Le Monde

www.lemonde.fr

55e ANNÉE – No 17053 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MERCREDI 24 NOVEMBRE 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INTERACTIF

■ Le casse-tête des mots de passe

■ Emploi : 8 pages d'annonces classées

ACTIVE:LMQPAG:W
busy

MNEF : M. Le Guen démissionne de la direction du PS parisien

TROIS SEMAINES après le départ du gouvernement de Dominique Strauss-Kahn, Jean-Marie Le Guen a annoncé, mardi 23 novembre, sa démission du poste de premier secrétaire de la fédération de Paris du Parti socialiste. Dans un communiqué, il explique que, bien que n'étant pas, à ce jour, inquiété par la justice dans le dossier de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), il a décidé, devant la *« campagne de calomnies et de rumeurs menée à* [son] *encontre »,* de quitter son poste, tout en gardant ses mandats électoraux. M. Le Guen fut vice-président de la MNEF en 1979, puis son directeur médical de 1982 à 1988, enfin son conseiller de 1988 à 1997. Le conseil fédéral du PS parisien devrait mettre en place le 6 décembre une direction provisoire.

Lire page 7

Ecole : Claude Allègre contre l'Amérique

● Le ministre de l'éducation critique la tentative d'inclure l'éducation dans les négociations de l'OMC ● Il dénonce la volonté hégémonique des Etats-Unis : « L'enseignement uniformisé conduirait à un monde uniforme » ● Il dresse, dans « Le Monde », le bilan de ses réformes

DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, fait le tour des grands dossiers de son ministère et annonce quelques-unes des réformes qu'il compte engager en 2000, concernant en particulier les personnels de l'éducation nationale. Il analyse aussi les enjeux des négociations qui doivent s'ouvrir à partir du 30 novembre à Seattle sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce. *« Nous sommes à un tournant historique »,* dit-il, ajoutant que l'*« on voit actuellement des volontés de privatiser l'enseignement ».* Faisant allusion aux implantations actuelles d'universités américaines en Europe, il déclare : *« L'enseignement uniformisé conduirait à un monde uniforme "one teaching, one thinking". Que nos étudiants aillent étudier aux Etats-Unis, en Angleterre, etc., c'est absolument souhaitable, mais que les Américains installent leurs universités dans le monde entier, toutes sur le même modèle et avec le même cursus, ce serait une catastrophe. Nous préparons la contre-attaque, y compris dans le domaine de l'enseignement à distance. »*

A la veille de l'ouverture, mercredi 24 novembre, du Salon de l'éducation, Claude Allègre annonce qu'il n'y aura pas de réduction du temps de travail des enseignants et précise sa réforme des instituts universitaires de formation des maîtres. D'une manière générale, il estime avoir réussi une rentrée scolaire *« administrativement presque sans défaut ». « C'est la première fois,* dit-il, *que tous les postes étaient attribués avant la rentrée. »* A propos de l'attitude des syndicats d'enseignants, le ministre estime avoir réussi *« un changement assez extraordinaire et positif ». « Je ne crois pas,* ajoute-t-il, *aux réformes profondes qui se feraient dans le consensus général. »*

Lire page 10 et le point de vue de Pierre Moscovici page 18

Deux ans après

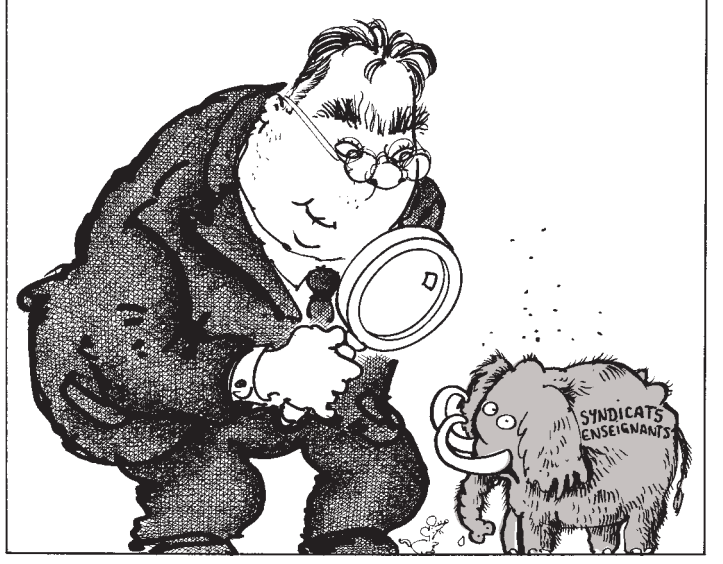

AFP

ALGÉRIE

L'assassinat de M. Hachani

Le « numéro trois » de l'ex-FIS, Abdelkader Hachani, qui dirigeait de fait le parti islamiste algérien, a été assassiné, lundi matin 22 novembre, en plein Alger. Ce meurtre constitue un revers majeur de la stratégie de *« concorde nationale »* du président Bouteflika, pour laquelle il avait été plébiscité lors du référendum du 16 septembre. L'Algérie connaît depuis le début du mois de novembre un regain d'attentats et d'assassinats. p. 2

Les médicaments du « bien-être »

VIAGRA, Xénical, Propécia et Relenza : ces nouveaux médicaments, de « bien-être », se proposent de lutter contre les troubles de l'érection, l'obésité, la chute des cheveux ou les effets de la grippe. A mi-chemin entre pathologie et confort, ils sèment la confusion dans le paysage de la santé et dans la relation entre laboratoires, médecins et patients. Améliorant la qualité de vie tout en apportant des avancées thérapeutiques incontestables, ils sont délivrés sur ordonnance, mais ne sont pas pris en charge par la Sécurité sociale. Plusieurs assureurs, dont Axa, se sont engouffrés dans la brèche et proposent leur remboursement.

Lire page 20 et notre éditorial page 17

A Nazareth, la mosquée de tous les dangers

LA PREMIÈRE PIERRE d'une mosquée devait être posée, mardi 23 novembre à Nazareth, au nord d'Israël, près du tombeau du neveu de Saladin qui, au XIIe siècle, chassa les chrétiens de Terre sainte. Cette mosquée est la onzième dans une ville arabe de 70 000 habitants aux deux tiers musulmans. La mosquée de trop. Celle qui fait voler en éclats une vieille tradition de convivialité dans ce fief de Galilée où, selon la tradition chrétienne, Jésus a grandi en sagesse avant de commencer un peu plus loin, au lac de Tibériade, son enseignement.

L'emplacement de cette mosquée – à cinquante mètres en contrebas de la basilique de l'Annonciation, le plus haut lieu saint chrétien dans le nord d'Israël – a enflammé toutes les Eglises d'Orient, latine, grecque-orthodoxe, melkite, arménienne, etc. Y compris la fameuse « custodie » des moines franciscains, en sandales et froc de bure, chargés, depuis cinq siècles, par le Vatican de garantir l'inviolabilité des lieux saints d'Orient, sous l'empire ottoman, le mandat britannique, l'administration jordanienne, l'« occupation » israélienne ! Pour une fois, la cohorte des patriarches, qui se partagent des quartiers d'églises et des reliques, ont remisé des divergences de rites sur lesquelles le temps semblait ne jamais avoir prise. Eux qui, depuis des siècles, se détestent, jusqu'à empêcher le percement d'une deuxième porte (pour des raisons de sécurité) au Saint-Sépulcre de Jérusalem – au prétexte qu'elle empièterait sur leur territoire –, font cause commune en fermant d'autorité, lundi et mardi, aux pèlerins du monde entier des lieux aussi inspirés que le tombeau du Christ dans la Vieille Ville ou, à Bethléem, l'église de la Nativité.

Le coup de force vise le gouvernement israélien, coupable, selon les Eglises, d'avoir cédé aux islamistes de Nazareth en autorisant la construction d'une mosquée si près de la basilique chrétienne. Ministre de la sécurité intérieure, Schlomo Ben Ami a qualifié cette réaction de *« lamentable ».* Mais le même est pris en tenailles. D'une part, il ne peut pas risquer de compromettre la visite du pape, prévue fin mars à Nazareth. D'autre part, il doit ménager la minorité arabe d'Israël (le sixième de la population) et éviter une explosion de violences. Le compromis trouvé par le gouvernement Barak a eu le don d'agacer tout le monde. La superficie de la mosquée ne devra pas excéder 700 mètres carrés (au lieu des 2 000 mètres carrés exigés). Sa construction ne pourra commencer qu'en 2001, c'est-à-dire après la visite de Jean Paul II et le Jubilé, qui doit attirer plus de deux millions de pèlerins chrétiens en Israël et dans les territoires palestiniens.

La Terre sainte en a vu d'autres, mais jamais elle n'avait assisté à un tel lock-out de dizaines d'églises. *« Vous nous avez oubliés, vous nous avez agressés ! »,* lançait Michel Sabbah, patriarche latin de Jérusalem, le premier d'origine palestinienne. Dans ces lieux où l'ironie le dispute souvent au tragique, le salut viendra peut-être du Conseil islamique, proche de l'Autorité palestinienne, qui supplie ses *« frères de Nazareth »* de surseoir à la construction de la mosquée et de ne pas se laisser entraîner dans un conflit religieux aux conséquences incertaines.

Henri Tincq

DR

ENQUÊTE

Douleurs de Croatie

« Ici, on ne me considère pas comme un homme, mais comme un Serbe », dit Bogdan, revenu en Croatie après en avoir été chassé par la reconquête, en 1995, des territoires occupés par les forces serbes. A la douleur des Serbes de Croatie qu'a rencontrés notre envoyée spéciale, Claire Tréan, les autorités de Zagreb opposent le drame de leurs concitoyens, victimes, en 1991, du martyre de Vukovar. p. 14 et 15

Quatre maires témoignent

JACK RALITE

QUATRE MAIRES, dont Jack Ralite (PC, Aubervilliers), témoignent, dans *Le Monde,* des exigences de leur travail quotidien. Ces élus s'expriment à l'occasion du congrès de l'Association des maires de France, réuni à Paris jusqu'au 25 novembre.

Lire page 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1124 - 7,50 F

ALAIN FINKIELKRAUT

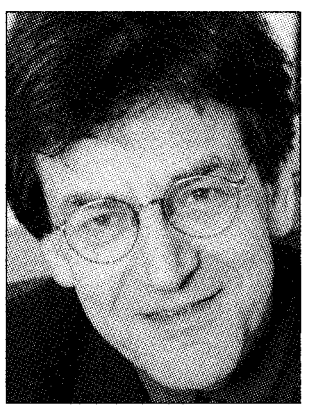

Ph. J. Sussier ©

L'INGRATITUDE

Conversation sur notre temps

Gallimard . 572 206 753 RCS Paris B.

Ce coup de téléphone qui réveille l'Allemagne

L'ALLEMAGNE soudain secouée par un coup de téléphone inattendu ! La méga-OPA hostile lancée, vendredi 19 novembre, par le géant britannique du téléphone mobile Vodafone sur l'allemand Mannesmann a bel et bien fonctionné comme un fantastique révélateur des contradictions allemandes. Le fossé qui sépare, outre-Rhin, les dirigeants politiques et syndicaux d'un côté, tous attachés au maintien de l'« économie sociale de marché », et les grands patrons de l'autre, soupçonnés d'être les agents d'une « économie sauvage de marché », ne pouvait continuer à se creuser éternellement. La déchirure est là et suscite, depuis quelques jours, des propos d'une rare hypocrisie.

Depuis l'annonce de l'offensive, les réactions sont à la hauteur du projet, énormes. Gerhard Schröder lui-même a fait connaître, avec grande clarté, son opposition à l'opération (*Le Monde* du 20 novembre). Un groupe britannique se déclare prêt à débourser l'équivalent de la moitié du budget de la France pour s'emparer d'un fleuron de l'industrie nationale. « Jamais ! », crie, unanime, l'establishment politico-syndical allemand. Cette opération, historique par son ampleur, est pourtant la suite logique du jeu introduit dans le capitalisme allemand depuis une dizaine d'années par une nouvelle génération de businessmen totalement américanisés. Si elle y provoque un tel choc, c'est que ce petit club de grands patrons n'a jamais vraiment cherché à convaincre les hommes politiques et les militants syndicaux – et, au-delà, l'opinion publique – des règles de ce nouveau jeu qui a pour nom le marché, de ses avantages et inconvénients.

Suivi par l'ensemble de la classe dirigeante, M. Schröder oppose à l'opération de Vodafone des arguments qui ont de quoi surprendre lorsqu'ils sont mis en relation avec les comportements des grands patrons allemands, ces « quinquas », les Schrempp (DaimlerChrysler), Sommer (Deutsche Telekom), Breuer (Deutsche Bank), Dormann (Hoechst) et autres, qui, formés dans les écoles et entreprises américaines, ont introduit dans les firmes allemandes, avec brutalité parfois, une culture de marché.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 17 et nos informations page 20

DR

CINÉMA

Sous le vent de Kiarostami

Dominés par la sortie d'un chef-d'œuvre, *Le vent nous emportera [photo],* de l'Iranien Abbas Kiarostami, Grand Prix du jury au Festival de Venise en septembre, les films de la semaine font par ailleurs alterner déceptions et confirmations. Si Jane Campion, avec *Holy Smoke,* et Amos Kollek, avec *Fiona,* ne retrouvent pas le niveau de leurs films précédents, *Tarzan* témoigne du renouveau des studios d'animation Disney. pages 32 à 35

International	2	Carnet	26
Emploi/annonces	4	Aujourd'hui	27
France	7	Météorologie	31
Société	10	Jeux	31
Régions	13	Culture	32
Horizons	14	Guide culturel	35
Entreprises	20	Kiosque	36
Communication	22	Abonnements	36
Tableau de bord	23	Radio-Télévision	37

LeMonde Job: WMQ2411--0002-0 WAS LMQ2411-2 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 11:07 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0452 Lcp:700 CMYK

ALGÉRIE Le principal dirigeant en liberté de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abdelkader Hachani, a été assassiné en plein Alger lundi 22 novembre. ● LA PRÉSIDENCE a aussitôt fait savoir que *« tous les moyens de l'Etat seront mobilisés dans la recherche »* des auteurs d'un *« acte criminel* [qui] *prouve que les ennemis de la concorde civile* [...] *veulent toujours du mal au peuple algérien ».* ● SA DISPARITION ne peut que *« profiter aux tenants de la stratégie de la descente aux enfers »,* a observé le Front des forces socialistes (FFS). ● PREMIER assassinat politique depuis celui du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens en janvier 1997, le meurtre de M. Hachani s'insère dans un climat de regain général de la violence : une centaine de personnes sont mortes assassinées durant les trois premières semaines de novembre.

L'assassinat d'Abdelkader Hachani sape la stratégie du président algérien

Le numéro trois de l'ex-Front islamique du salut (FIS), exécuté lundi 22 novembre de plusieurs coups de feu à Alger, devait être enterré mardi. Abdelaziz Bouteflika a réagi avec une rapidité inhabituelle, dénonçant un « acte criminel » des « ennemis de la réconciliation nationale »

LA CAUSE de la paix civile a reculé un peu plus avec l'assassinat, en plein cœur d'Alger, lundi 22 novembre en fin de matinée, d'Abdelkader Hachani. Le dirigeant du Front islamique du salut (FIS) – numéro trois en titre du parti dissous – a été tué de deux balles par un tireur (ou deux tireurs, les versions divergent), alors qu'il se trouvait dans la salle d'attente d'une clinique dentaire, près du marché *Nelson* de Bab-el-Oued, un quartier populaire de la capitale. Le meurtrier a réussi à prendre la fuite sans être inquiété alors que, depuis sa libération en juillet 1997, M. Hachani faisait l'objet d'une surveillance policière constante.

Transporté dans un état comateux à l'hôpital Maillot, Abdelkader Hachani a subi une *« intervention chirurgicale »* avant de succomber à ses blessures, selon l'agence de presse officielle, APS. Ses obsèques devaient avoir lieu dès mardi à Alger.

Aussitôt connu, le meurtre du numéro trois de l'ex-FIS a été unanimement condamné par la quasi totalité de la classe politique algérienne, « dialoguistes » et « éradicateurs » confondus. *« Nous avons appris avec tristesse et douleur l'assassinat odieux »*, a indiqué la présidence algérienne, qui a réagi avec une rapidité inhabituelle. *« Cet acte criminel prouve que les ennemis de la concorde civile, de la concorde nationale et de la réconciliation nationale* [...] *veulent toujours du mal au peuple algérien »*, ajoute le communiqué officiel, qui affirme que *« tous les moyens de l'Etat seront mobilisés dans la recherche »* des auteurs du crime.

M. Hachani *« avait soutenu sans ambiguïté toutes les démarches de compromis pour rétablir la paix »* et sa disparition ne peut que *« profiter aux tenants de la stratégie de la terre brûlée et de la descente aux enfers »*, observe le Front des forces socialistes (FFS) de Hocine Aït Ahmed, tandis que l'ancien secrétaire général du FLN (Front de libération nationale), le réformateur Abdelhamid Mehri, parle d'une *« homme politique responsable et ouvert au dialogue »*. Catalogué comme un *« éradicateur »*, l'ancien premier ministre Rédha Malek a, de son côté, condamné *« cet acte barbare inadmissible »*. Aux Etats-Unis, le porte-parole du Département d'Etat, James Rubin, a évoqué lundi une *« nouvelle attaque de l'extrémisme contre le processus de réconciliation »*.

Numéro trois de l'ex-FIS, Abdelkader Hachani était dans les faits son numéro un, Abassi Madani et Ali Benhadj n'étant pas libres de leurs movements. L'attentat qui lui a coûté la vie n'ayant pas été revendiqué jusqu'ici, les spéculations vont bon train. Selon l'instance exécutive du FIS à l'étranger, basée en Allemagne, il doit être attribué aux *« milieux éradicateurs »*. *« Profitant du climat de blocage politique dans le pays* [...] *ces milieux criminels commencent à mettre leur projet de liquidation physique des dirigeants du FIS à éxécution »*, ajoute cette branche dissidente de l'ex-FIS (dont M. Hachani était d'ailleurs éloignée).

A Madrid, le mouvement des officiers dissidents de l'armée algérienne est plus précis, qui attribue aux seuls *« généraux »* la paternité de l'assassinat. Par ce *« message sanglant »*, ils veulent signifier que *« le dossier du FIS est clos définitivement »*, estime le mouvement clandestin qui *« met en garde les généraux contre la stratégie du pourrissement et de la tension »*.

Faut-il, au contraire, incriminer des fractions d'islamistes radicaux ? C'est probablement la thèse que seront tentés de faire valoir les milieux proches du pouvoir. Le fait est qu'Abdelkader Hachani ne comptait pas que des amis parmi les islamistes. Adversaire déclaré des groupes armés, il ne se reconnaissait pas pour autant dans la ligne d'Abassi Madani, ni dans celle de Madani Mezrag, le chef de l'AIS, le bras armé du FIS. Il les jugeait – en privé – tous les deux trop enclins à céder au régime. En revanche, il défendait Ali Benhadj, détenu au secret à Blida, et son refus de pactiser sans contrepartie. La position inconfortable qui était celle de M. Hachani au sein de la mouvance islamiste n'explique cependant pas pourquoi il aurait été exécuté par ses amis politiques.

FIN DE L'ÉTAT DE GRÂCE

La disparition brutale du responsable du FIS marque le retour des assassinats politiques en Algérie. Depuis l'exécution devant l'immeuble de l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens) du secrétaire général du syndicat, Abdelhak Benhamouda, le 28 janvier 1997, aucun dirigeant de premier plan n'avait été assassiné en Algérie. Avec Abdelkader Hachani, la liste vient donc de se rouvir. De Mohamed Boudiaf, éphèmère chef de l'Etat à l'ancien chef des services secrets, Kasdih Merbah, en passant par Mgr Clavérie, l'évêque d'Oran, ou le chanteur Lounès Matoub, les noms des disparus dans des circonstances aussi tragiques qu'inexpliquées sont légion. Il est probable que la mort de M. Hachani ne fera qu'ajouter un mystère supplémentaire.

Pour nombre d'observateurs, ce meurtre souligne l'échec de la politique de réconciliation nationale menée par le président Bouteflika. Le référendum du 16 septembre sur la *« concorde civile »*, largement approuvé par la population, devait ramener la paix en offrant aux groupes armés la possibilité de se rendre aux autorités sans avoir à redouter les foudres d'une justice trop sévère. Cette stratégie a fait long feu. Les groupes armés ne se bousculent pas pour offrir leur réddition. Et, depuis plusieurs semaines, l'escalade de la violence a repris dans plusieurs régions du pays. Au cours du mois de novembre plus d'une centaine de morts ont été recensés – dont 21 pour la seule journée du samedi 20 novembre. Depuis la mi-septembre, ce sont près de 500 personnes – civils et militaires – qui ont perdu la vie dans les violences.

L'attentat contre M. Hachani *« intervient alors que le pays est dans l'impasse politique intégrale et que les Algériennes et les Algériens sont soumis à un nouveau cycle interne de luttes intestines au sein du pouvoir »*, constate le FFS. Cet attentat rend plus que jamais nécessaire *« d'engager un débat véritable transparent et démocratique »*, plaide le réformateur Abdelhamid Mehri. L'état de grâce dont avait bénéficié le président Bouteflika est bel et bien terminé. Fragilisé par les rumeurs de dissenssion entre lui et les militaires qui lui ont permis d'être porté à la présidence, il va lui falloir prouver sans tarder qu'il est l'homme capable, comme il le répète sans cesse, *« d'éteindre l'incendie »* qui ravage l'Algérie. Pour l'heure, l'incendie ne fait que gagner du terrain.

J.-P. T.

TROIS QUESTIONS À...

ABDENNOUR ALI YAHIA

1 Comme avocat et ami très proche d'Abdelkader Hachani, quelle est votre réaction après son assassinat ?

Cet événement plonge dans la consternation tous ceux qui luttent pour une paix durable et une vraie réconciliation nationale, tâche à laquelle il a consacré son intelligence, son cœur et ses efforts jusqu'au dernier souffle. Il était un partenaire sérieux et honnête pour servir la réconciliation nationale. La cause de la paix perd avec lui prématurément un de ses éléments les plus dynamiques et les plus courageux parce qu'il était le contraire d'un opportuniste. Je dénonce avec vigueur les auteurs et les commanditaires [de ce crime] et je m'incline avec une douleur indicible devant sa dépouille. A tous les membres de sa famille, je présente mes condoléances. Sa mort vient s'ajouter au long cortège des morts de la crise algérienne qui dure depuis huit ans. Cet homme pondéré et partisan du dialogue a montré que les convictions les plus honnêtes ne valent que si l'on est prêt à se sacrifier pour elles. Il jouissait de l'estime, de la confiance et du respect d'une grande partie du peuple algérien.

2 Quels sont les commanditaires de ce crime ?

Il est impossible de répondre à l'heure actuelle. Mais à l'intérieur du pays comme à l'extérieur, Hachani avait déclenché un mouvement en faveur d'une paix durable. Dans le contexte actuel, c'est un des extrémismes d'un bord ou d'un autre qui est à l'origine de sa mort. On ne peut en dire davantage.

3 Quelles vont en être les conséquences ?

Je crois qu'après les assassinats collectifs qui reprennent sur le territoire, c'est le retour des assassinats individuels. Je pense que la loi sur la concorde civile a été un échec. A partir du 13 janvier 2000 [jour de l'expiration de la loi], il faudra faire appel à tous les partis politiques – dont les Islamistes – dans le peuple algérien, pour rechercher avec le pouvoir les conditions d'une véritable paix. Sinon, l'Algérie ne s'en sortira pas.

Propos recueillis par Jean-Pierre Tuquoi

Un islamiste convaincu que la « concorde civile » ne pouvait aboutir

ABDELKADER HACHANI ne correspondait pas à l'image caricaturale de l'islamiste qui a souvent cours en Occident. Certes, il arborait une barbe fournie et portait le *kamis*, la tunique traditionnelle. Mais, d'une courtoisie exemplaire, Hachani était, à l'âge de quarante ans, un homme ouvert au dialogue. Il savait écouter autrui. Homme de conviction et de principes, lorsqu'il défendait ses idées – en français ou en arabe – c'était avec fermeté, mais d'une voix toujours calme, posée. *« Notre programme demeure ce qu'il était en 1991 lors de l'interruption du processus électoral »*, rappelait-il à l'automne (*Le Monde* du 17 septembre).

PORTRAIT

Après avoir connu l'idéologie de la « guerre de libération », il avait choisi l'islamisme contre la corruption

Marié et père de deux enfants, fin négociateur, Hachani n'avait rien d'un tribun. Il représentait au fond toute une génération d'Algériens, celle qui a grandi dans l'idéologie de la *« guerre de libération »* que les dérives du régime du parti unique – corruption, népotisme... – ont conduit à rechercher dans l'islam une voie que le Front de libération nationale (FLN) n'incarnait plus depuis longtemps. Car Abdelkader Hachani était « bien né ». Fils de Brahim Hachani, premier secrétaire général des *moudjahidine* (les anciens combattants) au lendemain de l'indépendance, il aurait pu profiter de la position sociale de son père pour se faire une place au soleil. D'autant que ses études d'ingénieur l'avaient conduit à travailler à la Sonatrach, la compagnie pétrolière nationale, fleuron des entreprises publiques algériennes. Ce fut un parcours autrement moins aisé qu'il choisit. Abassi Madani, le chef historique du FIS (Front islamique du salut) et son adjoint, Ali Benhadj, emprisonnés en juin 1991, c'est Abdelkader Hachani qui va prendre le relais et conduire le *« parti de Dieu »* jusqu'aux portes du pouvoir aux législatives de décembre. La victoire est à portée de main. Mais les militaires, début janvier, interrompent le processus électoral. Une guerre civile commence qui, à ce jour, a fait plus de 100 000 morts.

DOUTES SUR LE RÔLE DU RÉGIME MILITAIRE

Arrêté le 22 janvier 1992 sur plainte de l'armée pour avoir appelé les militaires à *« se débarrasser de l'allégeance aux despotes »*, Hachani est incarcéré à la prison de Serkadji (ex-Barberousse), à Alger. Il y restera plus de cinq ans, sans jamais être présenté devant la justice, en dépit de ses grèves de la faim à répétition. De son séjour à la prison de Serkadji, Hachani reviendra avec un souvenir qui ne cessera de le hanter : celui du *« massacre collectif et aveugle »*, en février 1995, de plus d'une centaine de prisonniers (la plupart islamistes) par les forces de l'ordre. De ce drame qu'il avait tenté d'éviter en s'entremettant entre les détenus et les autorités, il conclura que le régime militaire algérien est capable de tous les crimes, quitte à les maquiller pour en rejeter la responsabilité sur autrui. De là, sans doute, les doutes d'Abelkader Hachani lorsqu'on imputait aux seuls groupes armés islamistes les massacres collectifs de civils perpétrés aux portes de la capitale à partir de l'été 1997.

Libéré en juillet 1997, privé de travail et vivant de la solidarité familiale, il s'efforçait, depuis, de renouer les fils tissés la décennie précédente par les militants du FIS. La police, qui le surveillait en permanence – n'hésitant pas à l'arrêter à l'occasion – ne lui facilitait pas la tâche. Au journaliste qui l'interrogeait sur l'avenir du Front, éclaté en de multiples chapelles et officiellement dissous, il affirmait que l'ex-FIS demeurait *« une force politique importante ancrée dans la société »*.

Hachani ne croyait pas que le référendum sur la *« concorde civile »*, organisé en septembre par le président Bouteflika, ramènerait la paix. La démarche du chef de l'Etat, disait-il, *« ne réglera rien sur le fond. La consultation aurait dû être l'aboutissement d'un dialogue entre les partis et non une démarche personnelle inquiétante »*. *« Je redoute une poursuite de la violence »*, confiait-il alors au *Monde*. Imaginait-il qu'il en serait l'une des prochaines victimes ?

J.-P. T.

Interrogations et craintes dans la presse algérienne

L'ASSASSINAT d'Abdelkader Hachani a ouvert, lundi 22 novembre, le journal télévisé de 20 heures. Il faisait, mardi 23 novembre, la « Une » de la presse algérienne. Le texte intégral du communiqué de la présidence de la République et les réactions des partis politiques ont marqué les pages de tous les quotidiens pour ce qui constitue le premier crime politique depuis l'arrivée d'Abdelaziz Bouteflika au pouvoir.

La presse a renoué avec les interrogations, inévitables, sur les auteurs et les commanditaires de l'attentat. La plupart des journaux restent prudents, mais certains titres proches de la mouvance des *« éradicateurs »* n'hésitent pas à imputer l'assassinat à des règlements de comptes entre *« barbus »*. *Le Matin*, qui qualifie l'assassinat de *« regrettable épisode du tenace endeuillement qui s'est emparé de l'Algérie »*, ne doute pas que ce sont les islamistes qui ont commis le crime. Le quotidien affirme qu'*« Hachani est tombé par le couteau qui lacère l'Algérie depuis dix ans et qu'il n'a, de son vivant, jamais dénoncé ouvertement »*. De son côté, le quotidien *El Watan* titre : *« Des pistes et des interrogations »*, et semble craindre que l'assassinat de M. Hachani ne serve à *« projeter de nouveau à l'avant-scène les tenants de la thèse de "qui tue qui ?" en Algérie »*. Dans son éditorial, *El Watan* attribue sans l'ombre d'une hésitation le crime aux groupes armés islamistes.

Cette approche est partagée par *L'Authentique*, le journal du général Mohamed Betchine, homme fort en Algérie à l'époque du président Liamine Zeroual, qui explique l'attentat *« par l'éternelle guerre de leadership au sein de la nébuleuse islamiste »*, tandis que *Le Quotidien d'Oran* estime que ce meurtre *« conforte lourdement la crainte d'une détérioration sans appel de la situation sécuritaire dans le pays, avec comme conséquence l'échec de la poursuite de la concorde civile engagée par Bouteflika »*.

Même son de cloche à *La Tribune*, qui estime que cet assassinat est *« le test le plus difficile pour la concorde civile »*. *« On est tenté de croire*, ajoute le quotidien, *qu'il existe aujourd'hui deux types de terrorisme : un terrorrisme réactif et pathologique* [...] *et un autre s'inscrivant dans l'enjeu stratégique et visant à saper au plus profond tout compromis »*.

Le Jeune Indépendant interprète la réaction rapide de la présidence comme l'expression d'une crainte que ne sonne définitivement le glas de la politique de concorde civile. La *« démarche de paix »* du président Bouteflika, ajoute-t-il, pourrait être *« hypothéquée si l'enquête n'est pas menée à terme... pour démasquer le plus rapidement possible les auteurs de ce crime »*.

LeMonde Job: WMQ2411--0003-0 WAS LMQ2411-3 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 11:03 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0453 Lcp:700 CMYK

Les prix de l'or noir s'envolent après l'arrêt des exportations de l'Irak

Bagdad proteste contre la prolongation de 15 jours seulement du programme « Pétrole contre nourriture »

La décision irakienne de stopper, lundi 22 novembre, ses exportations de pétrole pour protester contre la décision des Nations unies de prolonger de quinze jours seulement le programme « Pétrole contre nourriture » relance la flambée des prix du pétrole. Cette initiative intervient alors que la stratégie de l'OPEP, qui réduit sa production depuis le mois de mars pour soutenir les prix, est couronnée de succès.

L'IRAK n'a pas tardé à signifier son hostilité à la dernière résolution des Nations unies prolongeant de quinze jours au lieu de le renouveler pour six mois comme auparavant le programme « Pétrole contre nourriture » qui permet à Bagdad sous embargo depuis 1990 d'exporter des quantités limitées de pétrole pour acheter des produits alimentaires et sanitaires. Les autorités irakiennes ont ainsi décidé, lundi 22 novembre, de stopper les exportations de pétrole irakien.

Les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU veulent utiliser ces quinze jours pour parvenir à un accord sur une nouvelle résolution dont les grandes lignes sont connues : l'embargo contre l'Irak serait suspendu par périodes renouvelables en fonction de progrès enregistrés dans le domaine du désarmement. Pour l'Irak, qui campe sur sa revendication d'une levée inconditionnelle de l'embargo (le désarmement étant achevé selon le régime irakien), un tel projet est inacceptable. En bloquant ses exportations, Bagdad enflamme les marchés.

Car le pétrole irakien n'est plus quantité négligeable. En dépit de conditions délicates d'exploitation, l'augmentation de la production a été constante. Elle aurait dépassé 2,5 millions de barils par jour en septembre, alors qu'elle s'élevait péniblement à 0,5 million de b/j en 1996. Avant l'embargo, la production atteignait 3,4 millions de b/j. Cette augmentation a accompagné le relèvement du plafond semestriel autorisé dans le cadre de la résolution « Pétrole contre nourriture » qui a été porté de 2 milliards à 8,3 milliards de dollars de 1997 à 1999.

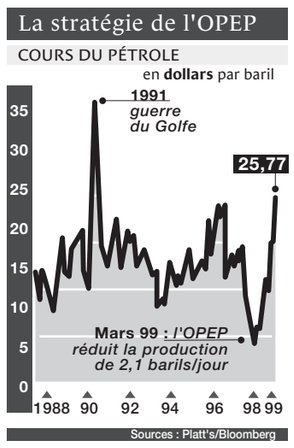

En dépit des demandes répétées du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, les contrats de pièces de rechange accordés à Bagdad restent pourtant bien modestes compte tenu des besoins. Les infrastructures, visitées par les spécialistes néerlandais de la firme Saybolt pour le compte des Nations unies, reçoivent cependant quelques pièces acquises en fraude, et surtout les Irakiens ont décidé d'accroître la production sans tenir compte des conditions optimales d'exploitation. Le *Middle East Economic Survey (MEES)* a d'ailleurs noté, en octobre, un léger fléchissement de la production jugé comme une conséquence d'une mauvaise gestion des champs pétroliers.

DISCIPLINE AU SEIN DE L'OPEP

Lundi, Londres a aussitôt réagi à la décision de Bagdad : le cours du brent, qualité d'huile de la mer du Nord, s'est apprécié de 70 cents pour culminer à à 25,77 dollars (24,54 euros). A New York, le brut de référence (light sweet crude) bondissait de 93 cents à 27,07 dollars. Tous deux ont retrouvé des niveaux méconnus depuis la guerre du Golfe en janvier 1991. A l'époque, les prix du baril avaient été poussés pendant quelques jours vers les 40 dollars.

Cette hausse n'est cependant pas due uniquement à l'Irak. La vigueur résulte de la stratégie des pays pétroliers qui, en décidant au mois de mars de restreindre leur production, ont assaini un marché excédentaire. Affaibli par la chute des cours, tombés à 10 dollars, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et plusieurs pays producteurs non membres du cartel, comme le Mexique, ont réduit l'offre mondiale de plus de 2,1 millions de barils par jour, ce qui représente près de 2,5 % de la production mondiale. Depuis, la discipline a joué à plein. Les membres de l'OPEP emmenés par l'Arabie saoudite, premier producteur mondial, respectent à 85 % leurs engagements, du jamais vu sur une aussi longue période. Ces efforts ont permis de réduire les stocks mondiaux de pétrole, tombés au plus bas depuis deux ans aux Etats-Unis. L'approche de l'hiver dans les pays de l'hémisphère Nord devrait également augmenter la demande. Du côté de l'offre, en dehors de l'Irak, les tensions au Nigeria contribuent aussi à l'incertitude.

La stratégie de l'OPEP a permis de mettre fin au contrechoc de 1998. Depuis le mois de mars, les prix ont grimpé plus que doublé passant de 10 à 27 dollars. Les analystes commencent à spéculer sur de possibles sommets, autour de 30 dollars. A ce niveau, certains membres du cartel pourraient être tentés d'ouvrir les vannes pour profiter de l'aubaine. Cela éviterait, selon les opérateurs, un nouveau choc pétrolier.

Dominique Gallois et Gilles Paris

Les effets pervers de l'embargo

***« QUI N'AGIT PAS** consent » :* pour Manal Younès Abdel Razzak, présidente de l'Union générale des femmes d'Irak, ne pas exiger la levée des sanctions plurielles imposées à son pays, en 1990, par le Conseil de sécurité des Nations unies, c'est contribuer aux souffrances des Irakiens. Elle demande à la France d'être plus vigoureuse au Conseil de sécurité pour réclamer la levée de ces sanctions. Mme Abdel Razzak, qui vient d'effectuer un séjour d'une semaine en France, à l'invitation du Mouvement chrétien Ve République, a déploré, dans des déclarations au *Monde* vendredi 19 novembre, que *« l'attitude de la France ne soit ni aussi ferme ni aussi sérieuse »* que celles de la Russie et de la Chine.

Les Irakiens, plaide-t-elle, sont privés *« du droit à la vie, à la survie et à la durée »*, puisqu'ils sont interdits de presque tout, jusques et y compris de la satisfaction de leurs besoins alimentaires, qui ne sont *« garantis qu'à 35 % »* par la distribution, le complément relevant de la gageure en raison de l'inflation et de la paupérisation galopante de la population. La malnutrition, l'état de délabrement des matériels médicaux et l'insuffisance de traitements contribuent à la hausse de la mortalité – *« d'après une étude faite par une chercheuse irakienne, 117 parturientes sur 10 000 décèdent en couches, et près de 5 000 enfants meurent tous les mois »,* affirme Mme Abdel Razzak. Sans parler, ajoute-t-elle, du sacrifice d'une génération au moins d'élèves, d'étudiants et de chercheurs, qui, privés de manuels et de publications depuis dix ans, n'ont pas les moyens de se mettre à jour.

UNE POLITIQUE QUI A « ÉCHOUÉ »

L'Irak fait malheureusement partie de ces conflits *« orphelins »* qui *« n'intéressent plus personne »*, comme le dit l'ancien secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, dans un livre d'entretiens qui vient de paraître aux éditions Cerf (*Irak, la faute*). *« L'on fait souffrir des femmes et des enfants innocents qui ne peuvent pas changer le régime. Il s'agit d'un régime autoritaire et d'une dictature contre laquelle le peuple ne peut rien et que justement les sanctions renforcent »*, dit encore M. Boutros-Ghali.

L'embargo est *« un crime contre l'humanité au vrai sens du mot »*, n'hésite pas à dire, Raphaël 1er Bidawid, patriarche de Babylone des catholiques chaldéens, qui fait partie des dix-neuf personnalités du monde politique, intellectuel, diplomatique et religieux interrogés par les auteurs de l'ouvrage. Pour lui, *« les responsables devront un jour répondre »* de *« toute l'injustice commise contre le peuple irakien »*. Attend-on, interroge-t-il, *« que le peuple irakien se révolte contre son gouvernement et fasse la révolution »*, alors que *« ventre creux n'a pas d'oreille »* ?

Pour Elie Barnavi, professeur titulaire d'histoire moderne à l'université de Tel Aviv, il ne faut surtout pas perdre de vue que c'est le régime irakien qui porte la responsabilité principale de la situation actuelle. Mais, insiste M. Barnavi, *« le moyen que nous avons choisi* (...) *a échoué et le résultat est une tragédie humanitaire à une échelle épouvantable* (...). *Il faut maintenant s'arrêter* (...). *Un monde qui se dit éclairé ne peut pas maintenir une politique ayant échoué sous prétexte que le régime est épouvantable et qu'il n'y a pas de politique de rechange »*.

Mouna Naïm

L'ultime réacteur de Tchernobyl redémarre, cahin-caha

C'EST un réacteur à bout de souffle que les autorités ukrainiennes s'apprêtent à remettre en service d'ici à samedi : le réacteur n° 3 de Tchernobyl sera à nouveau connecté au réseau, du moins si les autorités de sûreté nucléaire donnent leur feu vert. Il était à l'arrêt depuis juillet pour tenter de réparer les centaines de fissures détectées sur le réseau de tuyauteries qui innerve le réacteur. Ce type d'arrêt est devenu récurrent sur une unité de production d'électricité nucléaire qui n'a tourné à peu près normalement que onze mois depuis juillet 1997 (entre mai et décembre 1998 et entre mars et juillet 1999). Mais son fonctionnement est en fait un enjeu politique dans une négociation entre l'Ukraine et les Occidentaux.

La centrale de Tchernobyl comptait quatre réacteurs. Depuis l'explosion du réacteur n° 4, le 26 avril 1986, les pressions occidentales n'ont pas cessé pour obtenir la fermeture des trois autres réacteurs, dont la technologie RBMK est considérée comme particulièrement dangereuse. Deux d'entre eux ont été arrêtés en 1991 et 1996, et les pays occidentaux se sont engagés par un mémorandum du G 7 en décembre 1995 à fournir des moyens de production d'électricité en échange de la fermeture du dernier réacteur en 2000.

La question est de savoir quels moyens fournir. Le gouvernement ukrainien et plusieurs pays occidentaux, au premier rang desquels la France, jugent que la solution la plus économique est l'achèvement de deux réacteurs en construction à Khmelnitski et à Rovno (K2R4), qui sont d'une technologie VVER, plus sûre que celle des réacteurs de Tchernobyl. Le coût en est estimé à 1,5 milliard d'euros (9,8 milliards de francs). Mais une alternative existe, combinant des centrales modernes au gaz ou au charbon et un plan d'efficacité énergétique. Elle s'appuie sur l'idée que la priorité est de réduire le gaspillage : le rapport de la consommation d'énergie au produit intérieur brut est en Ukraine cinq fois supérieur à celui de la France. Cette proposition alternative s'est trouvée renforcée avec l'arrivée au pouvoir en Allemagne des sociaux-démocrates et des écologistes. En juin 1999, le chancelier Schröder demandait au G 7 de reporter l'octroi du crédit pour l'achèvement des deux réacteurs nucléaires, afin de pouvoir rediscuter avec l'Ukraine des solutions alternatives.

DE LOURDS INVESTISSEMENTS

Depuis cette date, tout est bloqué. Le 21 octobre, les experts du G 7 réunis à Cologne ont constaté leur désaccord. Les Allemands ont leurs raisons de traîner en longueur. Car la carte du gouvernement ukrainien pour obtenir le financement de K2R4 – la menace de non-fermeture de Tchernobyl – est en train de perdre sa valeur : l'état du réacteur n° 3 est si mauvais qu'il faudra sans doute l'arrêter quoi que décident les Occidentaux. *« Sur le plan technique*, a expliqué au *Monde* Valery Kukhar, chef du comité sur la politique nucléaire pour le président d'Ukraine, *nous ne prévoyons pas de continuer à exploiter ce réacteur au-delà de 2000 pour des raisons économiques. Il faudrait en effet réaliser de lourds investissements, notamment pour changer les tubes de force, qui ne seraient pas rentables. »* L'entretien du réacteur dépend aussi d'achats coûteux auprès des fournisseurs russes de combustibles, de tuyauteries et de robinetterie, précise M. Kukhar, qui était de passage à Paris pour le colloque Eurosafe sur la sûreté nucléaire.

Il ne semble pas que le gouvernement ukrainien veuille maintenir en opération à tout prix ce réacteur au-delà de 2000 : *« L'Ukraine a toujours respecté ses engagments internationaux »,* indiquait le 1er octobre Volodymir Horbuline, secrétaire du conseil de la sécurité nationale et de la défense, confirmant que la centrale fermerait *« d'ici à la fin de l'an 2000 »*.

Il reste que le réacteur est dangereux. En mars, la Société nucléaire ukrainienne s'alarmait que le pays n'ait pas tiré les leçons du désastre de Tchernobyl. Dans une conférence de presse, Mykola Steinberg, un des membres du bureau de la Société, affirmait que le pays *« reste sans espoir derrière ses voisins »* en ce qui concerne la sûreté des réacteurs.

Hervé Kempf

Alexandre Nikitine à nouveau devant les juges

Le procès de l'ancien officier russe Alexandre Nikitine reprend, mardi 23 novembre à Saint-Pétersbourg, devant un tribunal militaire. Il est accusé par le Service fédéral de sécurité (FSB, ex-KGB) d'avoir divulgué des informations secrètes dans un rapport rédigé pour l'organisation écologiste norvégienne Bellona. Il a révélé la situation catastrophique de la flotte de sous-marins nucléaires basée à Mourmansk. La poursuite de son procès se déroule alors même que l'administration russe a commencé à collaborer avec les Occidentaux pour démanteler les sous-marins (*Le Monde* du 29 octobre 1999).

Le procès devrait durer trois semaines. *« Nous devons absolument gagner »,* a déclaré lundi Frédéric Hauge, de Bellona. *« Nous avons besoin de gens capables de traiter les questions nucléaires sans crainte d'être emprisonnés pour espionnage. »* Arrêté le 6 février 1996, M. Nikitine a été mis en liberté provisoire en décembre 1996. Le tribunal a demandé, fin 1998 au FSB, de compléter l'acte d'accusation (*Le Monde* du 2 novembre 1998), ce qui a été fait le 7 septembre 1999.

L'état-major de l'Eurocorps pourrait prendre le commandement de la KFOR

Il dirigerait les armées alliées au Kosovo avant l'été 2000

L'ÉTAT-MAJOR de l'Eurocorps – corps d'armée de 50 000 hommes formé à partir d'unités allemandes, belges, espagnoles, françaises et luxembourgeoises – pourrait être appelé à la tête de la KFOR, au Kosovo, avant l'été 2000, dans le cadre de l'OTAN, pour y succéder à l'actuel commandement des forces terrestres alliées du centre-Europe (Landcent).

C'est l'une des initiatives qu'examine, mardi 23 novembre à Luxembourg, la réunion des ministres de la défense des dix pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), auxquels se sont joints les représentants de onze autres Etats européens qui appartiennent à l'OTAN et/ou à l'Union européenne (UE). En marge de cette session ministérielle devaient avoir lieu les travaux du comité commun de l'Eurocorps, qui se réunit au niveau des directeurs politiques (affaires étrangères) et des chefs d'état-major des cinq pays ayant délégué des forces pour le besoin du corps européen.

Les vingt et un ministres de la défense concernés ont reçu un audit des experts militaires de l'UEO, qui dresse l'inventaire des moyens et des capacités militaires disponibles pour accomplir en concertation, le cas échéant, des missions de gestion de crise – autrement dit des *« missions de Petersberg »* – comme les opérations humanitaires, l'évacuation de ressortissants, des actions de maintien ou de rétablissement de la paix, voire des missions attribuées à des forces de combat. Cet inventaire, comme on pouvait s'y attendre depuis les premiers enseignements de la mission « Force alliée » au Kosovo, identifie de nombreuses lacunes et insuffisances auxquelles les armées des pays européens ont à remédier.

DÉFICIT DU RENSEIGNEMENT

A en juger par le travail des experts de l'UEO, ces déficits ont trait à plusieurs domaines stratégiques, opérationnels et techniques. C'est le cas, en particulier, du renseignement, de la capacité d'analyse d'une situation de crise, de la planification, des moyens dits C3I (contrôle, commandement, communication et intelligence), de l'aptitude à mener des actions offensives en tout temps avec des munitions à guidage précis, de la mobilité aérienne et maritime des états-majors et des forces, de la guerre électronique, du soutien médical (notamment, l'assistance apportée à des populations menacées par des armes nucléaires, biologiques ou chimiques) et des opérations spéciales qui tiennent à la recherche et au sauvetage, à la coopération civilo-militaire et à l'action psychologique.

« L'inventaire, est-il observé dans l'audit de l'UEO, *permettra aux pays de mieux identifier les domaines dans lesquels les capacités aussi bien nationales que multinationales devront être renforcées. »* Les lacunes ainsi détectées n'empêchent pas de mener des opérations simples, mais elles peuvent limiter *« les possibilités à mener une opération autonome d'envergure et complexe »*. L'expertise de l'UEO estime néanmoins que *« ces insuffisances peuvent être comblées par la mise en place d'une opération européenne qui aurait recours aux moyens et aux capacités de l'Alliance atlantique »*.

Ce document de travail devrait servir de base à des décisions que pourraient annoncer les chefs d'Etat et de gouvernement européens à l'issue de leur rencontre, à la mi-décembre, à Helsinki, en Finlande.

RÉACTION RAPIDE

Soucieux de faire avancer l'idée d'une force de paix de l'UE, les Européens raisonnent désormais en termes de capacités opérationnelles et d'*« indicateurs de cohérence »*, autant de critères qui, à l'instar de celui des convergences en matière économique, tendent à rapprocher et à homogénéiser, dans des délais plus ou moins courts, les contributions militaires des Etats-membres. En 2002-2003, l'objectif, partagé notamment par le Royaume-Uni et l'Allemagne, est de constituer, selon le ministre français de la défense, Alain Richard, *« une force terrestre de réaction rapide »,* c'est-à-dire l'équivalent d'un corps d'armée (de l'ordre de 50 000 hommes), appuyé par 300 à 500 appareils (dont 150 à 300 avions de combat) et une quinzaine de grands navires de combat, qui puisse être déployé sur une durée d'au moins une année hors du territoire de l'UE.

Outre le projet de proposer, en juin 2000, l'état-major de l'Eurocorps, sous l'autorité d'un général espagnol, pour prendre le contrôle de la KFOR après le commandement de l'ARRC (le Corps de réaction rapide allié, du général Mike Jackson), puis du Landcent (du général Klaus Reinhardt) au Kosovo, la France et l'Allemagne veulent créer un commandement du transport aérien stratégique, dans le but d'aligner une flotte commune – avec le Royaume-Uni – pour la logistique d'une opération européenne.

Jacques Isnard

BAUME & MERCIER
GENEVE · 1830

HAMPTON ACIER : VRAIMENT SUISSE & VRAIMENT CLASSIQUE

Catalogue disponible sur demande au 01 53 90 25 20
www.baume-et-mercier.com

LeMonde Job: WMQ2411--0004-0 WAS LMQ2411-4 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 10:52 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0454 Lcp:700 CMYK

Le FPÖ au centre des négociations gouvernementales à Vienne

L'impasse politique persiste depuis sept semaines

La percée de la droite nationaliste autrichienne pèse sur la formation du gouvernement. Les deux grands partis traditionnels – social-démocrate et conservateur – envisagent l'un et l'autre de proposer à Jörg Haider une forme d'association. Pour certains socialistes, la participation du FPÖ à la coalition *« est concevable »*.

VIENNE
de notre correspondant

Sept semaines de consultations intenses, cela paraît beaucoup pour la formation d'un gouvernement. Mais la percée de la droite nationaliste de Jörg Haider, devenu la deuxième formation de l'Autriche aux élections du 3 octobre, a créé une situation politique confuse. L'association du Parti libéral (FPÖ) aux affaires, qui semble de plus en plus inéluctable, oblige les autres formations à des contorsions difficiles pour tenir compte de l'opposition qu'elle susciterait dans une partie de l'opinion. Malgré les excuses publiques de Jörg Haider pour ses déclarations passées élogieuses pour le nazisme, une manifestation sur le thème de l'antiracisme a réuni , à la mi-novembre, plusieurs dizaines de milliers de personnes à Vienne contre la participation du FPÖ au gouvernement.

BONNES INTENTIONS

Le chancelier social-démocrate Viktor Klima, qui assure la gestion des affaires courantes, a multiplié les déclarations de bonnes intentions pour faire revenir à bord son allié politique depuis treize ans, le Parti populiste (conservateur) (ÖVP). Mais celui-ci doute de la volonté de réforme des sociaux-démocrates et critique leur immobilisme dans les questions clés qu'un futur gouvernement devra trancher. Au cœur des divergences entre les deux partis figure notamment la défense. Le Parti social-démocrate (SPÖ) s'accroche à la sacro-sainte neutralité de l'Autriche, héritée de l'après-guerre ; l'ÖVP souhaite son adhésion à la nouvelle politique de défense européenne et n'exclut pas une éventuelle intégration dans l'OTAN, torchon rouge pour la gauche.

Pour sortir de cette impasse, les sociaux-démocrates n'excluent plus un arrangement avec M. Haider. Résumant ses entretiens avec les autres partis, M. Klima a constaté qu'il *« ne voyait pas de possibilité de former un gouvernement disposant d'une majorité stable au Parlement »*. Par conséquent, il proposera début décembre au président Thomas Klestil un gouvernement minoritaire social-démocrate pour lequel il espère gagner des personnalités non socialistes *« sur la base d'un programme de réforme centre-gauche »*. Ce gouvernement chercherait le soutien au coup par coup du Parti libéral au Parlement. Le front du refus à l'égard du FPÖ s'effrite au sein du SPÖ. L'ancien chef du parti à Vienne, Hans Mayr, a déclaré que *« le FPÖ est capable de gouverner »* et qu'un gouvernement social-démocrate avec participation du FPÖ *« est concevable »*. Même son de cloche dans les Länder où la coopération avec le FPÖ fonctionne à tous les niveaux depuis longtemps.

La mise au point de ce programme de centre-gauche a engagé M. Klima dans un bras de fer avec les syndicats et l'aile gauche du parti qui souhaite *« moins de Schröder et Blair et plus de Jospin »*. Les critiques portent sur des points-clé comme la réforme du système des retraites, une relance des privatisations et un coup de frein sérieux aux dépenses sociales qui risquent de faire exploser à nouveau le déficit budgétaire. Le 1er décembre prochain, le présidium du SPÖ devra se prononcer.

Les sociaux-démocrates qui, pour la première fois depuis 1970, ne sont plus sûrs de rester au pouvoir, doivent convaincre le président Klestil (conservateur) de la viabilité de leur solution. Ce dernier ne semble pas prêt pour le moment à y donner son aval et pencherait pour charger quelqu'un d'autre de la formation du gouvernement. Le peu de respectabilité dont jouit Jörg Haider, surtout à l'étranger, donne à penser que le président fera plutôt appel à Wolfgang Schüssel, chef de l'ÖVP et ministre des affaires étrangères de la coalition sortante.

APPEL DU PRÉSIDENT

M. Schüssel aurait du mal à ne pas donner suite à l'appel du président. Il pourrait, à son tour, chercher à former un gouvernement de droite avec l'appui direct ou tacite du FPÖ au Parlement. Pour prix de l'entrée de son parti dans une coalition, Jörg Haider, confronté aux critiques massives de sa campagne xénophobe en Autriche et à l'étranger, paraît prêt à renoncer à entrer lui-même au gouvernement et se contenter de son fauteuil de gouverneur de Carinthie. Il a par ailleurs levé un des principaux obstacles à sa coopération avec les conservateurs en ne contestant plus l'élargissement de l'Union européenne, se bornant à insister sur des périodes de transition assez longues pour éviter un afflux de travailleurs étrangers. Une revendication qui est largement soutenue par les syndicats socialistes qui demandent, eux, que le niveau des salaires dans les pays candidats atteigne 80 % de celui de l'UE avant l'ouverture des frontières.

Waltraud Baryli

Près de six millions de personnes ont contracté le virus du sida en 1999

95 % des malades vivent désormais dans les pays du tiers-monde et l'épidémie progresse de manière inquiétante en Russie et dans les pays d'Europe de l'Est

L'épidémie par région fin 1999

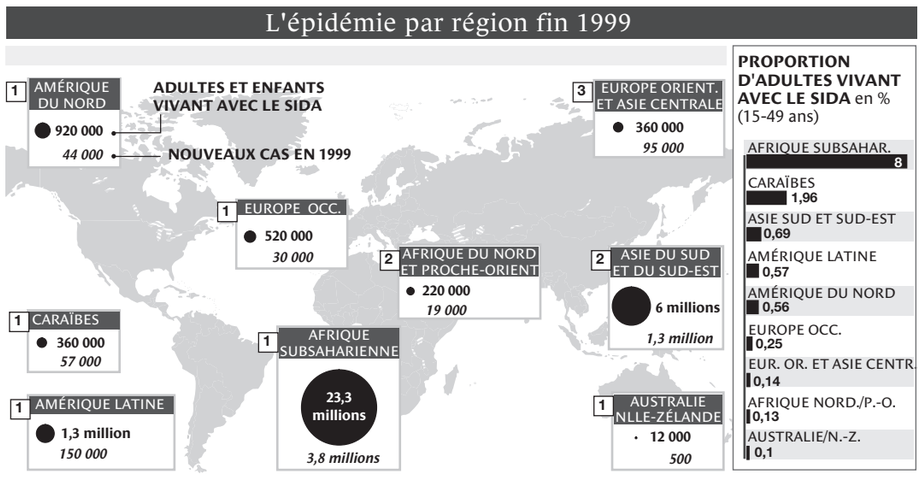

JOUR APRÈS JOUR, depuis bientôt deux décennies, le fléau du sida ne cesse de progresser, ruinant petit à petit les espoirs de tous ceux qui postulaient que la découverte des voies, sexuelle et sanguine, de la contamination par le VIH, permettrait d'enrayer durablement sa diffusion à l'échelon planétaire. Selon le dernier bilan épidémiologique rendu public mardi 23 novembre par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'agence Onusida, on peut estimer à 5,6 millions le nombre de personnes qui, à travers le monde, auront contracté une infection par le virus du sida en 1999. On compte parmi elles 2,3 millions de femmes et 570 000 enfants de moins de quinze ans. Au total, 33,6 millions de personnes sont aujourd'hui contaminées par le VIH et ont, ou non, atteint le stade clinique de la maladie. Cette dernière aura tué 2,6 millions de personnes en 1999 et 16,3 millions depuis son émergence, il y aura bientôt vingt ans.

ESTIMATIONS À LA HAUSSE

Ces données viennent confirmer, de manière dramatique, les prévisions faites depuis plus de dix ans par les épidémiologistes qui ne cessent, depuis, de réévaluer à la hausse leurs estimations. Les experts de la Banque mondiale estimaient ainsi, en 1993, qu'il faudrait compter 26 millions de personnes infectées par le VIH dans le monde en 2000 et qu'à cette date le sida tuerait chaque année 1,8 million de malades (*Le Monde* du 10 juillet 1993). Certains estimèrent alors que ces experts de la Banque mondiale péchaient par trop de pessimisme. Six ans plus tard, les chiffres de l'OMS et d'Onusida démontrent qu'ils étaient, malheureusement, en deçà de la réalité.

Comme l'établissent de nombreux constats, les pays du tiers-monde concentrent l'écrasante majorité (environ 95 %) des personnes infectées par le VIH. *« Cette proportion va encore s'accroître, au fur et à mesure de l'augmentation des taux d'infection dans les pays où la pauvreté et l'insuffisance des systèmes de santé et des ressources destinées à la prévision et aux soins entretiennent la propagation du virus »*, lit-on dans le dernier rapport des deux agences onusiennes. Les pays de l'Afrique subsaharienne concentrent 70 % du total des cas, soit 23,3 millions de contaminations. *« La plupart des personnes infectées mourront dans les dix années à venir et s'ajouteront aux 13,7 millions d'Africains déjà emportés par l'épidémie. Elles laisseront derrière elles des familles détruites et des perspectives de développement paralysées*, soulignent les experts. *À cause du sida, les entreprises établies en Afrique, désormais en difficulté, se préparent au pire. »* En 1999, les épidémiologistes estiment que 570 000 enfants de moins de quinze ans ont été infectés par le VIH. La plupart sont des bébés nés de mères séropositives, infectés durant la grossesse, à la naissance ou *via* l'allaitement. Près de 90 % d'entre eux se trouvent en Afrique subsaharienne.

Le continent africain mis à part, le constat des experts de l'OMS et d'Onusida confirme la dynamique épidémique inquiétante qui prévaut depuis peu en Europe de l'Est. *« Les infections à VIH dans l'ex-URSS ont, en moins de deux ans, doublé. En 1999, la consommation de drogues injectables est à l'origine,* (en) *Europe orientale et* (en) *Asie centrale, de la courbe d'augmentation d'infection par le virus la plus rapide du monde »*, notent les rapports des deux agences. *« Le virus a été récemment introduit dans les réseaux de consommateurs de drogues injectables dans des villes de Russie où il était encore pratiquement absent. Ce phénomène vaut pour les petites villes de province comme pour les grandes métropoles,* ajoutent leurs experts. *Cette année, la prévalence du VIH s'est rapidement accru parmi les consommateurs moscovites. Plus de 2 700 cas d'infection ont officiellement été notifiés dans la capitale russe au cours des neuf premiers mois, trois fois plus que pendant toutes les années précédentes. »* Les épidémiologistes estiment que l'épidémie pourrait bientôt atteindre les populations des pays d'Europe orientale. Ils annoncent que les premiers signaux d'alarme sont d'ores et déjà observés au Moyen-Orient.

Jean-Yves Nau

Interrogations sur la situation en Inde et en Chine

L'évolution à court et moyen termes de la pandémie de sida tient pour beaucoup à la situation épidémiologique en Inde et en Chine. *« L'Inde a récemment fait un effort considérable pour améliorer sa compréhension de l'épidémie »*, souligne le rapport de l'OMS-Onusida qui estime à 4 millions le nombre des personnes contaminées par le VIH dans ce pays. *« En Chine les taux d'infection demeurent relativement bas, avec une estimation de près d'un demi-million de personnes infectées sur plus de 1 milliard d'habitants*, précisent les experts des deux agences onusiennes. *La majorité des nouvelles infections se produisent parmi les consommateurs de drogues injectables. Il est préoccupant de noter que l'injection de drogues devient une pratique courante dans des régions, comme la province côtière très peuplée de Guangdong, où elle n'était jusqu'ici que peu observée. »* Il existe, pour les auteurs du rapport un risque réel que l'infection par le VIH progresse au-delà de la seule population des toxicomanes.

Londres va rétablir ses relations diplomatiques avec Tripoli

LA GRANDE-BRETAGNE a annoncé, lundi 22 novembre, que plus rien ne s'opposait au rétablissement des relations diplomatiques avec la Libye, où un ambassadeur devrait prendre ses fonctions en décembre. Le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, a en effet informé le Parlement que Tripoli avait payé une compensation – dont il n'a pas spécifié le montant – pour le meurtre, en avril 1984, de la policière Yvonne Fletcher, devant l'ambassade de Libye dans la capitale britannique, lors d'une manifestation d'opposants libyens. Les coups de feu avaient été tirés de l'intérieur de l'ambassade.

Ce versement, a précisé M. Cook, lève *« le dernier obstacle au rétablissement des relations diplomatiques pleines et entières »* entre les deux pays. Le chef de la diplomatie britannique avait indiqué en juillet que la voie avait été aplanie pour le rétablissement de ces relations, après que la Libye eut admis sa pleine responsabilité dans cette affaire et se fut engagée à payer des compensations à la famille de la victime. Autre obstacle, le refus de la Libye de livrer deux suspects de l'attentat commis en décembre 1988 contre un avion de la PanAm, dont l'explosion, au-dessus de la localité de Lockerbie en Ecosse, avait fait 270 morts. Cette affaire a été réglée, Tripoli ayant livré, en avril, les deux suspects aux Pays-Bas, où leur procès doit se dérouler en février 2000, devant un tribunal écossais et selon les lois écossaises. D'après leurs avocats, a rapporté mardi le quotidien britannique *The Times,* un troisième Palestinien, Mohamad Abou Taleb, serait mêlé à cette affaire. Il purge actuellement une peine de prison à vie en Suède pour un autre attentat. – *(AFP, AP, Reuters.)*

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

DEMANDES

Chauffeur de maître, références de qualité, 47 ans, compétence et expérience, motivé pour ce poste de confiance. Tél. : 01-45-20-46-56

Dame retraitée cherche à assister personne âgée, week-ends ou nuits Tél. : 01-39-92-39-14

31 ans, 4 langues étrangères spécialiste développement pays de l'Est, cherche SITUATION MARKETING SUR L'EST Ecrire GORECKI Roman 170, rue de Paris 92100 Boulogne

Pour vos annonces dans L'EMPLOI Tél. : 01-42-17-39-33 Fax. : 01-42-17-39-38

LeMonde Job: WMQ2411--0005-0 WAS LMQ2411-5 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 09:06 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0455 Lcp:700 CMYK

LeMonde Job: WMQ2411--0006-0 WAS LMQ2411-6 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 11:00 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0456 Lcp:700 CMYK

Le projet constitutionnel permettrait à Hugo Chavez de gouverner le Venezuela pendant treize ans

Le texte sera soumis à un référendum le 15 décembre

L'Assemblée constituante vénézuélienne, dominée à 95 % par les partisans du président Hugo Chavez, a remis au chef de l'Etat son projet de Loi fondamentale. Ce texte renforce considérablement les pouvoirs de l'exécutif et permet la réélection, jusque-là interdite, du président. Selon ses promoteurs, la nouvelle Constitution mettra fin à la corruption alors que l'opposition dénonce un projet *« étatiste et militariste »*.

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant régional

A peine rentré de La Havane, le président vénézuélien, Hugo Chavez, a appelé ses concitoyens à voter massivement pour la nouvelle Constitution *« bolivarienne »*, qui sera soumise à référendum le 15 décembre, et a annoncé de nouvelles élections présidentielles, législatives et régionales en mars 2000. Cette nouvelle consultation, la sixième en un peu plus d'un an, permettra de *« relégitimer »* tous les pouvoirs après l'approbation de la nouvelle Constitution, a affirmé M. Chavez, dimanche 21 novembre, dans son programme de radio hebdomadaire « Allô ! Président ».

Triomphalement élu lors des élections de décembre 1998 après avoir tenté de s'emparer du pouvoir par les armes à la main en 1992, il a annoncé qu'il serait à nouveau candidat à la présidence en mars 2000. Selon les principaux instituts de sondage, le « oui » l'emportera largement lors du référendum sur la Constitution, clé de voûte de la *« révolution démocratique et pacifique »* engagée par Hugo Chavez pour *« mettre fin à quarante ans de régime corrompu »* dans ce pays où plus de la moitié de la population vit dans la pauvreté malgré d'immenses richesses pétrolières.

Composée à plus de 90 % d'élus « chavistes », l'Assemblée nationale constituante a remis, vendredi, le texte définitif de la nouvelle Constitution qui selon M. Chavez *« empêchera le projet néo-libéral de prendre racine au Venezuela »*. Le texte prévoit l'extension de cinq à six ans du mandat présidentiel et autorise la réélection immédiate du chef de l'Etat, interdite par la Constitution de 1961 actuellement en vigueur. Le Sénat est supprimé et le Congrès transformé en une Assemblée nationale unicamérale dont les pouvoirs sont réduits. Le nom du pays sera modifié pour devenir *« la République bolivarienne du Venezuela »*, malgré les objections de plusieurs historiens et constituants qui ont mis en garde contre le coût de cette transformation obligeant à changer les billets de banque, les cartes d'identité, les passeports et tous les documents officiels. Les militaires auront le droit de voter et échapperont au contrôle de l'Assemblée nationale.

CAMPAGNE POUR LE « NON »

Les quatre représentants de l'opposition au sein de l'Assemblée constituante ont annoncé qu'ils feraient campagne pour le « non » au référendum. Pour Claudio Fermin, *« le projet donne un coup de poignard à la décentralisation »* en interdisant aux Etats de lever leurs propres impôts. L'ancien responsable d'Action démocratique (social-démocrate) condamne aussi le pouvoir qu'aura le président de dissoudre l'Assemblée nationale. Jorge Olavarria, un ancien conseiller de Chavez, passé à l'opposition, estime pour sa part que la nouvelle Constitution n'est économiquement pas viable *« car elle part du principe que l'Etat dispose de ressources inépuisables »*. Le juriste Allan Brewer Carias résume les critiques : *« Le projet change un centralisme pour un autre, troque une partidocratie pour une autre, accentue l'étatisme et mêle présidentialisme et militarisme »*.

Pour l'opposition, la nouvelle Constitution est *« un habit taillé sur mesure »* qui permettra à Hugo Chavez de rester treize ans à la présidence avec des prérogatives étendues face à un pouvoir législatif amoindri. Dicté, selon les critiques, depuis le palais de Miraflores (le siège de la présidence), le texte a été rédigé à la hâte en trois mois alors que les constituants disposaient de six mois pour mener à bien leurs travaux.

Plusieurs dispositions de la nouvelle Constitution ont alimenté les polémiques. Les milieux d'affaires se sont élevés contre l'article consacrant *« pour toujours »* le caractère public de la compagnie Petroleos de Venezuela (PDVSA), qui ne pourra être privatisée. La diminution de la semaine de travail à quarante heures et la généralisation du système de sécurité sociale inquiètent les patrons, qui calculent que l'extension du régime de retraites et l'augmentation du salaire minimum dans la fonction publique provoqueront un déficit budgétaire d'au moins 7 % du PIB en l'an 2000.

L'article 58 stipulant que tous les citoyens ont le droit *« à une information opportune, vraie, impartiale et sans censure »* a suscité les protestations de plusieurs organisations de défense de la liberté de la presse. Pour Reporters sans frontières, cet article *« se prête à des interprétations arbitraires »*. Les réserves publiquement exprimées par le président Chavez et plusieurs de ses partisans dont le journaliste et constituant Alfredo Pena n'ont pas empêché cet article d'être maintenu dans la version finale.

« Que l'on m'accuse d'être autoritaire ne me fait ni chaud ni froid, nous avons besoin d'un Etat, d'un Etat véritable », s'est exclamé Hugo Chavez, vendredi, en recevant le texte de la nouvelle Constitution. Le chapitre consacré aux droits de l'homme *« pourrait bien être le plus avancé du monde entier »*, a-t-il ajouté en définissant le projet comme *« bolivarien, anti-néolibéral et humaniste »*.

Jean-Michel Caroît

L'opposition malaisienne à l'assaut de la « forteresse Mahathir »

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

« Notre inquiétude : ces élections pourraient être les plus sales de notre histoire », estime Lim Kit Siang, chef de la mince opposition parlementaire en Malaisie. Le Dr Mahathir Mohamad, premier ministre depuis 1981, rétorque que les Malaisiens *« ne peuvent pas sacrifier l'avenir de leur pays »*. Ils voteront donc contre le changement. Lancée officiellement dimanche 21 novembre, la campagne pour le scrutin anticipé du 29 novembre ressemble fort à l'assaut d'une forteresse imprenable puisque, jusqu'ici, le Front national, coalition au pouvoir, a toujours emporté plus des deux tiers des sièges au Parlement.

Pour obtenir le tiers de la représentation nationale, son objectif, une alliance hétéroclite de quatre partis d'opposition, qui s'est donné le label de « Front alternatif », doit emporter plus de 60 sièges au sein d'un Parlement de 193 députés, soit une quarantaine de plus qu'en 1995. Il ne s'agit pas de renverser le Dr Mahathir mais seulement de lui infliger un revers assez net pour qu'il soit contraint à la retraite. Pour aboutir à un tel déplacement de voix, il faudrait que l'usure du pouvoir joue à fond ou que les Malaisiens aient assez confiance en eux-mêmes pour changer de monture.

L'opposition fait valoir que ses handicaps sont lourds. Au cours d'une campagne qui se résume à un porte-à-porte de neuf jours, elle ne dispose que d'un accès limité aux médias, dans l'ensemble pro-gouvernementaux. Les 9,7 millions d'électeurs convoqués sont ceux qui ont déjà voté en 1995 puisque quelque 680 000 nouveaux électeurs, recensés en avril, ne seront enregistrés qu'en février 2000. En outre, le « premier ministrable » du Front alternatif, Anwar Ibrahim, dauphin déchu du Dr Mahathir, est en prison et a renoncé à faire acte de candidature. Anwar Ibrahim, qui fait appel d'une peine de six ans pour corruption et dont le second procès pour sodomie a été suspendu pendant la période électorale, le privant ainsi de son unique tribune, a pu quitter brièvement sa cellule dimanche. Mais pour participer à l'enterrement d'un frère, victime d'un cancer.

MOUVEMENTS HÉTÉROCLITES

Le Dr Mahathir, soixante-treize ans, se présente comme le bâtisseur de la Malaisie moderne, dont il a fait, en dix-huit ans de pouvoir, un pays semi-industrialisé et qu'il vient de sortir de sa plus grave récession. Son parti, l'Organisation nationale unifiée malaise (UMNO), qui domine le Front national, est une machine très huilée, présente jusqu'au fin fond du monde rural et qui s'est lancée, à la télévision, dans une vaste campagne *« contre la violence »* attribuée aux manifestants de l'opposition. L'UMNO est le parti dominant parmi les Malais musulmans, – la moitié des 22 millions de Malaisiens –, et peut compter sur de solides appuis parmi les Chinois (le quart de la population).

Si l'opposition est assez unie pour ne présenter qu'un candidat par circonscription contre celui du Front national – une première –, son Front alternatif n'en reste pas moins une alliance entre des mouvements qui n'ont guère en commun que leur hostilité au pouvoir. Même s'il a mis une sourdine à ses revendications religieuses, le Parti islamique panmalaisien (PAS) reste à base rurale. Le DAP (Parti d'action démocratique), de Lim Kit Siang, est d'obédience chinoise. Le Parti de la justice nationale, dirigé par l'épouse d'Anwar, est une sorte de coagulant sans idéologie dominante.

La partie pourrait se jouer au sein de l'UMNO, encore sous le choc provoqué par l'arrestation puis par une première condamnation d'Anwar Ibrahim. Au fil des années, cet ancien vice-premier ministre avait consolidé sa base. Prudent, le Dr Mahathir a obtenu le report d'un an du congrès triennal de son mouvement. Ce dernier est donc prévu en 2000. En cas de score jugé médiocre du Front national le 29 novembre, soit aux alentours de la majorité des deux tiers, le premier ministre malaisien devrait, en l'an 2000, trouver un terrain d'entente avec ses propres pairs, tâche qui serait, dans ce cas de figure, difficile.

Jean-Claude Pomonti

PEUGEOT NEUBAUER
406 Norwest 1.8 AM 2000
109.400 F TTC

EQUIPEMENTS DE SERIE
. Air conditionné . ABS . 2 airbags . Direction assistée . Autoradio RB2, RDS, 4 HP, affichage déporté et rappel des commandes au volant
. Banquette arrière fractionnable et rabattable 2/3 - 1/3
. Projecteurs antibrouillard . Peinture métallisée . Cache-bagages (1) . Barres de toit (1)
(1) En version Break uniquement.
PARIS 18 - 01 46 27 33 33
162, rue Lamarck
PARIS 17 - 01 46 22 88 88
9, bd Gouvion St-Cyr
PARIS 9 - 01 42 85 04 04
4, rue de Chateaudun
92 LEVALLOIS - 01 45 19 19 19
10, rue Curnonsky
92 ASNIERES - 01 47 33 37 37
36, rue P. Brossolette
93 ST DENIS - 01 49 33 60 60
229, bd A. France
95 SAINT BRICE - 01 34 04 39 39
5, rue R. Schumann
PEUGEOT

Le président croate serait dans un coma profond

ZAGREB. Le président croate Franjo Tudjman est tombé dans un coma profond après le dysfonctionnement général de ses organes, affirme mardi 22 novembre, l'hebdomadaire indépendant *Nacional*. Une septicémie a *« engendré la décomposition des organes vitaux »*, selon des médecins interrogés par Nacional, qui avait été le premier à révèler son cancer fin 1996. Franjo Tudjman, hospitalisé depuis trois semaines, les chefs des partis politiques croates sont tombés d'accord, lundi 22 novembre, pour que le vide de la Constitution sur une incapacité temporaire du chef de l'Etat soit comblé par un amendement. Le texte devrait être soumis, mercredi, à l'approbation du Parlement. La Constitution prévoit que le chef de l'Etat soit remplacé par le président du Parlement pour soixante jours en cas d'incapacité permanente ou de mort mais ne prévoit rien en cas d'incapacité temporaire. – *(AFP.)*

Accord sur le rapatriement des réfugiés au Timor-Oriental

DILI. Un accord a été signé, lundi 22 novembre, sur l'accélération du rapatriement de plus de 200 000 Timorais-orientaux encore parqués dans des camps au Timor-Occidental, partie indonésienne de l'île. Le représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU, Richard Holbrooke, qui se trouvait sur place, avait auparavant exercé de fortes pressions sur Djakarta en faveur de ces populations. L'accord entre l'Interfet (force multinationale au Timor-Oriental) et l'Indonésie organise également un contrôle commun de la frontière entre les deux Timors et réclame la répression des *« activités indésirables des milices »* armées présentes dans la partie occidentale.
D'autre part, la Commission officielle indonésienne chargée d'enquêter sur les abus commis au Timor-Oriental a annoncé, lundi, son intention d'auditionner plusieurs officiers indonésiens, dont les généraux Wiranto, ancien commandant en chef, et Zaky Anwar Makarim, ancien chef des services de renseignements des forces armées. – *(Corresp.)*

Le Rwanda refuse d'accorder un visa au procureur du TPIR

LA HAYE. Le Rwanda a refusé d'accorder un visa d'entrée sur son territoire au procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), Carla Del Ponte, a indiqué, lundi 22 novembre, un porte-parole du procureur à La Haye. Mme Del Ponte, qui a maintenu sa tournée en Afrique et se trouve au siège du TPIR à Arusha (Tanzanie), *« a l'intention de se rendre à Kigali la semaine prochaine »*. Des négociations sont en cours.
Le Rwanda a rejeté la demande de visite du procureur pour protester contre la décision du 6 novembre de la chambre d'appel du TPIR de relaxer Jean-Bosco Barayagwiza. L'affaire a déclenché une grave crise entre le TPIR et le gouvernement de Kigali, qui a décidé de suspendre sa collaboration avec le tribunal créé par l'ONU, estimant que ce dignitaire de l'ex-régime hutu est l'un des « architectes » du génocide de 500 000 à 800 000 Tutsis de 1994. – *(AFP, AP, Reuters.)*

EUROPE

■ **ESPAGNE : à l'unanimité,** lundi soir 22 novembre, le Tribunal suprême, la plus haute juridiction pénale espagnole, s'est opposé à la demande formulée vendredi 19 par le juge Baltasar Garzon de rouvrir l'enquête sur les GAL (Groupes antiterroristes de libération), responsables de vingt-huit assassinats, dans les milieux basques radicaux du sud de la France, entre 1983 et 1987. Alléguant la découverte de nouveaux « indices », trouvés dans des papiers des services secrets militaires (Cesid), rendus publics il y a trois ans, M. Garzon comptait inculper l'ex-chef du gouvernement socialiste, Felipe Gonzalez. Le Tribunal suprême a estimé qu'il n'y avait aucune *« nouveauté »* dans le dossier. – *(Corresp.)*

■ **KOSOVO : ultime étape de sa tournée** de dix jours en Europe, le président américain Bill Clinton était attendu mardi 23 novembre au Kosovo. La veille, en Bulgarie, à Sofia, M. Clinton a rappelé que la communauté internationale a *« pris un grand engagement envers le Kosovo pour sa reconstruction politique et économique »*. Il a aussi réaffirmé son soutien, non à l'indépendance, mais à une autonomie très large de cette province. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : plus de 222 000 Tchétchènes** ont quitté leur république depuis le début de l'offensive russe contre le territoire caucasien rebelle, a indiqué, lundi 22 novembre, le service russe des migrations. Près de 200 000 d'entre eux ont trouvé refuge dans les républiques voisines, notamment en Ingouchie, selon la même source. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : les ministres européens de l'agriculture,** réunis à Bruxelles, sont parvenus mardi 23 novembre, à la majorité qualifiée, à un accord sur la réforme des aides pour la modernisation de la flotte (1,1 milliard d'euros, de 2000 à 2006) et sur l'organisation commune des marchés. Pour mieux protéger la ressource, les Etats ne pourront mettre en service de nouveaux navires que dans la mesure où ils auront mis à la casse autant d'anciens chalutiers. Pour certains types de navires encore trop excédentaires les Etats devront retirer 30 % de navires supplémentaires. – *(AFP.)*

OMC : l'ordre du jour est toujours dans l'impasse

GENÈVE. La réunion du conseil général de l'Organisation commerciale du commerce, prévue lundi 22 novembre à Genève pour avaliser le projet de texte qui lancera les prochaines négociations commerciales, a été repoussée de vingt-quatre heures. Pour les négociateurs, il reste encore trop de *« crochets »* (passages sur lesquels il n'y a toujours pas d'accord) pour parvenir à un consensus.
Les négociateurs semblent cependant s'être entendus sur l'organisation du travail durant la conférence de Seattle (Etats-Unis), où des groupes de travail thématiques sont prévus pour faire sauter les ultimes verrous. Ils porteront sur l'agriculture, la mise en œuvre des accords de l'Uruguay Round (1987-1994), l'accès aux marchés et les *« nouvelles questions »*. Un cinquième groupe, qui ne sera pas un groupe de négociation, traitera des questions relatives à la transparence et au bon fonctionnement du système de l'OMC, comme l'intégration des pays les moins avancés. – *(AFP, Reuters.)*

www.go.tm.fr
Le site Emploi & Formation des jeunes diplômés et des jeunes cadres

LeMonde Job: WMQ2411--0007-0 WAS LMQ2411-7 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 11:14 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0457 Lcp:700 CMYK

« AFFAIRES » Premier secrétaire de la fédération de Paris du Parti socialiste depuis 1987, intimement lié à la direction de la MNEF depuis qu'il en avait été élu vice-président en 1979, Jean-Marie Le Guen a convoqué le secrétariat fédéral, mardi 23 novembre au matin, pour lui annoncer sa démission. Bien que n'ayant pas été convoqué par la justice dans l'affaire de la MNEF, M. Le Guen explique sa décision par la *« campagne de calomnies et de rumeurs menée à* [son] *encontre »*. ● DIRECTEUR MÉDICAL de la MNEF de 1982 à 1988, puis rémunéré pour une activité de conseil de 1988 à 1997, M. Le Guen avait été à l'origine de l'intervention de Dominique Strauss-Kahn dans la négociation avec la Générale des eaux en 1994. ● LES VERTS parisiens ont appelé, lundi, à faire *« le ménage »* parmi les élus parisiens mis en cause dans des « affaires », cela *« y compris à gauche »*.

Jean-Marie Le Guen quitte la direction du Parti socialiste à Paris

Le député et premier secrétaire fédéral a annoncé, mardi 23 novembre, sa démission de ses responsabilités au sein du PS dans la capitale, tout en affirmant qu'il n'est ni « convoqué » ni « convocable » par les juges qui instruisent l'affaire de la MNEF

JOUANT SUR UN EFFET de surprise, Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération de Paris du Parti socialiste depuis 1987, a annoncé, mardi 23 novembre, sa démission de ce poste politique. L'affaire de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), dans laquelle son nom a été souvent cité par la presse, et la préparation des élections municipales à Paris, avec la démission de Dominique Strauss-Kahn, dont il organisait la candidature, expliquent la décision de M. Le Guen.

Elu vice-président de la MNEF en 1979, directeur médical de 1982 à 1988, exerçant une activité de conseil à tiers temps de 1988 à 1993, puis à deux tiers de temps de 1993 à 1997, en jouant un rôle actif dans la création de la Mutuelle Inter-Jeunes, M. Le Guen s'était mis en congé sans solde de la MNEF, en juin 1997, lorsqu'il avait retrouvé son mandat de député dans le 13e arrondissement de Paris, mandat qu'il avait déjà exercé de 1988 à 1993. M. Le Guen avait diffusé, il y a quelques semaines, un document sur ses activités au sein de la MNEF pour récuser les accusations d'*« emploi fictif »*.

Cette démission, qui entraîne celle de l'ensemble du secrétariat fédéral d'une vingtaine de membres, intervient quelques jours après des décisions similaires d'autres responsables du PS, également mis en cause dans l'affaire de la MNEF. Le 9 novembre, Jean-Christophe Cambadélis, administrateur de la MNEF de 1976 à 1983 et ancien président de l'UNEF-ID, cité lui aussi dans la presse, avait décidé de se mettre en congé temporairement de ses fonctions de numéro deux du PS. Toutefois, son congé n'est pas directement lié à la MNEF puisqu'il concerne la période de son procès pour une affaire où il est accusé d'avoir occupé un emploi fictif dans un organisme gérant des foyers de travailleurs immigrés ; ce procès s'ouvrira le 2 décembre devant le tribunal correctionnel de Paris. Enfin, le 15 novembre, François Bernardini, premier secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône du PS et seul dirigeant socialiste à ce jour à avoir été mis en examen dans l'affaire de la MNEF, pour *« recel de détournement de fonds publics »*, décidait de *« se mettre en réserve »*.

CANDIDATURE CONTOVERSÉE

Chaque décision a sa singularité, mais ces retraits interviennent après que la direction du PS a arrêté, en bureau national, le 16 novembre, à l'initiative de François Hollande, des règles internes sur la conduite à tenir vis-à-vis de ses responsables mis en cause (Le Monde du 17 novembre). M. Le Guen se défend de démissionner *« pour des raisons judiciaires »*, parce qu'il serait convoqué, *« ou même convocable »*, par un juge ; mais, comme il l'indique dans un communiqué diffusé mardi, sa décision *« tient compte également de la campagne de calomnies et de rumeurs menée à* [son] *encontre, qui tend une fois de plus à substituer à la présomption d'innocence la présomption de culpabilité »*. *« Aujourd'hui pas plus qu'hier,* ajoute-t-il, *je n'entends céder à cette pression, n'ayant jamais été mis en cause autrement que par voie de presse et étant totalement étranger aux accusations portées contre moi. »*

Dans une fédération très divisée, les péripéties de la candidature controversée de Michel Charzat, sénateur et maire du 20e arrondissement, à l'élection législative partielle de la 21e circonscription, et la démission de M. Strauss-Kahn ont alourdi l'atmosphère. Les langues commençaient à se délier contre M. Le Guen. Début novembre, des militants comme Jean-Pierre Blatt, secrétaire d'une section du 15e arrondissement, et Eric Chevallier, exerçant les mêmes fonctions dans le 12e avaient souhaité *« faire très vite le ménage »* (*Le Monde* du 9 novembre). Le 10 novembre, M. Le Guen avait convoqué le bureau fédéral pour tenter de calmer le jeu en annonçant l'adoption, en décembre, d'une *« charte de l'action collective »* et en se disant *« prêt à débattre, sans tabou, de toutes les questions* [le] *concernant »*. Malgré le soutien alors obtenu, le premier secrétaire, qui avait déjà fait savoir qu'il ne se représenterait pas au congrès de novembre 2000, s'est résigné, il y a une semaine, à jeter l'éponge.

RELATIONS TUMULTUEUSES

Lundi, M. Le Guen a brusqué les choses, convoquant les secrétaires de section dans la soirée et un secrétariat fédéral mardi matin. Il prévenait de sa décision Daniel Vaillant, Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste du Conseil de Paris – avec lequel il entretient des relations tumultueuses –, ainsi que M. Cambadélis et M. Hollande. Il adressait aussi une lettre à Lionel Jospin, dont il est depuis longtemps l'un des soutiens. Les « affaires » et la démission de M. Strauss-Kahn, mettant celui-ci hors jeu pour la mairie de Paris, ont provoqué le déclic. Présentant sa démission comme *« offensive »*, M. Le Guen juge qu'il faut assainir la fédération avant d'aborder les investitures municipales.

« Si j'ai décidé d'anticiper mon départ, explique le député de Paris, *c'est donc aussi pour éviter qu'une polémique indigne et irresponsable, orchestrée en interne par une fraction minoritaire, ne fragilise notre démarche collective. J'affirme une nouvelle fois que seul le rassemblement des socialistes parisiens, préalable indispensable au rassemblement de toute la gauche donnera crédit à la véritable alternance dont notre ville a besoin. »* L'objectif affiché est de *« bénéficier le plus tôt possible d'une direction fédérale à l'autorité renforcée »*, ajoute M. Le Guen, qui ne se représentera pas afin de se *« consacrer pleinement à* [ses] *mandats électifs »*.

Convoqué le 6 décembre, le conseil fédéral sera chargé de trouver une solution, en créant un *« môle de stabilité »* : mise en place d'une direction collégiale ou désignation d'un premier secrétaire délégué. Les militants pourraient élire un nouveau premier secrétaire – qui pourrait être, s'il confirme sa candidature, le jospiniste Patrick Bloche, député de Paris – en même temps qu'ils investiront, en mars, leurs têtes de liste pour les municipales.

Michel Noblecourt

Deux ans d'enquête sur la MNEF

● **21 juin 1998 :** Olivier Spithakis annonce sa démission du poste de directeur général de la MNEF, alors que la Cour des comptes enquête sur la politique de diversification de la mutuelle.
● **31 juillet :** la Cour des comptes transmet au ministère de la justice une synthèse des faits susceptibles de faire l'objet de poursuites pénales.
● **8 septembre :** une information judiciaire pour faux et usage de faux, abus de confiance et recel, prise et conservation illégale d'intérêts, est ouverte par le parquet de Paris et confiée aux juges d'instruction Armand Riberolles et Françoise Neher.
● **10 septembre :** les responsables du PS affirment que le parti *« n'a pas eu avec la MNEF le moindre rapport dans le cadre de son financement et de son propre fonctionnement »*.
● **22 septembre :** la brigade financière saisit dans les locaux de la MNEF un chèque de 603 000 francs, daté du 2 novembre 1996, libellé au nom de Dominique Strauss-Kahn, au titre de ses honoraires pour son intervention dans une transaction entre le groupe Vivendi et Raspail participation et développement (RPD), la société holding des filiales de la MNEF. Sa lettre de mission, rédigée le 3 décembre 1994 par Philippe Plantagenest, directeur de la diversification et des filiales de la MNEF, est également saisie.
● **12 janvier 1999 :** une deuxième information judiciaire est ouverte par le parquet de Paris pour escroquerie, abus de confiance, abus de biens sociaux, abus de crédit et recel. Elle vise la gestion de la quarantaine de filiales de la MNEF.
● **14 octobre :** Philippe Plantagenest est mis en examen pour *« complicité d'abus de biens sociaux »*. Devant les juges, il affirme avoir antidaté la lettre d'engagement de M. Strauss-Kahn.
● **28 octobre :** Olivier Spithakis est mis en examen, et écroué pour *« détournements de fonds publics, complicité et recel, destruction de preuves, faux et usage de faux »*. Pendant sa garde à vue, il nie l'existence d'emplois fictifs au sein de la mutuelle. Le même jour, un réquisitoire supplétif pour *« faux et usage de faux »* est délivré par le parquet de Paris contre *« MM. Strauss-Kahn, Spithakis et tous autres »*.
● **29 octobre :** François Bernardini, premier secrétaire de la fédération PS des Bouches-du-Rhône, est mis en examen. C'est le premier responsable politique à être poursuivi dans cette affaire.
● **2 novembre :** Dominique Strauss-Kahn annonce sa démission du ministère de l'économie et des finances.
● **15 novembre :** François Bernardini démissionne de son poste à la tête de la fédération des Bouches-du-Rhône.

Vingt ans de responsabilités au sein de la MNEF

Elu vice-président de la MNEF en 1979, Jean-Marie Le Guen n'a plus quitté, depuis lors, la galaxie de la mutuelle. Embauché en 1982 comme directeur médical, pour un salaire de 25 000 francs par mois, M. Le Guen réduit son activité à un tiers-temps (payé 9 000 francs) après son élection à l'Assemblée nationale en 1988. Battu en 1993, il retrouve son poste alors qu'un autre directeur médical exerce désormais ses fonctions. Entre 1994 et 1996, il perçoit, en outre, 110 000 francs par an de la Mutuelle Inter-Jeunes, structure satellite de la mutuelle. Egalement conseiller du directeur général, c'est lui qui avait proposé l'intervention de Dominique Strauss-Kahn, en 1994 , dans la négociation engagée entre la MNEF et la Compagnie générale des eaux. Autant d'activités *« notoires, pour ne pas dire publiques »*, précise M. Le Guen dans un document dans lequel il souligne, que de 1982 à 1997, il a figuré dans tous les organigrammes de la mutuelle et siégé dans ses principales instances de direction.

Les Verts parisiens veulent « faire le ménage »

JEAN-MARIE LE GUEN était présent, lundi 22 novembre, à la séance du Conseil de Paris. Il n'y a rien dit de sa décision de quitter la direction de la fédération parisienne du PS. Il n'a pas réagi, non plus, à l'initiative des Verts de la capitale, qui, en marge de la séance, ont demandé à leurs alliés de se démettre *« collectivement »* de leurs mandats de conseillers de Paris et de conseillers d'arrondissement, afin de provoquer des élections municipales *« anticipées »* dans la capitale. Apparemment dirigée contre la droite parisienne, cette offensive visait aussi les socialistes, même si les noms de la MNEF, de M. Le Guen et de Jean-Christophe Cambadélis, lui aussi présent lundi matin, n'ont pas été prononcés.

ÉLECTIONS ANTICIPÉES

Yves Contassot, porte-parole des Verts-Paris et adjoint au maire du 3e arrondissement, a rappelé que *« les Verts sont le seul parti à n'être impliqué dans aucune affaire judiciaire »*. Dans la lettre adressée aux présidents de groupe de l'opposition municipale – Bertrand Delanoë (PS), Georges Sarre (MDC) et Henri Malberg (PCF) –, les Verts suggèrent de provoquer des élections anticipées afin d'en faire un *« véritable référendum pour le départ de l'équipe en place et l'installation d'une équipe dont la probité sera au centre de ses modes d'action »*. *« Y compris à gauche, il faut qu'il y ait le ménage ! »*, a ajouté M. Contassot, déterminé à *« ne pas soutenir, ne pas faire d'alliances avec des personnes poursuivies dans des procédures liées à des fausses factures, des marchés truqués, des enrichissements personnels frauduleux, des listes électorales trafiquées »*. Cette initiative avait été décidée à 70 % de majorité au conseil départemental des Verts de Paris, le 8 novembre, dont précisé les responsables écologistes qui ont animé cette conférence de presse : Martine Billard, porte-parole national et conseillère de Paris, Francine Bayvet et Yves Frémion-Danet, conseillers régionaux, et Maggie Cazal, porte-parole des Verts-Paris comme M. Contassot.

« Nous ne sommes pas partisans d'un appel au peuple, mais du déroulement normal des échéances », a aussitôt répondu Michel Charzat, maire du 20e arrondissement, qui organisait lui aussi une conférence de presse, pour parler de l'élection législative partielle de la 21e circonscription, où il défend les couleurs du PS. Interrogé sur l'impact de l'affaire de la MNEF sur sa campagne électorale, M. Charzat l'a minimisé. Le 10 novembre, pourtant, devant François Hollande, premier secrétaire du PS, venu lancer sa campagne, M. Charzat avait multiplié, en présence de M. Le Guen, les déclarations alarmistes, évoquant *« le climat d'actualité sur les affaires »*. *« Nous allons être attaqués sur les affaires, il y a des interrogations auxquelles nous devrons répondre »*, avait-il dit, sans un mot en direction de M. Le Guen.

Celui-ci, le même soir, avait confié à un petit groupe de journalistes qu'il jugeait la décision de M. Cambadélis de se mettre en congé du parti le temps de son procès (*Le Monde* du 11 novembre) *« juste, raisonnable et courageuse »*.

MAUVAIS COUP

M. Delanoë, venu répondre dans l'après-midi à la proposition des Verts, s'est dit *« heurté »* par une initiative *« qui peut donner l'impression d'une impatience de la gauche »*. Ce que les porte-parole du PS n'ont pas dit publiquement, les conseillers de base socialistes l'ont exprimé dans les couloirs : l'initiative des Verts-Paris est, selon eux, un mauvais coup porté par ses opposants à Dominique Voynet, partisane de listes d'union de la gauche dès le premier tour des municipales. *« C'est une décision transcourants »*, proteste Mme Billard, tout en reconnaissant qu'aucun des élus des Verts qui se sont exprimés lundi n'est voynétiste.

M. Delanoë ignorait lui aussi, quand il s'est exprimé, la démission à venir de M. Le Guen. Commentant le point de vue de Jean Tiberi, intitulé « Pourquoi je reste », dans *Le Monde* du 23 novembre, il s'était déclaré *« choqué par le parallèle avec la situation de Dominique Strauss-Kahn qui, en démissionnant sans être mis en examen, a donné une leçon de dignité à M. Tiberi »*. Le président du goupe socialiste du Conseil de Paris rendra-t-il le même hommage à son adversaire, M. Le Guen ?

Pascale Sauvage

Il y a une vie avant les jeux télévisés.

Florence a eu l'idée de développer des services d'aide aux personnes âgées. Avec le soutien de la Fondation Vivendi, Florence est à la tête de sa propre entreprise "Papys et Mamies Services", et propose, en plus des services habituels de courses, d'entretiens et de tâches administratives, des balades touristiques. Son travail de qualité et sa gentillesse ont vite fait le tour de sa région, et l'entreprise prospère. Depuis 4 ans, la Fondation Vivendi a aidé plus de 1 000 projets, qui ont créé plus de 10 000 emplois de services et de proximité.

fondation VIVENDI

FONDATION VIVENDI. JUSQU'AU BOUT DE VOS IDÉES.

LeMonde Job: WMQ2411--0008-0 WAS LMQ2411-8 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 11:09 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0458 Lcp:700 CMYK

La CGT reste majoritaire dans le secteur hospitalier

L'organisation de Bernard Thibault perd cependant un siège au profit de SUD-CRC qui fait ainsi son entrée au Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière. FO reste stable

UN MOIS après le scrutin, les syndicats ont pris connaissance, lundi 22 novembre, des résultats des élections professionnelles dans la fonction publique hospitalière. Le 28 octobre, sur les 702 021 salariés appelés aux urnes, à l'exception des médecins, 449 886 ont voté pour désigner leurs représentants dans les commissions administratives paritaires départementales, soit un taux de participation, en légère progression, de 64,8 %. La CGT maintient sa première place reconquise en 1996 au lendemain du plan Juppé, devant la CFDT. Pour la première fois, SUD-CRC obtient de s'asseoir à la table des organisations représentatives.

Ce scrutin, qui a lieu tous les trois ans, détermine la représentativité et l'audience des organisations syndicales au niveau national. Ces résultats étaient très attendus alors que les hôpitaux sont engagés dans un vaste mouvement de restructuration et que se profilent, courant 2000, des négociations difficiles sur les 35 heures. La CGT arrive en tête avec 31,08 % des voix (contre 31,25 % en 1996), suivie par la CFDT (29,33 %, contre 28,60 %). L'érosion de FO, déboulonnée de sa première place en 1989, est freinée (24,40 % contre 24,98 %).

Viennent ensuite, au coude à coude, les autonomes de l'UNSA (4,41 % contre 3,53 % en 1996) et SUD-CRC (4,23 % contre 3,52 %). La CFTC et la CGC, toutes deux en léger recul, totalisent respectivement 3,46 % des voix et 0,32 %. Les coordinations marquent le pas : la CNI (infirmières) affiche 0,60 % des voix, la CICS (infirmières et santé), qui se présentait pour la première fois, 0,19 %. La troisième, Défis, surtout présente en Isère, récolte quant à elle 0,22 %. Il reste enfin le SNCH (cadres hospitaliers) avec 1,05 % des voix et le Syndicat des travailleurs corses avec 0,13 %. La répartition des 19 sièges du Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière (CSFPH) s'en trouve modifiée : CGT (5), CFDT (5), FO (4), CGC (1), CFTC (1), UNSA (1), SUD-CRC (1) et SNCH (1). SUD-CRC, qui taillait surtout des croupières à la CFDT, a donc pris le siège perdu par la CGT.

Les scores réalisés par la CFTC et surtout la CGC risquent de relancer le débat sur la représentativité dans la fonction publique durci par l'amendement de l'ancien ministre Dominique Perben. La règle veut en effet que seules les confédérations nationales aient le droit de se présenter au premier tour. Elles bénéficient, qui plus est, automatiquement d'un siège dans les trois conseils de la fonction publique. La lecture de ces résultats apporte un autre enseignement : la CFDT n'a pas souffert de son soutien actif au plan Johanet. Le directeur général de la Caisse nationale d'assurance-maladie, présidée par la CFDT, avait bataillé pour imposer 30 milliards de francs d'économies dans les hôpitaux. Prudente, la ministre de la solidarité, Martine Aubry, s'est bien gardée de suivre cette orientation. Quant à la fédération santé-sociaux CFDT, elle a pris le plus grand soin d'afficher, sur ce sujet, ses distances. Sans doute a-t-elle ainsi sauvegardé ses positions.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Le budget de l'Etat encaissera en 1999 13 milliards de francs de plus que prévu

Christian Sautter dévoile son « collectif » de fin d'année

Le nouveau ministre des finances, Christian Sautter, doit présenter, mercredi 24 novembre, en conseil des ministres, son projet de « collectif budgétaire » de fin d'année. Le texte évalue les plus-values de recettes à 13 milliards de francs alors que la droite avance un chiffre compris entre 30 et 40 milliards de francs.

AU MINISTÈRE des finances, on n'aime pas faire de surprise. Les recettes fiscales ont beau afficher des progressions inespérées lors de l'adoption de la loi de finances initiales pour 1999, il y a un an, Bercy ne change rien à ses habitudes. Le collectif budgétaire que Christian Sautter doit présenter en conseil des ministres, mercredi 24 novembre, a été conçu dans cette veine.

Comme le révèle *Les Echos* de mardi, le traditionnel projet de loi de finances rectificative s'en tient aux prévisions de recettes opérées au mois d'août : celles-ci afficheront un excédent de 13 milliards de francs (1,98 milliard d'euros), dont 11 milliards au titre des rentrées fiscales, par rapport à ce qui était initialement prévu. De ce chiffre doit être retranché le coût – environ 6 milliards de francs – de la baisse de TVA sur les travaux dans les logements au 15 septembre. La prévision gouvernementale peut sembler prudente au regard des dernières rentrées d'impôt connues. Au Sénat, le rapporteur général de la commission des finances, Philippe Marini (RPR, Oise), estime que les plus-values fiscales nettes devraient être de l'ordre de 30 à 40 milliards de francs (*Le Monde* du 19 novembre). Didier Migaud (PS, Isère), son homologue à l'Assemblée nationale, ne s'est, pour sa part, livré à aucun chiffrage, mais a fait comprendre qu'il s'attendait à ce que les recettes soient plus élevées que prévu. Il a d'ailleurs demandé au gouvernement d'étudier une accélération de la réforme de la taxe d'habitation.

Bercy continue donc à nier l'existence d'une *« cagnotte »* fiscale. *« Les impôts qui dépendent des revenus 1998, qui a été une excellente année, ont rapporté plus que prévu. C'est surtout le cas de l'impôt sur les sociétés dont les recettes sont substantielles. Ceci dit, elles étaient, fin juin, supérieures de 30 % à celles enregistrées en juin 1998. Elles sont actuellement sur un rythme de croissance plus proche de 20 %. L'impôt sur le revenu devrait également rapporter plus que prévu, de 3 à 4 milliards »*, précise Bercy. Mais pour le ministère, *« d'autres impôts rapportent moins que prévu. C'est notamment le cas de la TVA, qui a pâti d'une inflation moins forte que prévu : elle devrait rapporter 5 à 6 milliards de moins que ce qu'on attendait »*.

Par ailleurs, le ministère des finances évalue à 25 milliards de francs les économies dégagées cette année. Pour respecter l'objectif fixé dans la loi de finances initiale de progression de 1 % en volume des dépenses de l'Etat, le gouvernement a en effet dû prendre en compte une inflation plus faible que prévu et donc revoir certains de ses objectifs à la baisse. Selon le collectif budgétaire, la réduction des taux d'intérêt a permis à l'Etat d'économiser 9 milliards de francs sur les charges d'intérêt de sa dette. Les emplois-jeunes ont coûté 4,5 milliards de francs de moins que prévu. Enfin, le ministère de la défense n'a pas utilisé tous ses crédits d'investissement, laissant 5 milliards de francs inutilisés. Economies et recettes fiscales supplémentaires seront, pour l'essentiel, consacrées à des dépenses imprévues, de l'ordre de 29 milliards de francs. Comme le remboursement par l'Etat d'un emprunt de 10 milliards de francs contracté en 1994 par l'Unedic. Il faudra également financer, pour 7 milliards de francs, le triplement de l'allocation de rentrée scolaire. Ou donner une rallonge à la SNCF ou aux chantiers navals. Le déficit budgétaire sera donc dans la droite ligne de ce que prévoyait la loi de finances initiale 1999 : il atteindra 235 milliards de francs, contre 236,6 milliards prévus.

Virginie Malingre

L'imposition des plus- values simplifiée

Les députés ont adopté, lundi 22 novembre, dans le cadre du projet de budget pour 2000, un dispositif unique d'imposition des plus-values de cessions de valeurs mobilières (titres cotés ou non cotés, titres de société de personnes, etc.), réalisées par des particuliers. Ces plus-values seront taxées à 16 %, auxquels s'ajoutent 10 % de prélèvements sociaux, lorsque le montant annuel des cessions est supérieur à 50 000 francs. Les nouvelles dispositions accordent le régime du sursis d'imposition en cas d'échange de valeurs mobilières cotées et non cotées. Les détenteurs de titres faisant des opérations d'échange (à la suite d'une OPE) n'auront plus à faire de déclaration au moment de l'échange mais au moment où ils vendent les titres. La plus-value sera calculée par rapport au prix d'acquisition du titre. Les députés ont aussi adopté l'article 57 de la loi de finances, qui étend aux professions libérales l'obligation faite d'inscrire l'identité de leurs clients dans leurs documents comptables (*Le Monde* daté 21-22 novembre).

La croisade de Benoîte Taffin contre les impôts

MAIS qu'est-ce qui les pousse à venir ? Une douzaine de députés de l'opposition ont assisté, lundi 22 novembre, à Paris, aux deuxièmes assises de Contribuables associés, un groupe de pression qui prône une baisse drastique des impôts et fustige les élus, tant pour leur gestion que pour leur *« nombre »* et leur *« train de vie »*. Parmi eux, François Goulard, secrétaire politique de DL, Renaud Dutreil (UDF, Aisne) ou Didier Quentin (RPR, Charente-Maritime). A peu près autant de parlementaires avaient initialement prévu de se jeter dans la fosse aux lions jusqu'à ce qu'un impératif les en empêche.

« DÉMAGOGIE »

De fait, ces élus ne négligent pas cette association, qui a rassemblé, lundi, plus de trois mille personnes – des retraités dans leur grande majorité – et qui affirme compter 120 000 adhérents. Les élus notent aussi que, sur le slogan *« Moins d'impôts maintenant »*, une liste – non liée à l'association – a attiré 1,77 % des voix aux élections européennes, ce qui la plaçait en tête de toutes les « petites listes ». Contribuables associés est animée par sa présidente, Benoîte Taffin, conseillère de Paris (divers droite) et maire du 2e arrondissement, et par Alain Dumait, adjoint de Mme Taffin, directeur de la lettre *Les Quatre Vérités-Hebdo* dans laquelle il plaide pour l'union de toutes les droites, et à qui il est arrivé de tenir meeting commun avec Jean-Marie Le Pen. L'association s'est fait connaître des élus en 1998, en se mobilisant contre le projet d'achat d'un immeuble par l'Assemblée nationale *« pour le confort des parlementaires qui vivent déjà sur un grand pied »*. Elle avait alors envoyé plus de 70 000 cartons de protestations.

Didier Quentin, député RPR de Charente-Maritime, estime pour sa part à *« un millier »* le nombre de *« cartons »* de l'association, signés par des électeurs de sa circonscription, qu'il a reçus depuis deux ans. Certains, comme Charles Ehrmann, député DL des Alpes-Maritimes, présent lundi, déplorent l'antiparlementarisme de l'association, mais soulignent que la pression fiscale est devenue *« intolérable »*. Jacques Godfrain, député RPR de l'Aveyron, empêché au dernier moment, regrette la *« démagogie »* mais refuse de se détourner de cet *« électorat que l'on ne voit jamais, mais qui se mobilise pour la baisse des impôts »*. Charles Millon, député de l'Ain, qui avait été élu président du conseil régional de Rhône-Alpes avec les voix du FN, et ami de Mme Taffin, s'est fait, lundi, l'un des plus fervents défenseurs de l'association.

Christiane Chombeau et Jean-Baptiste de Montvalon

PUBLICIS ETOILE

Formule "absolue", le mot est-il trop fort ?

A VOIR. CERTES, LA NOTION D'ABSOLU VA CHOQUER DANS UN DOMAINE AUSSI MESURÉ QUE CELUI DES MÉDIAS. MAIS IL N'EST PAS INUTILE DE CRÉER UN EFFET. CAR POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANCE, VOUS POUVEZ ACHETER À UN COÛT RAISONNABLE UN TOTAL DE 18 PARUTIONS DANS LES 5 PRINCIPAUX TITRES DE LA PRESSE QUOTIDIENNE NATIONALE : LE FIGARO, LIBÉRATION, LE MONDE, LES ECHOS ET LE JOURNAL DU DIMANCHE. VOUS AVEZ DONC UNE PRÉSENCE COMPLÈTE, VISIBLE ET DÉMULTIPLIÉE AUPRÈS DU PUBLIC DES CADRES, DES DIRIGEANTS, DES LEADERS SOCIAUX ET POLITIQUES.

PQN5, VA VRAIMENT CHANGER UNE BONNE PARTIE DE VOS PLANS MÉDIAS. ALORS VOUS NOUS EXCUSEREZ D'AVOIR ÉTÉ IMMODESTES UN INSTANT. NOBODY'S PERFECT*.

*PERSONNE N'EST PARFAIT.

PQN5

La Formule Absolue.

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
PRÉPARATIONS ENM EFB/CRFPA
√ Cours par correspondance
√ Sessions semestrielles (sur place)
Tél. : 01 42 24 10 72

LeMonde Job: WMQ2411--0009-0 WAS LMQ2411-9 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 11:03 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0459 Lcp:700 CMYK

Le comité national du Parti communiste écarte l'idée d'un « congrès fondateur »

La « base » se montre attachée au maintien du PCF tel qu'il est

Le comité national du PCF, réuni lundi 22 et mardi 23 novembre, a ouvert la deuxième phase de la préparation du congrès du parti, qui se réunira en février 2000. Les réponses à la consultation préalable des militants ayant démontré leur attachement au parti dans sa forme actuelle, l'idée d'un *« congrès fondateur »,* mise en avant par Robert Hue, a dû être abandonnée dans le questionnaire qui va être diffusé au sein du parti.

LA DEUXIÈME phase de préparation du 30e congrès du Parti communiste, qui se réunira du 23 au 26 mars 2000 à Martigues, dans les Bouches-du-Rhône, a été lancée par le comité national du PCF, lundi 22 novembre. Elle s'achèvera à la mi-février. Les militants et les cadres du parti sont priés, dans la période qui s'ouvre et jusqu'en février, de répondre au questionnaire en sept points qu'ils ont eux-mêmes préétabli sur un canevas de la direction. Les sept thèmes de discussion sont la mondialisation, le bilan du communisme, la société française, le projet communiste, la participation au gouvernement, le fonctionnement du parti, enfin le rôle de *L'Humanité* et des autres titres de la presse communiste.

La rédaction des questionnaires ayant déjà donné lieu à de subtils dosages et à de sensibles inflexions, celle des réponses devrait faire l'objet d'autant de minutie. Des commentaires de la direction, mais aussi des autres sensibilités qui s'expriment au sein du PCF, devraient figurer, en phase finale, sur le document du congrès, ce procédé permettant une expresion unique des communistes. Pour l'heure, les motifs de satisfaction de la direction sont de deux ordres : 60 000 militants ont participé à la rédaction du questionnaire, soit un peu plus du quart des effectifs si l'on se réfère aux chiffres officiels d'adhérents donnés par la place du Colonel-Fabien (210 000 en 1998) ; 20 % d'entre eux ont annoté leurs bulletins de réponse. Pour les responsables du parti, cela veut dire *« qu'il y a toujours de la vie et de l'énergie »* au PCF. En langage officiel : *« Une dynamique démocratique s'est enclenchée. »*

Sur le contenu, la direction a dû en rabattre considérablement. Les interrogations remontées de la « base » montrent un fort attachement au maintien du PCF tel qu'il est et une critique assez forte de sa participation au gouvernement. Dans ces conditions, un certain nombre de concessions ont dû être faites. Si la volonté de faire émerger *« une nouvelle citoyenneté communiste »* demeure, le concept de *« congrès fondateur »*, pourtant employé en premier par Robert Hue dans son livre *Communisme, la mutation* (paru en janvier aux éditions Plon), est passé à la trappe pour que, *« au-delà des mots, on s'engage dans la construction d'un nouveau Parti communiste »*.

« FAIRE BOUGER » LIONEL JOSPIN

C'est aussi à une vigilance accrue sur l'action du gouvernement que les communistes doivent s'atteler. Depuis la manifestation *« réussie »* du 16 octobre, la direction du parti a théorisé *« l'utilité d'un Parti communiste pleinement dans la majorité et pleinement dans le mouvement social »*. Le PCF a donc deux préoccupations : *« Faire bouger le premier ministre »* et *« ancrer la politique gouvernementale à gauche »*. Le rapport introductif du comité national met en cause implicitement Lionel Jospin lorsqu'il dénonce *« certains hommes politiques »* pour lesquels la politique *« est impuissante à agir sur l'économie »*. Le PCF entend aussi se situer *« à contre-courant des conclusions du congrès de l'Internationale socialiste »*, qui prône *« des politiques visant à la baisse des coûts salariaux et à la flexibilisation du travail »* ; il se moque du *« sommet dit "des modernisateurs de la gauche" »* auquel ont participé, samedi 20 et dimanche 21 novembre, à Florence, M. Jospin et Bill Clinton (*Le Monde* du 23 novembre). Les communistes appellent, eux, non pas *« à un aménagement du capitalisme, mais à son dépassement »*.

Cela n'empêche pas les responsables du parti, dans la perspective des municipales de 2001, de préconiser *« la constitution dès le premier tour de listes de large union de la gauche plurielle, élargies si possible à d'autres forces politiques de gauche et au mouvement associatif »*. Mardi, le comité national devrait élire en son sein une commission chargée d'évaluer notamment *« l'activité de la direction nationale »* du PCF. Cette commission devra proposer des *« modifications de structure »* et *« assurer la transparence sur les candidatures proposées ou déclarées »* pour la future direction.

Alain Beuve-Méry

Patrick Braouezec conteste la façon dont la direction prépare le congrès du PCF

Le maire de Saint-Denis redoute un « recul »

IL EST en colère. Constatant dans son livre, *Drôle de coco*, paru chez Albin Michel en octobre, que *« la mutation est devenue le drapeau de Robert Hue »*, Patrick Braouezec s'y demande *« si c'est par opportunisme ou s'il s'agit d'une réelle conviction »*. Aujourd'hui, le député de Seine-Saint-Denis ne sous-estime pas *« tous les bâtons qui sont mis dans les roues du secrétaire national par d'autres responsables du Parti communiste »* pour freiner la mutation, mais il *« ne sent pas non plus, au comité national, une volonté de changer la méthode de préparation du congrès »*. D'un bien pourrait sortir un mal : *« Si les questionnaires envoyés aux militants constituent un progrès,* dit-il, *on risque cependant de sortir avec un texte et un seul, ce qui serait un recul par rapport au congrès précédent. »*

Pour M. Braouezec, l'omission de l'expression *« congrès fondateur »* dans les textes est *« un véritable recul »*. *« Ce n'est pas une simple question de sémantique et de langage. Certains essaient de nous enfermer dans un débat entre, d'un côté, les refondateurs et, de l'autre, les orthodoxes, ce qui permettrait aux partisans d'une voie médiane de s'imposer »*, analyse le maire de Saint-Denis, pour qui *« le vrai clivage est entre ceux qui souhaitent un congrès fondateur et ceux qui veulent faire un congrès dans la continuité des précédents »*, qui *« mènerait tout droit à la mort du Parti communiste »*.

Selon M. Braouezec, les cadres du parti voudraient *« faire jouer au groupe communiste de l'Assemblée nationale un rôle de censeur du gouvernement, que le mouvement social et les forces syndicales peinent à assurer »*. Ce *« transfert »* n'est pas bon, alors qu'au même moment, *« il existe, à gauche, un espace politique réel, incluant une frange du PS, que le PCF devrait tenir avec d'autres partenaires politiques, organisés ou non, ce qui permettrait d'établir un meilleur rapport de forces vis-à-vis du gouvernement »*. En s'appuyant, autrement dit, sur la gauche de la gauche.

A. B.-M.

Production et consommation sont en hausse sensible

SELON les chiffres publiés mardi 23 novembre par l'Institut national de la statistique et des études économiques, la consommation des ménages en produits manufacturés a progressé de 2,3 % en octobre après une baisse de 2 % en septembre. Sur un an, les dépenses de consommation s'accroissent de 3,5 % et restent donc à un niveau très élevé. Par ailleurs, la production industrielle a très légèrement baissé au cours du mois de septembre (– 0,1 %), mais est restée, elle aussi, à un niveau exceptionnellement élevé, en hausse de 3,1 % (+ 2,6 % hors énergie) sur les douze derniers mois. Ces deux indicateurs confirment que l'économie française est dans une phase d'accélération : le gouvernement escompte une croissance de 2,8 % en 2000 après 2,3 % en 1999.

CONSOMMATION DES MÉNAGES EN PRODUITS MANUFACTURÉS

données CVS en **milliards** de **francs 1995**

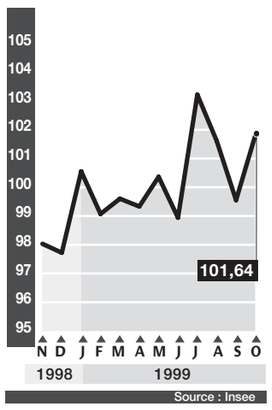

Trois élections cantonales partielles

BOUCHES-DU-RHÔNE
Canton de Tarascon (premier tour).
I., 11 539 ; V., 5 025 ; A., 56,45 % ; E., 4 782.
Ball. : Thérèse Aillaud, s., RPR, m. de Tarascon, 2 217 (46,36 %) ; Jean-Louis Auvergne, PS, 1 524 (31,87 %).
Elim. : Georges Bouillard, FN, 475 (9,93 %) ; Alain Legout, div. d., 368 (7,70 %) ; Lucas Moreno, MNR, 198 (4,14 %).

[L'élection de Mme Aillaud (RPR), maire de Tarascon, avait été annulée le 13 octobre 1998 car la conseillère générale sortante avait été déclarée *« comptable de fait »* par un jugement de la chambre régionale des comptes. Soutenue par l'UDF et DL, elle obtient un score qui la met dans une situation très favorable pour le second tour, face au candidat PS. L'extrême droite, divisée, est très affaiblie : le total de ses voix (FN et MNR) est en recul de 7 points par rapport à 1998.

15 mars 1998 : I., 11 498 ; V., 7 461 ; A., 35,11 % ; E., 7 181 ; Thérèse Aillaud, RPR, m., 2 783 (38,76 %) ; Jean-Louis Auvergne, div. g., 1 681 (23,41 %) ; Georges Bouillard, FN, c. m., 1 553 (21,63 %) ; Yves Yague, PCF, 533 (7,42 %) ; Alain Legout, div. d., 476 (6,63 %) ; Aimé Thibaud, ext. d., 155 (2,16 %).]

MEUSE
Canton de Bar-le-Duc (premier tour).
I., 7 026 ; V., 2 444 ; A., 65,21 % ; E., 2 373.
Ball. : Gérard Abbas, UDF, m. de Fains-Véel, 685 (28,87 %) ; Gérard Machline, PS, c. r., c. m. de Bar-le-Duc, 593 (24,99 %).
Elim. : Jean Parent, div. d., 349 (14,71 %) ; Pascal Menoux, app. Verts, 301 (12,68 %) ; Sylvain Bertrand, div. g., 216 (9,10 %) ; Gérard Sangnier, FN, 81 (3,41 %) ; Yannick Fischer, PCF, 77 (3,24 %) ; Paulette Geoffroy, MNR, 71 (2,99 %).

[Gérard Abbas (UDF), président du district de Bar-le-Duc, n'est pas assuré de conserver à la droite ce canton dont le conseiller général, Jean-François Legrand (DL) est décédé. Il recueille 10 points de moins que le candidat de droite en 1994, et est talonné par Gérard Machline (PS).

20 mars 1994 : I., 7 028 ; V., 4 032 ; A., 42,63 % ; E., 3 859 ; Jean-François Legrand, UDF-PR, 1 497 (38,79 %) ; Yvon Freminet, PS, 958 (24,83 %) ; Georges Dumenil, div., 545 (14,12 %) ; Francis Leroux, Verts, 441 (11,43 %) ; Eric Chalupka, FN, 273 (7,07 %) ; Jean-Noël Bouet, PCF, 145 (3,76 %).]

PUY-DE-DÔME
Canton d'Aigueperse (premier tour).
I., 5 565 ; V., 3 012 ; A., 45,88 % ; E., 2 873.
Ball. : Luc Chaput, div. d., m. d'Aubiat, 1 259 (43,82 %) ; Petitalot, PS,m. d'Aigueperse, 1 202 (41,84 %).
Elim. : Christian Jaffeux, PCF, 301 (10,48 %) ; Jean-Claude Lalanne De haut, FN, 72 (2,51 %) ; François Barrière, MNR, 39 (1,36 %).

[Les candidats du PS et du PCF ont rassemblé la majorité absolue des suffrages exprimés, dans ce canton détenu depuis 1970 par Gérard Boche, ancien député (DL) de la circonscription de Riom, décédé en septembre. Le socialiste Gilbert Petitalot, qui avait déjà enlevé la mairie d'Aigueperse à M. Boche en 1995, a de sérieuses chances de l'emporter.

20 mars 1994 : I., 5 578 ; V., 4 000 ; A., 28,29 % ; E., 3 801 ; Gérard Boche, UDF-PR, 1 739 (45,75 %) ; Claude Voisin, div. g., 1 246 (32,78 %) ; Jean Monange, PCF, 455 (11,97 %) ; Patrice Chabanet, FN, 193 (5,08 %) ; Guy Quadrio, GE, 168 (4,42 %).]

Une entreprise
qui bénéficie
de l'Approche intégrale
est une entreprise qui
rapproche l'ensemble
de ses collaborateurs.

LeMonde Job: WMQ2411--0010-0 WAS LMQ2411-10 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 11:04 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0460 Lcp:700 CMYK

ÉDUCATION Dans un entretien accordé au *Monde* à la veille de l'ouverture du Salon de l'éducation, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, annonce un certain nombre des réformes qu'il compte engager cette année, concernant en particulier les personnels de l'éducation. ● LA RENTRÉE SCOLAIRE s'est faite *« administrativement presque sans défaut »,* selon M. Allègre, qui estime avoir réussi la mise en œuvre de la déconcentration. ● À PROPOS DES NÉGOCIATIONS qui vont s'engager à Seattle sous l'égide de l'OMC, il s'inquiète des *« volontés de privatiser l'enseignement »* et estime qu'il serait catastrophique que les Américains installent leurs universités dans le monde entier. *« Nous préparons la contre-attaque »* à cette offensive, ajoute-t-il, tout en s'en prenant également aux tenants d'une vision *« archaïque »* de l'école.

Claude Allègre : « Je ne crois pas aux réformes qui se font dans le consensus »

Dans un entretien accordé au « Monde », le ministre de l'éducation nationale fait le tour des grands dossiers de son ministère, s'en prend aux Américains qui souhaitent exporter leur système éducatif en Europe et se déclare attaché au système mutualiste étudiant

« Pourquoi êtes-vous si silencieux depuis quelques mois ?

– Je m'exprime normalement. Les réformes se mettent en place, les unes après les autres, à des vitesses différentes. Ce que j'avais annoncé l'année dernière se fait et je n'ai pas de raison spéciale de commenter au fur et à mesure. La réforme des lycées est en cours, l'expérimentation sur l'école du XXIe siècle fonctionne, la déconcentration du mouvement est faite, le programme « Nouvelle chance » va permettre de faire décroître le nombre de jeunes qui sortent sans rien du système éducatif. En ce qui concerne l'enseignement professionnel intégré – vous n'appréciez peut-être pas la difficulté de la situation –, nous allons réussir une chose qui était impensable il y a quelques années : avoir une journée de *« l'entreprise à l'école »*. Cette réconciliation de l'école et de l'entreprise est essentielle. Beaucoup avant moi s'étaient cassé le nez sur ce dossier.

– La période des déclarations fracassantes est donc terminée ?

– J'avais besoin de « passer » par rapport à un certain nombre de blocages. A partir du moment où ces blocages n'existent plus, il n'y a pas de raison d'insister. Il fallait faire les choses difficiles dès le début, car je ne veux pas de conflit quand on arrivera au moment des échéances électorales. Pendant cette période offensive, il y a sûrement eu des maladresses. Le fait d'avoir réduit les heures supplémentaires, par exemple – ce qui, sur le fond, était une bonne décision –, a provoqué une réaction terrible. On en a au moins tiré des enseignements au niveau gouvernemental. Martine Aubry ne parle plus de prendre sur les heures supplémentaires pour créer des emplois. Mais on a aussi fait un certain nombre de choses dans la discrétion, comme la réduction des effectifs de l'administration centrale de 500 personnes environ. Quant aux absences de professeurs, même si tout n'est pas parfait, on a fait diminuer le nombre de classes sans enseignants de moitié par rapport à 1998. Je ne crois pas aux réformes profondes qui se feraient dans le consensus général.

– Finalement, vous vous retrouvez devant un paysage syndical atone, incapable de vous apporter la contradiction. Est-ce souhaitable ?

– Je ne pense pas que le rôle des syndicats de fonctionnaires soit de s'opposer systématiquement aux ministres. Le rôle d'un syndicat est très important quand il est en situation de proposition. Vous avez publié dans *Le Monde* une tribune des deux secrétaires généraux de la Fédération syndicale unitaire (FSU), qui disaient en substance : « on en a assez de voir les semelles du ministre, on a décidé de courir devant ». Cela reste un vœu pieux, mais c'est quand même un changement assez extraordinaire et positif. Je ne peux pas vous dire mieux. J'ai des relations très cordiales et constructives avec la plupart des leaders syndicalistes, qui, je crois, comprennent mieux ce que nous voulons faire, tant mieux. Ce n'est pas à moi de commenter cette situation, vous en déduisez ce que vous voulez. Les syndicats doivent jouer leur rôle et moi le mien, qui est de réformer toujours en pensant à l'intérêt général.

– Vous avez promis à plusieurs reprises que les enseignants seraient *« gagnants »* grâce à l'aménagement de leur temps de travail. A quelle échéance ?

– J'ai dit que cette année, nous allions nous occuper des personnels : conditions de travail et notation des enseignants, rénovation des corps d'inspection, carrière et conditions de travail des chefs d'établissement, notamment des jeunes, réforme des IUFM. Nous sommes convenus avec les syndicats de mettre en place des groupes de travail et une négociation, à partir du 8 décembre, au lendemain des élections professionnelles.

» Il n'y aura pas de réduction du temps de travail des enseignants, mais un aménagement entre le travail en classe pleine et le travail en petits groupes. Les professeurs des écoles pourraient se spécialiser un peu en fin de primaire, de manière que le contraste entre l'école et le collège soit moins grand. Cette négociation sera menée par deux inspecteurs généraux, Sonia Heinrich et Gilbert Pietrzyk. Nous discuterons aussi d'autres sujets dont personne n'a traité depuis de nombreuses années : la manière de se loger, de s'équiper, de sortir de l'enseignement quand on en a envie, de suivre une formation continue efficace et gratifiante.

> « Je crois beaucoup plus à l'initiative des enseignants qu'aux circulaires, sauf que dans cette maison, l'habitude est : " ça doit venir du haut " »

» Je suis favorable pour l'essentiel aux propositions du rapport Monteil sur l'évaluation des enseignants, mais nous irons plus loin que les rapports. Je voudrais que, dans les promotions, on tienne compte de la difficulté du métier. Aujourd'hui, on observe souvent l'inverse. Le talent et le dévouement des enseignants doivent être mieux reconnus.

» La réforme des instituts universitaires de formation des maîtres est aussi essentielle : il faudra proposer beaucoup plus de stages, y compris dans des ordres d'enseignement auxquels les enseignants ne se destinent pas, et plus d'encadrement. Les jeunes professeurs continueront, pendant leurs deux premières années d'exercice, à venir une fois tous les quinze jours à l'IUFM pour discuter de leur expérience avec un tuteur. Les inspecteurs ne les noteront pas, mais les aideront. Pour se présenter aux IUFM, il faudra faire un stage obligatoire d'un mois dans une classe.

– Vous assuriez, en octobre 1998, qu'il y aurait moins de problèmes de nominations de professeurs cette année, grâce à la déconcentration. Or on était loin de la rentrée zéro défaut ; vous avez été obligé de réembaucher près de 7 000 contractuels et il y a encore des professeurs sans postes...

– C'est faux. Nous avons eu une rentrée administrativement presque sans défauts. C'est la première fois que tous les postes étaient attribués avant la rentrée. Il y a des gens qui ne sont pas venus et il faut les remplacer, mais ce n'est pas la gestion prévisionnelle qui a failli, elle a été traitée comme jamais. Nous avions tous nos postes deux mois avant la rentrée. J'ai dit que le taux des grossesses avait augmenté de 30 % et je le maintiens. Les absences, honnêtement, je n'en connais pas les raisons. Nous avons demandé une inspection générale pour savoir.

» Pour le reste, nous avons fait pour la première fois un bilan réel des postes. Nous avons 5 000 professeurs en trop et 2 000 qui manquent. Par exemple, il y a un trop-plein de professeurs de maths dans le Nord-Pas-de-Calais : je ne peux pas les muter dans le Midi. Il n'y a pas eu de gestion prévisionnelle des emplois depuis des années. Humainement parlant, je ne peux pas mettre zéro poste de maths aux concours de recrutement. Je ne peux que réduire graduellement les postes mis en concours, par honnêteté vis-à-vis des étudiants qui préparent ces concours et ont fait de gros sacrifices pour cela !

– La charte pour l'école primaire est une expérience menée dans 1 800 écoles. Est-ce un projet suffisamment ambitieux pour une école dont plus de 25 % des élèves sortent sans vraiment avoir acquis la lecture, l'écriture et le calcul ?

– C'est un début. Et ça réussit. J'en veux pour preuve que les syndicats viennent d'en demander l'extension. Je ne crois pas à la circulaire qui impose sur tout le territoire à 60 000 écoles la même chose, en même temps ; c'est une méthode qui ne marche pas. Ce qui marche, c'est la méthode de la tache d'huile. Je crois beaucoup plus à l'initiative des enseignants qu'aux circulaires, sauf que dans cette maison, l'habitude est : *« Ça doit venir du haut. »* Je tiens à dire que, s'il y a un secteur où cela ne se passe pas mal, c'est notre école primaire. Beaucoup de pays nous envient notre école et l'état d'esprit des instituteurs reste pour beaucoup d'entre eux analogue à celui d'autrefois... Alors ne bouleversons pas tout, trop vite.

» Quant aux évaluations passées, je les ai arrêtées, parce qu'elles n'étaient pas significatives. Le conseil scientifique de l'évaluation que j'ai mis en place a admis qu'elles étaient mal faites et proposera bientôt un autre système.

– Il a été question que l'éducation fasse partie des domaines de discussion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle le 30 novembre. Cette hypothèse vous a-t-elle inquiété ?

– Nous sommes à un tournant historique. Deux nouvelles m'ont inquiété. Il y a eu récemment à Upsala une réunion sur l'implantation des universités américaines en Europe, à laquelle nous n'étions pas conviés, comme par hasard. Il y a ensuite la tentative d'inclure l'éducation dans les champs de négociation discutés par l'OMC, ce qui a été refusé, notamment par l'Europe.

CLAUDE ALLÈGRE

» On voit donc actuellement des volontés de privatiser l'enseignement. Pour ma part, je suis attaché d'une manière indéfectible au service public d'enseignement, je dirais même un service public avec ses spécificités nationales, même si l'on met en place une harmonisation européenne. Pourquoi ? Parce que c'est le fondement de la République. L'égalité des chances pour tous est essentielle. Ce sont nos repères culturels, historiques. L'enseignement uniformisé conduirait à un monde uniforme *« one teaching, one thinking »*. Que nos étudiants aillent étudier aux Etats-Unis, en Angleterre, etc, c'est absolument souhaitable, mais que les Américains installent leurs universités dans le monde entier, toutes sur le même modèle avec le même cursus, ce serait une catastrophe. Nous préparons la contre-attaque, y compris dans le domaine de l'enseignement à distance.

– La généralisation d'Internet dans les écoles ne risque-t-elle pas d'accélérer ce mouvement d'uniformisation ?

– La deuxième mutation concerne les méthodes d'enseignement. La méthode traditionnelle est celle issue de la pratique religieuse, c'est le prêtre qui décerne son savoir et le disciple qui apprend. Maintenant, c'est l'interaction. La volonté des élèves n'est pas seulement d'écouter, c'est de poser des questions c'est d'inter-réagir. Et c'est la plus grande difficulté pour les professeurs. Quand vous lisez les témoignages de ce que j'appellerai la tendance archaïque, Finkielkraut étant l'exemple-type, vous voyez : *« Ils ont qu'à m'écouter, c'est moi qui sais »*... Sauf que c'est fini, les jeunes (et même les très jeunes) n'en veulent plus. Beaucoup d'enseignants ont compris cela, mais pas tous. Et cette évolution va s'accélérer.

» Toutes les tâches répétitives du professeur vont être préenregistrées, stockées, mais le professeur sera, lui, essentiel parce que l'enseignement va devenir personnalisé. Il sera un guide, un maître à apprendre, une référence de savoirs. C'est pourquoi, dans notre réforme des lycées, le travail personnel encadré, l'aide à l'élève représentent réellement une brèche. On peut garder la base de l'école républicaine avec un certain nombre de savoirs classiques, fondamentaux, et en même temps introduire des méthodes modernes d'enseignement. On a à faire la synthèse des deux. Le grand enjeu est là. La qualité de notre corps enseignant nous permet d'espérer beaucoup, s'il sait se mobiliser.

– Comptez-vous sur le Salon de l'éducation qui s'ouvre mercredi 24 novembre, avec votre soutien, pour faire avancer cette conception ?

– Nous verrons bien le succès de cette manifestation. C'est une première. L'éducation est un enjeu central pour la civilisation de demain. Elle n'appartient pas seulement aux professionnels, même s'ils sont essentiels et déterminants. Ce salon permettra au moins que tout le monde, parents, élèves, élus et enseignants notamment, dialoguent sous le même toit.

– Au vu des derniers développements survenus dans la gestion actuelle de la MNEF, avez-vous des craintes pour la survie du système de sécurité sociale spécifique des étudiants ?

– Premièrement, je suis attaché au système mutualiste, mais il est menacé au niveau de l'Europe. On essaie de substituer aux mutuelles des assurances. Je vois bien qu'il y a des appétits. Deuxièmement, je suis attaché à ce que les grands problèmes qui concernent les étudiants soient gérés par les étudiants eux-mêmes. Mais je n'ai rien à voir structurellement et opérationnellement avec la MNEF. Je prends position philosophiquement sur ce problème car il touche une certaine vision de l'indépendance des jeunes, de l'éducation et du socialisme.

– Votre conseillère politique, Marie-France Lavarini, qui a aussi été la collaboratrice de Lionel Jospin lorsqu'il était ministre de l'éducation nationale, a été mise en cause par Olivier Spithakis dans l'« affaire » de la MNEF. Elle s'est défendue dans *Le Monde* (du 14 octobre), parlant d'*« affaire personnelle »* et jugeant que les propos tenus relèvent de l'*« invention »*. Est-ce que, néanmoins, ces accusations vous inquiètent ou vous gênent ?

– Non, vous ne me voyez pas inquiet. C'est une collaboratrice de grand talent qui m'est très précieuse. Encore une fois je n'ai personnellement rien à voir avec la MNEF, rien.

> « On voit actuellement des volontés de privatiser l'enseignement. Pour ma part, je suis attaché d'une manière indéfectible au service public d'enseignement, je dirais même un service public avec ses spécificités nationales. (...) L'enseignement uniformisé conduirait à un monde uniforme " one teaching, one thinking " ».

– Avant la formation du gouvernement, Lionel Jospin avait pris grand soin de ne pas choisir de ministre qui pourrait être rattrapé par les affaires. Pensez-vous qu'il a été trompé, que la gestion du gouvernement se trouve perturbée par le départ de Dominique Strauss-Kahn ?

– Oui, si vous parlez de la perte que constitue le départ de Dominique, non, si vous pensez que cela modifie notre ligne de conduite. C'est une décision personnelle de Dominique Strauss-Kahn. Je regrette son départ et j'espère, dans l'intérêt de tous, qu'il reviendra vite, c'est tout ce que je peux dire.

– Vous pensez qu'il a eu tort de démissionner ?

– Encore une fois, c'est une décision personnelle. C'est son choix.

– Lionel Jospin a bâti son image et celle de son gouvernement sur l'honnêteté. Vous pensez que cette image est brouillée ou écornée ?

– La réponse est, bien sûr, non. »

Propos recueillis par Ariane Chemin, Béatrice Gurrey et Franck Nouchi

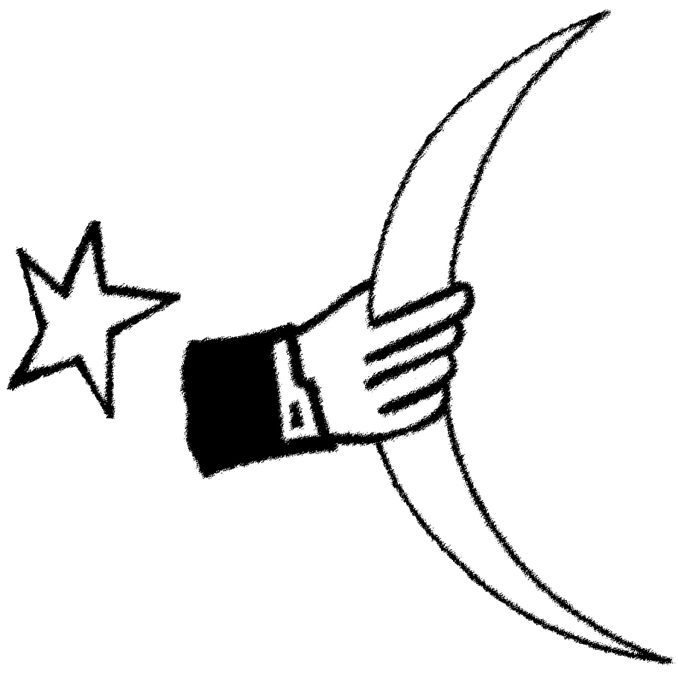

Dans le domaine de l'art, de l'artisanat, des sciences et des techniques, de la culture ou de l'action sociale, chaque année, les Prêts d'honneur aux jeunes de la Fondation de France peuvent vous aider à développer un projet ou achever un travail.

PRÊTS D'HONNEUR AUX JEUNES
Fondation de France • 40, avenue Hoche
75008 Paris • Tél. 01 44 21 31 80

LeMonde Job: WMQ2411--0011-0 WAS LMQ2411-11 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 10:55 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0461 Lcp:700 CMYK

Les Français se montrent plus accueillants à l'égard des réfugiés depuis la guerre du Kosovo

Selon un sondage pour le HCR, 74 % des Français se disent attachés au droit d'asile

Un sondage réalisé pour le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et rendu public mardi 23 novembre reflète l'évolution de l'opinion française dans un sens favorable aux réfugiés. Les trois quarts des personnes interrogées par l'institut Ipsos pensent que la France doit accueillir les persécutés. Cette évolution semble liée à la diffusion massive d'images des camps de réfugiés pendant la guerre du Kosovo.

LA CRISE DU KOSOVO semble avoir modifié l'image des réfugiés aux yeux des Français. Selon un sondage Ipsos réalisé les 29 et 30 octobre pour le compte du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), trois Français sur quatre estiment que *« la France doit accueillir les réfugiés qui lui demandent asile parce qu'ils sont persécutés dans leur pays »* (enquête sur un échantillon de 1 015 personnes interrogées selon la méthode des quotas). Un an auparavant, seules 31 % des personnes interrogées pour le sondage annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) s'étaient déclarées d'accord avec la phrase *« La France doit demeurer une terre d'accueil »*.

Le changement paraît spectaculaire : 74 % des Français se disent aujourd'hui *« attachés »* au droit d'asile, et 70 % des sondés pensent que les réfugiés sont *« en général plutôt bien accueillis »* en France. L'empathie à l'égard des réfugiés est telle que 59 % des personnes interrogées se disent prêtes à donner de leur temps pour participer à des actions d'aide et 51 % à faire des dons au HCR. Lucides, 40 % des personnes interrogées avouent que le conflit du Kosovo les a *« plus qu'avant »* sensibilisées à la cause des réfugiés en général. Mais ils sont 50 % à estimer qu'ils sont *« autant »* sensibilisés à cette cause qu'avant la guerre au Kosovo. Cet élan ne se limite pas aux réfugiés originaires du Kosovo (79 % de sympathie) mais touche aussi les réfugiés d'Amérique centrale ou du Sud (75 %), les Asiatiques (74 %) et les Africains (72 %).

MÉCONNAISSANCE

Le sondage révèle également une méconnaissance de la situation des réfugiés, les personnes interrogées mettant davantage en avant leur *« misère »*, leur *« pauvreté »* plutôt que les persécutions, qui font pourtant leur spécificité. Les raisons de l'exil sont fortement identifiées à la guerre. Cette confusion est perceptible quand on leur demande qui sont les réfugiés qui demandent l'asile à la France : alors que 52 % répondent qu'il s'agit *« des personnes persécutées dans leur pays »*, 41 % des sondés évoquent des personnes *« qui connaissent des difficultés économiques dans leur pays »*.

A propos des actions à engager pour venir en aide aux réfugiés en France, les personnes interrogées se montrent plus distantes : 47 % préfèrent *« favoriser, quand cela est possible, le retour dans leur pays d'origine »* ; seulement 23 % souhaitent leur apporter une aide matérielle. Si le droit d'ingérence est plébiscité (83 %), l'accueil en France apparaît comme la moins bonne des solutions. *« Cette approche met un peu à mal la notion même du droit d'asile »*, estime Corinne Perthuis, chargée de la communication au HCR. Les responsables de l'agence de l'ONU veulent aujourd'hui profiter de cet élan de sympathie pour demander aux pouvoirs publics un meilleur accueil des réfugiés. *« De nombreux demandeurs d'asile sont aujourd'hui à la rue. Ce qui a été obtenu pour les Kosovars doit être étendu à tous les réfugiés présents en France »*, insiste-t-on au HCR.

Sylvia Zappi

A Lyon, cent familles de Kosovars vont passer du foyer au HLM

REPORTAGE

Ses filles voudraient rentrer, lui n'y croit pas. « Ou alors, dans longtemps », dit-il

L'INITIATIVE semble aller de soi, mais dans le contexte particulier de l'accueil des réfugiés, c'est une première et une petite révolution. Dans l'agglomération lyonnaise, seize familles de Kosovars, pour la plupart évacuées des camps de Macédoine par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) au mois d'avril, ont signé, fin octobre, le contrat de sous-location de leurs futurs logements. D'autres s'apprêtent à franchir le pas, et une vingtaine de nouveaux contrats devraient être signés d'ici à la fin novembre.

Sollicités par le Comité rhodanien d'accueil des réfugiés et de défense du droit d'asile (Crardda), les organismes HLM de l'agglomération ont fourni tous les logements. Pour satisfaire les demandes, une centaine de logements sont nécessaires et les organismes HLM en ont déjà proposés 170. *« Les sociétés d'HLM ont vraiment joué le jeu,* souligne Christine Guiguon, responsable de l'opération au Crardda. *Ils ont, dans l'ensemble, proposé des logements en bon état et bien situés, à proximité des écoles et des collèges où les enfants sont déja scolarisés dans des classes pour non-francophones. »*

Pour la première fois en quinze ans d'accueil de réfugiés, le Crardda parvient à un tel accord. L'élan de solidarité qui s'est exprimé, au printemps, en faveur des Kosovars a bien sûr joué, comme le fait que le parc HLM de l'agglomération de Lyon dispose de nombreux logements vacants. Mais le statut particulier arrêté par le gouvernement pour les Kosovars a aussi facilité l'opération. Les 7 500 personnes évacuées du Kosovo vers la France bénéficient d'une carte de séjour temporaire d'un an portant la mention « salarié » et donnant droit aux aides au logement.

Pour faire exister ce droit, encore faut-il qu'on leur propose des logements. C'est ce défi qu'Olivier Brachet, directeur du Crardda, a lancé aux HLM. *« L'expérience des réfugiés bosniaques qui sont restés en foyer pendant des années, dont certains y sont encore, nous a incités à lancer immédiatement ce dispositif d'insertion »*, commente-t-il. Grâce à l'APL, le relogement coûte moins cher que le maintien en foyer. Ces familles n'ayant aucun revenu (sauf les allocations familiales), le loyer est entièrement couvert par l'APL. Une aide supplémentaire est versée à chaque ménage, amenant ses ressources à la hauteur du RMI. L'agglomération lyonnaise, qui dispose d'une grosse capacité d'hébergement en foyers, a accueilli, depuis la mi-avril, 650 réfugiés du Kosovo. Parmi eux, 123 sont repartis, 127 ont quitté Lyon pour une autre région française ou un autre pays d'Europe. Les 400 restant – dont environ 200 enfants –, toujours hébergés à Vaulx-en Velin, Lyon ou Villeurbanne, devraient bénéficier d'un relogement. Ces familles, qui n'ont pas fait une croix définitive sur un retour éventuel – mais elles n'ont plus rien dans leur pays d'origine –, s'installent, au moins provisoirement, dans l'idée de rester en France.

Mehmet Haziri, 46 ans, arrivé le 18 avril du camp de Stancovac, en Macédoine, par un vol du HCR, avec sa femme et ses trois enfants, se réjouit de pouvoir, bientôt, quitter leurs trois chambres du foyer pour un vrai logement. Sa femme fait partie de la douzaine d'adultes qui ont déjà trouvé du travail. Lui, commence à apprendre le français. Ses filles voudraient rentrer, lui n'y croit pas. *« Ou alors, dans longtemps »*, dit-il. La famille Shahini a emménagé le 14 novembre dans un logement à Vaulx-en-Velin. Elle n'est pas passée par les camps mais a fui le Kosovo par le Monténégro, puis l'Italie. Partis le 22 janvier de Mérédine, près de Pristina, ils sont arrivés à Lyon après deux mois d'errance. Sur les raisons de leur fuite, ils ne disent pas grand-chose. Ils se contentent de montrer la main droite de leur fillette de deux ans, emprisonnée dans un gant de contention, *« brûlée par les Serbes »*, dit le père. La jeune femme assure qu'elle ne repartira pas. Son mari, assis tout droit sous une affiche de l'UCK, est moins catégorique. Ils n'ont plus de maison, il était sans travail depuis dix-huit mois quand ils ont fui. L'hiver arrive, de toutes façons. *« J'attends de voir,* dit-il, *comment les choses vont tourner. »*

Christine Garin

Le silence de l'Ofpra

● Selon le ministère de l'intérieur, 7 500 Kosovars sont arrivés en France par les vols collectifs en provenance, surtout, des camps de Macédoine en avril et mai. Ils ont bénéficié d'une carte temporaire de séjour de trois mois puis d'une carte d'un an portant la mention « salarié », renouvelable, donnant droit au travail et aux aides au logement. Parallèlement, environ 5 000 personnes sont arrivées par leurs propres moyens, généralement via l'Italie. Ceux-là n'ont bénéficié que d'un titre de séjour de six mois renouvelable. Depuis fin septembre, ce régime d'exception est supprimé.

● Environ 2 500 personnes sont reparties définitivement depuis août. La plupart des 800 qui ont effectué un *« voyage exploratoire »* sont revenues en France.

● L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) a enregistré 514 demandes d'asile de Kosovars entre janvier et mai 1997 et 911 demandes entre juin et octobre, soit, au total, 1425. Pendant la même période, 498 personnes en provenance de l'ex-Yougoslavie, essentiellement des Kosovars selon l'Ofpra, ont obtenu l'asile. Il s'agit presque toujours de réfugiés arrivés en France avant les vols du HCR d'avril et mai, les demandes des réfugiés arrivés postérieurement n'ayant pas encore été traitées.

Inquiétudes sur les conditions d'accueil des sans-abri en Ile-de-France

Un programme pluriannuel doit mettre fin à l'urgence

LES ASSOCIATIONS le déplorent souvent : chaque automne, l'arrivée des premiers froids coïncide avec un intérêt éphémère de l'opinion pour la question des sans-abri, délaissée le reste du temps. Cette année, le collectif solidarité Paris (CSP) – qui comprend notamment l'Armée du salut, le Centre d'action sociale protestant, les Secours catholique, Emmaüs, le Chœur des Haltes et la Mie de pain – a choisi de profiter de l'occasion pour faire entendre ses craintes et ses demandes. Celles-ci ne sont plus prioritairement quantitatives, depuis que les pouvoirs publics ont trouvé de nouveaux locaux, surtout situés en banlieue.

« Le CSP demande la mise en place d'une politique durable d'aide aux personnes victimes de l'errance, qui ne se résume plus à l'attribution d'un lit ou d'un repas dans des lieux trop souvent inadaptés et réquisitionnés à la hâte », indiquait un communiqué du collectif, rendu public le lundi 22 novembre, avant que ses représentants ne soient reçus par Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale. Le texte déplorait notamment qu'*« aucun véritable programme de lutte suffisant contre l'inacceptable n'ait non seulement vu le jour, mais fait l'objet d'aucun début de réponse. »*

VÉHÉMENCE

La véhémence des associations a conduit Mme Gillot à préciser les grandes lignes d'un programme pluriannuel qui doit, dès l'an 2000, *« permettre de tourner le dos au dispositif d'urgence tel qu'il existait depuis quinze ans »*. Ce programme vise notamment à la suppression des derniers grands dortoirs. Il doit permettre de *« poursuivre l'humanisation des structures et de pérenniser une part plus grande »* du dispositif d'accueil d'urgence. Il doit aussi accroître les cacapacités d'accueil en banlieue, *« afin de freiner l'"*attractivité*" de Paris »*. Ces objectifs ont été bien accueillis par les associations. Ces dernières soulignent cependant que les modalités de financement du programme n'ont pas encore été précisées.

Jérôme Fenoglio

Le Crédit Lyonnais et les Solutions " Conférence Evénement "

Mobiliser en un temps record 30 000 collaborateurs

grâce à un Road-Show par téléphone.

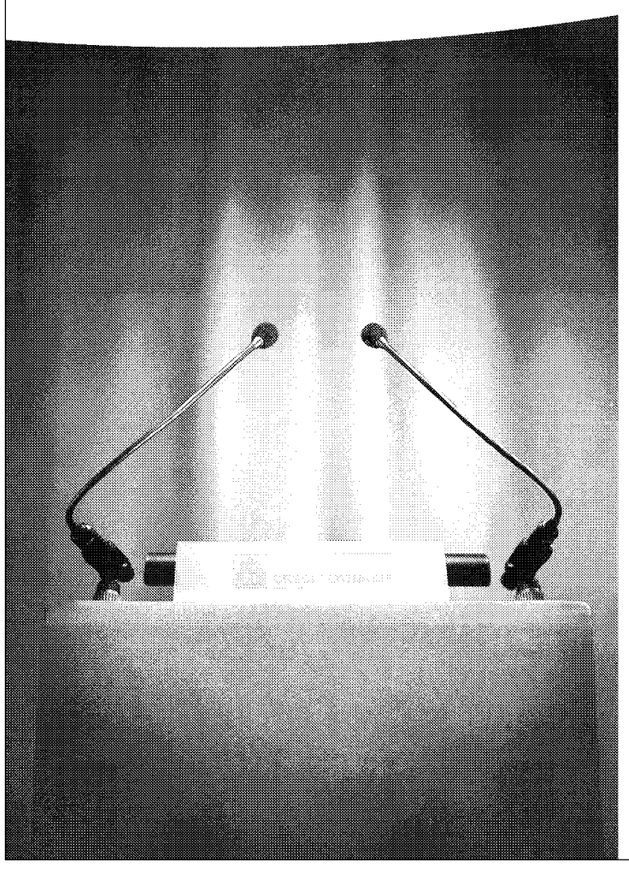

Comment répondre en direct et à distance aux questions de ses 30 000 collaborateurs, afin d'assurer une diffusion homogène et simultanée de l'information en période de privatisation ?
L'Approche intégrale de France Télécom a permis de mettre en place une prestation sur mesure : l'organisation de 8 Conférences Téléphone, accessible chacune par plusieurs milliers de collaborateurs depuis leur lieu de travail, le tout associé à un Numéro Vert National. Celui-ci donnait accès à un plateau d'hôtesses chargées de regrouper les questions par thème et de les transmettre en direct au président dans la salle de conférence.
Résultat : une opération de sensibilisation réussie, à moindre coût et une motivation accrue pour la vente des actions.
L'Approche intégrale au cœur de vos solutions Télécom.

LeMonde Job: WMQ2411--0012-0 WAS LMQ2411-12 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 11:06 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0462 Lcp:700 CMYK

Elisabeth Guigou s'attend à un afflux de demandes de PACS

VENUE S'ASSURER, lundi 22 novembre, au tribunal d'instance du 11e arrondissement de Paris, de la bonne application de la loi sur le Pacs, Elisabeth Guigou s'est déclarée *« surprise »* par le nombre de dossiers (une cinquantaine) déjà retirés dans ce tribunal, et par l'importance des demandes de renseignements (une vingtaine par jour). La ministre de la justice, qui s'attend à un *« afflux très important »* d'ici à la fin de l'année, pour des raisons fiscales – l'imposition commune est possible pour l'année correspondant au troisième anniversaire du Pacs –, a souligné qu'une quarantaine de postes de greffiers supplémentaires étaient prévus dans le budget 2000 de la Justice. *« Les greffiers sont heureux d'avoir à s'occuper du Pacs car il leur permet d'entretenir un nouveau type de relations avec les justiciables »*, a indiqué Mme Guigou. Selon la greffière en chef du tribunal d'instance du 11e arrondissement, les couples venus se renseigner sont, pour moitié, composés de deux personnes du même sexe.

DÉPÊCHES

■ **VACHE FOLLE : 281 bovins d'une exploitation agricole située sur la commune de Coise (Savoie)** ont été abattus et incinérés, dimanche 21 novembre, a révélé lundi le préfet de Savoie. Un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), plus connue sous le nom de maladie de la « vache folle », avait été détecté chez une vache allaitante de race charolaise. Dans l'Allier, le cheptel de naissance de l'animal, qui comptait 128 bêtes, a également été détruit. – (*corresp.*)

■ **JUSTICE : le procès à huis clos des deux meurtriers présumés d'un fils de harki** qui avait été jeté du haut d'une falaise, en août 1994, à Ault (Somme), s'est ouvert lundi 22 novembre devant la Cour d'assises des mineurs de Saint-Omer (Pas-de-Calais). Emmanuel Després, appelé du contingent âgé de 18 ans au moment des faits, et un co-accusé, à l'époque mineur, doivent répondre de meurtre et d'injures racistes à l'encontre d'Abderahmane Rabah, 28 ans.

■ **EXCLUSION : Une douzaine de familles dont 35 enfants,** soutenues par Droit au logement (DAL) sont installées, depuis vendredi 19 novembre au soir, dans un immeuble de bureaux vides, rue Saint-Marc, dans le 2ème arrondissement de Paris. Il s'agit du cinquième immeuble parisien « réquisitionné » par le DAL depuis 1996.

Des organisations d'étudiants contestent les modalités d'application de la CMU

PLUSIEURS ORGANISATIONS d'étudiants – notamment l'UNEF-ID, l'UNEF, la FAGE (Fédération des associations générales étudiantes), PDE (Promotion et défense des étudiants) – contestent, dans une lettre ouverte adressée à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, les modalités d'application de la Couverture maladie universelle (CMU). Selon elles, plusieurs dispositions prévues par les projets de décrets d'application *« restreignent drastiquement l'accès des étudiants à cette mesure de solidarité »*, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 2000. Reçus par deux conseillers du ministère, lundi 22 novembre, leurs représentants ont dénoncé le fait que pour avoir droit à la CMU, les étudiants doivent vivre en dehors du foyer parental, être autonomes fiscalement et ne pas toucher de pension, quel qu'en soit le montant. Ils ont aussi déploré la prise en compte des bourses dans le calcul des revenus ouvrant droit à la prestation.

Le procès du nationaliste corse Charles Santoni s'est ouvert devant la cour d'assises spéciale de Paris

En 1996, un policier du RAID avait été tué en tentant de l'arrêter

Le procès du nationaliste corse Charles Santoni s'est ouvert, lundi 22 novembre, devant la cour d'assises spéciale de Paris. Comparaissant pour « homicide volontaire » et « tentative d'homicide volontaire », il est accusé d'avoir pris part, le 16 avril 1996, à une fusillade au cours de laquelle un policier du RAID et un autre nationaliste corse, Jean-Luc Orsoni, ont trouvé la mort.

LORSQU'IL prend part, le 16 avril 1996, à une fusillade sur une route qui mène à Ajaccio, Charles Santoni croit-il avoir affaire à des membres d'un mouvement nationaliste opposant à la Cuncolta, dont il dit avoir été un ancien sympathisant, ou savait-il que les occupants de la voiture qui l'avait pris en chasse étaient des policiers ? La question est au cœur du procès qui s'est ouvert, lundi 22 novembre, devant la cour d'assises spéciale de Paris, où Charles Santoni comparaît pour *« homicide volontaire »*, *« tentative d'homicide volontaire »* et pour le délit connexe de *« transport d'armes »*. Lors de l'échange de coups de feu, un policier du RAID avait trouvé la mort, alors qu'un autre avait été blessé. Jean-Luc Orsoni, qui conduisait le véhicule transportant Charles Santoni, avait lui aussi été tué par des tirs de riposte. L'accusé avait pour sa part été blessé.

PROCÈS

Agé aujourd'hui de trente-trois ans, Charles Santoni, alors recherché dans le cadre d'une enquête sur une tentative d'assassinat, a toujours dit, pendant l'instruction, qu'il ignorait l'identité réelle des hommes qui l'avaient suivi ce jour-là. Devant les sept magistrats professionnels de la cour d'assises spéciale, il a réitéré cette affirmation. *« A l'époque, j'étais menacé de mort,* raconte-t-il. *Deux de mes amis avaient été assassinés par des membres du MPA* (Mouvement pour l'autodétermination)*, la faction nationaliste rivale ; j'étais donc sur mes gardes. Des tracts avaient été diffusés, m'accusant de meurtres que je n'avais pas commis. On vous salit et, comme ça, quand vous êtes tué, ça n'étonne personne. »*

« Vous dites n'avoir été qu'un sympathisant et non un militant actif de la Cuncolta, pourquoi étiez-vous en danger ? », s'étonne le président Jean-Pierre Getti. *« La faction rivale agissait comme ça, j'avais été très proche de Jean Bachelli, l'une des victimes du MPA, mais je n'avais plus d'engagement depuis 1991. »* Il affirme avoir pris ses distances quand il a senti que des *« divisions »* et la *« dérive mafieuse de certains »* affectaient le mouvement nationaliste.

Depuis la mort de son ami, Charles Santoni se sentait donc menacé. *« Le soir des obsèques de Bachelli, des gens en cagoules et en armes m'ont attendu devant chez moi*, explique-t-il. *Il s'agissait clairement de m'impressionner. »* Charles Santoni est alors constamment armé d'un Colt Python et d'un Ruger 357 magnum, porte un gilet pare-balles et sort très peu de chez lui, *« pour être le moins vulnérable possible »*.

Quand, le 16 avril 1996, il remarque une Renault Clio garée à quelques centaines de mètres de son domicile avec des hommes à l'intérieur, il pense immédiatement à un commando de nationalistes dissidents. Quand il constate que la Clio suit la Toyota de Jean-Luc Orsoni, il sort ses armes. Quand une deuxième voiture débouche sur la route, il est persuadé d'être *« pris dans un guet-apens »*. *« J'ai dit à Jean-Luc :* " S'ils approchent, on tire, on défend nos vies " », se souvient-il. Des coups de feu sont échangés. *« Je ne sais pas qui a commencé, mais j'ai eu peur de mourir et j'ai tiré d'instinct. A aucun moment je n'ai vu un signe distinctif de la police. »*

GYROPHARES ET BRASSARDS

A l'en croire, Charles Santoni n'aurait pris conscience qu'il avait affaire à des policiers qu'au moment de se rendre quand, blessé, il se dirige vers un inconnu qui n'est autre que le commissaire principal Christian Lambert, du RAID. Entendu comme témoin devant la cour d'assises, ce dernier est en désaccord total avec cette vision des faits. *« Il s'agissait d'une intervention de style sécurité publique*, dit-il, *c'est-à-dire que les véhicules devaient être équipés de gyrophares et que les policiers devaient porter le brassard "police". »*

Le commissaire Lambert se dit *« certain »* que ces consignes avaient été appliquées par les membres de son équipe, *« des hommes courageux, aguerris, pleins d'expérience et respectueux des instructions »*. Selon lui, la Toyota se serait volontairement arrêtée pour attendre la Clio. *« Ils ont forcément vu le gyrophare*, affirme-t-il, *et c'était un endroit idéal pour tendre un guet-apens aux policiers. »*

Si le président Getti s'étonne que l'interpellation ait eu lieu sur la voie publique alors que Charles Santoni aurait peut-être pu être arrêté chez lui, Christian Lambert se retranche derrière la hiérarchie judiciaire : *« Le procureur général l'avait souhaité ainsi pour que les suspects soient pris en possession d'armes. Par ailleurs, les risques sont moindres sur la voie publique que dans un immeuble, même si nous savions que la mission était extrêmement dangereuse. »*

Deux membres du RAID, parties civiles au procès, Louis Garcia (blessé pendant l'intervention) et Paul-André Courtine, ont confirmé les dires de leur supérieur. *« Le gyrophare a été mis en place dès que nous avons eu le top de début d'interpellation et nous avions mis nos brassards bien avant*, indique le premier. *Quand je suis sorti de la voiture, j'ai crié* : "rendez-vous, police"*, mais les tirs ont continué ». « Quand Santoni est sorti de son véhicule, j'ai cru qu'il allait s'enfuir*, enchérit son collègue. *Or, il s'est dirigé vers notre voiture, m'a vu et m'a visé, j'ai senti le souffle de la balle. »*

Charles Santoni dément : *« Comment vouliez-vous qu'à nous deux on tende un guet-apens à plusieurs policiers expérimentés du RAID ? »*.

Acacio Pereira

Le parquet requiert la condamnation de « L'Express » pour avoir diffamé l'épidémiologiste Jean-Baptiste Brunet

DEVANT la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, où se jugent les diffamations, cela devait prendre trois petites heures, lundi 22 novembre. Et il en fallut plus du double pour en venir à bout, tant il n'est plus possible, même pour un chapitre judiciaire satellite, d'évoquer l'affaire du sang contaminé sans en faire un roman passionnel.

Le 18 février, en plein procès devant la Cour de justice de la République (CJR), l'hebdomadaire *L'Express* publiait un article d'Anne-Marie Casteret intitulé *« Lettre ouverte aux esprits faux »*, dans lequel la journaliste se livrait à un violent réquisitoire contre les intellectuels qui défendaient les ministres et différents acteurs de l'affaire. *« Ceci est la lettre ouverte d'une "tête folle" à ceux qui croient tout savoir »*, écrivait l'auteur, qui fut, dans les années 90, à la pointe de la dénonciation du scandale.

Refaisant l'historique de son enquête sur un ton de polémiste, la *« tête folle »* épinglait ainsi *« le petit groupe de médecins »* qui renseignait la presse et qui était chargé, pour le compte de la direction générale de la santé, à partir de 1982, de collecter les données scientifiques sur l'épidémie. Elle citait : Claude Weisselberg, conseiller du secrétaire d'Etat Edmond Hervé, Willy Rozenbaum, infectiologue, Jacques Leibowitch, chercheur, et surtout Jean-Baptiste Brunet, épidémiologiste, fondateur de ce groupe de travail, dont la mise en examen dans le volet non ministériel de l'affaire instruite par le juge Marie-Odile Bertella-Geoffroy avait pourtant suscité, en 1995, une vague de réprobation dans la communauté médicale internationale, ce scientifique étant toujours apparu comme l'un des premiers à avoir alerté les pouvoirs publics français sur la gravité du sujet.

Centrant ses attaques sur ce dernier, qu'elle qualifiait de *« prestidigitateur »*, Anne-Marie Casteret estimait avoir été l'objet d'une *« intox »*, poussée à *« épouser inconsciemment le discours chauvin* [de ce] *petit groupe de médecins, futurs bénéficiaires de royalties sur le test* [de dépistage] *français »*. Elle assurait qu'on lui avait *« menti »* sur la réalité de la contamination. Et elle indiquait que Jean-Baptiste Brunet, peu de temps avant l'annonce par Laurent Fabius de la généralisation du dépistage des dons du sang, en juin 1985, avait écrit, dans une note interne, qu'une telle mesure *« n'aurait aucun effet de freinage et ne permettrait d'éviter que quelques cas »*. Cette position constituait, à ses yeux, un revirement suspect.

Poursuivie pour diffamation – aux côtés de Denis Jeambar, directeur de la publication – par Jean-Baptiste Brunet, qui se sentait accusé d'avoir désinformé la presse par intérêt, Anne-Marie Casteret a tout d'abord facilement reconnu, à l'audience, que l'épidémiologiste, contrairement aux médecins découvreurs du virus du sida, n'avait jamais touché aucune redevance. De même, elle a reconnu que les propos qu'elle lui prêtait, repris dans la légende d'une photo, n'étaient pas de lui, mais de Claude Weisselberg. Enfin, elle a confessé n'avoir jamais cherché à prendre contact avec l'intéressé avant publication de son article.

> « Ce n'est pas le quatrième ou cinquième procès du sang contaminé ! », s'exclame le président

Anne-Marie Casteret a cependant maintenu que l'épidémiologiste, comme ses autres interlocuteurs, lui avait *« menti »*, alimentant la *« désinformation »*. *« Il s'est moqué de moi. Quand je* [le] *voyais, je ne savais plus que croire ni que faire. On s'est fait royalement manipulés. »* Elle a cité une note interne, non signée, rédigée par l'épidémiologiste, *« pire que celle de Claude Weisselberg »*, que celui-ci, en fait, aurait *« recopiée »*.

Jean-Baptiste Brunet a tenté, pour sa part, de replacer l'affaire dans son contexte chronologique : problème de la sélection des donneurs de sang en 1983, question du dépistage, rendu d'autant plus urgent en 1985 que la sélection n'avait pas été correctement menée par la communauté médicale. Emu de constater que *« les choses dont* [il était] *fier se retournaient contre* [lui] », M. Brunet a rappelé quelle avait été sa position : *« favorable au dépistage, extrêmement favorable à la sélection »*. Et, en l'absence *« de personnes qu'*[il] *pouvait mettre en cause »*, il a refusé de parler plus en détail du *« projet de note »* soumis à Claude Weisselberg. *« Mme Casteret fait un raccourci extraordinaire ! C'est elle qui a changé de position, pas moi »*, a-t-il ajouté.

Le tribunal a ensuite écouté les différents témoins des parties, ce qui lui permit de se noyer quelque temps dans ce que Me Michel Laval, avocat de Jean-Baptiste Brunet, nomma *« les eaux profondes du sang contaminé »*. *« Ce n'est pas le quatrième ou cinquième procès du sang contaminé ! »*, s'est d'ailleurs exclamé le président Jean-Yves Monfort, passablement *« irrité »* par la dérive des débats. Le juge venait par ailleurs de lâcher cette savoureuse constatation : *« Je suis dans la position du président de la Cour de justice de la République* [NDLR : Christian Le Gunehec] : *je parle de choses que je ne connais pas... »*

Au cours des plaidoiries, Me William Goldnadel, également conseil de M. Brunet, s'est dit *« décontenancé »* par la *« désinvolture »* de la journaliste de *l'Express*. Me Laval s'en est pris au procédé de la lettre ouverte, improprement placé dans l'hebdomadaire sous le vocable *« Enquête »*, *« une technique à risque qui ne relève pas de l'information, mais du militantisme »*.

Requérant la condamnation des prévenus, le substitut du procureur Michel Arnould s'est dit *« frappé par la mise en scène »* de l'article et la *« légèreté de* L'Express *à mettre en parallèle les photos du docteur Garretta et du docteur Brunet »*. Le représentant du ministère public s'est aussi dit *« frappé par le caractère passionnel d'Anne-Marie Casteret »*. M. Arnould n'a néanmoins pas caché que, pour une question d'ordre procédural, le tribunal pouvait ne pas être valablement saisi du cas d'Anne-Marie Casteret.

En défense, Me Bruno Landry a enfin demandé que le tribunal sursoie à statuer sur la diffamation en attendant que la procédure du volet non ministériel de l'affaire, sur le fond, aboutisse. Tandis que Me François Honnorat, par ailleurs avocat de parties civiles dans l'affaire du sang contaminé, a entraîné les initiés dans un énième procès du sang sur la fameuse note dont Jean-Baptiste Brunet, dans cette enceinte, avait dit ne pas vouloir parler. Jugement le 13 décembre.

Jean-Michel Dumay

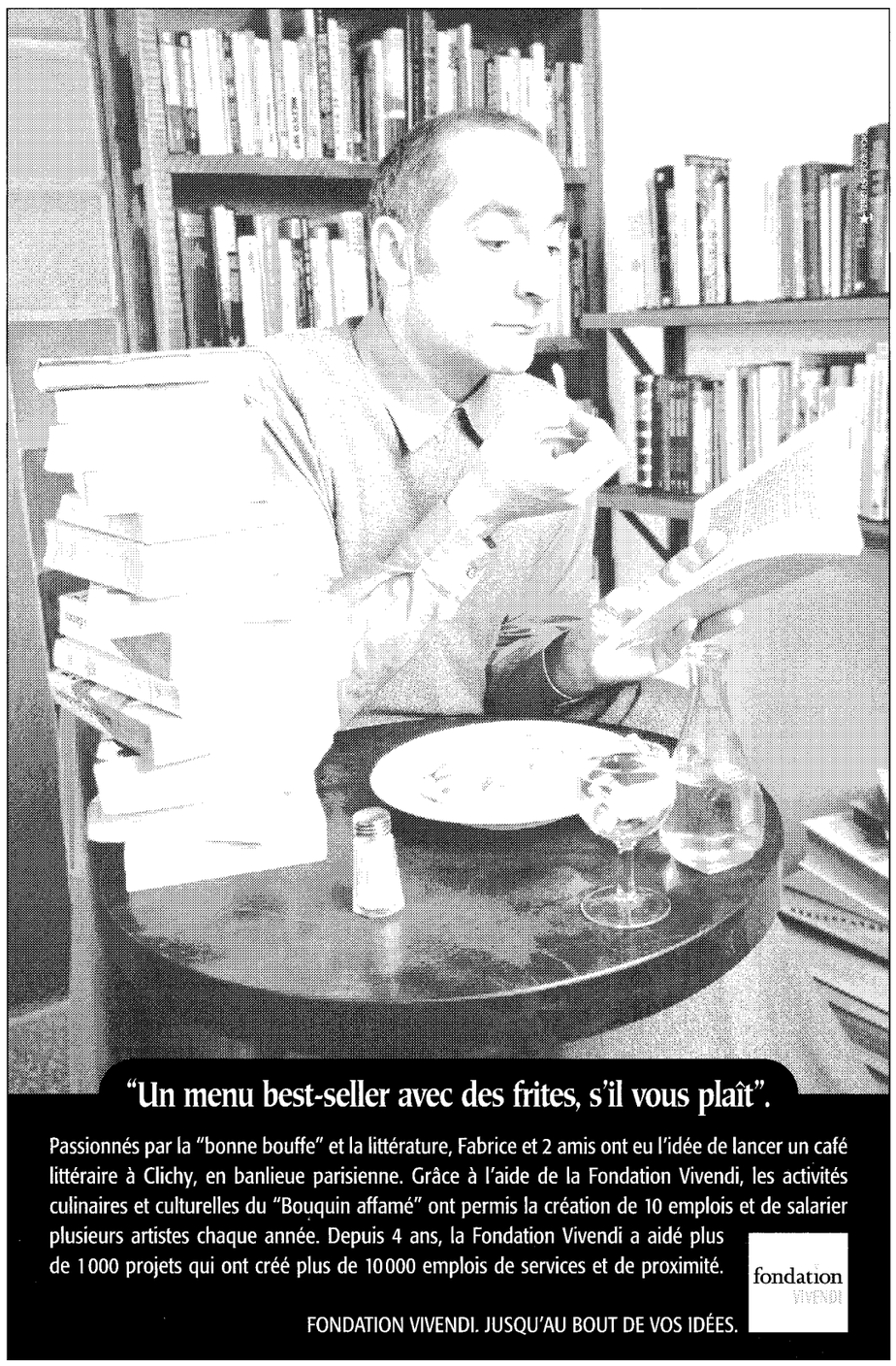

LeMonde Job: WMQ2411--0013-0 WAS LMQ2411-13 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 10:27 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0463 Lcp:700 CMYK

Les maires écartelés entre l'urgence et le long terme

Confrontés aux exigences immédiates de leurs concitoyens, contraints aussi de suivre à la lettre des réglementations de plus en plus complexes, ces élus, réunis en congrès à Paris, ont parfois du mal à maîtriser le temps consacré à leurs actions. Témoignages de quatre d'entre eux

ON DIT qu'ils incarnent la politique au premier sens du terme, celui de la *res publica,* la chose publique. On répète aussi qu'ils sont, avec le président de la République, les élus les plus appréciés des citoyens. Pourtant, les maires ont parfois le sentiment d'être pris entre les exigences de la population et des réglementations de plus en plus pointilleuses.

A l'occasion du congrès de l'Association des maires de France, qui se tient jusqu'au 25 novembre à Paris, *Le Monde* a recueilli les confessions de quatre premiers magistrats. Ils expriment leurs doutes sur leurs pouvoirs réels, et leur volonté, malgré les obstacles, d'agir sur la cité.

● **Jack Ralite, soixante et onze ans, maire (PCF) d'Aubervilliers (63 092 habitants) depuis 1984, sénateur de Seine-Saint-Denis :** « C'est en rentrant dans une salle pour rencontrer mes concitoyens que je me sens le mieux. Cela me rend vraiment heureux d'affronter les problèmes de ma ville : *"L'universel c'est le local sans les murs"*, disait l'écrivain portugais Miguel Torga.

» Ici, la population a des problèmes immenses, et nous ne pouvons pas tous les résoudre en même temps. Mais quelle satisfaction de pouvoir agir concrètement et de pouvoir voir le résultat. Nous avons refait la place devant l'église et la mairie. Le dimanche, de mon bureau, je vois les gens sortir de la messe et prendre plaisir à rester ensemble sur la place, à côté des terrasses de café. Et je me dis que là, nous avons réussi à faire quelque chose de bien.

» Ce qui est le plus difficile, ce ne sont pas les obstacles qu'on rencontre pour obtenir des moyens supplémentaires, mais c'est l'énergie perdue ensuite à faire le siège des administrations pour que l'argent arrive ici. La multiplication des formules d'aide au financement pour les projets urbains ne facilite pas les choses. On va encore passer des dizaines d'heures avec le contrat de plan, et c'est autant de temps à ne pas être sur le terrain.

» Si j'accorde autant d'importance à la culture, si nous avons créé le Théâtre de la Commune, en 1965, sans aucune subvention, c'est parce que les artistes vont à l'essentiel des choses. C'est une question de dignité. Beaucoup d'habitants d'Aubervilliers connaissent des difficultés, mais ce n'est pas une raison pour se pencher vers eux avec condescendance. Il faut traiter l'homme dans le pauvre, mais pas le pauvre dans l'homme.

» Je n'aime pas qu'on dise le faux sur ma ville. Je souffre de ce qu'on n'en dise que le négatif. Pour moi, Aubervilliers c'est comme une personne, rude et tendre à la fois. Ici, on est confronté à des mutations qui dérangent. La banlieue ne pose pas des problèmes à la société, mais des problèmes de société. Il faut beaucoup l'écouter. J'aime aller partager un repas avec les jeunes d'un quartier. J'appelle les gens au téléphone directement. J'aimerais pouvoir me représenter en 2001 pour pouvoir continuer à avoir cette qualité de dialogue. »

● **Michel Thiollière, quarante-quatre ans, maire (UDF-Radical) de Saint-Etienne (185 000 habitants) depuis 1994, vice-président du conseil régional de Rhône-Alpes :** « Il est de plus en plus difficile de maîtriser le temps. Confrontés à la dictature du quotidien, le maire est amené à réagir au coup par coup, de manière instantanée sur des problèmes qui s'inscrivent dans la durée. Si on sombre dans l'éphémère, on édifie la ville sur de la mousse.

» Le risque pour un maire de grande ville, c'est de s'éloigner de ses concitoyens. Il doit se réserver des moments de vie démocratique, se plonger régulièrement dans le débat public, même s'il est rugueux. Cette immersion s'impose car le maire est devenu le seul référent public. Tous les autres pouvoirs publics ont disparu de la cité. Parfois, les gens m'interpellent de manière vigoureuse sur des dossiers qui ne relèvent pas de mes compétences, mais de celles du préfet, du commissaire de police ou du procureur de la République. Cette situation de vide, cette absence de médiation est source de frustration et peut expliquer le retrait de nos concitoyens par rapport à la politique, son discrédit actuel.

» Un maire est nécessairement seul. Il arrive un moment où il est le seul à pouvoir faire la synthèse et à engager la ville. Ce qui me surprend le plus, c'est la difficulté de communiquer : nos concitoyens demeurent mal informés malgré tous les moyens que l'on peut mobiliser.

» On a parfois des moments de découragement quand on voit que les choses ne vont pas assez vite. Comme l'écrit William Faulkner, je considère qu'*"il faut toujours avoir en soi de grands rêves et ne jamais les perdre de vue".* »

● **Jocelyne Poitevin, quarante-trois ans, maire (divers droite) de Douarnenez (16 500 habitants, Finistère) depuis octobre 1996 :** « Un élu local peut toujours s'entourer de conseillers techniques compétents, s'il ne dit pas bonjour, ça ne marchera jamais ! Lorsque je vais chercher le plus jeune de mes trois enfants à l'école ou que je fais mes courses, je ne rabroue jamais un de mes administrés qui m'aborde. Le maire est d'abord un élu de proximité. Il faut voir la joie que l'on peut donner en réglant un problème de trottoir, en trouvant un stage pour un fils... Mon numéro de téléphone est dans l'annuaire, je n'ai jamais reçu d'appel anonyme. La population a un grand respect de la fonction que j'exerce. Certes, les gens sont exigeants. Sous prétexte qu'ils paient des impôts, ils voudraient tout, tout de suite. Ils arrivent en disant "j'ai le droit". Et leurs devoirs ?

» Mais le pire, c'est la rigueur administrative : on est toujours sous la menace de se faire épingler par la préfecture pour une virgule manquée et les normes européennes nous interdisent d'éternuer. Et puis le conseil municipal est parfois une arène où le machisme n'a pas disparu. J'aime pourtant ce mandat qui me dévore douze heures par jour. A 8 000 francs par mois, ce n'est pas l'appât du gain qui me motive – mon époux est notaire – et je n'ai pas d'autre ambition. Même si j'ai parfois des soucis, je suis fière de représenter ma ville. »

● **Daniel Perducat, cinquante-deux ans, maire (PS) d'Eymoutiers (Haute-Vienne, 2 100 habitants) depuis 1989 :** « Le ras-le-bol et l'amertume montent dans les petites communes. Les maires ruraux ont le sentiment d'être mis sous tutelle, sous surveillance permanente. Il faut être d'une vigilance de tous les instants. Comment être sûr de maîtriser le code des marchés publics ? Imaginez un maire rural, seul avec une secrétaire à temps partiel... Il y a de quoi s'angoisser.

» La population est de plus en plus exigeante. Elle rend ses élus responsables de tout, on est à la merci du moindre incident. Ce mandat devient de plus en plus prenant. Il faut faire le sacrifice de beaucoup de choses, et en premier lieu de sa carrière professionnelle. Si cette évolution continue, la responsabilité de maire ne pourra plus être assumée que par des retraités. Sans demander une reconnaissance particulière pour l'exercice d'un mandat qu'on a choisi librement de briguer, un élu municipal devrait avoir droit à un minimum de considération. Or, je connais près d'ici un élu qui a derrière lui trente-sept ans de mandat et qui touche une retraite de 750 F par mois. »

De nos correspondants

Débat sur la responsabilité pénale

L'un des thèmes majeurs du 82e congrès de l'Association des maires de France est la responsabilité pénale des élus. En attendant Lionel Jospin, qui doit intervenir mercredi 24 novembre, Jean-Pierre Chevènement estime, dans un entretien publié mardi 23 par *Les Echos*, qu'il *« faut trouver un chemin entre deux balises »* : *« l'existence d'un intérêt public et le principe d'égalité devant la loi pénale »*.

Le ministre de l'intérieur préconise la création d'une instance *« composée de magistrats de la cour administrative d'appel et peut-être de magistrats des chambres régionales des comptes ». « Cette instance de filtrage ou d'éclairage* (...) *me paraîtrait de nature à éviter les graves dérives que nous constatons »*, poursuit M. Chevènement. Christian Poncelet, président (RPR) du Sénat devait annoncer, mercredi 24, qu'il fera inscrire, le 27 janvier, à l'ordre du jour du Sénat une proposition de loi qui prévoit, notamment, *« une modification de la définition de l'homicide et de blessures involontaires »*.

Quand tout semble joué d'avance aux élus découragés

LIMOGES
de notre correspondant

Il arrive que les maires se heurtent aux limites de leurs pouvoirs. Dans l'Indre, trois d'entre eux, Colette Champagne (Nohant-Vic), Jean Sandmann (Saint-Chartier) et Guy Jouhanneau (Montipouret), ont présenté leur démission en réaction à l'autorisation donnée par le préfet de l'Indre – à la suite de l'avis favorable du comité départemental d'hygiène – d'implanter d'un poulailler industriel (170 000 têtes par an) : *« Jusqu'au bout,* résume Mme Champagne, *on a pensé que l'avis des élus primerait. Finalement, il n'en est rien, et c'est nous qui partons, avec le sentiment que tout était joué d'avance et que les dés étaient pipés. »*

A la préfecture, on répond que le dossier *« a été instruit selon les règlements en vigueur »* et qu'un refus *« aurait été illégal »*. Les démissionnaires ont décidé de déposer un recours auprès du tribunal administratif de Limoges.

Car cette implantation se situe en zone particulièrement sensible. La vallée noire au sud-est de l'Indre, *« c'est le pays de George Sand »*. La romancière y accueillit Balzac, Chopin, Delacroix (dont l'atelier est toujours visible), Flaubert... Ce lieu s'est bâti une vocation culturelle et touristique, autour notamment de deux festivals, les Fêtes romantiques de Nohant (qui accueillirent Samson François, Ivry Gitlis, Aldo Ciccolini...) et les Rencontres internationales de luthiers de Saint-Chartier.

« UNE ABSURDITÉ »

Les élus craignent que les épandages d'un élevage industriel ne détruisent l'image de cette excellence culturelle. Cette triple démission est l'illustration d'un malaise qui s'étend dans le département : ses grands espaces attirent les éleveurs intensifs et les firmes d'alimentation animale des régions dites sensibles, où la saturation des exploitations industrielles rend impossible toute extension. Ils viennent de Bretagne, des Pays-Bas ou d'Irlande (où les normes environnementales sont draconiennes). Dans l'Indre, deux autres autorisations d'implantation et d'extension de porcherie, à Luçay-le-Mâle et à Brion, mobilisent élus et associations.

M. Sandmann, ingénieur en retraite, dit vouloir élargir le débat au-delà de l'horizon local : *« Ici, il faut de l'argent public pour contrer les effets de la surproduction de volailles et de porcs, et on met de l'argent public pour renforcer cette surproduction. C'est une absurdité que rien ne peut justifier. »* Xavier Courboin, président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), estime qu'*« il faut assurer la permanence de filières qui font l'excellence de l'agriculture française et qui apportent à notre région la valeur ajoutée qui lui manque »*.

Georges Chatain

Les contrats de plan réduisent les écarts entre les régions

ENVELOPPE DE L'ÉTAT POUR 2000-2006

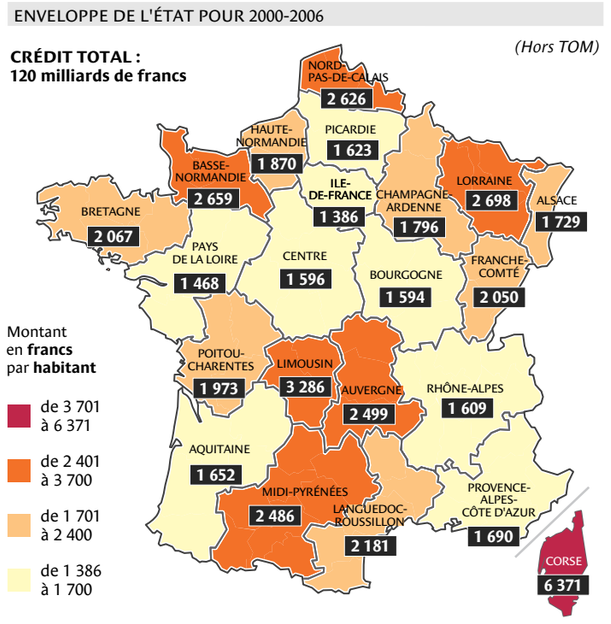

Lionel Jospin s'est félicité, lundi 22 novembre qu'*« un effort sans précédent de rééquilibrage* [des crédits de l'Etat] *entre les régions* [ait] *été réalisé »* dans la prochaine génération des contrats de plan Etat-région (2000-2006). L'Etat donnera en moyenne 2 000 francs par habitant contre 1 400 francs dans la précédente génération (1994-1999). Soit un total sur 2000-2006 de 120 milliards de francs (*Le Monde* du 23 novembre).

Jusqu'ici, l'écart entre certaines régions était de un à trois sans qu'il soit justifié par *« la légitime redistribution entre régions pauvres et riches»*, a souligné le premier ministre.

Au classement de ces dotations, la Corse arrive en tête et l'Ile-de-France demeure la dernière. La répartition de ces crédits a été globalement bien accueillie par les présidents de région de gauche ou de droite.

OSP
VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

LA VILLE DE PARIS vend LIBRE
sur surenchère du 1/10e, au CARROUSEL DU LOUVRE
99, rue de Rivoli à Paris 1er - *Le MARDI 14 DECEMBRE 1999 à 14 h*
16-24, RUE FRANCOIS - MIRON à PARIS 4ème
APPARTEMENT de 3 Pièces (53,30 m²) avec balcon et CAVE
MISE A PRIX : 979.000 F
S'adr. à Maître BELLARGENT, Notaire associé à PARIS (75001)
14, rue des Pyramides - Tél. : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71
Visites le 27 novembre de 10h à 12h et le 7 décembre de 13h à 15h

CETTE CHAINE PÈSE UN SIÈCLE D'AVANCE !

POLE POSITION

Achetez aujourd'hui, payez surtout au siècle prochain.*

Il s'agit de l'unité centrale portable de la toute nouvelle chaîne Hifi/Home Cinéma Bose Lifestyle® 50 : son écran tactile exclusif concentre un système interactif de contrôle et d'information utilisable quel que soit l'endroit où l'on se trouve. C'est le produit le plus révolutionnaire de la nouvelle gamme des chaînes Bose. Pour son lancement, les revendeurs agréés Bose vous proposent des plans de financement exceptionnels.

*Exemple de financement calculé sur la base d'un prix de vente de la chaîne Lifestyle® 50 de 44990F : Après versement d' un apport personnel de 8000F, constitué du dépôt de garantie 14,894% soit 6701F égal à l'option d'achat en fin de contrat et d'un premier loyer de 2,887% soit 1299F suivi de 30 loyers de 1299F soit 2,887%. Coût total de l'opération, option d'achat incluse, de 104,391% du prix de vente soit 46970F. Sous réserve d'acceptation du dossier par SOFINROUTE-S.N.C. au capital de 32000000F - 27, rue de la Ville l'Evêque-75008 PARIS. RCS PARIS B 330 557 737- Financement effectué en location avec option d'achat. Barème et conditions octobre 1999 susceptibles de variations. Assurance personnelle facultative non comprise dans cet exemple.

BOSE®
Better sound through research®
DOLBY DIGITAL

Appelez-vite pour une démonstration. Liste des revendeurs agréés : 01 30 61 63 63- Internet : http://www.bose.com

LeMonde Job: WMQ2411--0014-0 WAS LMQ2411-14 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 10:09 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0464 Lcp:700 CMYK

ENQUÊTE

Croatie, paysages d'après la bataille

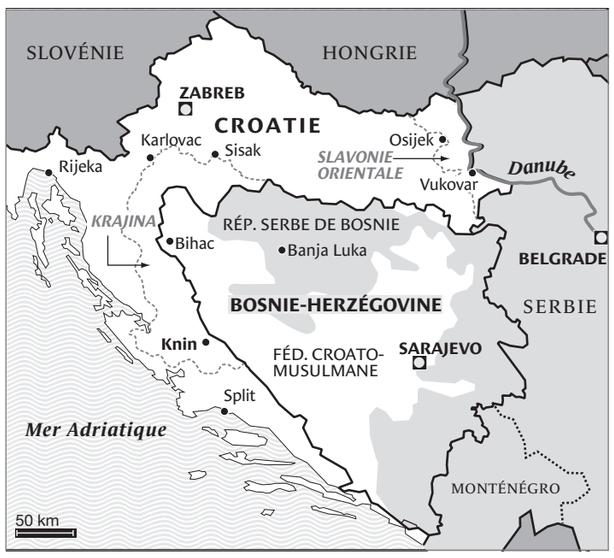

Quatre ans après la reconquête de la Krajina, les conditions d'un retour des personnes déplacées pendant les guerres dans l'ex-Yougoslavie ne sont toujours pas réunies. En Croatie, les Serbes ne récupèrent que rarement leurs habitations, occupées par des réfugiés d'origine croate. Ils doivent vivre dans des camps ou, comme en Slavonie orientale, fuir des régions en plein marasme économique

COMBIEN de temps faudra-t-il pour en finir avec les séquelles des guerres qui, depuis le début de cette décennie, ont ravagé l'ex-Yougoslavie ? La communauté internationale aimerait que l'Histoire s'efface aussi vite qu'elle se fait et qu'à peine déposées les armes soit rétabli le règne de la normalité, de l'harmonie entre les peuples, de la démocratie. Mais on n'en finit pas de la sorte avec les conflits ethniques. Première frappée par la tourmente, il y a près de neuf ans, la Croatie témoigne de la difficulté d'en sortir.

Un des principaux enjeux de la « normalisation » est le sort réservé aux centaines de milliers de personnes qui, au fil des divers épisodes des conflits, ont été jetées sur les routes de l'exode. Comme les dirigeants bosniaques et ceux de Belgrade, Zagreb avait, en signant l'accord de Dayton, en novembre 1995, pris l'engagement maintes fois renouvelé depuis d'autoriser et d'organiser le retour chez eux de ces déplacés ; la communauté internationale, en exigeant cette promesse des Etats de la région, tentait de réparer tardivement ce qu'elle avait laissé faire. Quatre ans après Dayton, on est très loin du compte, en Croatie comme dans les Etats voisins. *« Nous ne pouvons pas laisser officialiser le nettoyage ethnique, où qu'il se soit produit »*, déclare doctement un diplomate occidental à Zagreb, exprimant ainsi le grief majeur de l'Europe et des Etats-Unis envers le régime que Franjo Tudjman dirigeait jusqu'à son hospitalisation, au début du mois de novembre. Vertueux principe, mais qui s'est heurté jusqu'à présent, ici comme ailleurs, non seulement aux difficultés objectives de la tâche, mais aussi à la mauvaise foi patente des autorités qui prétendent s'y atteler.

Dans la ville de Sisak, à une cinquantaine de kilomètres de Zagreb, un des camps de réfugiés subsistant en Croatie héberge cent vingt Serbes totalement démunis, livrés au bon vouloir de l'administration. C'est un ensemble de baraques de bois sombre alignées en rangées serrées, entouré d'un grillage. Bogdan est un de ces Serbes de Croatie qui ont tout quitté lors du dernier épisode de la guerre dans ce pays – l'opération « Tempête » menée, à l'été 1995, par l'armée croate pour reconquérir les régions du pays occupées par les forces serbes –, et qui essaient aujourd'hui de retrouver leurs droits de citoyens croates, et leurs biens s'ils en ont encore. Cet été-là, comme des dizaines de milliers d'autres Serbes de Croatie obéissant au mot d'ordre des leaders extrémistes – ou tout simplement à la peur –, il est parti sans rien vers la Serbie. Il ne lui a pas fallu longtemps pour comprendre qu'il n'avait rien à espérer là-bas, dans un pays en plein marasme où, bien que d'origine serbe, il ne serait jamais qu'un réfugié. Alors, il a voulu rentrer chez lui, dans son pays, en Croatie.

« Je ne me suis jamais battu, dit-il ; *je n'ai rien à me reprocher, je peux regarder tout le monde dans les yeux. C'est pour ça que je suis revenu. Je suis né ici, en Croatie ; c'est là qu'est ma maison. En Serbie, je n'ai rien. »* Bogdan est allé chercher une assiette de pâtes froides qu'il brandit sous le nez des visiteurs en les prenant à témoin : *« Regardez, y a même pas de sauce. C'est tout ce que nous aurons pour la journée, ma femme et moi ; ça doit servir de déjeuner et de dîner pour deux... » « Ici, on ne me considère pas comme un homme, mais comme un Serbe »*, dit-il, en y mettant la même intonation que s'il disait *« comme un chien »*.

Comme lui, beaucoup d'autres réfugiés du camp possèdent, en Croatie, une maison qui a échappé aux ravages de la guerre. Le problème est qu'on y a installé entretemps des Croates qu'une autre guerre avait, eux aussi, massivement chassés de chez eux : la guerre de nettoyage ethnique menée, à partir de 1992, par les forces serbes dans de vastes régions de la Bosnie voisine qui sont devenues depuis la « Republika Sbrska », l'entité serbe de Bosnie. Ces Croates de Bosnie ne peuvent pas retourner d'où ils viennent. *« Le gouvernement de Zagreb est avec eux »*, déplore Bogdan, qui désespère de réintégrer sa maison. Il attend, au camp de Sisak, et se vit comme un pestiféré dans son pays. *« Pourtant ma femme est catholique,* dit-il pour signifier qu'elle est croate d'origine et pas seulement de citoyenneté, *mais ses parents n'osent même pas se montrer aux abords du camp. Quand ils viennent lui rendre visite, ils lui donnent rendez-vous à l'autre extrémité de la ville... »*

Ainsi va la Croatie d'après-guerre.

ZORAN PUSIC, qui dirige une ONG à Zagreb, le Comité civique pour les droits de l'homme, fait du ramassage de vieux vêtements dans la capitale et va les distribuer aux indigents, qu'il assiste aussi dans leurs interminables démarches auprès de l'administration. *« On nous a reproché de ne nous occuper que de Serbes,* explique-t-il, *mais aujourd'hui ce sont les Serbes qui sont dans la pire situation en Croatie. »* Quand il arrive au camp de Sisak, c'est la ruée. Les réfugiés, serrés sur des petits bancs, devant les baraques, désœuvrés et silencieux, s'animent soudain, se pressent vers lui, l'interpellent, chacun essayant de l'arracher aux autres et de l'entraîner à l'écart pour qu'il s'occupe de son cas en particulier. Il a apporté des mandarines et des cahiers pour les enfants du camp, quelques adolescents pâles et efflanqués qui semblent n'avoir pas pu s'empêcher de grandir. C'est à l'un d'entre eux que Zoran demande de décharger les sacs de vêtements du coffre de la voiture, au moment de partir, après avoir écouté tout le monde, pris des notes, délivré quelques consignes et des paroles de réconfort. *« Ils vont se battre,* dit-il, en mettant le moteur en marche ; *c'est toujours comme ça. »* Ils se battent, pour quelques guenilles, comme des chiffonniers. Les femmes surtout.

Au sud de la ville de Karlovac commence la Krajina, cette région de Croatie sur laquelle les extrémistes serbes avaient fait main basse en 1991, dont ils avaient proclamé l'indépendance et qui, quatre ans plus tard, fut reconquise en deux jours par l'armée croate. Les traces de la guerre de sécession et celles de la « Tempête » de 1995 demeurent : des carcasses de maisons, ici et là ; des villages-fantômes, trop détruits pour que nul n'y revienne jamais ; beaucoup de champs en friche. Mais, à une cinquantaine de kilomètres de Karlovac, la campagne garde encore, malgré tout, un charme bucolique sous le soleil d'automne.

Dans le hameau où habitent Stanko et sa femme, on parvient désormais à survivre, grâce au troc. Stanko n'est pas parmi les plus démunis : il n'a pas le moindre sou, mais il a sa maison, qu'il n'a jamais quittée, une voiture et une scie électrique – biens précieux dont il fait profiter tous les alentours –, quelques poules et une vache. *« Il y a eu un moment où on pouvait acheter une vache pour 35 francs,* raconte-t-il. *Mais à quoi bon l'acheter ? Tout le monde pouvait en chasser une et la ramener. »* A l'été 1995, les paysans serbes fuyant en masse la Krajina devant la reconquête par l'armée croate ont tout abandonné : leur maison, leurs biens, le bétail, et beaucoup de vieilles personnes aussi.

C'est après cet exode qu'eurent lieu les exactions commises par des Croates : cent vingt assassinats de vieux Serbes, selon les ONG, et des villages brûlés. Zoran a aidé aux recherches d'un de ces vieux Serbes disparus, un homme de quatre-vingt-un ans, qui fut retrouvé au fond d'un puits. *« Lui ne possédait rien,* se souvient-il, *pas même une ceinture ; son pantalon tenait avec un bout de ficelle. Ce n'est pas pour les piller qu'on a tué ces gens-là ; c'est pour que les Serbes ne reviennent jamais en Krajina. »* Les atrocités furent commises, de l'avis général, par des paramilitaires, après le passage de l'armée croate. Solde de ces lendemains de « Tempête », aujourd'hui : deux courtes peines de prison prononcées par les tribunaux croates et un contentieux durable avec le Tribunal international de La Haye, auquel Franjo Tudjman a obstinément dénié toute compétence pour enquêter en Krajina. *« La guerre, c'est la guerre,* disait-il encore récemment, lors d'une de ses dernières apparitions devant la presse. *Un tiers du pays était occupé* [par les forces serbes] *et de larges zones détruites ; la Croatie s'est libérée du mal, elle ne peut pas être tenue pour responsable. »*

Stanko et sa femme, citoyens croates d'origine serbe, ont gardé une confiance dans la vie, un humour étonnants. Il était autrefois instituteur ; elle travaillait dans un jardin d'enfants qui n'existe plus. Ni l'un ni l'autre ne parviennent à faire valoir leurs droits à la retraite. Pourtant, leur maison est une espèce de havre, un lieu d'entraide, pour les Serbes qui sont restés alentour et pour les Croates qui sont venus de Bosnie. Lui va couper le bois chez l'un, chez l'autre ; il fait du miel. Sur la niche du chien peinte en blanc, il a inscrit par dérision deux grandes lettres bleues : *« U. N. »*, pour Nations unies. Passent l'homme qui ramasse des champignons, puis celui qui ramasse des marrons ; chacun a sa spécialité dans une économie de troc. On casse des noix fraîches, on fait du café turc – en riant de cette appellation *« politique »* –, on sort une grande casserole de lait crémeux. *« Vous pourriez vous lancer dans le tourisme vert »*, plaisante un des membres de l'ONG de Zagreb.

Stanko estime que la situation s'est quand même améliorée : *« Une partie des anciens habitants sont rentrés et, chez les Croates de Bosnie qui sont venus, on commence à sentir un bon esprit de solidarité. Ils savent maintenant qu'ils ne sont pas que de passage ici, certains se mettent à cultiver la terre ; ils savent qu'ils vont rester et qu'on va vivre ensemble. » « L'unique coupable, c'est la politique »*, plaide-t-il, pour tout résumer. Comme Bogdan, il incrimine le régime de Zagreb et pense que les choses peuvent s'arranger s'il change. *« Que tout le monde s'allie avec tout le monde,* éructe-t-il à propos des prochaines élections législatives, *qu'on pactise s'il le faut avec le diable, mais qu'on nous délivre de ce régime ! »*

AQUELQUES kilomètres de là, chez Ilia, un autre Serbe, une autre maison du bon dieu, un peu mieux lotie que la précédente, on offre à toute heure du pain de maïs, du lard fumé et de l'alcool fait maison. Ilia héberge en quasi-permanence quelques-uns de ceux que les organisations internationales appellent les *« returnees »*, anglicisme passé dans le langage courant croate désignant ceux qui tentent de rentrer dans leurs murs en Croatie et qui n'y parviennent pas, justement parce que des réfugiés croates de Bosnie y sont installés et que, comme dit Stanko, *« ils vont rester »*. A moins que les autorités ne se décident à leur trouver un autre logement...

Le sort de ces Croates de Bosnie est d'ailleurs souvent peu enviable. Ainsi celui de Kaja, une petite femme frêle de près de quatre-vingts ans, qui vit depuis quatre ans dans une minuscule et très rudimentaire maison, où l'ont installée les autorités croates. Elle est seule, en pleine campagne, avec ses quelques poules. On n'a pas de télévision ici, et elle pas de radio. D'origine croate, elle est venue du nord de la Bosnie, charriée par une des grandes vagues d'exode forcé qui ont « nettoyé » la région de Banja Luka de sa population non serbe.

Elle pleure dès qu'elle voit arriver Zoran ; elle le caresse comme un fils, elle le supplie : *« Je ne veux pas mourir ici ; je veux être enterrée en Bosnie. »* Elle se met à décrire fébrilement sa maison, près de Banja Luka – le balcon, l'angle des deux rues : *« Je me souviens bien de l'adresse, mais ils ont dû changer le nom des rues. Je suis partie sans rien, je n'ai pas de documents ; je n'ai pas de preuves, vous comprenez... »* Pas de preuves pour faire valoir son droit d'aller mourir chez elle, en République serbe de Bosnie.Plus au sud, à Knin, c'est pire, explique Zoran. Ephémère capitale de feu la *« République serbe de Krajina »* autoproclamée en 1991 par les extrémistes sur lesquels Belgrade s'appuya pour mener l'agression contre la Croatie, la ville ne se remettra pas avant longtemps de ce péché. L'économie a totalement périclité, rien n'est fait pour la relancer. Dans la population, *« c'est la haine »*, constate Zoran, entre les Serbes qui sont restés, peu nombreux par rapport à ce qu'ils étaient en 1991, et les Croates venus de Bosnie ces dernières années. Il y a pourtant, là-bas aussi, des gens qui ont tout fait pour échapper à la tourmente des haines ethniques ; des gens comme Dusan, l'ingénieur serbe de Knin qui croyait en la Yougoslavie et qui a refusé de prendre les armes avec les Serbes, en 1991 et après ; Dusan qui, néanmoins, a tâté des prisons croates après 1995, parce qu'il était serbe, donc suspect, et a perdu pour la même raison son emploi. Dusan, de temps en temps, donne de ses nouvelles à des amis de Zagreb : *« je n'en peux plus »*, reconnaissait-il, il y a quelques semaines.

« Ici, on ne me considère pas comme un homme, mais comme un Serbe », dit-il en y mettant la même intonation que s'il disait « comme un chien »

A Petrinja, dans cette Krajina sur laquelle les extrémistes serbes avaient fait main basse en 1991, des enfants croates jouent de nouveau au milieu des maisons détruites (ci-dessous). Plus au sud, à Knin, les Serbes qui sont restés, peu nombreux, comme cette vieille femme, font les frais des haines qui se sont installées et d'une économie qui périclite (page suivante).

D.R.

LeMonde Job: WMQ2411--0015-0 WAS LMQ2411-15 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 09:34 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0465 Lcp:700 CMYK

D.R.

A la sortie de Vukovar, dans le cimetière, des piquets de bois blanc marquent l'emplacement d'une fosse commune dont furent exhumés neuf cents corps. Les deux tiers seulement ont pu être identifiés.

Ainsi va la Krajina, sur laquelle la malédiction, décidément, s'acharne. Jamais le nom de cette région n'est prononcé par un dirigeant croate, comme si s'y attachait non seulement du ressentiment, mais aussi de la mauvaise conscience.

Les Serbes étaient 570 000 en Croatie avant 1991, soit 11 % à 12 % de la population ; leur nombre est aujourd'hui de l'ordre de 250 000. Le ministre croate des affaires étrangères, Mate Granic, hausse le ton sur cette question et demande que l'on compare avec ce qui se passe en Bosnie : *« Sur les 220 000 Croates expulsés de Bosnie, 250 seulement ont pu rentrer dans ce pays »*, une bonne partie des autres ayant trouvé refuge en Croatie. Comme lui, et comme tous les dirigeants croates, le premier ministre, Zlatko Matesa, rejette l'accusation de discrimination dans la politique d'accueil des *returnees* : *« Nous faisons tout notre possible pour permettre le retour des réfugiés, quelle que soit leur origine. » « C'est une question de moyens*, ajoute-t-il. *Parfois, les attentes de la communauté internationale sont trop élevées par rapport à ce que nous pouvons faire. »*

La communauté internationale, incarnée en Croatie par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui y emploie 250 personnes, observe, surveille, fait les comptes, examine les lois à la loupe, traque les hypocrisies du régime et les dénonce – discrètement mais efficacement : la Croatie est toujours tenue à l'écart des principaux programmes de coopération européens ; elle ne reçoit d'aide qu'au compte-gouttes par rapport aux besoins de l'après-guerre. On explique, à l'OSCE, que, si les réfugiés serbes peuvent maintenant obtenir l'autorisation formelle de rentrer en Croatie, il est exceptionnel qu'ils puissent y récupérer leurs propriétés. Un des obstacles majeurs restant l'installation, à leur place, de ces Croates de Bosnie auxquels on a laissé entendre que cette situation serait définitive. Que faire d'eux, demandent en substance les autorités de Zagreb, dès lors qu'ils ne peuvent pas retourner en Bosnie et que la communauté internationale ne nous aide pas à leur construire d'autres logements ?

Zagreb traîne les pieds pour abolir de sa législation des textes datant de la période de guerre qui organisent en fait la discrimination : ceux qui accordent aux *« expulsés »* (toujours croates) priorité sur les *« déplacés »* (toujours serbes) ; ou encore ceux qui réservent le bénéfice de l'aide à la reconstruction aux seules personnes dont le logement a été détruit du fait d'une agression serbe. Les programmes gouvernementaux pour le retour et pour la reconstruction élaborés en 1998 sous les pressions internationales ne comportent, certes, aucune disparité de traitement des réfugiés pour des raisons « ethniques » ; mais, indique-t-on à l'OSCE, *« ce sont des déclarations gouvernementales, pas des lois, c'est-à-dire que, si l'on va devant un tribunal et qu'on les invoque, on n'aura pas gain de cause »*.

D'autre part, la loi d'amnistie, qui absout tout Serbe ayant porté les armes à l'exception des auteurs de crimes de guerre, n'est pas tout à fait claire et elle a donné lieu à quelques interprétations abusives. Vingt Serbes accusés de crimes de guerre par la justice croate, et qui s'en défendent, ont fait le mois dernier une grève de la faim à la prison d'Osijek, où ils sont incarcérés, pour protester contre la lenteur de leur procès. La violence intercommunautaire a, dans l'ensemble, disparu – hormis des incidents, cet été, à la périphérie de Vukovar, qui se sont soldés par la mort d'un Serbe ; mais l'incertitude quant aux intentions des autorités croates et aux possibilités matérielles de survie suffit à dissuader beaucoup de Serbes qui voudraient rentrer de tenter l'expérience.

> « Sur les deux cent vingt mille Croates expulsés de Bosnie, deux cent cinquante seulement ont pu rentrer dans ce pays »
> **Le ministre croate des affaires étrangères**

LES dirigeants de Zagreb, très susceptibles sur le sujet, supportent mal les leçons que prétendent leur donner les fringants jeunes diplomates de la mission de l'OSCE, qui passent en permanence leurs faits et gestes au scanner. Cette défiance n'est pas à mettre seulement sur le compte de la mauvaise conscience : le régime de Zagreb se sent aussi incompris et injustement traité par la communauté internationale. Si, dans les milieux officiels, on se garde bien d'évoquer la Krajina, on ne demande en revanche qu'à faire visiter une autre région aux étrangers : la Slavonie orientale. Région martyre, région témoin de la résistance à l'occupant serbe, la Slavonie orientale est aussi présentée comme l'illustration des difficultés de la reconstruction et comme la vitrine de la politique que la Croatie déclare mener en faveur de la réconciliation entre les communautés.

C'était il y a huit ans ; déjà, de vrais arbres ont poussé parmi les décombres des maisons de Vukovar. Des rues bordées de ruines conduisent au centre – longues processions de carcasses pavillonnaires, inaptes à refaire jamais fonction d'habitations, qui relatent la méticuleuse obstination avec laquelle la ville fut pilonnée par les forces serbes, maison après maison, sans qu'aucune n'en réchappe dans les quartiers croates. De l'ancienne gare, presque rien ne subsiste ; du tribunal, comme de l'ex-Grand Hôtel, il reste une façade déchirée, vestige d'une splendeur passée, trônant seule devant des monceaux de gravats. Ici et là, d'autres lambeaux d'architecture danubienne émergent des décombres, évoquant la grâce d'une cité perdue, l'acharnement qu'elle a subi.

Tout ce qui est resté debout dans le centre, criblé par la mitraille, a misérable allure. Quelques immeubles récents témoignent dans leur laideur, dans leur raideur, de l'aide à la reconstruction. Le marché central n'a pas été remis sur pied, mais on a installé devant de simples rangées de toits en plastique pour abriter les étals, en partant sans doute du principe « politiquement correct » que, là où il y a du petit commerce, il y aura de la vie intercommunautaire. Difficile, pourtant, pour le visiteur de passage, de détecter dans cette ville dévastée un démenti à l'écrasante impression de désolation, un vrai signe de vitalité. Même le Danube, large et majestueux ici, paraît charrier des souvenirs lugubres lorsqu'on regarde vers les contrées boisées qui bordent l'autre rive, la Serbie.

On s'aperçoit que l'on franchit ce qui fut la ligne de démarcation en pénétrant dans un quartier – serbe – où toutes les maisons sont intactes. La zone industrielle, où quelques usines se sont remises à fonctionner, ne donne pas malgré tout l'image d'une activité frénétique. L'entreprise de transports Velepromet a repeint son mur d'enceinte et son nom sur ce mur ; les hangars de tôle, derrière, ont servi un moment de centre de triage, où l'on séparait les femmes et les enfants des hommes, qu'on menait en enfer.

A la sortie de la ville, dans le cimetière, des dizaines de tombes flambant neuves sont couvertes de fleurs, à côté d'une déclivité où s'alignent en ordre serré des piquets de bois blanc. C'est l'emplacement de la fosse commune d'où furent exhumés récemment 900 corps, dont les deux tiers seulement ont pu être identifiés. Pendant des semaines, des familles ont défilé sous une tente édifiée par la communauté internationale, pour reconnaître des bouts de vêtements, une montre, n'importe quelle pauvre relique d'un effet personnel. A une trentaine de kilomètres de là, au bout d'un long chemin de terre en rase campagne, vingt mètres d'allée dallée, une stèle, une plaque évoquent la mémoire des 200 malades et blessés de l'hôpital de Vukovar, amenés là le 18 novembre 1991 – le jour où la ville est tombée aux mains des forces serbes, après trois mois d'une inimaginable résistance –, abattus de sang-froid et ensevelis dans ces labours. On passe, pour y arriver, devant des bâtiments de ferme, aujourd'hui occupés par des vaches, qui furent pour ces hommes lieux de torture et dernière station du calvaire ; on passe devant une ravissante maison jaune, en pleins champs, aujourd'hui abandonnée, où les officiers serbes avaient établi leur quartier général...

TEL est le circuit que les autorités de Zagreb font faire aux étrangers, pour rafraîchir les mémoires défaillantes, réclamer plus de compréhension et tenter de rectifier l'image de la Croatie d'aujourd'hui. De fait, dans cette région qui, pendant deux ans, fut placée sous tutelle de l'ONU avant d'être rendue à l'administration croate, en janvier 1998, des institutions mixtes (serbes et croates) ont été mises en place et fonctionnent ; c'est le cas de la police, notamment. *« C'est un des exemples les plus réussis de coopération entre les Nations unies et un gouvernement »*, se réjouit Vesna Skare-Ozbolt, une jeune femme blonde, au visage rond et enfantin qui ne demande qu'à rire – le contraire de ce qu'on imagine comme présidente du Comité national pour le rétablissement de la confiance en Croatie et comme proche conseillère du président Tudjman. *« La situation en ce qui concerne le retour des réfugiés s'est améliorée partout dans la région, sauf dans la ville de Vukovar »*, poursuit-elle. De fait, on mesure à l'œil nu, avant d'arriver à la ville, que des villages entiers – des villages croates vidés de leurs habitants et détruits par les forces serbes en 1991 – ont été reconstruits : les maisons neuves sont rouges, en briques creuses, car on n'a pas encore les moyens d'un revêtement extérieur.

Quarante-trois mille Croates, selon l'OSCE, sont revenus en Slavonie orientale. Il a fallu pour cela non seulement que commence le programme de reconstruction de logements, mais aussi que des Serbes partent : notamment ceux qui avaient fui l'opération « Tempête » en Krajina, en 1995, qui avaient gagné cette région orientale pas encore repassée sous la souveraineté de Zagreb et s'y étaient installés, dans les maisons dont les Croates avaient été chassés en 1991. La récupération des propriétés dans ce sens-là se fait mieux. Près de 29 000 Serbes ont quitté la région depuis sa réintégration dans la Croatie. Ils ne sont plus en Slavonie orientale que 50 000, contre 128 000 avant la guerre.

Ils continuent de partir. Ils s'en vont *« pour des raisons économiques, pas pour des raisons politiques »*, insiste énergiquement Mme Skare-Ozbolt. Dans cette région où les bases d'une nouvelle cohabitation ont été mises en place pendant la période de tutelle de l'ONU, le marasme économique est peut-être effectivement la cause principale de leur exode aujourd'hui : un million de mines disséminées alentour, dans une contrée à vocation agricole ; le port de Vukovar inutile, depuis que tout trafic a cessé sur le Danube ; une autoroute passant là, qui fut l'épine dorsale de l'ex-Yougoslavie, reliant Belgrade à Zagreb, mais devenue depuis la guerre un ruban de bitume désert ; quelques usines reconstruites, certes, mais qui ne suffisent pas ; le chômage, proliférant. Tout cela et, dans la ville de Vukovar, cette impression que la mort flotte encore, huit années après, explique peut-être que les Serbes quittent lentement la cité danubienne et que ses anciens habitants croates n'y reviennent pas.

Un drapeau croate est toujours planté sur le château d'eau de la ville, au ventre crevé par les obus – silhouette éminemment graphique et qui, pour cette raison, restera là comme ça : hors d'usage, mais emblème très photogénique de la barbarie serbe et de l'héroïsme croate. Ainsi va la Croatie d'après-guerre, ainsi est-elle allée du moins avec Franjo Tudjman, produisant la Slavonie orientale comme région témoin à décharge, comme si le martyre qu'a subi Vukovar du fait de l'agresseur serbe devait l'exonérer de tout et pour l'éternité.

Claire Tréan

D.R.

LeMonde Job: WMQ2411--0017-0 WAS LMQ2411-17 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 10:44 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0467 Lcp:700 CMYK

Bien dans le tableau *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

PLAN GÉNÉRAL : un train à vapeur des années 40 roule dans la plaine polonaise. Intérieur wagon : les voyageurs, raflés dans le ghetto de Varsovie, ont le regard de qui n'attend plus rien de la vie. « Panoramique » sur des chars russes déboulant d'une crête voisine. La caméra recule et réunit les deux progressions dans un même champ. Vu les trajectoires, les tanks vont couper la voie ferrée, à temps pour empêcher le massacre. Légende implicite de la séquence : « l'Armée rouge sauvant de l'extermination un ultime convoi ». Le mot « fin » n'a plus qu'à paraître en surimpression. Peter Kassovitz peut être fier et heureux : son film *Jakob le menteur* s'achève selon les lois du *happy end* ; l'espoir en l'Homme est sauf ; viens, maman, on dormira mieux ce soir !

Il n'y a qu'un ennui : c'est que le soulagement attendu se paie d'un mensonge énorme, comparé aux inventions euphorisantes du héros. Non et non, les comptes à rebours de la libération des camps n'ont pas obéi aux recettes hollywoodiennes. Les Soviétiques sont bien entrés à Auschwitz, le 27 janvier 1945, mais ils n'ont pu interrompre aucun convoi ni aucune des « marches de la mort » infligées aux moins malades des survivants. C'est ainsi.

Avant Kassovitz, Steven Spielberg a sacrifié la vérité à l'artifice en faisant admettre qu'il y eut beaucoup de sauveteurs comme Schindler, que les douches se prêtaient à un suspens hitchcockien, et que les SS étaient tous psychopathes. Au nom de l'espérance due aux enfants, Roberto Benigni a voulu prouver que la phrase « la vie est belle » était prononçable à l'ombre des crématoires. Francesco Rosi n'a pas craint de raconter en couleurs la « trêve » en quoi Primo Levi a peint ses longs mois de transit dans l'Europe de l'Est mal libérée.

Avant eux encore, Gillo Pontecorvo a cru plastiquement « payant » de terminer son film de fiction *Kapo* (1960) sur un « travelling avant », en contre-plongée, de la main d'une déportée accrochée aux barbelés électriques contre lesquels elle avait choisi de se jeter. Dans les *Cahiers du cinéma* (n° 120 de juin 1961), Jacques Rivette cria son mépris pour le procédé. A sa suite, Serge Daney en a fait le symbole de ce que l'imaginaire ne peut s'autoriser, sous peine d'« abjection ».

Au sommet des références concernant les libertés de l'Art devant l'Histoire, il y a le cas, cité par Bernard Cuau en préface à l'album *San Clemente*, de Raymond Depardon, de la crucifiée de l'église de Novimgorod que le soldat allemand Hessling prit en photo, avant d'être fusillé lui-même pour antinazisme, et qui exigea que le négatif fût détruit, de peur que ce sublime vécu ne devînt un jour œuvre d'art, c'est-à-dire offerte au jugement esthétique, voire à l'indifférence. Le seul récit de ce fait sacré doit-il subsister comme assemblage de mots propres à émouvoir ? Que dire des portraits de femmes désespérées pris lors de conflits récents et devenus des tableaux emblématiques ?

Pas question de résoudre ici, ni même de poser en son entier, le trop complexe problème de savoir si la Shoah peut être montrée, *a fortiori* adaptée. Des colloques s'épuisent à en débattre. Interdire toute représentation serait hors de nos lois, heureusement, et reviendrait à suivre la consigne nazie du *black-out*. On peut toujours se rassurer avec le peu de succès de certaines entreprises : nous étions trois, le 19 novembre, dans un ciné-cagibi du Quartier latin, à rêver avec Kassovitz que l'Armée rouge stoppait un convoi du ghetto ! Mais, quel que soit le prétexte – servir le Beau, édifier les foules, flatter l'enfance, gagner de l'argent, faire « bien dans le tableau » –, jouer avec la Vérité aboutit à brouiller les preuves, à compromettre le travail historien, à nourrir le négationnisme, avide du « détail » qui « ne colle pas » et répand le soupçon autour de lui.

Les nouveaux princes qui nous gouvernent, je veux parler des arbitres de la photogénie, du spectaculaire et de l'émotionnel, se sont déjà adjugé le monopole de désigner nos leaders politiques, nos vedettes syndicales, nos penseurs médiatiques ; ce sont eux qui choisissent nos curiosités, qui ouvrent et ferment nos débats, trient les arguments et régentent nos opinions, aussi vrai qu'ils « ont les moyens », comme disait la Gestapo, de « nous faire aimer l'an 2000 ! ». Selon le volume des audiences que nous leur accordons, c'est-à-dire à l'aune du profit, ces maîtres de nos vies publique et privée décident de ce que nous avons envie de voir, de ne pas voir, de penser, de ne pas penser, des entorses présumées artistiques que devront subir en notre nom la réalité et l'Histoire, y compris la plus intouchable de toutes.

Si ce n'est pas une dictature, ça ?

Roulette russe *par Nicolas Vial*

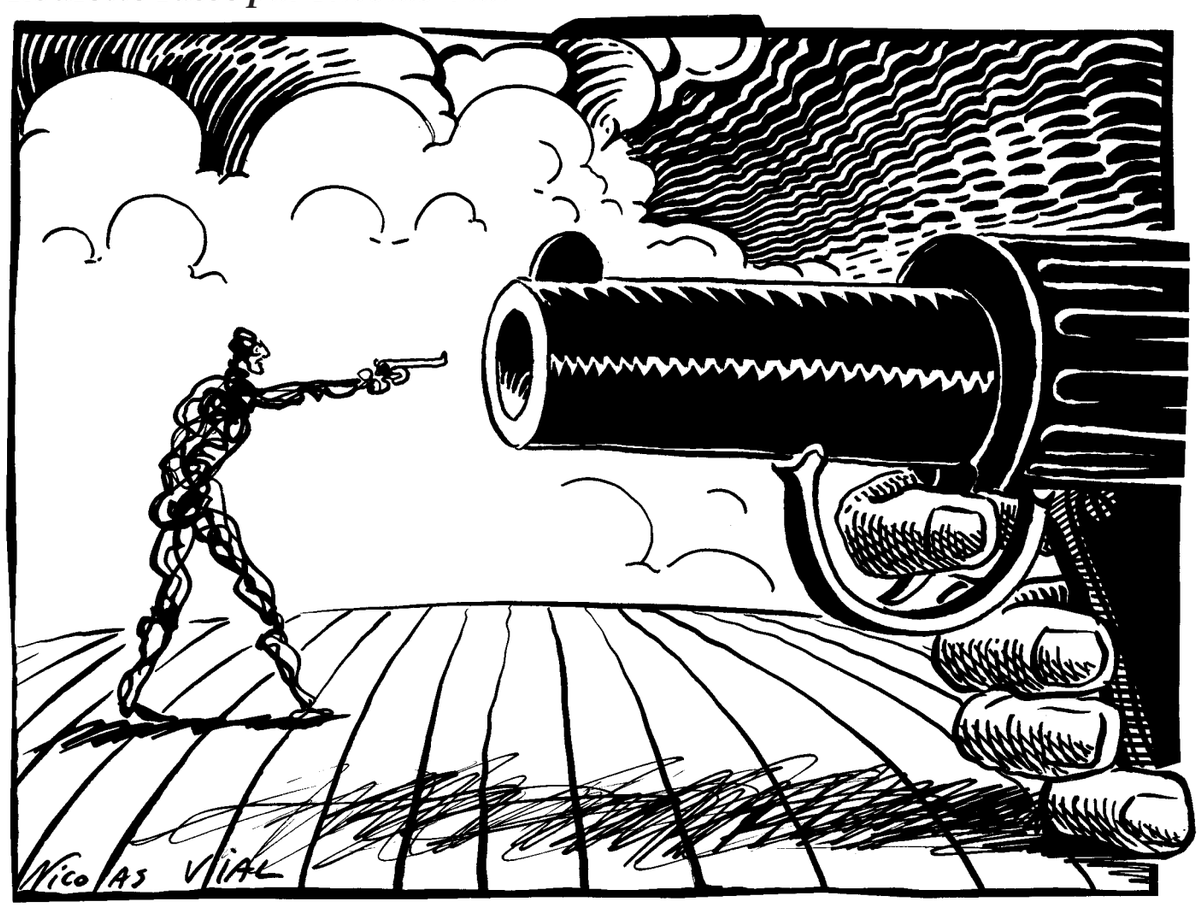

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Internet : **http : //www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Alerte sur la Sécu

POUR la première fois en France, deux compagnies d'assurances proposent de rembourser au premier franc une nouvelle génération de médicaments dits « de bien-être » que la Sécurité sociale refuse de prendre en charge. Dans le même temps, le patronat semble décidé à quitter prochainement les conseils d'administration de la Sécurité sociale, tirant un trait sur plus de cinquante ans de paritarisme.

Contrairement aux apparences, les deux initiatives sont liées. Elles procèdent d'une seule et même conviction patronale : à l'aube du XXIe siècle, une certaine forme d'Etat-providence, mise en place après la seconde guerre mondiale, a fait son temps. Tant son organisation que ses missions doivent être repensées. Denis Kessler, vice-président du Medef et président de la Fédération française des sociétés d'assurances, ne s'en cache pas. *« Le moment est venu d'inventer des dispositifs nouveaux dans tous les domaines des risques de l'existence »*, explique-t-il dans la revue *Commentaire* (automne 1999).

Cette offensive patronale bénéficie d'un contexte favorable. Même les syndicats, ses plus ardents défenseurs, reconnaissent que le paritarisme est malade. Les nouveaux risques et les nouveaux médicaments imposent en outre à la Sécurité sociale de se réinterroger sur ses missions. Aujourd'hui, il paraît normal que la Sécurité sociale ne rembourse pas des médicaments « de bien-être ». Mais qui ne voit que, à plus ou moins brève échéance, ces médicaments apparaîtront nécessaires aux assurés sociaux qui adopteront de plus en plus une attitude de consommateurs ?

Les médicaments « de bien-être » apparaissent ainsi comme le cheval de Troie d'une stratégie qui, au nom de la compétitivité, vise à créer une Sécurité sociale privée. Entre le « déremboursement » de 148 médicaments « inutiles » envisagé par la Sécurité sociale et l'arrivée des assureurs sur le « marché » de l'assurance-maladie, le risque est grand de voir apparaître une protection sociale à trois vitesses. La Sécurité sociale actuelle deviendra une sécurité minimale. Ceux qui ont un emploi stable et des revenus confortables n'auront aucun problème pour faire appel aux assurances privées. Les autres continueront de dépendre d'un système public de protection sociale réduit. Les exclus seront, eux, pris en charge par la couverture maladie universelle. Une telle évolution n'est pas sans danger.

Il serait donc temps que les autres acteurs étoffent leur réflexion et fassent à leur tour des propositions. Dénoncer le départ du patronat de la Sécurité sociale, s'inquiéter du poids d'assureurs comme AXA dans la santé n'est pas suffisant. Ni le gouvernement actuel ni les syndicats ne semblent pour le moment prêts à faire valoir un point de vue cohérent sur ce sujet crucial. Le temps leur est pourtant compté : les assureurs grignotent des parts de marché, et une grande partie de la droite semble prête à se ranger derrière les arguments patronaux, au risque d'accroître la fracture sociale.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Ce coup de téléphone qui réveille l'Allemagne

Suite de la première page

Le monde politique dénonce dans l'attaque du britannique une OPA hostile d'un opérateur étranger qui abandonnerait aux seuls actionnaires un choix aussi stratégique pour le pays que la restructuration des télécommunications et qui viendrait casser la culture d'une entreprise plus que centenaire. Que d'hypocrisie ! Le capitalisme allemand, encore fortement organisé autour de l'Etat fédéral, des Länder et des banques – des banques à tout faire – n'a certes pas l'habitude des OPA, encore moins des offres hostiles. La tentative, en 1990, du fabricant de pneumatiques italien Pirelli sur Continental avait échoué.

Depuis cette date pourtant, conduits à internationaliser leur capital comme leurs activités, les patrons allemands ont progressivement accepté de travailler en fonction des intérêts de &newlin-;leurs actionnaires plutôt que de ceux de leurs seuls banquiers. Les rapprochements entre entreprises allemandes par OPA sont encore rares, les OPA hostiles exceptionnelles – le sidérurgiste Krupp avait dû renoncer, en 1997, à son attaque sur Thyssen et rechercher les conditions d'un mariage à l'amiable. Le marché plutôt que les guichets, la Bourse plutôt que la banque : ce choix fait par les grands patrons allemands a pourtant une conséquence inéluctable : ce sont les actionnaires – et non plus les managers, les fonctionnaires, les banquiers ou les salariés – qui pèsent le plus dans les choix stratégiques des entreprises.

L'Allemagne industrielle et financière l'a bien compris : son développement international en témoigne. Les sociétés allemandes, inquiètes de la dégradation continue de la compétitivité de leur pays, ont multiplié, au cours des dernières années, leurs acquisitions à l'étranger en ayant recours aux méthodes dénoncées aujourd'hui par les milieux politiques. Les OPA allemandes à l'étranger ont alimenté la chronique récente sans que celle-ci conduise M. Schröder à s'inquiéter du risque pour les *« proies et prédateurs »* des affaires concernées. Personne, en Allemagne, ne s'est vraiment inquiété lorsque Daimler a acquis l'américain Chrysler (automobile), que la Deustche Bank s'est emparée de la Bankers Trust newyorkaise (banque), que le géant Allianz a acheté, en France, les AGF (assurances) ou que Deutsche Telekom – dont l'Etat fédéral est actionnaire de référence – a lancé son OPA sur Telecom Italia !

L'acquisition de Mannesmann par Vodafone mettrait en cause la *« culture »* de la firme allemande, expliquent, unanimes, les dirigeants politiques allemands. L'argument fait sourire. Le patron de Mannesmann, converti à la *« shareholder value »*, n'a pas attendu l'arrivée de Vodafone pour en changer profondément la culture. Mannesmann, un des géants historiques du pays, était il y a encore quelques années un conglomérat faisant de tout, des tubes d'acier jusqu'au téléphone. Soumis à la loi de la *« création de valeur pour l'actionnaire »*, il s'est, comme le vieux sidérurgiste Preussag, devenu star du tourisme, complètement métamorphosé.

UN FOSSÉ CHEZ LES ÉLITES

Il a réussi sa mutation : il s'est recentré sur une activité nouvelle (les télécommunications), ses actionnaires sont en majorité non allemands, ils ont vu la valeur de leur entreprise s'envoler. Les activités, les modes de gestion, la culture : tout y a changé. Dans ces très grands groupes, la pratique de la *« cogestion »* a déjà largement été écornée ; le *« consensus »* n'y est plus qu'un lointain souvenir. La presse américaine raconte à l'envi comment, depuis qu'ils ont débarqué dans les entreprises acquises, même *« amicalement »*, les Daimler, Deutsche Bank et autres Bertelsmann y imposent leur *« culture »* – et leurs hommes, sans trop se soucier des particularités locales. L'offensive de Vodafone sur Mannesmann n'est pas la seule à révéler ce fossé, croissant, entre les politiques, très attachés aux « traditions » nationales, et les nouveaux patrons, totalement acquis au modèle américain.

La manière dont les banques, elles aussi soumises à la loi de l'actionnaire, viennent de lâcher le grand du bâtiment Philipp Holzmann en est une autre. Il y a, sur ces questions, une différence entre l'Allemagne et la France. Le fossé entre les politiques, d'un côté, les milieux d'affaires, de l'autre, est moins profond de ce côté-ci du Rhin. Issues, grosso modo, des mêmes écoles et des mêmes quartiers, les élites françaises de la politique et des affaires partagent finalement une même retenue vis-à-vis du marché et de ses valeurs. Elles n'en sont ni des pourfendeurs impitoyables ni des idolâtres fanatiques et sont ainsi davantage en phase avec l'opinion publique.

En Allemagne, la distance croissante entre ces deux composantes de l'élite nationale est sans doute, pour partie, à l'origine de la méfiance de l'opinion à l'égard de la politique économique, incertaine, de Gerhard Schröder. Elle pourrait déboucher, à l'occasion de cette OPA, sur un véritable divorce entre les deux *« camps »*, sur une radicalisation de chacun d'eux, les politiciens retournant à leur vieille lune, les *businessmen* abandonnant le terrain. Ce serait un grand malheur pour l'Allemagne, et donc pour la France.

Erik Izraelewicz

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le premier milligramme de plutonium français

LE COMMISSARIAT à l'énergie atomique annonce qu'une équipe de chimistes travaillant à l'usine du Bouchet, en Seine-et-Oise, a isolé, sous la forme d'un sel purifié, un milligramme environ du plutonium produit par la pile atomique de Châtillon (Hauts-de-Seine).

Les cinq cents premiers microgrammes (au total un demi-milligramme) d'un sel pur de plutonium furent obtenus aux Etats-Unis en 1942 en bombardant des centaines de kilogrammes d'un sel d'uranium au moyen de cyclotrons. A présent, les piles atomiques produisent régulièrement du plutonium à une cadence dépendant de leur puissance, puisqu'il faut une fission d'uranium 235 libérant une énergie de 200 millions d'électrons-volts pour émettre les neutrons nécessaires à l'entretien de la réaction en chaîne et à la transformation de l'uranium 238 en plutonium.

Depuis sa mise en service, le 15 décembre 1948, Zoé, notre pile expérimentale de Châtillon, a d'abord été utilisée par les techniciens du Commissariat à l'énergie atomique comme instrument de travaux pratiques. Ce n'est guère qu'au mois de juin dernier qu'elle a commencé de fonctionner d'une manière continue à une puissance de l'ordre de six à dix kilowatts. C'est sur la faible quantité de plutonium ainsi produite que l'équipe de chimistes du commissariat vient d'isoler un milligramme de sel pur. Ce premier milligramme de plutonium marque une nouvelle étape, qui était indispensable, dans les recherches françaises sur l'énergie atomique.

C.-G. Bossière
(24 novembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

LeMonde Job: WMQ2411--0018-0 WAS LMQ2411-18 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 15:41 S.: 111,06-Cmp.:23,15, Base : LMQPAG 42Fap:100 N°:0731 Lcp:700 CMYK

Seattle : vrais enjeux et mauvaises querelles

par Pierre Moscovici

UN nouveau cycle de négociations commerciales va s'ouvrir à Seattle. Certains, en confondant de façon choquante ce *« cycle du millénaire »* et le *« Reich millénaire »*, en exploitant le souci, légitime, d'organiser la mondialisation pour mener une croisade contre la société ouverte, nous invitent à pratiquer la *« politique de la chaise vide »*. Cette attitude est irresponsable.

Ce rendez-vous est important pour notre pays, pour l'Europe. Nous ne devons pas le manquer. L'histoire économique, comme les enjeux d'aujourd'hui, le montrent.

Au siècle dernier, le libre-échange a produit un incroyable gâchis : cette première « mondialisation » a causé la perte de la base industrielle naissante de nombreux pays du Sud. L'Angleterre elle-même, puissance alors dominante, en a été victime : en contrepartie de ses exportations industrielles, elle a largement sacrifié son agriculture. Le drame social créé par un exode rural brutal a inspiré des romanciers et des théoriciens célèbres. Que l'on relise Dickens et Marx...

Mais il serait absurde de nier que, en même temps, le libre-échange a prouvé son irremplaçable apport à la stabilité économique mondiale. Dans les années 30, la réponse protectionniste a été une grave erreur de politique économique qui a considérablement aggravé l'ampleur de la dépression.

Depuis les années 50, la croissance mondiale – donc la nôtre – est alimentée essentiellement par le commerce international. La baisse de régime de croissance que l'Europe a connue dans les années 80 aurait été encore bien plus rude si nous avions refusé l'échange international.

L'UE représente un PIB du même ordre que celui des Etats-Unis. Elle pèse même plus, en réalité : nous avons la même monnaie et nous avons commencé à définir – notamment grâce à l'énergie qu'y a consacrée Dominique Strauss-Kahn pendant deux ans – une politique économique au niveau européen, centrée sur la croissance, l'emploi et l'innovation.

Le projet de l'Europe, c'est aussi d'organiser l'espace économique autour de règles et de valeurs communes. La croyance aux bienfaits du marché pour créer la richesse y va de pair avec la volonté d'assurer la viabilité du modèle social, qui est notre bien propre, fruit des luttes sociales menées depuis 150 ans et que les salariés de tous les autres pays du monde nous envient.

Soyons clairs : l'Union européenne a moins besoin que d'autres du cycle de négociations de l'OMC. Nous ne sommes pas quémandeurs ; ne soyons pas défensifs

Nous assumons pleinement cette double vocation de l'Union : ouverture au reste du monde, protection des valeurs fondatrices de notre modèle de société. Certains voudraient nous faire croire que ce projet est contradictoire dans les termes. Il n'en est rien. Notre avenir n'est pas dans l'adhésion sans restriction au libre-échange mondial. Il n'est pas non plus dans une forme d'autarcie européenne – et moins encore française – qui nous conduirait au déclin industriel et à un appauvrissement collectif.

C'est la raison pour laquelle l'UE – et tout particulièrement la France, par la voix de Lionel Jospin – plaide pour une mondialisation maîtrisée : telle est notre approche des négociations qui vont s'ouvrir à Seattle. Si nous acceptons le libre-échange, nous refusons le *« laisser-faire »*.

L'Organisation mondiale du commerce doit ainsi devenir le lieu privilégié de l'élaboration des règles économiques internationales. Le 26 octobre dernier, l'UE a adopté un mandat politique qui précise ses objectifs et donne à Pascal Lamy, commissaire européen en charge de ce dossier, une solide position de négociation.

Nous refusons toutefois que le libre-échange conduise à limiter notre spécialisation industrielle à quelques secteurs fortement capitalistiques et à abandonner des pans entiers de nos industries traditionnelles aux pays pratiquant le *dumping* social à vaste échelle.

Nous souhaitons que les normes sociales fondamentales s'imposent aux sociétés exportatrices partout dans le monde : il n'est pas acceptable que nous soyons conduits à acheter des produits fabriqués par des enfants, des détenus, ou par des salariés privés de toute représentation syndicale.

Nous entendons aussi défendre notre modèle agricole européen, tourné vers les marchés extérieurs mais également soucieux d'apporter sa contribution à l'équilibre des territoires et au respect des sols.

Nous souhaitons que le système commercial mondial intègre mieux les normes environnementales édictées dans d'autres enceintes internationales : la croissance mondiale doit préserver les équilibres écologiques de la planète, sauf à se condamner elle-même à terme.

Nous voulons que les exigences de sécurité sanitaire soient pleinement reconnues au niveau mondial. Les consommateurs sont, à juste titre, de plus en plus intransigeants : il s'agit là de leur vie quotidienne et de leur santé. L'UE doit être à l'écoute de ces attentes fondamentales.

Nous voulons que les règles de la concurrence soient appliquées par l'ensemble des acteurs du commerce mondial : la lutte contre le *dumping,* contre les concentrations et les abus de position dominante à l'échelle internationale sont des enjeux essentiels pour la crédibilité même du système commercial.

Nous voulons enfin que les pays en développement – notamment les pays les moins avancés – soient mieux intégrés aux circuits de l'échange international. La création de richesses doit bénéficier à tous. Les pays les plus pauvres doivent pouvoir trouver des débouchés au Nord et bénéficier de la diffusion du progrès technique pour favoriser leur décollage économique. Le développement inégal doit céder la place au codéveloppement solidaire.

Bref, nous voulons un cadre de référence multilatéral pour organiser les échanges. L'adoption de règles reconnues par les 134 pays membres de l'OMC serait un progrès considérable qui permettrait de remédier aux nombreuses injustices, imperfections et dangers des seuls mécanismes du marché. Elle rendrait possible le rétablissement d'une certaine forme d'égalité entre les puissances en sanctionnant la tentation des plus forts d'imposer unilatéralement leur loi. Enfin, elle permettrait de lutter contre l'uniformisation du marché en offrant des garanties au respect de la diversité.

Je souhaite tout particulièrement insister sur ce dernier point. Le gouvernement français a mené récemment, avec succès, une bataille pour convaincre nos partenaires européens d'inscrire la nécessité absolue du respect des identités culturelles parmi les principes fondamentaux de la position européenne à l'OMC. Bien sûr, nous souhaitions d'emblée affirmer par là que nos industries audiovisuelles, nos productions culturelles ne sont pas des marchandises comme les autres et qu'elles n'ont pas vocation à s'immerger dans le libre-échange mondial.

Mais nous affirmons aussi, d'une manière plus générale, que la première condition du développement économique, c'est la reconnaissance du fait culturel et du fait social. Nous devons respecter cette exigence essentielle des peuples, au Nord comme au Sud. Il n'y a pas d'un côté une économie mondiale abstraite et de l'autre des cultures « revanchardes », nourries de réflexes identitaires.

Une mondialisation maîtrisée n'est pas en elle-même porteuse d'un modèle particulier de société. Les Américains n'envisagent pas un instant de renoncer à l'*american way of life*. Nous entendons affirmer avec force notre volonté d'enrichir et de développer notre modèle social européen.

Un échec à Seattle ne peut être exclu, compte tenu du cheminement difficile des travaux préparatoires à Genève. Mais nous devons rester fermes sur notre approche. Nous pensons sincèrement que l'ouverture d'un nouveau cycle sur ces bases permettra de poser les fondements d'une croissance « soutenable » par un plus grand nombre de pays.

En même temps, soyons clairs : l'UE a moins besoin que d'autres de ce cycle. Nous sommes d'ores et déjà l'espace le plus ouvert au commerce international ; l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale va accroître sensiblement notre marché intérieur ; par ailleurs, notre croissance est fortement alimentée aussi par la consommation intérieure et l'investissement. Notre croissance ne dépend pas aujourd'hui crucialement de l'évolution de nos parts de marché à l'autre bout du monde. Nous devons donc aller à Seattle pour porter une vision, pour faire des propositions : nous ne sommes pas quémandeurs ; ne soyons pas défensifs. Nous souhaitons un succès : il ne peut se faire à notre détriment.

Pierre Moscovici *est ministre délégué aux affaires européennes.*

Feuille de route

par Bill Jordan

IL n'y a rien de comparable à la sensation de liberté que l'on ressent en plein vol en admirant d'en haut notre village planétaire. Et pourtant, que vous soyez simple travailleur ou ministre du commerce, vous êtes en droit d'espérer, lorsque vous montez à bord d'un avion, qu'un certain nombre de normes ont été appliquées et que des contrôles ont été effectués. Vous vous sentirez sans aucun doute rassuré, en visitant le cockpit, d'y voir des êtres humains aux commandes et vous serez certainement favorablement impressionné par le nombre d'instruments dont ils disposent pour assurer votre sécurité.

Sans ces garanties – et sans un personnel de bord bien formé et bien traité ! –, vous vous interrogeriez sur le type de liberté qui est offert et sur le risque très réel de vous écraser au sol.

Il en va de même pour le commerce mondialisé. Le processus de libéralisation de l'économie, la libre circulation des marchandises et des capitaux et le démantèlement progressif des frontières fiscales procurent un agréable sentiment de liberté et renferment certes un haut potentiel de croissance économique. Mais, dans ce processus, les garde-fous sociaux font jusqu'ici défaut, cruellement. Et l'on se demande : de quelle liberté s'agit-il ou plutôt d'une liberté pour qui ?

Lorsque l'OMC a été fondée, les experts estimaient que la libéralisation du commerce injecterait annuellement au moins 200 milliards de dollars dans l'économie mondiale. En réalité, peu de personnes ont pu véritablement profiter de cette manne. Le fossé entre riches et pauvres s'est creusé partout dans le monde, au sein des pays comme entre eux. Le nombre de personnes vivant dans une pauvreté absolue a augmenté pour atteindre les 2 milliards, un tiers de la population de la planète. Alors que 750 millions d'adultes sont à la recherche désespérée d'un emploi, 250 millions d'enfants triment pour assurer la survie de leur famille, privés de leur droit fondamental à l'éducation.

Il a fallu la crise asiatique pour que les pontifes parlent enfin de filets de sécurité sociale et pour que la durabilité de la fièvre exportatrice des « tigres » d'Asie soit mise en question. Les filets de sécurité sociale sont incontestablement des instruments essentiels, tout comme les gilets de sauvetage placés sous votre siège en cas – heureusement plutôt rare – d'atterrissage forcé.

A Seattle, les ministres du commerce rendront service à eux-mêmes, à leur pays et aux citoyens de leur pays s'ils reconnaissent enfin la nécessité d'arrimer les droits humains fondamentaux des travailleurs au système commercial international et d'intégrer au sein de l'OMC des notions telles que l'interdiction du travail des enfants, le droit pour les travailleurs de former des syndicats et de négocier librement avec leur employeur les conditions de travail, le rejet de la discrimination dans l'emploi.

Le commerce doit servir au développement social. Il ne s'agit pas là d'un argument de pays industrialisés mais d'une revendication de l'ensemble du mouvement syndical, y compris des organisations de travailleurs des pays en développement, qui ont encore plus à perdre d'un nivellement par le bas des conditions de travail. Il sera temps pour les ministres réunis à Seattle de réaliser que, provenant du Nord ou du Sud, nous sommes finalement tous à bord du même vol, soumis aux mêmes lois universelles de la gravité.

Bill Jordan *est secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres.*

LeMonde Job: WMQ2411--0019-0 WAS LMQ2411-19 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 15:41 S.: 111,06-Cmp.:23,15, Base : LMQPAG 42Fap:100 N°:0732 Lcp:700 CMYK

Tchétchénie : où est l'Europe ?

par Pierre Lellouche

A trois reprises au cours de l'année écoulée, des gouvernements en place ont employé la force armée contre leurs propres populations. Kosovo, Timor, Tchétchénie : dans chaque cas, la réponse de la communauté internationale a été diverse, sinon totalement incohérente.

Au Kosovo, l'OTAN est intervenue militairement sans mandat du Conseil de sécurité des Nations unies : guerre morale certes, mais illégale, et dont les vainqueurs hésitent toujours à tirer les conséquences politiques à long terme (indépendance ou pas du Kosovo, encore officiellement sous souveraineté serbe).

Au Timor, l'intervention australienne a respecté la Charte de l'ONU, mais elle a surtout bénéficié de l'alternance au pouvoir à Djakarta, qui rend désormais possible l'indépendance de ce territoire annexé en 1975 (avec, à l'époque, la bénédiction de la même Australie...).

En Tchétchénie, par contre, la deuxième guerre du Kremlin contre cette République n'avait soulevé jusqu'au sommet de l'OSCE d'Istanbul que quelques condamnations verbales américaines, au demeurant très mesurées, et le silence gêné des Européens. Et pourtant, les populations civiles, là encore, font les frais des bombardements impitoyables contre les villes et les villages tchétchènes : au moins 50 000 victimes depuis 1994 et des centaines de milliers de réfugiés.

Deux poids, deux mesures donc. Selon que l'Etat agresseur est faible ou puissant, stratégiquement ou économiquement important pour les intérêts occidentaux ou non. La Tchétchénie, tout comme le Tibet, concerne des « grands », membres permanents du Conseil de sécurité. Ici, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes cède le pas devant la Realpolitik et la sacro-sainte stabilité des frontières souveraines. La pantalonnade d'Istanbul, où la Russie n'a strictement rien cédé sur le fond, en réaffirmant que la Tchétchénie est exclusivement une affaire intérieure, tandis que les Occidentaux tentaient de sauver la face le moins mal possible, confirme la primauté de ce principe... s'agissant de la Russie tout au moins.

Ailleurs, en revanche, *« l'ingérence humanitaire »* l'emporte sur la souveraineté nationale, et même sur la Charte des Nations unies quand il s'agit, comme au Kosovo, de contourner le veto russe ou chinois.

Il ne sert à rien d'épiloguer sur ces incohérences, sauf pour noter qu'elles reflètent très exactement l'état de chaos du système international dans l'après-guerre froide : mélange des restes du système de puissance des années de guerre froide et d'un système multipolaire complexe en gestation. Toujours est-il qu'il sera de plus en plus difficile de faire fonctionner un tel système (et de justifier l'intervention ou la non-intervention selon les cas) à des opinions publiques désorientées.

Dans l'immédiat, le plus urgent, au lendemain du sommet de l'OSCE d'Istanbul, est, pour la France et les Européens, de prendre leurs responsabilités dans l'affaire du Caucase.

Car les menées russes dans la région dépassent, et de loin, la Tchétchénie. Mélange d'esprit de revanche contre l'affaiblissement de la Russie depuis dix ans (d'où le soutien de la population russe), de calculs électoraux de la part du régime Eltsine, de crainte aussi de perdre le Caucase et ses ressources pétrolières, la guerre de Tchétchénie tout comme les manœuvres russes en Géorgie, en Arménie et en Azerbaïdjan ne peuvent tout simplement pas être accueillies par l'indifférence ou le laisser-faire craintif des Européens.

Il manque à la France et à l'Union européenne une grande politique russe qui ne se résumerait pas à fermer les yeux sur les dérapages internes, externes ou financiers du régime en place au Kremlin, au nom de la *« stabilité »* stratégique... L'affaire tchétchène comme l'ensemble des développements du Caucase n'intéressent pas seulement la Russie, mais l'ensemble de ses partenaires européens. A tout le moins, la France et l'Europe devraient prendre l'initiative d'un plan en quatre points, simples mais de bon sens :

– suspension des bombardements russes sur les agglomérations et les populations civiles ;

– création d'une zone humanitaire en territoire tchétchène où serait acheminée l'aide humanitaire (en priorité vivres, médicaments et hôpitaux de campagne) ;

– ouverture de négociations visant à un règlement politique avec la participation d'observateurs européens ;

– accueil par les pays de l'Union de blessés tchétchènes et d'enfants pour la durée de l'hiver.

Il faut sortir de cette dialectique incohérente du tout ou rien : guerre juste au Kosovo, avec intervention massive de l'OTAN, ou impuissance et passivité en Tchétchénie. Il est encore temps d'agir pour les victimes civiles de Grozny : faisons-le pour elles et, plus encore peut-être, pour l'Europe de demain !

Pierre Lellouche *est député (RPR) de Paris.*

Inquiétante Russie

par Yves Cohen

LA guerre en Tchétchénie est aussi une guerre de l'information appuyée sur trois glissements pervers :

– il faut punir les attentats et se prémunir du terrorisme, or Bassaev et Khattab sont coupables ;

– le gouvernement tchétchène est terroriste (alors qu'il a combattu, certes sans succès, les kidnappeurs et les terroristes sur son sol) ;

– pour éliminer les terroristes, il faut bombarder.

Pratiquement toute la presse écrite et audiovisuelle est emportée dans le courant. Pourtant, tous les Russes n'approuvent pas la guerre. Il en est de nombreux que le doute habite. Mais il leur est très difficile de se construire une opinion. De plus, les habitudes de lire entre les lignes du temps du pouvoir communiste se sont bien perdues.

A la télévision, seule la chaîne privée NTV a essayé de présenter d'autres points de vue que celui du communiqué militaire simplement reproduit (quoique ses propres journalistes ne soient pas indemnes non plus de cette méthode). Dans une excellente émission d'Evgueni Kiselev, des correspondants occidentaux étaient confrontés aux journalistes russes. Seuls les journalistes occidentaux ont soulevé les hypothèses dérangeantes. Giulietto Chiesa, ancien correspondant de *La Stampa,* a indiqué qu'il avait relevé au printemps, dans la presse russe, plusieurs informations qui annonçaient pour l'été des incursions tchétchènes au Daghestan suivies d'attentats meurtriers à Moscou. Il avait écrit un article dès juillet sur ces échos étranges. Chacun a pu alors songer aux relations avouées entre Berezovski (le mentor de la famille Eltsine) et Bassaev, l'un finançant l'autre. On peut donc savoir. On le peut en Russie, on le peut ici.

La revanche de l'armée russe sur les Tchétchènes, déjà terrible, le sera plus encore dans les semaines à venir

Il ne fait plus de doute pour personne que ce sont les civils qui reçoivent les obus et les bombes. Il n'y a rien là de *« collatéral »*. C'est bien la population civile qui est visée, sans doute pour détruire et vider la Tchétchénie une fois pour toutes. Il faut persister à demander l'arrêt immédiat des bombardements et la négociation avec les autorités légitimes : la mince concession obtenue à Istanbul grâce à l'attitude de la France sur la participation de l'OSCE n'est rien encore. Que nos yeux se tournent vers La Haye et le Tribunal pénal international contre les crimes de guerre. Est-ce qu'il n'existe pas l'esquisse d'une justice internationale ? Ne pourrait-elle pas se saisir d'un terrorisme d'Etat aussi délibéré et systématique ?

Il est extrêmement grave que les pays démocratiques fassent semblant de croire aux mensonges des gouvernants russes. Avons-nous oublié qu'ils sont les héritiers de la meilleure école de désinformation qui ait jamais été mise au point, le KGB, et que celle-ci a formé directement nombre d'entre eux, le premier ministre actuel en tête ? Nos gouvernants se sont un moment complu dans la désinformation servie par Poutine et ses ministres, habilement lancés en tournée d'intoxication. Or, il est de plus en plus clair que la Russie est secrètement gouvernée par des délinquants internationaux de très haute volée et que Poutine, colonel des renseignements extérieurs, n'a pas été choisi au hasard.

La guerre de Tchétchénie est une guerre électorale pour protéger des fortunes faramineuses. Le bruit court que 70 milliards de dollars seraient sortis illégalement de Russie l'an dernier ; les estimations économiques les plus solides parlent d'un plancher de 10 milliards de dollars en 1998 (pour repère, la fortune de Bill Gates s'élève à 80 milliards de dollars). De puissants réseaux, au sein même de la police, agissent au service des intérêts privés qui se sont approprié la Russie. En nous taisant, nous protégeons cette bande, ou ces bandes. Et quelle chance donne-t-on à des gouvernants moins cruels, moins corrompus et moins dangereux pour tout le monde si la communauté internationale ne cesse de réitérer l'appui volontairement aveugle qu'elle offre aux pilleurs de la Russie ?

Car l'esprit démocratique est encore extraordinairement fragile et dépourvu d'appuis. Nous contribuons à le détruire de nouveau en soutenant Poutine, alors que ce qui menace est peut-être une sorte inédite de fascisme. Comment qualifier la frappe systématique et sans négociation préalable d'un pays dont le président a été élu sous contrôle de l'OSCE, après signature d'accords avec le gouvernement russe ? Si l'on perçoit en Russie une épaisse atmosphère de guerre coloniale, si la haine raciste s'exprime ouvertement, c'est aussi que manque l'habitude du débat public sur les questions les plus vives. On pense à la RDA où il était d'autant plus facile de devenir néonazi que le débat public sur la période nazie n'avait pas lieu puisque, par nature, le pays était vierge de cet héritage.

Soixante-dix ans d'obligatoire *« amitié entre les peuples »* interdisant tout débat sur l'empire ont permis au mépris des *« culs-noirs »* (nom fréquemment donné aux Caucasiens et particulièrement aux Tchétchènes) de fleurir tranquillement. Autres signes : l'expression de *« solution finale de la question tchétchène »* est parue sans guillemets dans des quotidiens parmi les plus répandus ; la Russie est le pays où des néonazis aux croix gammées rouges tendent le bras librement et recrutent sur tout le territoire, où l'on trouve en librairie des biographies complaisantes de Hitler, de Göring et de Bormann.

Ce pays n'a presque pas d'intellectuels, autrefois chassés par les communistes, aujourd'hui préoccupés par leur survie : l'intelligentsia peine à s'exprimer. Plus largement, il est encore accordé peu de valeur à la conversation politique et au débat.

Alors il faut s'inquiéter de deux choses au moins. L'armée russe a une revanche à prendre sur les Tchétchènes : déjà terrible, elle le sera plus encore dans les semaines à venir. Qui s'interroge sur le sort des personnes arrêtées, et en particulier des hommes ? Qui empêche les exécutions silencieuses et massives qui se déroulent en ce moment même à l'occasion du ratissage des villes occupées ? Il faut penser et anticiper dans cet ordre d'idées la prise de Grozny que la propagande du gouvernement russe prétend à tort vide de ses habitants. Et calcule-t-on la portée, pour la Russie et pour le reste du monde, du laisser-faire accordé à des gouvernants si peu recommandables qui s'offrent une guerre faite aux civils pour rester au pouvoir ?

Yves Cohen *est historien au centre de recherches historiques à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).*

AU COURRIER DU « MONDE »

COHABITATION ET DÉMOCRATIE

Votre éditorial (*Le Monde* du 6 novembre) dénigre la cohabitation et réclame le rétablissement du quinquennat : c'est votre droit. Cependant, il importe de préciser que le septennat est une disposition destinée à diminuer l'emprise des partis politiques sur la présidence. Rétablir cette emprise n'est certainement pas dans l'intérêt du pays. La cohabitation, elle, n'est pas l'invention de De Gaulle, mais celle des électeurs qui ont voulu neutraliser la puissance excessive des partis politiques. Comme elle a la faveur de la société civile, il faut croire qu'elle y trouve intérêt. Personnellement, je suis persuadé que, sans la cohabitation, toutes les enquêtes judiciaires en cours seraient opportunément escamotées et que le gouvernement, en perdant ce flou que vous lui reprochez, reprendrait ses anciens excès de pouvoir. La cohabitation confère simplement une plus grande influence au véritable maître : la société civile. Tant mieux.

Harold Heyward
Pommiers-La Placette (Isère)

LeMonde Job: WMQ2411--0020-0 WAS LMQ2411-20 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 10:56 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0470 Lcp:700 CMYK

PHARMACIE De nouveaux produits bousculent les habitudes dans le monde de la santé : les médicaments de bien-être. ● DÉLIVRÉS sur ordonnance, mais non remboursés par la Sécurité sociale, leur vocation est d'améliorer la qualité de vie, en luttant contre des affections telles que l'obésité, les troubles de l'érection ou la chute des cheveux. ● DANS UN CONTEXTE d'allongement de la durée de vie, ils sont promis à un bel avenir. ● EN FRANCE, les assureurs Axa et Groupama ont décidé d'assumer le remboursement de l'un d'entre eux, l'anti-grippe Relenza. ● POUR SENSIBILISER le public, les laboratoires lancent des campagnes de communication inédites. ● UNE DÉMARCHE déjà très répandue aux Etats-Unis, où les budgets de promotion ont atteint 1 milliard de dollars en 1999, mais qui inquiète le corps médical français. *(Lire notre éditorial page 17.)*

Les médicaments de « bien-être » bouleversent les règles du jeu dans la santé

A la suite du Viagra, des produits contre l'obésité, la chute des cheveux ou les effets de la grippe cherchent leur place entre pathologie et confort. Pour les promouvoir, les laboratoires s'adressent de plus en plus directement au grand public, au grand dam du corps médical

L'ARRIVÉE, depuis quelques mois, dans les officines de France de médicaments du « bien-être » – dénommés « *lifestyle drugs* » aux Etats-Unis – bouscule la relation entre laboratoires, médecins et patients. Ils s'appellent Viagra, ce médicament oral facile à administrer contre les troubles de l'érection (lancé en octobre 1998 par Pfizer), Xenical dans le traitement de l'obésité (lancé par Roche fin septembre 1998) ou Propécia contre la chute des cheveux ou « *alopécie androgénétique* » (lancé par MSD Chibret au printemps 1999). S'y ajoute depuis quelques semaines le Relenza, traitement accélérant le rétablissement en cas de grippe (des Laboratoires Glaxo Wellcome).

Rien ne distingue *a priori* ces médicaments de ceux délivrés sur prescription obligatoire du médecin, et appelés spécialités « éthiques ». Ces dernières font l'objet d'une réglementation très stricte concernant leur délivrance, d'autant qu'elles sont, pour la plupart, remboursées par la collectivité. Toute promotion grand public leur est interdite. A l'opposé, les médicaments OTC (« *over the counter* » : littéralement : par-dessus le comptoir) – catégorie où règne en maître le trio toux-grippe-analgésiques – sont en vente libre chez le pharmacien et peuvent faire l'objet d'une publicité dans les médias grand public.

Or, Viagra, Xenical, Propécia et Relenza sont les seuls à appartenir à la catégorie des médicaments éthiques. Au point que les médecins généralistes, réunis lors des Journées médicales de la médecine générale à Paris les 6 et 7 novembre, leur ont consacré une table ronde. Ces innovations ont en commun d'être de vrais produits thérapeutiques et d'améliorer la qualité de la vie. Ils inaugurent le traitement de patients qui, sans être gravement malades, sont soucieux de réduire leurs petites misères quotidiennes : l'alopécie, l'obésité, les « pannes » sexuelles, voire les symptômes de la grippe, pour recouvrer la forme en trois jours au lieu de cinq.

NON REMBOURSÉS

La collectivité française hésite à rembourser ces innovations, à mi-chemin entre pathologie et confort. Non seulement elles ne visent pas des pathologies graves en termes de santé publique, mais elles présentent « *un risque de dépenses injustifiées pour la collectivité* », selon les propos de Noël Renaudin, président du Comité économique du médicament. « *Il peut y avoir un usage récréatif du Viagra, ou cosmétique du Xenical, illustré par la difficulté de définir la frontière entre obésité et surpoids* », précise le docteur Richard Bouton, président du syndicat MG France, organisateur des Journées de la médecine générale, qui souligne toutefois « *des avancées thérapeutiques incontestables* ».

Les entreprises concernées préfèrent, bien souvent, mettre directement leur produit en vente – après l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché (ou AMM) – au prix qu'elles ont fixé plutôt que de négocier, dans un délai de six à dix mois, un prix de remboursement. Les laboratoires cités – à l'exception de Glaxo Wellcome pour le Relenza – n'ont même pas déposé de demande de remboursement. Résultat : ces quatre médicaments sont à ce jour dûment prescrits par les médecins, délivrés en officine et... non remboursés.

Les laboratoires sont alors confrontés à un tout nouveau défi : comment informer le patient, devenu consommateur de biens de santé, de l'existence de ces approches thérapeutiques innovantes et de ces produits dans des catégories qui n'existaient pas auparavant ? En réalité, la plupart de ces médicaments ont bénéficié d'emblée d'une large couverture médiatique, parce qu'ils promettaient un certain soulagement pour des affections peu ou mal traitées. De mai à novembre 1998, le Viagra cumulait déjà en France près de 6 000 mentions à la télévision, dans la presse et à la radio. Débordés par les demandes d'information, les laboratoires ont réagi : « *Le Viagra était présenté à l'époque comme la pilule du bonheur. Nous ne voulions pas de cette image restrictive. C'est un vrai médicament qui a introduit, avec lui, la notion de santé sexuelle* », explique le docteur Sylvia Cukier, chez Pfizer. Conférences de presse, plaquettes informatives à destination du grand public... : les laboratoires ont visé, pour la première fois, une autre cible que les professionnels de santé.

Pfizer France a franchi cet automne une étape, en investissant jusqu'à 2 millions de francs dans une campagne d'information grand public. De juin à fin septembre, les lecteurs de news magazines, de presse santé et beauté ont pu lire des annonces (au total, une trentaine d'insertions dans douze titres) soulignant la nécessité d'aborder dans le couple, puis avec son médecin, les problèmes de sexualité. Pour éviter les foudres de la réglementation française, le ton se veut scientifique, et il n'est à aucun moment question du produit. Pfizer a ouvert une brèche dans un pays où la promotion pharmaceutique est l'apanage des médias spécialisés. Certains magazines grand public ont même refusé de passer les annonces. « *Ce n'est pas dans nos habitudes de faire de la promotion sur une pathologie* », ont-ils indiqué.

Glaxo Wellcome a utilisé la même technique dans un grand pays qui présente un système de santé similaire au nôtre : l'Australie. Dans une campagne télévisée sur les dommages causés par la grippe, il invite le téléspectateur à interroger son médecin sur les toutes nouvelles possibilités de traitement.

COMMUNICATION SPÉCIFIQUE

« *Nous n'excluons pas de faire de même en France*, confie le docteur Dominique Limet, directeur général des opérations chez Glaxo Wellcome en France. *Notre anti-grippe, pour réduire les symptômes et leur intensité chez le malade, doit être pris au maximum dans les premières 48 heures après l'infection. Le patient doit en être informé pour consulter son médecin dans un délai aussi court.* » « *La communication de ces produits ne peut être que différente de celle des produits éthiques classiques*, analyse Patrick Lorre, responsable du pôle pharmacie chez Eurostaf. *Leur résonance médiatique implique une information à destination des patients, et cela d'autant plus si les produits en question ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale.* » De grands assureurs se sont engouffrés dans la brèche : Groupama et Axa ont annoncé qu'ils rembourseraient, dans certaines conditions, le Relenza en France.

De leur côté, les médecins déplorent l'insuffisance de la communication des laboratoires dans leur direction. « *Il faudrait que les médecins commencent à avoir des informations sur les produits dès qu'ils sont en passe d'obtenir l'AMM. C'est délicat puisque interdit* », relève Richard Bouton. Le corps médical redoute que le patient n'influence, voire ne dicte bientôt la prescription des médicaments. Selon le professeur Lucien Abenhaïm, directeur général de la santé, la pression exercée sur les médecins généralistes risque de mettre, *in fine*, les pouvoirs publics devant l'obligation de rembourser ces médicaments.

« *Nous avons créé des médicaments du troisième type... correspondant à des pathologies réelles et non remboursés. Notre intention n'est pas de nous priver d'un corps de santé formé et compétent. Mais le phénomène est suffisamment nouveau pour qu'on y réfléchisse ensemble* », souligne Henry-Vincent Charbonné, directeur de la division pharmaceutique de Roche.

Véronique Lorelle

Aux Etats-Unis, les budgets de promotion s'envolent

AUX ETATS-UNIS, où la communication grand public pour les spécialités de prescription est autorisée depuis mi-1997, les budgets promotionnels des laboratoires ont franchi en un an la barre du milliard de dollars et devraient dépasser 2 milliards de dollars (1,916 milliard d'euros) en 2000. Dès 1997, l'américain Merck mettait sur la table 45 millions de dollars pour la promotion grand public de son médicament qui fait baisser le cholestérol, le Zocor. Son compatriote Schering-Plough et l'allemand Hoechst dépensaient respectivement 55,5 millions et plus de 64 millions de dollars pour leur antiallergique vedette. Des personnalités politiques ou sportives, telles le sénateur Bob Dole ou le basketteur Michael Jordan, prêtent leur concours à ces publicités.

Les ventes de médicaments par correspondance ont, elles aussi, explosé à 11,2 milliards de dollars en 1998 (+ 19 % sur 1997), selon IMS Health. Une toute nouvelle entreprise, Lowe Consumer Healthcare, est née à New York, le 20 septembre, pour se consacrer au marketing direct de médicaments d'ordonnance. Filiale commune de Lowe Healthcare, quatrième groupe américain de soins de santé spécialisés, et de The Lowe Group, quatorzième agence publicitaire mondiale, elle est chargée de la promotion grand public du Xenical pour le traitement de l'obésité (Roche) et d'un produit contre les allergies, le Nasonex (Schering-Plough).

SPÉCIFICITÉ EUROPÉENNE

En raison des réglementations nationales, impossible pour ces mêmes laboratoires de communiquer directement aux patients en France, dans la plupart des pays d'Europe et en Australie. Dans l'Hexagone, les stratégies de communication privilégient les visiteurs médicaux (71 % des investissements promotionnels en 1997), au détriment de la presse médicale et des congrès. Environ 20 000 personnes « visitent » les médecins de ville ou hospitaliers, trois à quatre fois par an, pour leur présenter en moyenne deux à trois produits par visite, selon les chiffres cités par Eurostaf, dans son étude 1999 sur « Les nouvelles approches de promotion du médicament ».

Cette spécificité européenne a le don d'irriter certains patrons, tel Fred Hassan, PDG du groupe américain Pharmacia-Upjohn : « *Les gens ont le droit légitime de savoir quels produits sont disponibles et lesquels seraient bons pour eux. Le médecin reste de toute façon l'autorité qui délivre ou non le médicament. La publicité pour les médicaments de prescription est interdite en Europe et autorisée aux Etats-Unis. Une aberration alors que l'information, voire les médicaments, sont disponibles sur Internet.* »

V. L.

Axa part à l'assaut du marché de la grippe

EN ANNONÇANT, vendredi 15 octobre, la généralisation en France du remboursement intégral du vaccin et d'un nouveau médicament antigrippe, qui ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale, Axa a jeté un pavé dans la mare. Axa a décidé de généraliser le remboursement intégral du vaccin à son million de clients individuels en assurance santé, sans condition d'âge. En cas d'échec thérapeutique du vaccin, l'assureur remboursera également le Relenza, médicament d'inhalation qui permet d'écourter la maladie. « *Nous voulons satisfaire nos clients et en séduire de nouveaux* », précise François Mercereau, directeur de la branche santé d'Axa en France.

Le nouveau médicament antiviral Relenza, qui vient d'être autorisé en France, n'est pas pris en charge par la Sécurité sociale (*Le Monde* du 20 novembre). Le vaccin antigrippe est, quant à lui, remboursé pour les seuls assurés âgés de plus de soixante-dix ans. Axa considère que le Relenza, s'il est administré assez tôt, permet d'atténuer les conséquences de la maladie. « *C'est une initiative qui devrait réduire les arrêts de travail, donc les coûts* », souligne M. Mercereau. Le risque pris par Axa est limité, car le vaccin coûte environ 45 francs, le « *prix public conseillé* » du Relenza étant de 149,50 francs. Axa indique qu'il souhaite, par cette démarche, favoriser la prévention de la grippe, maladie très coûteuse en médicaments, mais aussi en journées d'arrêt maladie. Trois à cinq millions de personnes sont touchées par la grippe chaque année en France. « *En jouant sur la prévention, on fait notre métier d'assureur complémentaire santé* », explique-t-on chez Axa. Le groupe se propose même d'étendre cette prise en charge aux deux millions de personnes couvertes par les contrats entreprises, sous condition que les discussions avec les partenaires sociaux aboutissent dans ce sens.

UNE BRÈCHE OUVERTE

Groupama propose, lui aussi, le remboursement du Relenza, mais à plus petite échelle. Cette prestation est proposée dans le cadre du produit complémentaire santé, Groupama Santé Active, qui est actuellement testé auprès de 6 000 personnes à Lyon, Lille et Toulouse. « *C'est un service rendu aux assurés* », précise Groupama.

Axa et Groupama ont donc ouvert une brèche. C'est la première fois qu'un assureur rembourse « *au premier franc* » un médicament qui n'est pas pris en charge par la Sécurité sociale. Habituellement, assureurs et mutuelles ne remboursent qu'en « *complémentaire* » des frais pris en charge, au moins en partie, par la Sécurité sociale. Pour mémoire, les dépenses de soins et de biens médicaux ont atteint 735 milliards de francs en 1998. Sur ce montant, 74 % sont pris en charge par la Sécurité sociale, 12 % par les organismes de couverture complémentaire (seulement 3 % pour les entreprises relevant du code des assurances, 7 % pour les mutuelles du code de la mutualité, 2 % pour les institutions de prévoyance). Avec un chiffre d'affaires de 9 milliards de francs, Axa affirme être le premier assureur santé en France, devant Groupama-GAN.

Cette opération n'est pas la première de ce type. Dans le contexte de désengagement croissant de la Sécurité sociale, les assureurs privés veulent prendre une part de plus en plus grande sur ce marché et multiplient les initiatives. Bon nombre d'entre eux, tels les AGF, la CNP, Axa, Groupama... ont notamment lancé, il y a environ un an, des plates-formes téléphoniques d'orientation et de conseil par téléphone, qui peuvent aller jusqu'au devis. Le but final est de fidéliser la clientèle en lui répondant au mieux. Mais aussi réduire les coûts en favorisant la prévention, tel est le leitmotiv. Les compagnies d'assurances constituent des réseaux de spécialistes – dentistes, opticiens, radiologues... – qui orientent le patient, certains assureurs proposant l'avance de frais, indique une note de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Nombre de compagnies interviennent dans le domaine dentaire et de l'optique, où leur participation au remboursement est la plus importante.

Pascale Santi

Li Ka Shing le tycoon hongkongais, arbitre du match Vodafone-Mannesmann

LONDRES
de notre correspondant à la City

« *Les actionnaires seront les arbitres* », a déclaré, lundi 22 novembre, Klaus Esser, le président de Mannesmann, au sujet de l'OPA hostile lancée par le britannique Vodafone sur son groupe. L'actionnariat de Mannesmann a changé, mardi, avec l'annonce des résultats de l'offre de l'allemand sur l'opérateur de téléphonie mobile britannique Orange. En apportant sa participation de 45 % dans Orange, Li Ka-shing, président du groupe de Hongkong Hutchison, est devenu le premier actionnaire identifié de Mannesmann avec près de 10 % du capital. Selon la presse allemande, il serait cependant dépassé par l'assureur Allianz, qui contrôlerait 11 % de Mannesmann par le biais de nombreuses filiales.

Mardi dans la matinée, l'homme d'affaires chinois de Hongkong a usé de son rôle-clé dans l'issue de l'OPA hostile lancée par Vodafone sur le conglomérat allemand. Il a pris clairement position en faveur de Mannesmann en estimant que «*le groupe allemand est mieux positionné pour l'avenir que Vodafone* ».

« *Nous n'avons pas encore contacté Li Ka Shing et son équipe mais ce n'est qu'une question de temps* », a indiqué le week-end dernier le directeur-général de Vodafone, Chris Gent, qui a entamé une tournée européenne d'une semaine pour convaincre les investisseurs internationaux, qui détiennent plus de 60 % du capital de Mannesmann. M. Gent et son adversaire M. Esser, semblent d'accord pour admettre qu'avec seulement 50 % du capital de Mannesmann, Vodafone en prendrait le contrôle effectif, malgré l'existence d'une clause limitant le pouvoir des actionnaires détenant moins de 75 % du capital de Mannesmann. En attendant, Mannesmann organise sa défense. Le groupe a indiqué, mardi, qu'il accélèrerait la cession en bourse de plus de la majorité du capital de ses activités automobiles et machines outils dès la mi-2000.

HISTOIRE MOUVEMENTÉE

Le tycoon chinois sera donc très courtisé. Basé à Hongkong, il règne sur l'un des plus grands empires immobiliers et financiers de la région administrative spéciale. En 1979, Li Ka Shing avait pris le contrôle d'Hutchison, l'un des cinq groupes « coloniaux » de Hongkong (gestion de ports, import-export, agroalimentaire, électricité....). Sous sa houlette, cette vénérable compagnie britannique d'outre-mer, fondée en 1860 et qui dormait sur ses lauriers, est devenue l'un des groupes d'électronique et de haute technologie les plus actifs d'Asie, particulièrement dans le secteur des télécommunications, notamment la téléphonie mobile. Sous la houlette de son nouveau patron, le Chinois Canning Fok, qui a succédé au Britannique Simon Murray en 1995, le groupe Hongkongais a investi, non seulement dans Orange, mais aussi dans la société américaine VoiceStream.

Chacun attend de savoir dans quel camp le magnat, âgé de 71 ans, choisira. Vodafone ou Mannesmann ? L'Angleterre ou l'Allemagne ? Pour faire pencher la balance en sa faveur, Vodafone espère, en tout cas, pouvoir compter sur l'ex-filiation britannique d'Hutchison. L'histoire mouvementée d'Orange ne devrait pas s'arrêter là. En cas de victoire, Vodafone a promis de recéder Orange pour des raisons de position dominante sur le marché britannique.

Marc Roche

U.C.S. ANTIQUITÉS
Recherche : Meubles anciens
Argenterie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ
ACHAT TABLEAUX IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...
ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ 01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

LeMonde Job: WMQ2411--0021-0 WAS LMQ2411-21 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 11:00 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0471 Lcp:700 CMYK

« Smartville » entre revendications salariales et craintes pour l'emploi

Après plusieurs jours de grève, les sous-traitants ont obtenu des hausses de salaires. Ce conflit – qui s'est déroulé sur fond d'états d'âme des salariés de l'usine – a révélé la fragilité d'une production qui repose sur de multiples sous-traitants.

En Lorraine, Smartville est devenu le symbole d'une région qui a tourné la page de la sidérurgie et du charbon. Cette usine ultra-moderne repose sur une organisation de travail innovante, fondée sur la responsabilisation des opérateurs et le recours systématique à des sous-traitants implantés sur le site. Mais cette filiale du géant DaimlerChrysler n'a pas le moral. Les ventes stagnent et les rumeurs de fermeture se font insistantes, malgré les démentis de la direction allemande. La petite voiture à deux places qui devait révolutionner le marché automobile n'a pas trouvé son créneau. Une nouvelle version plus classique devrait voir le jour : elle disposerait de quatre places... comme ses concurrentes. Une grève menée chez les sous-traitants, qui a paralysé la production pendant quelques jours, a révélé la fragilité de l'organisation innovante du site.

HAMBACH (Moselle)
de notre envoyé spécial

Tandis que, sur la campagne lorraine, la neige tourbillonne, c'est sur un tempo de valse lente que tournent les mini Smart, suspendues à un rail comme les nacelles multicolores d'un manège. Autour de ces pimpantes bulles irisées – jaune, gris, rouge, noir, blanc, vert pomme ou orange marbré –, s'active sagement une kyrielle de personnages sortis d'un Playmobil : salopettes noires et sweet-shirt bouton d'or. En remontant la chaîne de montage, lumineuse, silencieuse, impeccable, de l'unité centrale de Micro Compact Car (MCC), on se dit que, décidément, *Les Temps modernes* de Chaplin ont été revisités : *soft, cool, clean... smart.*

Aurait-on débarqué, aux confins du *far-east* mosellan et de la Sarre, dans le meilleur des mondes industriels possible ? S'ils effectuent un travail répétitif pour un salaire à peine supérieur au SMIC (sans les primes), les ouvriers dont la moyenne d'âge est de 29 ans chez MCC semblent motivés et reconnaissent bénéficier de bonnes conditions de travail.

Pourtant, à Smartville, les états d'âme passent eux aussi par toutes les nuances. *« Le fait d'être constamment amené à se poser des questions existentielles génère un climat anxyogène »,* observe Pascal Khun, directeur des ressources humaines de MCC. Le blues latent des 1 800 « smartiens » tient principalement à la mévente de la voiture qui fait planer l'incertitude et nourrit une vive rancœur contre les concurrents – *« déloyaux »* –, mais surtout à l'égard de la presse spécialisée. *« Les médias nous ont matraqués . Il ne se passe pas une semaine sans qu'on parle de nous en négatif »,* s'indigne Patrice Wilhelm, nouveau secrétaire (CGT) du comité d'entreprise. *« J'enregistre les reportages télé sur une cassette, j'en ai déjà plus d'une heure »*, renchérit Bernard Pernot, son prédécesseur (CFTC), qui se réconforte avec les images que diffuse, près du distributeur de café, la chaîne interne du groupe DaimlerChrysler, DCNews.

REPROCHES À LA PUBLICITÉ

La presse allemande n'est pas la dernière à critiquer la Smart : *« Ils n'ont jamais digéré que Mercedes ouvre l'usine outre-Rhin, à 10 km de la frontière, pour y glaner des aides substantielles »*, soulignent certains syndicalistes. Elle s'est fait l'écho de la menace formulée par Jürgen Schrempp de *« fermer le robinet »*. *« Je me suis trouvé en face de lui, quelques jours plus tard,* affirme M. Pernot *et quand je l'ai interrogé il m'a répondu que la presse lui faisait dire n'importe quoi et que ce qu'il lui importait c'était que de mois en mois la tendance soit positive ».* En voulant croire que M. Schrempp *« n'avait pas dit ça comme ça »*, quelques cadres admettent que le groupe n'acceptera pas éternellement de supporter *« l'énorme déficit actuel ».*

Beaucoup de smartiens en veulent aussi à la publicité, axée essentiellement sur le style de la Smart, en omettant de mettre en avant ses qualités technologiques et son équipement sophistiqué. Les communicants *« ont mal assuré »,* accusent des salariés, s'estimant victimes d'une histoire de concept qui, de renoncements en reculs, n'a d'ailleurs cessé d'évoluer.

Reste que, objectivement, les objectifs de vente de la Smart ont été constamment revus à la baisse. Et si, à un mois et demi de l'échéance, en annonçant 65 000 voitures vendues, la direction affiche encore un certain optimisme, chacun est conscient qu'en France elle fait un « bide » – la clientèle se limite pour l'heure à quelques beaux quartiers de la capitale et à Nice – alors qu'en Suisse et surtout en Allemagne (où l'aura de la marque à l'étoile agit toujours), le succès commencerait à poindre.

Si une légère gueule de bois embrumait Smartville, ce jeudi 18 novembre, c'est qu'on émergeait juste d'un premier conflit social sérieux (*Le Monde* du 18 novembre). Plus qu'une micro-crise : le blocage des semi-remorques à l'entrée du site a interrompu la production pendant quelques jours et a démontré la fragilité d'une chaîne dont la résistance est égale à celle de son maillon le plus faible. Une faille dans l'originale conception de Smartville où la construction des principaux modules (châssis, peinture, tableaux de bords, etc.) a été confiée à des équipementiers « partenaires » qui, sans partager pleinement le risque financier d'un démarrage laborieux, ont assuré une part de l'investissement initial.

C'est chez Magna châssis que les choses se sont brusquement crispées le 5 novembre. Après avoir réclamé une augmentation de 1 500 francs, une forte minorité des 150 salariés, s'est mise en grève et quelques jours plus tard, des salariés de Magna doors (portières) et de Surtema (peinture) les ont rejoints, par solidarité puis avec leurs propres revendications.

LA RÉGION EN HALEINE

Andréas Krubs, directeur administratif de Magna châssis, estime que le syndicat FO qui vient de s'implanter en force dans l'entreprise *« a voulu faire un coup d'éclat »* et accuse les leaders du mouvement de ne pas avoir répercuté à la base les propositions que la direction aurait faites *« dès le premier jour »*. Il reconnaît toutefois certaines carences dans la communication.

En obtenant des augmentations pouvant atteindre 8 %, les « Magna » ont peut-être donné des idées à d'autres et, aujourd'hui, dans chaque entreprise satellite, on négocie à plein régime. Quitte à lâcher du lest sur les 35 heures, en principe déjà calées. *« Chez MCC, le dialogue avait été imposé dès le départ par un débrayage d'alerte à la mi-septembre 1998 »*, rappelle Patrice Wilhelm. *« Ça a mis de l'huile dans les rouages mais ça grince encore de temps en temps».*

Alors que les derniers puits du bassin houillier vont fermer d'ici 2005, c'est peu dire que l'avenir de Smartville, dont 80 % des salariés étaient des demandeurs d'emploi, tient en haleine toute la région. *« Ça passe ou ça casse »*, résume un syndicaliste, conscient que le site a été conçu pour faire la Smart et rien d'autre. Une Smart qui pourrait certes évoluer : alors que les premières versions diesel sortent en série et le cabriolet en pré-séries, la perspective d'une version quatre places, ultime avatar de la micro-voiture « révolutionnaire », apparaît comme « la » planche de salut à beaucoup de salariés, taraudés par la crainte que le slogan maison, *Reduce to the max* ne s'applique un jour à l'emploi...

Robert Belleret

Une longue série de déconvenues pour la petite voiture

JÜRGEN SCHREMPP, le puissant président de DaimlerChrysler, qui n'a pas l'habitude que les problèmes lui résistent très longtemps, a des raisons d'être agacé. Sa filiale Micro Compact Car (MCC), qui fabrique la Smart, ne lui procure que des soucis. La petite voiture de ville inventée par Nicolas Hayek, le patron des montres Swatch, a accumulé les déboires depuis sa naissance, en octobre 1998. Le récent blocage de la production de l'usine Smart à Hambach n'est que l'ultime épisode d'une série noire. Malgré un investissement de 8 milliards de francs, les ventes ont du mal à décoller. En 1997, le groupe prévoyait d'en vendre 200 000. Les objectifs ont été ramenés, pour cette année, à 80 000.

Entre les deux, une accumulation de péripéties malheureuses, à commencer par le divorce entre Nicolas Hayek et Daimler. Le concept de départ était de fabriquer un petit véhicule électrique pour 45 000 francs. Les exigences de confort et de sécurité du constructeur allemand auront raison de l'idée initiale. A l'arrivée, l'addition s'élève, pour le client, à près de 60 000 francs. Plus cher que beaucoup de quatre-places vendues sur le marché. Nicolas Hayek réalise que son bébé lui échappe, la rupture est consommée en novembre 1998.

Deuxième acte : les premiers tests de tenue de route, qui se transforment en véritable déroute. Daimler est obligé de retarder le lancement de la voiture de mars 1998 à octobre. L'approche marketing, elle aussi, est à revoir. Smart comptait commercialiser surtout son modèle de base : c'est le haut de gamme qui se vend le moins mal. Par ailleurs, le fonctionnement du réseau de distribution, qui se voulait révolutionnaire, tourne à l'échec. Les concessionnaires étaient obligés d'investir dans des tours en verre pour exposer les modèles, pour un coût de 1,5 million de francs. Du coup la distribution reste limitée.

Bilan : les ventes ne décollent toujours pas et la pression grandit. Depuis la fusion avec Chrysler, Jürgen Schrempp doit composer avec les investisseurs américains, qui regardent d'un œil sceptique l'aventure Smart. En mai dernier, le patron allemand déclare au magazine *Stern* : *« Si les ventes de Smart n'augmentent pas de façon spectaculaire dans les six prochains mois, je coupe le robinet. »* Des propos immédiatement démentis, mais le doute s'était installé.

REPRISE EN MAIN

Depuis, l'idée d'un abandon de la Smart semble s'éloigner. DaimlerChrysler a repris les choses en main. 53 millions d'euros ont été investis en promotion ; en avril, les tarifs ont été revus à la baisse (de 6 200 francs à 9 500 francs suivant les modèles) pour arriver à un prix de base de 53 900 francs. Enfin le réseau de distribution a été densifié. Le nombre de concessionnaires en France a été doublé pour atteindre la trentaine. Au total, DaimlerChrysler a réinjecté près de 1 milliard de francs depuis le printemps pour relancer la petite voiture de ville.

Pour rentabiliser le concept, le groupe a également décidé de faire évoluer la gamme. Une version diesel devait commencer à être produite au moment même où le conflit social s'est déclenché sur le site. Le groupe allemand cherche, dans le même temps, un partenaire pour développer une Smart quatre places. Le groupe français PSA Peugeot-Citroën est actuellement sur les rangs pour accueillir le nouveau modèle sur sa plate-forme dédiée aux petites voitures. Mais ce dernier virage stratégique a conduit à un nouveau déboire : le départ du patron de Smart, Lars Brorsen, au mois de septembre. Quant à l'objectif des 80 000 ventes cette année, rien n'est acquis : depuis le début de l'année, 60 000 Smart ont trouvé preneur.

Stéphane Lauer

Grève des services de nettoyage dans le métro parisien

DEPUIS quatorze jours, les lignes de métro 4, 6, 7, 8 ,9 et 12 à Paris ne sont plus nettoyées, à la suite d'un conflit à la société Onet, chargée de leur entretien. Les salariés d'Onet demandent le versement d'une prime mensuelle de 400 francs pour les 500 personnes qui travaillent dans le métro, pour compenser les sous-effectifs et le surcroît de travail. En dépit d'un accord sur les 35 heures, qui a abouti à la création de 23 emplois supplémentaires, la charge de travail, selon les salariés, reste trop lourde.

Après des négociations avec la direction, des accords ont été trouvés sur le suivi des 35 heures, les problèmes des vestiaires et des sanitaires, et une avance exceptionnelle sur la prime de participation. En revanche, la question de la prime bloque toujours. La direction d'Onet a repoussé les revendications des salariés et propose une prime de qualité, variant de 0 à 200 francs, en fonction des normes fixées avec la RATP. Les salariés refusent ce système qui leur paraît défavorable.

NAISSANCE D'UN GRAND GROUPE BANCAIRE EUROPÉEN

DEXIA

Merci à tous nos actionnaires.

Votre participation à l'Offre Publique d'Echange a permis un taux de réussite de 94,01 %

Nouvelle action Dexia
Code SICOVAM : 12 822

30 novembre
Règlement-livraison
1ère cotation
au Règlement Mensuel

Début décembre
Dexia intègre
l'indice CAC 40

Dexia, une valeur à suivre ...

Prime de 2,5 %
Le seuil de 90 % ayant été dépassé, la parité est de 41 actions Dexia Belgium avec strips VVPR pour 40 actions Dexia France apportées.

INFORMATIONS ACTIONNAIRES
0 800 35 50 00

Une note d'information visée par la COB relative à l'Offre publique d'échange de Dexia Belgium sur Dexia France ayant reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse n° 99-1217 en date du 1er octobre 1999 est à la dispositION du public, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier habituel ou de Dexia.

ADRESSE INTERNET
www.dexia.com

LeMonde Job: WMQ2411--0022-0 WAS LMQ2411-22 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0472 Lcp:700 CMYK

Michael Bloomberg exclut l'entrée de son agence en Bourse

De passage à Paris, le fondateur de l'agence d'information financière qui porte son nom se déclare satisfait de son développement en France. Mais, précise-t-il dans un entretien au « Monde », « nous ne serons pas un investisseur dans une AFP privatisée »

FLAMBOYANT PATRON du groupe américain d'information financière qui porte son nom, Michael Bloomberg retrace son parcours dans une autobiographie qui paraît en français (*Bloomberg par Bloomberg,* Editions Village Mondial, 165 F.). Dans un entretien au *Monde,* il s'explique sur sa stratégie de développement en France, la concurrence d'Internet et la rivalité avec Reuters.

« Votre visite à Paris correspond-elle à une volonté de développer votre présence en France ou de nouer de nouveaux partenariats ?

– Notre activité en Europe représente plus de 35 % du total et elle augmente plus qu'en Amérique du Sud ou qu'en Asie. Notre croissance est encore plus forte en France que dans les autres pays européens. Notre objectif est de continuer à délocaliser notre production, à développer les langues et les informations locales. Il y a vraiment des différences de culture : nous essayons d'être une compagnie globale qui génère une production locale à travers le monde, et non une société internationale qui se contente de

MICHAEL BLOOMBERG

vendre ses produits à l'étranger.

» Mais cela n'implique pas forcément des partenaires locaux, ce n'est pas notre façon de faire. Nous recevons des services de prestataires extérieurs. En France, le fil de l'AFP est présent sur notre système. Mais, le cas échéant, nous ne serons pas un investisseur dans une AFP privatisée. D'une part parce qu'avec quelques pour cent, ce serait un investissement passif, et d'autre part parce que nous n'avons pas d'intérêt stratégique à le faire. Je ne sais pas si cela serait un bon investissement ou pas. Nous ne sommes pas un fonds de pension, ce n'est pas notre métier d'investir de la sorte.

– Que pensez-vous, en tant qu'acteur international des médias, du débat sur l'exception culturelle française dans les négociations de l'OMC ?

– Que la France le veuille ou non, elle participe de plus en plus à la mondialisation. Dans tous les pays, les entreprises n'aiment pas l'idée de devoir faire face à plus de concurrence. C'est une réaction très naturelle. Mais les consommateurs bénéficient de l'ouverture des frontières et de la mondialisation. Si les Français veulent voir un film américain ou acheter un hamburger, vous ne pouvez pas les en empêcher. Dans le monde d'aujourd'hui, ce n'est pas viable.

– Vous présentez souvent la réussite de votre entreprise comme une « success story », mais vous êtes toujours très discret sur ses résultats. Quelle est la situation financière de Bloomberg et pourquoi refusez-vous d'entrer en Bourse ?

– Tout ce que je peux vous dire, c'est que Bloomberg ne s'est jamais aussi bien portée. L'entreprise compte 6 000 employés, dispose de 125 000 terminaux et enregistre un chiffre d'affaires d'environ 2 milliards de dollars. En 1998, ce dernier a augmenté de 30 %, et il n'est pas exclu que l'on fasse aussi bien en 1999. Nous n'avons donc aucune raison d'entrer en Bourse. En général, les sociétés le font pour mieux se faire connaître. Chez Bloomberg, je pense qu'on a plutôt fait un bon travail pour établir une image de marque à travers le monde et nous faire coter ne nous apporterait rien de ce point de vue. D'autres sociétés entrent en Bourse pour lever des capitaux, or nous n'en avons pas besoin. De plus, être une société cotée prend beaucoup de temps et cela revient à soumettre sa stratégie à des intervenants extérieurs. Enfin, les sociétés s'introduisent en Bourse lorsque les dirigeants, qui détiennent une partie du capital, désirent la vendre, pour prendre du champ, par exemple. Ce n'est pas mon intention.

– Quelles sont les priorités de votre stratégie de développement et comment vous situez-vous par rapport à vos concurrents comme Reuters ?

– Reuters ? Rappelez-moi ce qu'ils font déjà ? J'ai oublié, c'est une agence de presse, non ? Sérieusement, c'est vrai que Reuters est deux fois plus gros que nous. Nous avons 15 % du marché, ils ont le reste. Mais nous n'existons que depuis quelques années. Nous n'essayons pas de leur faire concurrence, nous vendons nos produits à nos clients. Reuters a été accusé de nous avoir volé des informations, mais nous n'avons pris aucune part dans l'enquête judiciaire. Ce que fait Reuters ne m'intéresse pas.

» Mais parmi nos priorités, il y a sans aucun doute la télévision. Nous avons dix télévisions qui diffusent dans huit langues. Pour être un groupe de communication qui réussit, vous devez être présent dans tous les médias et dans la télévision en particulier. C'est un média magique par son audience et son influence. Vous ne pouvez pas être crédible sans être quelqu'un qui compte dans ce domaine.

– Que représente Internet pour vous, une menace ou une opportunité de développement ?

– Je ne pense pas qu'Internet va provoquer un cataclysme dans notre métier. Certes, nous l'utilisons de plus en plus comme un moyen de véhiculer nos informations et nous intégrons des sites extérieurs dans nos produits. Mais je ne crois pas à la concurrence d'Internet. Nous avons 6 000 personnes à notre disposition, alors que les sites Internet qui fournissent de l'information financière en ont dix. Ce n'est pas le même métier. Nous nous adressons à des professionnels prêts à payer pour disposer rapidement de données fiables et pointues, tandis que les particuliers veulent trouver – gratuitement – des informations générales sur Internet. »

Propos recueillis par Frédéric Chambon et Joël Morio

L'AFP prévoit une hausse de 42,8 % de son chiffre d'affaires

Le plan de développement à cinq ans de l'AFP, qui sera présenté au conseil d'administration le 15 décembre, prévoit une *« croissance du chiffre d'affaires de 1,4 milliard à 2 milliards de francs »* (+ 42,8 %) et *« une augmentation totale des effectifs de 210 postes »,* dont 102 la première année. La direction a annoncé, lundi 22 novembre dans un communiqué, que *« les priorités stratégiques définies dans l'avant-projet de développement »* ont été approuvées par le comité de pilotage *« dans la perspective du projet de loi qui devrait réformer le statut de l'AFP pour permettre l'ouverture de son capital ».*

De 1999 à 2000, les investissements techniques *« passeraient de 90 millions à 145 millions de francs pour un chiffre d'affaires total en progression de 6 % »,* a ajouté la direction, en précisant que le projet de budget intègre une estimation des effets de la loi sur les 35 heures.

Ogilvy

IBM

AVEC LA BOÎTE MAGIQUE INJECTEZ DU SANS FRAIS DANS VOS AFFAIRES.

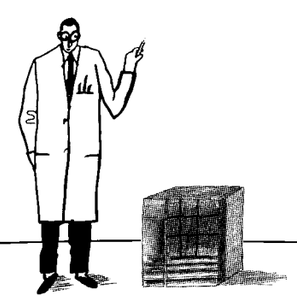

VOTRE NOUVEAU SERVEUR NETFINITY 5500 M20 EN LOCATION SANS FRAIS SUR 24 MOIS.

LES SERVEURS NETFINITY SONT LES BOÎTES MAGIQUES POUR WINDOWS NT®. CETTE ANNÉE, ILS SE SONT CLASSÉS EN PREMIÈRE PLACE DANS PLUS DE 30 TESTS COMPARATIFS. LES TECHNOLOGIES EXCLUSIVES HÉRITÉES DES GRANDS SYSTÈMES IBM CONFÈRENT AU NETFINITY 5500 M20 ÉQUIPÉ DU PROCESSEUR INTEL® UNE DISPONIBILITÉ OPTIMALE. ET JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1999, VOUS BÉNÉFICIEZ D'UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE DE LOCATION SANS FRAIS SUR 24 MOIS. ÇA AUSSI, C'EST MAGIQUE ! NE LAISSEZ PAS PASSER CETTE OCCASION UNIQUE,

APPELEZ-NOUS AU 0 801 671 972

OU RENDEZ-NOUS VISITE SUR www.ibm.com/pc/fr/magic

La boîte magique est un serveur @ business IBM.

intel inside pentium® III xeon™

Intel, le logo Intel Inside et Pentium sont des marques déposées de Intel Corporation et Xeon est une marque de Intel Corporation. Windows NT est une marque déposée de Microsoft Corporation. Offre valable sur les modèles de Netfinity avec options préinstallées (Business Model) (liste disponible sur www.ibm.com/pc/fr/magic) pour signature du contrat de financement le 15/01/2000 au plus tard et installation du matériel avant le 31/12/99. Offre locative proposée par IBM France Financement (IFF), réservée aux entreprises, pour un montant minimum à financer de 30 000 FHT, sous réserve d'acceptation du dossier. Les loyers s'entendent terme à échoir, périodicité mensuelle et règlement par prélèvement automatique. Offre valable uniquement en France métropolitaine, non cumulable avec une autre offre IFF, valable dans la limite des stocks disponibles. Cette offre peut être modifiée ou suspendue par IFF sans préavis.

La grève se poursuit sur France 2 et Radio-France

LE CONFLIT dans l'audiovisuel public, entré dans sa deuxième semaine, se poursuit en ordre dispersé. Sur France 3, lundi 22 novembre, la CGT a décidé de lever son mot d'ordre de grève et un calendrier de négociations a été fixé pour jeudi 25 et vendredi 26 novembre. Les émissions devaient reprendre leur déroulement normal dès mardi.

Sur France 2 en revanche, *« cela ne se passe pas bien du tout »,* commente une journaliste de la chaîne publique. Lundi, la rédaction, engagée dans une grève de solidarité avec les personnels administratifs (PTA), a reconduit son mouvement par 69 voix pour et 10 contre. A nouveau, les journaux et les émissions en direct de France 2 pourraient être écourtés ou perturbés. Les journalistes dénoncent l'impréparation de la direction de France Télévision : *« Les négociations sur les 35 heures ont seulement commencé le 7 octobre alors que la loi a été votée en juillet 1998,* souligne une journaliste. *Le préavis de grève des syndicats a été déposé trois semaines avant le début du conflit. »* Ce délai n'a pas été mis à profit par la direction pour préparer ses propositions, estime-t-elle : *« la direction n'a même pas fait les simulations sur ordinateur des compensations salariales »* demandées par les PTA. Lancée *« la mort dans l'âme dans ce conflit »,* la rédaction semble très mobilisée, et la hiérarchie de la chaîne a été surprise par cette solidarité avec les PTA. Ces personnels affectés à la rédaction représentent 5 % de l'ensemble des administratifs de France 2.

UNE AUBAINE POUR TF 1

Désormais entrée dans son huitième jour, la grève sur France 2 et France 3 a des conséquences néfastes sur l'audience et les recettes publicitaires. Le service public a commencé à chiffrer son manque à gagner qui pourrait déjà s'élever à près de 30 millions de francs. Une aubaine pour TF 1. Il y a encore quelques semaines, certains, à la direction de la chaîne privée, n'étaient pas sûrs de tenir leurs objectifs d'audience. Une incertitude due à quelques revers comme la série *« Balzac »,* mais aussi à certaines bonnes performances de France 2 en prime time.

Sporadique à l'écran, le conflit se poursuit plus durement sur les antennes de Radio-France. A l'appel de la CGT, les grévistes continuent d'exiger la négociation de la réduction du temps de travail dans le respect de la convention collective. Lundi, plusieurs heures d'entrevue entre le PDG, Jean-Marie Cavada, et une délégation de grévistes n'ont donné aucun résultat. Pour la direction, *« les grévistes sont minoritaires ».* Pour les grèvistes, *« la CFDT – signataire du protocole de fin de grève – n'est pas représentative ».* Après huit jours de conflit et de mobilisation, les nombreuses perturbations sur les différentes antennes de Radio-France apportent du crédit au mouvement des salariés.

Lundi, la majorité des stations étaient perturbées. France-Inter et France-Info ont fait alterner émissions habituelles et programmes de remplacement tandis que le réseau FIP était toujours totalement en grève. A l'antenne des radios locales, le conflit semble en voie de s'achever. Les cinq dernières stations encore majoritairement en grève devaient décider, mardi 23 novembre, la reprise du travail. Toutefois, le conflit pourrait à nouveau redémarrer, début janvier, à l'occasion de la discussion sur le Plan bleu de réorganisation des antennes de Radio-France. Il pourrait aussi reprendre, préviennent certains grévistes, *« si la direction de Radio-France maintient son projet de catalogue musical unique de 1 200 titres pour toutes les stations ».*

Guy Dutheil

DÉPÊCHE

■ **PRESSE : le comité d'entreprise de *L'Est républicain,*** réuni lundi 22 novembre à Haudemont (Meurthe-et-Moselle) a refusé d'examiner le plan social présenté par la direction prévoyant la suppression de 98 emplois (*Le Monde* du 23 novembre). Les représentants de l'intersyndicale ont demandé la nomination d'un expert-comptable. Dans un communiqué, la direction indique qu'*« elle s'engage à proposer soit un reclassement au sein de l'entreprise, soit une proposition de départ volontaire en préretraite ».*

LeMonde Job: WMQ2411--0023-0 WAS LMQ2411-23 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 10:51 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0473 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **MICROSOFT : le géant mondial des logiciels** est confronté depuis lundi 22 novembre à une plainte en nom collectif pour abus de monopole déposée par au moins dix millions de consommateurs californiens, qui estiment avoir payé trop cher les systèmes d'exploitation Windows 95 et Windows 98. D'autres plaintes collectives seraient en préparation.

● **MARCONI/BAE : le groupe britannique British Aerospace** a reçu le feu vert des autorités américaines pour le rachat du groupe de défense Marconi Electronics, pour 12,7 milliards de dollars (12,3 milliards d'euros). La fusion sera effective le 29 novembre.

● **PHILIPP HOLZMANN : le chancelier allemand Gerhard Schröder** a assuré, lundi, qu'il n'abandonnerait le groupe de bâtiment surendetté. *« C'est le devoir d'un gouvernement »* de ne pas laisser tomber *« une entreprise qui a de la substance*, a-t-il déclaré, *les banques ont le devoir d'empêcher un éventuel écroulement »*. Le président du comité d'entreprise devait être reçu mardi par le chancelier.

● **LAGARDÈRE : le groupe français réfléchit à une éventuelle cession** de sa filiale américaine Grolier (multimédia, édition, marketing direct). *« Je ne peux pas jurer que la vente de Grolier ne sera pas réalisée d'ici à la fin de l'année »*, a déclaré le co-gérant de Grolier, Arnaud Lagardère, dans un entretien au quotidien *La Tribune* du 23 novembre.

● **GLOBALSTAR : quatre nouveaux satellites** de la constellation américaine ont été mis sur orbite par une fusée russe Soyouz, lancée depuis Baïkonour (Kazakhstan), lundi, par la société franco–russe Starsem. Globalstar compte désormais 48 satellites à poste.

● **MATRA TRANSPORT INTERNATIONAL : la société commune de Matra et Siemens** a décroché un contrat de 135 millions de dollars pour la modernisation, suivant le standard Météor, de la ligne de métro Canarsie Line à New York.

SERVICES

● **JERONIMO MARTINS/SONAE : les autorités boursières portugaises** ont indiqué, lundi, avoir demandé des éclaircissements à Jeronimo Martins (JM) et Sonae, les deux géants de la distribution au Portugal, sur la fusion souhaitée de leurs groupes.

● **REXEL : le groupe de distribution électrique, filiale de PPR,** a annoncé, mardi, l'acquisition de deux sociétés californiennes, Norcal Electric Supply et Valley Electric company. Rexel est le cinquième distributeur de matériels électriques aux Etats-Unis avec un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros.

● **BG : le groupe britannique gazier BG,** né de la scission de British Gas, a annoncé lundi l'acquisition pour 100 millions de dollars (97 millions d'euros) de la compagnie bolivienne Tesoro Bolivia Petroleum Company.

● **ENEL : Franco Tato, administrateur délégué de la compagnie italienne d'électricité**, a déclaré que la vente d'une deuxième tranche du groupe n'aurait pas lieu avant un an. La privatisation du tiers du capital, fin octobre, a permis à l'Etat de récolter 18 milliards d'euros (85,2 milliards de francs).

● **EXCITE-@HOME : le mariage d'Excite et @Home,** respectivement portail Internet et fournisseur d'accès Internet, n'a pas duré six mois. Les deux groupes divorcent, et seront séparément cotés.

● **PANAFON : l'action du premier opérateur de téléphonie mobile grec** a bondi de 5,6 % à Athènes lundi 22 novembre, après la mise sur le marché d'une partie des actions détenues par France Télécom, dont la participation passe de 20 % à 3 %. Le britannique Vodafone reste le premier actionnaire avec 55 %.

FINANCE

● **AXA NATIONAL MUTUAL : la filiale australienne** du groupe français d'assurances Axa a annoncé mardi le succès de son offre en numéraire lui permettant de détenir 100 % des actions d'Axa China Region, sa filiale d'assurance-vie à Hongkong. Le montant de la transaction est évalué à 4,1 milliards de dollars de Hongkong (507 millions d'euros).

EUROPE

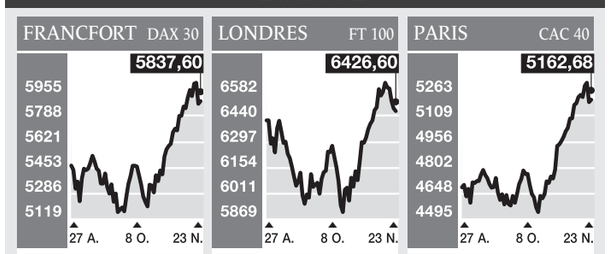

Europe 09 h 50	Indices sélection	cours 23/11	Var. % 22/11	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4206,65	– 0,15	25,86
EUROPE	STOXX 50	4149,7	– 0,34	24,98
EUROPE	EURO STOXX 324	354,87	– 0,04	18,94
EUROPE	STOXX 653	333,86	– 0,05	19,58
PARIS	CAC 40	5162,68	0,29	30,94
PARIS	MIDCAC	0,00	....	....
PARIS	SBF 120	3499,68	0,25	31,75
PARIS	SBF 250	0,00	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	....	....
AMSTERDAM	AEX	603,22	0,27	12,05
BRUXELLES	BEL 20	3259,34	– 0,44	– 7,26
FRANCFORT	DAX 30	5837,60	0,30	16,60
LONDRES	FTSE 100	6426,60	– 0,24	9,25
MADRID	STOCK EXCHANGE	10635,60	0,21	8,12
MILAN	MIBTEL 30	34964,00	0,26	– 0,53
ZURICH	SPI	7302,60	– 0,15	1,98

AMÉRIQUES

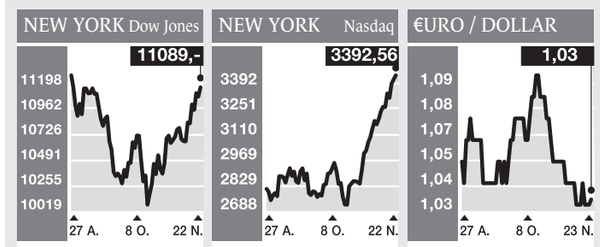

Amérique 09 h 50	Indices sélection	cours 22/11	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11089,52	0,78	20,78
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1420,94	– 0,07	15,60
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3392,56	0,69	54,72
TORONTO	TSE INDEX	7645,29	– 0,62	17,87
SAO PAULO	BOVESPA	13436,00	– 0,20	98,05
MEXICO	BOLSA	344,51	– 3,15	48,19
BUENOS AIRES	MERVAL	543,72	3,61	26,43
SANTIAGO	IPSA GENERAL	131,19	– 1,33	70,38
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5479,38	– 1,24	14,42

ASIE - PACIFIQUE

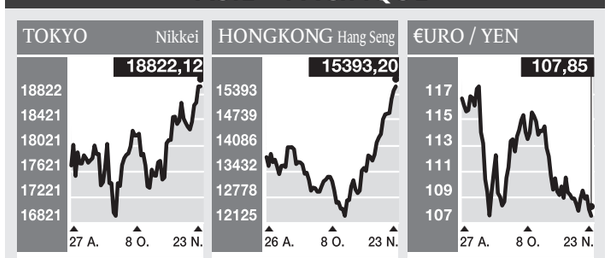

Zone Asie 09 h 50	Indices sélection	cours 23/11	Var. % 22/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	18822,12	1,35	35,98
HONGKONG	HANG SENG	15393,20	0,71	53,19
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	58,39
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	118,79	– 0,48	82,92
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3061,40	– 0,06	8,81
BANGKOK	SET	28,42	– 0,11	10,67
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4636,31	1,13	51,74
WELLINGTON	NZSE-40	2107,89	0,16	2,06

ÉCONOMIE

Le pétrole poursuit sa remontée

LA HAUSSE des prix du pétrole, qui atteignaient lundi 22 novembre sur les marchés leurs niveaux les plus élévés depuis la guerre du Golfe en 1991, réveille les craintes d'inflation aux Etats-Unis, où la forte croissance et le faible taux de chômage mettent déjà les prix sous pression. Le prix du pétrole brut sur le marché de New York a atteint, lundi dans l'après-midi, 27 dollars contre 26,56 dollars en clôture vendredi et 12 dollars il y a un an.
Les prix du pétrole ont bondi après l'arrêt des exportations par l'Irak, en conflit avec les Nations unies sur le renouvellement du programme « Pétrole contre nourriture » *(lire page 3)*.

■ **ASIE : la croissance économique** sera supérieure aux prévisions et atteindra en 1999 un taux de 5,7 %, en raison d'une reprise *« meilleure que prévu »* après la crise récente, a annoncé mardi la Banque asiatique de développement.

■ **CORÉE DU SUD : la croissance** s'est accélérée au troisième trimestre, à 12,3 % – comparée à la période correspondante de 1998 –, tirée par la rapide augmentation des exportations et des investissements de production, a indiqué lundi la Banque de Corée.

■ **VIETNAM : le taux d'inflation** en rythme annuel s'est établi à 0,4 % en novembre au Vietnam, selon des données préliminaires publiées mardi par le département général des statistiques.

■ **ÉTATS-UNIS : près d'un quart des ménages américains** ont acheté sur Internet depuis l'été 1998, et le prix par article ne dépassait pas 100 dollars pour la majorité des achats.
■ **L'économie américaine** devrait connaître un ralentissement, qui pourrait avoir lieu en 2000, alors que le redressement du Japon demeure fragile, a estimé Flemming Larsen, directeur de recherches adjoint du Fonds monétaire international.

■ **ARGENTINE : le déficit public** a atteint 837,6 millions de pesos (812 millions d'euros) en octobre, en hausse de 200 % sur celui d'octobre 1998, a annoncé lundi le ministère de l'économie.

■ **FRANCE : la consommation des ménages** en produits manufacturés a augmenté de 2,3 % en octobre, en données corrigées des variations saisonnières, a annoncé mardi l'Insee. Dans le seul champ commerce (hors automobile, pneus, pièces détachées et produits médicaux), elle a progressé de 2,1 % en octobre, après un recul de 1,4 % en septembre. Sur les douze derniers mois, la consommation des ménages est en augmentation de 3,5 %, dont 2,7 % pour le champ commerce.
■ **La production industrielle française** était en recul de 0,1 % en septembre par rapport à la période juillet-août, mais elle a enregistré une hausse de 1,9 % sur l'ensemble du troisième trimestre par rapport au deuxième, selon les chiffres publiés mardi par l'Insee.
■ **Le déficit budgétaire français** présenté par le gouvernement pour le budget 2000 est fixé à 215,42 milliards de francs, au terme de l'examen en première lecture lundi, par l'Assemblée nationale, de l'ensemble du projet de loi de finances.
■ **La croissance de l'économie française** se renforce au second semestre, selon le Crédit lyonnais, qui a revu en légère hausse ses prévisions de croissance pour l'année en cours, à 2,4 % en moyenne annuelle.

■ **ALLEMAGNE : le produit intérieur brut** pourrait avoir grimpé de 0,75 % au troisième trimestre par rapport au deuxième trimestre, estime la Bundesbank. *« L'économie allemande se trouve à nouveau dans un net mouvement de hausse. Après que les signes d'une reprise cyclique se sont déjà renforcés au printemps, l'ensemble de l'évolution de l'économie a nettement gagné en essor au cours de l'été »*, écrit la banque.
■ **Les déficits publics de l'Allemagne** ne devraient pas se réduire de façon importante en 2000, malgré de meilleures perspectives conjoncturelles et la mise en place d'un *« paquet »* de mesures budgétaires, écrit la Bundesbank dans son rapport de novembre.

■ **ESPAGNE : la croissance** devrait atteindre 3,6 % ou 3,7 % en 2000, a indiqué lundi, à Madrid, le gouverneur de la Banque d'Espagne, Luis Angel Rojo. La hausse des prix à la consommation devrait se situer autour de 2 %, a-t-il ajouté.

■ **ITALIE : les ventes de détail** ont augmenté de 2,8 % en septembre par rapport au même mois en 1998, a annoncé lundi l'Istat. Il s'agit de la plus forte progression sur douze mois enregistrée depuis novembre 1998.
■ **L'excédent commercial italien** a atteint 1,536 milliard d'euros en octobre avec les pays hors de l'Union européenne.

VALEUR DU JOUR

La Bourse boude Thomson-CSF

LE TITRE Thomson-CSF, en perte de vitesse depuis plusieurs semaines, perdait 0,34 % à 29,4 euros, mardi 23 novembre, à l'ouverture de la Bourse de Paris. Le marché n'accordait guère de crédit à la rumeur d'un rapprochement avec l'américain Raytheon dans le domaine de la défense aérienne, évoquée par le quotidien économique *La Tribune*. Au siège du groupe, on démentait que des liens financiers puissent être instaurés dans un avenir proche entre les deux sociétés, tout en reconnaissant que *« les synergies »* pourraient y conduire un jour.
Thomson-CSF et Raytheon sont partenaires dans le domaine de la défense aérienne et ont remporté ensemble, en juillet, le contrat de mise en œuvre du système de commandement et de contrôle des opérations aériennes de l'OTAN, soit dix-huit pays à équiper sur dix ans. Le français et l'américain ont créé, à cet effet, une filiale commune, dont les contours pourraient facilement être élargis, si les deux groupes souhaitaient mettre en commun leurs activités de défense aérienne.
Le contexte ne s'y prête pas pour l'instant, estime-t-on au sein du groupe français. Pour créer une joint-venture – qui serait alors contrôlée à parité – il faudrait que *« les esprits soient assez mûrs pour des rapprochements transatlantiques dans le domaine de la défense »*. Ce qui est loin d'être chose faite.
Aux yeux des marchés financiers,

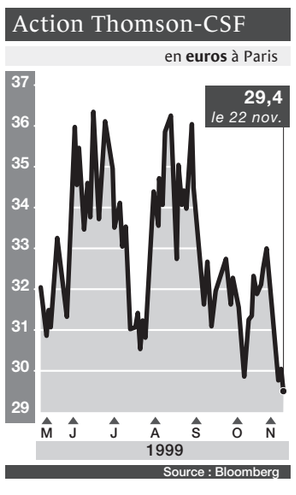

Thomson-CSF a choisi une stratégie peu lisible depuis l'échec de son projet de fusion avec le britannique Marconi. Dans un contexte où prédominent les opérations spectaculaires – comme le mariage Aerospatiale-Matra-DaimlerChrysler Aerospace –, le champion français de l'électronique militaire privilégie une stratégie d'accords ponctuels. Il a, par exemple, acquis des participations dans les activités militaires du coréen Samsung et dans la société d'optique de Singapour Avimo. Une alliance dans un secteur spécifique avec Raytheon relèverait de la même logique. C'est celle que s'est fixé son président, Denis Ranque, qui ne cesse de répéter qu'il n'a nul besoin d'une grande fusion pour faire vivre sa société.

Anne-Marie Rocco

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a commencé la séance du mardi 23 novembre sur une hausse de 0,39 %, le CAC 40 s'établissant à 5 168,11 points. Lundi, le baromètre du marché parisien avait reculé de 2,19 % à 5 147,96 points, marquant une pause après plus de deux semaines de hausse quasiment ininterrompue. Cette baisse est la plus importante enregistrée par la Bourse depuis le 5 août.

FRANCFORT

LA BOURSE ALLEMANDE a ouvert en très légère hausse mardi 23 novembre, l'indice DAX des valeurs vedettes gagnant 0,05 % dans les tous premiers échanges à 5 822,95 points. Lundi, il avait clôturé en baisse de 2,28 % à 5 819,89 points sous l'influence des valeurs bancaires.

LONDRES

LA BOURSE a ouvert en baisse mardi 23 novembre, l'indice Footsie des cent principales valeurs perdant 0,08 %à 6 436,5 points. Lundi, il avait terminé à 6 442 points, en baisse de 0,62 %.

HONGKONG

LA BOURSE de Tokyo était fermée mardi 23 novembre pour cause de jour férié au Japon. L'indice Hangseng de la Bourse de Hongkong, l'autre grande place boursière de l'Asie, s'inscrivait pour sa part en hausse de 0,71 % à 15 393,20 points en fin d'après-midi avant la clôture.

NEW YORK

WALL STREET était en nette hausse, lundi 22 novembre. Le Dow Jones, qui a gagné 85,63 points, soit 0,78 %, à 11 089,52 points, s'est approché de ses plus hauts niveaux enregistrés cet été. Toujours à la recherche des sociétés spécialisées dans les nouvelles technologies, les investisseurs ont également fait monter l'indice Nasdaq, qui a battu un nouveau record, son quatorzième en dix-sept séances. L'indicateur du marché électronique a pris 23,28 points, soit une progression de 0,69 % à 3 392,53 points. En revanche, le Standard & Poor's 500, était quasiment inerte, abandonnant 0,07 % à 1 420,94 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient orientés à la baisse, mardi 23 novembre dans les premières transactions. Evoluant à l'inverse du prix, le taux d'intérêt de l'emprunt du Trésor à 10 ans en France progressait légèrement à 5,21 %. En Allemagne, le rendement des titres d'Etat à 10 ans atteignait 5,10 %.

MONNAIES

LE DOLLAR poursuivait son mouvement de baisse contre le yen en début de matinée, mardi. Il descendait à 104,39 yens, sous l'impulsion donnée à la devise nippone par la progression de la Bourse de Tokyo. De son côté, l'euro fluctuait dans des marges étroites face au billet vert, autour de 1,0315 dollar.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux	€uro contre	22/11
FRANC	6,55957	€URO	0,15245	COURONNE DANOISE.	7,4377
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1735
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,6130
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	36,210
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6152
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,5089
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0205
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DRACHME GRECQUE	328,95
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	254,94
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,3332

Hors zone €uro

Cours de change croisés

23/11 09 h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,95721	1,03235	0,15737	1,62300	0,64487
YEN	104,47000	....	107,85000	16,44000	169,54000	67,36500
€URO	0,96866	0,92721	....	0,15245	1,57240	0,62465
FRANC	6,35465	6,08215	6,55957	....	10,31170	4,09745
LIVRE	0,61614	0,58985	0,63600	0,09695	....	0,39735
FRANC SUISSE	1,55070	1,48440	1,60090	0,24405	2,51660	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 22/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,74	2,79	5,20	5,77
ALLEMAGNE	2,72	3,49	5,09	5,70
GDE-BRETAG.	5	5,36	5,19	4,26
ITALIE	2,72	3,42	5,31	5,91
JAPON	0,06	0,05	1,88	2,70
ÉTATS-UNIS	5,53	5,22	6,09	6,20
SUISSE	1,10	1,93	3,34	4,34
PAYS-BAS	2,67	3,42	5,22	5,82

Matif

Cours 09 h 50	Volume 23/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 99.	279	87,16	87,25
Euribor 3 mois			
DÉCEMBRE 99.	....	....	....

Matières premières

En dollars	Cours 22/11	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1749,5	– 0,14
ALUMINIUM 3 MOIS	1507	– 0,13
PLOMB 3 MOIS	485	– 0,41
ETAIN 3 MOIS	5900	– 0,34
ZINC 3 MOIS	1165,5	– 0,21
NICKEL 3 MOIS	7878	– 0,40
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,19	....
PLATINE A TERME	97476,65	– 2,04
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	241,25	– 0,92
MAÏS (CHICAGO)	193,5	– 0,13
SOJA TOURTEAU (CHG.).	148,3	0,14
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	846	2,42
CAFÉ (LONDRES)	1380	– 1,22
SUCRE BLANC (PARIS)	171	....

Pétrole

En dollars	Cours 22/11	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	25,78	....
WTI (NEW YORK)	....	....
LIGHT SWEET CRUDE	28,03	2,54

Or

En €uros	Cours 22/11	Var % 19/11
OR FIN KILO BARRE	8900	+ 0,56
OR FIN LINGOT	9170	+ 0,33
ONCE D'OR (LO) $	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	51,90	– 0,38
PIÈCE SUISSE 20 F	52,30	– 0,38
PIÈCE UNION LAT. 20 F	52,30	+ 0,77
PIÈCE 10 DOLLARS US	215	– 0,46
PIÈCE 20 DOLLARS US	401,75	+ 0,05
PIÈCE 50 PESOS MEX	335	+ 0,60

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ2411--0024-0 WAS LMQ2411-24 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 10:19 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 Nº:0474 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● A la Bourse allemande, la perspective du dépôt de bilan de l'entreprise de BTP **Philipp Holzmann** a fait chuter les valeurs bancaires, lundi 22 novembre. Deutsche Bank, qui détient une participation de 15 %, a vu son action reculer de 3,7 %, à 66,40 euros. HypoVereinsbank, deuxième créancier de Holzmann derrière la Deutsche Bank, avec un total de prêt de 783 millions de marks (2,6 milliards de francs), a cédé 4,67%, à 65,30 euros.

● **Deutsche Telekom** a perdu du terrain lundi, à la suite des informations de la presse britannique selon lesquelles il serait intéressé par la prise de contrôle du britannique Cable & Wireless. Le titre Deutsche Telekom a cédé 1,81 %, pour terminer à 54,30 euros. Cable & Wireless a, de son côté, gagné 0,42 %.

● Les investisseurs ont salué la décision d'**Olivetti Telecom Italia** d'abandonner son plan de restructuration controversé et de donner le coup d'envoi de la cession de sa filiale d'Internet. Ils ont fait grimper, lundi, les quatre titres du groupe cotés en Bourse. Telecom Italia a gagné 1,83 %, à 10,37 euros, et Olivetti s'est apprécié de 0,47 %, à 2,15 euros. La filiale du groupe spécialisé dans la téléphonie mobile, Telecom Italia Mobile (TIM), s'est adjugé 3,65 %, à 7,18 euros, tandis que Tecnost, qui détient 55 % de TIM, a bondi de 4,55 %.

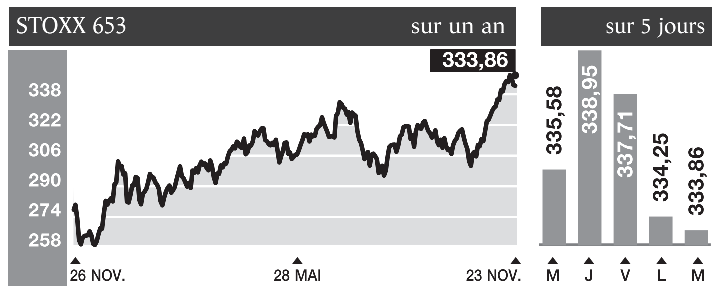

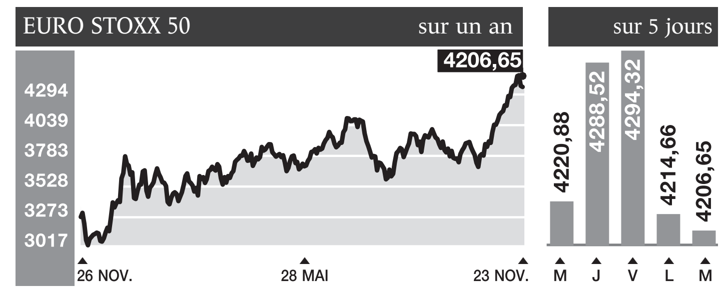

23/11 09 h 54 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	30,59	....
BASF AG	BE★	43,8	....
BMW	DE★	26,7	+ 1,14
CONTINENTAL AG	DE★	20,3	+ 1
DAIMLERCHRYSLER	DE★	69	+ 0,66
FIAT	IT★	28,2	+ 0,89
FIAT PRIV.	IT★	13,22	+ 1,85
MICHELIN /RM	FR★	39,68	+ 0,46
PEUGEOT	FR★	186,9	+ 0,27
PIRELLI	IT★	2,11	+ 0,48
RENAULT	FR★	42,95	+ 0,47
VALEO /RM	FR★	66,15	+ 1,07
VOLKSWAGEN	DE★	50	....
VOLVO -A-	SE	24,03	....
VOLVO -B-	SE	24,50	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		233,76	+ 0,37

BANQUES

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	16,43	+ 0,67
ABN AMRO HOLDIN	NL★	24,72	- 0,12
ALL & LEICS	GB	13,19	....
ALLIED IRISH BA	GB	21,27	....
ALPHA CREDIT BA	GR	75,60	....
ARGENTARIA R	ES★	21,83	....
B PINTO MAYOR R	PT★	21,41	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	52,5	- 1,41
BANK OF IRELAND	GB	13,36	....
BANK OF PIRAEUS	GR	23,97	....
BK OF SCOTLAND	GB	11,60	....
BANKINTER R	ES★	36,05	....
BARCLAYS PLC	GB	28,55	- 2,26
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	65,5	+ 2,02
COMIT	IT★	5,55	....
BCA FIDEURAM	IT★	6,59	+ 0,92
BCA INTESA	IT★	4,18	....
MONTE PASCHI SI	IT★	3,68	- 0,27
BCA ROMA	IT★	1,28	- 0,78
BBV R	ES★	13,25	....
ESPIRITO SANTO	PT★	25,5	....
BCO POPULAR ESP	ES★	63,5	....
BCP R	PT★	5,76	....
BIPOP CARIRE	IT★	43,35	+ 0,58
BNL	IT★	3,2	+ 0,31
BNP /RM	FR★	89,7	+ 0,34
BSCH R	ES★	10,55	....
CCF /RM	FR★	117	+ 0,60
CHRISTIANIA BK	NO	4,93	....
COMIT	IT★	5,55	....
COMM.BANK OF GR	GR	69,89	....
COMMERZBANK	DE★	33,65	+ 0,90
CREDIT LYONNAIS	FR★	29,92	- 0,56
DEN DANSKE BK	DK	114,95	+ 0,47
DEN NORSKE BANK	NO	3,92	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	65,9	- 0,75
DEXIA CC	BE★	152,5	....
DEXIA FCE RM	FR★	150	+ 0,60
DRESDNER BANK N	DE★	48,9	+ 0,41
EFG EUROBANK	GR	41,37	....
ERGO BANK	GR	90,10	....
ERSTE BANK	AT★	50,32	- 0,36
FOERENINGSSB A	SE	16,14	....
HALIFAX GROUP	GB	10,63	- 0,88
HSBC HLDG	GB	12,78	- 1,22
IONIAN BK REG.S	GR	49,86	....
KBC BANCASSURAN	BE★	53,15	....
LLOYDS TSB	GB	13,08	+ 0,48
MERITA	FI★	5,91	....
NAT BANK GREECE	GR	64,14	....
NATEXIS BQ POP.	FR★	74,25	+ 0,34
NATL WESTM BK	GB	20,94	- 0,97
NORDBANKEN HOLD	SE	5,92	....
ROLO BANCA 1473	IT★	20	+ 0,55
ROYAL BK SCOTL	GB	20,11	- 0,16
SAN PAOLO IMI	IT★	12,18	....
S-E-BANKEN -A-	SE	10,16	....
STANDARD CHARTE	GB	13,82	....
STE GENERAL-A-/	FR★	207,5	- 0,72
SV HANDBK -A-	SE	14,75	....
UBS REG	CH	282,92	- 2,79
UNICREDITO ITAL	IT★	4,52	- 0,44
UNIDANMARK -A-	DK	73,28	....
XIOSBANK	GR	23,80	....
▶ DJ E STOXX BANK P		293,27	- 0,14

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACERINOX R	ES★	30,66	....
ALUSUISSE LON G	CH	572,71	+ 0,77
ALUMINIUM GREEC	GR	47,27	....
ARJO WIGGINS AP	GB	3,27	+ 9,47
ASSIDOMAEN AB	SE	15,91	....
AVESTA	SE	4,93	....
BEKAERT	BE★	488,1	....
BILLITON	GB	4,54	- 3,34
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	43,7	- 0,11
BUHRMANN NV	NL★	15,48	....
BUNZL PLC	GB	5,35	....
CART.BURGO	IT★	6,93	- 1
CORUS GROUP	GB	1,92	- 1,61
ELKEM ASA, OSLO	NO	17,56	....
ELVAL	GR	14,99	....
JOHNSON MATTHEY	GB	10,42	....
MAYR-MELNHOF KA	AT★	42,17	+ 0,40
METSAE-SERLA -B	FI★	9,2	....
MODO -B-	SE	32,28	....
NORSKE SKOGIND-	NO	43,49	....
OUTOKUMPU OY -A	FI★	11,6	....
PECHINEY-A-	FR★	55,3	+ 1,47
PORTUCEL INDUST	PT★	6,53	....
RAUTARUUKKI K	FI★	5,8	....
RIO TINTO	GB	19,09	+ 1
SIDENOR	GR	23,80	....
SILVER & BARYTE	GR	41,89	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,56	- 0,61
SOPORCEL	PT★	13	....
STORA ENSO -A-	FI★	13,75	....
STORA ENSO -R-	FI★	13,89	+ 0,65
SVENSKA CELLULO	SE	26,99	....
THYSSEN KRUPP	DE★	25,6	+ 0,39
TRELLEBORG B	SE	8,65	....
UNION MINIERE	BE★	39,3	....
UPM-KYMMENE COR	FI★	33	+ 0,61
USINOR	FR★	14,3	- 1,38
VIOHALCO	GR	43,18	....
VOEST-ALPINE ST	AT★	32,3	+ 1,73
▶ DJ E STOXX BASI P		209,87	+ 0,11

CHIMIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AIR LIQUIDE /RM	FR★	140,9	- 0,28
AKZO NOBEL NV	NL★	41,85	+ 1,58
BASF AG	DE★	43,8	....
BAYER AG	DE★	41,3	+ 0,98
BOC GROUP PLC	GB	20,69	....
CELANESE N	DE★	17,3	- 0,12
CIBA SPEC CHEM	CH	70,81	....
CLARIANT N	CH	424,85	- 0,15
DEGUSSA-HUELS	DE★	34,3	- 1,72
DSM	NL★	36,99	+ 0,38
DYNO	NO	24,10	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4554,25	....
ICI	GB	10,39	+ 3,28
KEMIRA	FI★	5,9	+ 1,72
LAPORTE	GB	8,71	- 1,42
LONZA GRP N	CH	577,08	+ 0,33
RHODIA	FR★	17,51	+ 0,34
SNIA	IT★	1	- 0,99
SOLVAY	BE★	77,75	....
TESSENDERLO CHE	BE★	45,09	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		348,55	+ 0,73

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
CGIP /RM	FR★	47,8	+ 1,70
CHRISTIAN DIOR	FR★	179,5	+ 0,28
CIR	IT★	1,88	- 0,53
D'IETEREN SA	BE★	421	....
GAZ ET EAUX /RM	FR★	46,1	- 1,50
GBL	BE★	172,7	....
GENL ELECTR CO	GB	11,87	- 0,13
GEVAERT	BE★	45,55	....
HAGEMEYER NV	NL★	22,46	+ 0,31
INCHCAPE	GB	3,99	+ 1,60
INVESTOR -A-	SE	12,89	....
INVESTOR -B-	SE	13	....
KVAERNER -A-	NO	18,60	....
LVMH / RM	FR★	327	+ 0,03
MYTILINEOS HOLD	GR	20,06	....
NORSK HYDRO	NO	39,46	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	165,95	- 1,48
ORKLA -A-	NO	13,89	....
ORKLA -B-	NO	14,07	....
SONAE SGPS	PT★	35,34	....
TOMKINS	GB	3,54	- 0,44
VEBA AG	DE★	49,3	- 0,60
▶ DJ E STOXX CONG P		278,45	+ 0,27

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
EIRCOM	IE	4,09	....
BRITISH TELECOM	GB	19,62	+ 0,08
CABLE & WIRELES	GB	13,58	+ 1,17
DEUTSCHE TELEKO	DE★	53,6	- 0,92
ENERGIS	GB	36,66	1414,29
EQUANT NV	DE★	93,5	- 2,09
EUROPOLITAN HLD	SE	11,84	....
FRANCE TELECOM	FR★	107,7	- 0,37
HELLENIC TELE (	GR	19,27	....
KONINKLIJKE KPN	NL★	56,7	....
NETCOM ASA	NO	41,60	....
PANAFON HELLENI	GR	11,75	....
PORTUGAL TELECO	PT★	46,65	....
SONERA	FI★	35	+ 1,45
SWISSCOM N	CH	326,28	- 1,13
TELE DANMARK -B	DK	64,54	+ 0,84
TELECEL	PT★	12,8	....
TELECOM ITALIA	IT★	10,25	- 0,49
TELECOM ITALIA	IT★	5,25	- 0,57
TELEFONICA	ES★	19,69	....
TIM	IT★	7,16	- 0,97
VODAFONE AIRTOU	GB	4,29	- 0,73
▶ DJ E STOXX TCOM P		879,42	- 0,44

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCIONA	ES★	45,5	....
AKTOR SA	GR	27,36	....
ASKO -A-	FI★	15,8	....
AUMAR R	ES★	17,84	....
ACESA R	ES★	10,51	....
BLUE CIRCLE IND	GB	5,69	- 0,82
BOUYGUES /RM	FR★	427	+ 0,42
BPB	GB	6,10	....
BUZZI UNICEM	IT★	11,25	+ 2,09
CARADON	GB	2,41	....
CBR	BE★	107,5	....
CIMPOR R	PT★	15,56	....
COLAS /RM	FR★	196	+ 3,10
CRH PLC	GB	30,53	....
GRUPO DRAGADOS	ES★	9,7	....
FCC	ES★	21,97	....
GROUPE GTM	FR★	90,6	+ 0,33
HANSON PLC	GB	7,86	- 1,96
HEIDELBERGER ZE	DE★	80,8	+ 0,37
HELL.TECHNODO.R	GR	40,87	....
HERACLES GENL R	GR	30,70	....
HOCHTIEF ESSEN	DE★	35,1	....
HOLDERBANK FINA	CH	1227,15	....
IMERYS /RM	FR★	130,3	- 0,61
ITALCEMENTI	IT★	11,65	+ 1,04
LAFARGE /RM	FR★	93,55	+ 1,08
MICHANIKI REG.	GR	22,34	....
TARMAC	GB	8,76	....
PILKINGTON PLC	GB	1,35	....
RMC GROUP PLC	GB	13,11	....
RUGBY GRP	GB	2,09	....
SAINT GOBAIN /R	FR★	168,8	+ 0,12
SKANSKA -B-	SE	33,55	....
SUPERFOS	DK	21,51	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,44	- 0,64
TECHNIP /RM	FR★	97,1	- 0,31
TITAN CEMENT RE	GR	113,54	....
WIENERB BAUSTOF	AT★	20,4	....
WILLIAMS	GB	5,08	....
▶ DJ E STOXX CNST P		218,22	+ 0,49

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR★	218,4	+ 0,37
ADIDAS-SALOMON	DE★	72,5	+ 2,33
AIR FCE	FR★	15,49	- 0,64
AIRTOURS PLC	GB	5,61	+ 0,56
ALITALIA	IT★	2,47	- 0,80
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	19	- 1,04
BANG & OLUFSEN	DK	36,30	....
BARRATT DEV PLC	GB	5,03	- 0,62
BEAZER GROUP	GB	2,41	- 0,65
BENETTON GROUP	IT★	2,01	- 0,50
BERKELEY GROUP	GB	11,16	....
BRITISH AIRWAYS	GB	5,86	....
CLUB MED. /RM	FR★	99,5	+ 1,02
COMPASS GRP	GB	11,60	....
DT.LUFTHANSA N	DE★	21,25	+ 0,38
ELECTROLUX -B-	SE	19,33	....
EMI GROUP	GB	7,80	+ 2,90
EURO DISNEY /RM	FR★	1,06	+ 0,95
G WIMPEY PLC	GB	2,06	- 2,24
GRANADA GROUP	GB	8,77	+ 1,27
HERMES INTL	FR★	125,5	- 0,48
HPI	IT★	0,61	+ 1,67
HUNTER DOUGLAS	NL★	24,55	- 1,01
KLM	NL★	25,43	- 0,43
HILTON GROUP	GB	3,24	- 1,90
MOULINEX /RM	FR★	8,91	- 0,45
NCL HLDG	NO	2,90	....
PERSIMMON PLC	GB	3,80	....
PREUSSAG AG	DE★	51	....
RANK GROUP	GB	3	....
SAIRGROUP N	CH	201,20	- 0,15
SAS DANMARK A/S	DK	9,95	....
SEB /RM	FR★	58,5	+ 1,47
SODEXHO ALLIANC	FR★	161	+ 0,12
THE SWATCH GRP	CH	786,08	....
THE SWATCH GRP	CH	163,77	- 0,19
WW/WW UK UNITS	IE	0,93	....
WILSON BOWDEN	GB	10,85	....
WOLFORD AG	AT★	42,85	- 0,07
▶ DJ E STOXX CYC GO P		164,48	+ 0,14

PHARMACIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ASTRAZENECA	GB	43,85	+ 0,43
ELAN CORP	GB	25,47	....
GLAXO WELLCOME	GB	28,63	+ 0,33
HOECHST AG	DE★	47,45	+ 0,42
NOVARTIS N	CH	1441,76	- 0,09
NOVO NORDISK B	DK	130,42	+ 1,04
ORION B	FI★	21,4	....
RHONE POUL./RM	FR★	59,95	+ 0,93
ROCHE HOLDING	CH	16594,92	- 0,08
ROCHE HOLDING G	CH	11660,12	- 0,05
SANOFI SYNTHELA	FR★	40,79	- 0,27
SCHERING AG	DE★	120,5	+ 1,18
SMITHKLINE BEEC	GB	13,21	+ 0,84
UCB	BE★	42	....
▶ DJ E STOXX PHAR P		434,19	+ 0,29

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	6,61	....
BG	GB	5,64	- 1,64
BP AMOCO	GB	9,62	- 4,67
BURMAH CASTROL	GB	18,08	....
CEPSA	ES★	10,08	....
DORDTSCHE PETRO	NL★	50,5	- 1,94
ENI	IT★	5,45	- 0,55
ENTERPRISE OIL	GB	7,28	....
F.OLSEN ENERGY	NO	6,61	....
LASMO	GB	2,12	+ 3,85
OMV AG	AT★	94,4	+ 0,11
PETROLEUM GEO-S	NO	16,33	....
PRIMAGAZ /RM	FR★	84	....
REPSOL	ES★	21,13	....
ROYAL DUTCH CO	NL★	60,69	- 1,64
SAIPEM	IT★	3,75	- 1,32
SHELL TRANSP &	GB	7,83	- 1,39
SMEDVIG -A-	NO	10,83	....
TOTAL FINA /RM	FR★	130,3	+ 1,48
▶ DJ E STOXX ENGY P		310,19	- 0,31

(Publicité)

www.lemonde.fr

EDITIONS MOBILES

Consultez *Le Monde*
sur assistant personnel

(Palm Pilot, Windows CE...)

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
3I	GB	13,03	- 3,94
ALMANIJ	BE★	53,75	....
ALPHA FINANCE	GR	82,66	....
AMVESCAP	GB	9,48	+ 1,34
BENI STABILI	IT★	0,32	+ 3,23
BPI R	PT★	4,08	....
BRITISH LAND CO	GB	7,31	....
CANARY WHARF GR	GB	5,09	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,27	....
COBEPA	BE★	60,5	....
CONSORS DISC-BR	DE★	62	- 0,64
CORP FIN ALBA	ES★	28,88	....
CS GROUP N	CH	185,60	- 0,50
EURAFRANCE /RM	FR★	578	- 0,86
FORTIS (B)	BE★	34,19	....
FORTIS (NL)	NL★	34,31	- 0,03
GECINA /RM	FR★	113,2	- 0,70
HAMMERSON	GB	7,59	....
ING GROEP	NL★	59,07	- 0,42
KAPITAL HOLDING	DK	44,37	....
LAND SECURITIES	GB	11,48	+ 0,97
LIBERTY INTL	GB	7,56	- 0,21
MEDIOBANCA	IT★	9,49	+ 0,11
MEPC PLC	GB	7,62	+ 0,62
METROVACESA	ES★	19,07	....
PROVIDENT FIN	GB	10,74	....
RODAMCO UK	NL★	37,3	....
RODAMCO CONT. E	NL★	36,55	....
RODAMCO NORTH A	NL★	35,2	....
SCHRODERS PLC	GB	18,25	....
SIMCO N /RM	FR★	81	- 0,18
SLOUGH ESTATES	GB	5,35	- 0,29
UNIBAIL /RM	FR★	132,5	- 0,75
UNIM	IT★	0,49	....
VALLEHERMOSO	ES★	7,36	....
WCM BETEILIGUNG	DE★	36,2	- 1,36
WOOLWICH PLC	GB	5,68	....
▶ DJ E STOXX FINS P		259,31	- 0,20

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	5,14	+ 0,62
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,39	+ 1,78
BASS	GB	9,98	+ 0,32
BBAG OE BRAU-BE	AT★	43	....
BRAU-UNION	AT★	44,02	+ 0,23
CADBURY SCHWEPP	GB	5,55	- 1,40
CARLSBERG -B-	DK	35,90	....
CARLSBERG AS -A	DK	34,02	....
DANISCO	DK	40,34	+ 0,67
DANONE /RM	FR★	228,1	- 0,13
DELTA DAIRY	GR	45,60	....
DIAGEO	GB	8,65	+ 1,10
ELAIS OLEAGINOU	GR	42,77	....
ERID.BEGH.SAY /	FR★	112,2	- 0,71
GREENCORE GROUP	GB	2,52	....
HEINEKEN HOLD.N	NL★	34,6	+ 1,17
HELLENIC BOTTLI	GR	23,26	....
HELLENIC SUGAR	GR	27,24	....
KERRY GRP-A-	GB	11,63	....
MONTEDISON	IT★	1,54	- 0,65
NESTLE N	CH	1789,26	+ 0,03
KONINKLIJKE NUM	NL★	37,53	+ 0,46
PARMALAT	IT★	1,18	- 0,84
PERNOD RICARD /	FR★	61,25	- 0,24
RAISIO GRP -V-	FI★	6,54	+ 0,46
RIEBER & SON -B	NO	5,32	....
SCOTT & NEWCAST	GB	7,23	+ 1,32
SOUTH AFRICAN B	GB	9,32	+ 1,37
TATE & LYLE	GB	6,84	- 0,68
UNIGATE PLC	GB	4,86	....
UNILEVER	NL★	55	+ 2,61
UNILEVER	GB	7,06	+ 1,58
WHITBREAD	GB	9,04	+ 0,17
▶ DJ E STOXX F & BV P		209,86	+ 0,89

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABB PARTI	CH	1528,48	....
ADECCO N	CH	611,39	- 0,81
ALSTOM	FR★	28,9	+ 2,30
ASSA ABLOY-B-	SE	11,32	....
ASSOC BR PORTS	GB	4,68	- 1,32
ATLAS COPCO -A-	SE	26,59	....
ATLAS COPCO -B-	SE	26,01	....
ATTICA ENTR SA	GR	17,30	....
BAA	GB	7,25	- 0,65
BBA GROUP PLC	GB	7,62	- 3
BERGESEN	NO	14,74	....
BONHEUR	NO	25,57	....
CMG	GB	48,8	+ 9916,13
COOKSON GROUP P	GB	3,54	- 2,17
DAMPSKIBS -A-	DK	10083,76	....
DAMPSKIBS -B-	DK	10621,56	....
DAMSKIBS SVEND	DK	15125,64	....
DET SONDENFJ NO	NO	6,03	....
ELECTROCOMPONEN	GB	10,45	....
EUROTUNNEL /RM	FR★	1,28	+ 0,79
FINNLINES	FI★	26	....
FKI	GB	2,70	- 1,15
FLS IND.B	DK	27,56	....
FLUGHAFEN WIEN	AT★	33,15	....
GKN	GB	15,33	....
GLYNWED INTL PL	GB	3,85	+ 1,24
HALKOR	GR	23,07	....
HAYS	GB	12,89	- 1,20
HEIDELBERGER DR	DE★	52,8	- 1,31
HUHTAMAEKI VAN	FI★	31	....
IFIL	IT★	6,69	- 0,15
IMI PLC	GB	4,17	....
ISS INTL SERV-B	DK	59,16	+ 2,33
KOEBENHAVN LUFT	DK	84,03	....
KON.NEDLLOYD	NL★	25,5	- 1,92
KONE B	FI★	44	+ 2,33
LEGRAND /RM	FR★	212,8	- 2,39
LEIF HOEGH	NO	11,38	....
LINDE AG	DE★	51,5	....
MAN AG	DE★	30,3	+ 0,17
MANNESMANN N	DE★	184	- 1,34
METALLGESELLSCH	DE★	18,5	....
METRA A	FI★	19,1	....
METSO	FI★	10,6	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,13	....
NFC	GB	3,25	....
NKT HOLDING	DK	56,43	....
OCEAN GROUP	GB	17,61	....
PARTEK	FI★	11,22	....
PENINS.ORIENT.S	GB	15,56	....
PREMIER FARNELL	GB	5,22	....
RAILTRACK	GB	15,89	+ 1,71
RANDSTAD HOLDIN	NL★	53	+ 0,38
RATIN -A-	DK	112,33	....
RATIN -B-	DK	114,95	+ 1,06
RENTOKIL INITIA	GB	3,80	- 1,22
REXAM	GB	3,96	....
REXEL /RM	FR★	79,25	+ 0,32
RHI AG	AT★	26,4	+ 0,30
RIETER HLDG N	CH	567,72	....
SANDVIK -A-	SE	26,82	....
SANDVIK -B-	SE	27,05	....
SAURER ARBON N	CH	430,47	- 0,72
SCHNEIDER ELECT	FR★	67,3	- 0,30
SEAT-PAGINE GIA	IT★	1,58	+ 0,64
SECURICOR	GB	9,67	....
SECURITAS -B-	SE	16,37	....
SHANKS GROUP	GB	3,84	....
SIDEL /RM	FR★	93	+ 0,49
INVENSYS	GB	4,90	- 0,64
SKF -A-	SE	21,19	....
SKF -B-	SE	22,35	....
SOPHUS BEREND -	DK	24,47	- 0,55
SULZER FRAT.SA1	CH	611,39	+ 0,10
SVEDALA	SE	16,31	....
T.I.GROUP PLC	GB	7,26	- 0,65
TOMRA SYSTEMS	NO	33,16	....
VA TECHNOLOGIE	AT★	61	+ 0,58
▶ DJ E STOXX IND GO P		421,89	- 0,46

ASSURANCES

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEGON NV	NL★	88,65	+ 0,17
AGF /RM	FR★	55,55	- 0,80
ALLEANZA ASS	IT★	9,1	+ 0,22
ALLIANZ AG	DE★	295	+ 0,85
ALLIED ZURICH	GB	11,98	- 0,26
AXA /RM	FR★	135,1	....
BALOISE HLDG N	CH	790,44	- 0,86
CGU	GB	14,34	....
CNP ASSURANCES	FR★	31,9	- 0,31
CORP MAPFRE R	ES★	16,95	....
ERGO VERSICHERU	DE★	121	- 0,82
ETHNIKI GEN INS	GR	43,44	....
FORSIKRING CODA	DK	79,33	....
FORTIS (B)	BE★	34,19	....
GENERALI ASS	IT★	28,59	+ 0,85
GENERALI HLD VI	AT★	147	....
INA	IT★	2,74	....
INTERAM HELLEN	GR	36,72	....
IRISH LIFE & PE	GB	10,77	+ 1,78
LEGAL & GENERAL	GB	2,69	....
MEDIOLANUM	IT★	7,71	....
MUENCH RUECKVER	DE★	222	- 0,13
NORWICH UNION	GB	7	+ 0,23
POHJOLA YHTYMAE	FI★	56,5	+ 1,25
PRUDENTIAL	GB	16,43	- 1,04
RAS	IT★	8,7	- 1,14
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,35	- 0,25
SAMPO -A-	FI★	34,5	+ 0,88
SWISS RE N	CH	2046,29	- 0,46
SEGUROS MUNDIAL	PT★	51,78	....
SKANDIA INSURAN	SE	23,39	....
STOREBRAND	NO	7,34	....
SUN LF & PROV H	GB	7,80	....
SWISS LIFE REG	CH	569,59	- 0,44
TOPDANMARK	DK	22	+ 0,99
ZURICH ALLIED N	CH	573,34	- 0,33
▶ DJ E STOXX INSU P		349,61	+ 0,15

MEDIAS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	9,98	- 2,01
CANAL PLUS /RM	FR★	72	- 1,37
CARLTON COMMUNI	GB	8,17	....
ELSEVIER	NL★	9,48	+ 0,74
EM.TV & MERCHAN	DE★	57,5	- 0,86
EMAP PLC	GB	16,55	- 8,91
HAVAS ADVERTISI	FR★	345	- 0,14
INDP NEWS AND M	IR★	4,95	....
LAGARDERE SCA N	FR★	41	- 1,20
MEDIASET	IT★	10,1	- 0,39
PEARSON	GB	22,69	- 0,28
REED INTERNATIO	GB	5,60	- 1,39
REUTERS GROUP	GB	10,85	- 0,72
SCHIBSTED	NO	15,17	....
TELEWEST COMM.	GB	4,70	+ 3,10
TF1	FR★	340,5	+ 1,01
UNITED NEWS & M	GB	10,38	....
UNITED PAN-EURO	NL★	96,75	+ 1,84
WOLTERS KLUWER	NL★	34,9	- 1,11
WPP GROUP	GB	12,99	....
▶ DJ E STOXX MEDIA P		356,26	+ 0,14

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AHOLD	NL★	29,42	+ 0,82
ATHENS MEDICAL	GR	57,09	....
AUSTRIA TABAK A	AT★	44,35	- 0,31
BEIERSDORF AG	DE★	69,5	- 2,11
BIC /RM	FR★	39,9	- 0,99
BRIT AMER TOBAC	GB	5,64	+ 0,84
CASINO GP /RM	FR★	117	- 1,27
CFR UNITS -A-	CH	1996,38	- 0,78
DELHAIZE	BE★	74,7	....
ESSILOR INTL /R	FR★	280	+ 0,36
COLRUYT	BE★	53,1	....
FRESENIUS MED C	DE★	76,6	- 1,79
FYFFES	GB	1,78	....
GALLAHER GRP	GB	5,33	....
GIB	BE★	41,4	....
IMPERIAL TOBACC	GB	10,91	....
JERONIMO MARTIN	PT★	22,25	....
KESKO -B-	FI★	10,7	....
L'OREAL /RM	FR★	634,5	+ 0,24
MODELO CONTINEN	PT★	17,16	....
MORRISON SUPERM	GB	2,19	....
HENKEL KGAA VZ	DE★	62	+ 0,49
RECKITT & COLMA	GB	11,24	+ 0,14
SAFEWAY	GB	2,83	+ 1,12
SAINSBURY J. PL	GB	5,06	+ 3,21
SEITA /RM	FR★	49,17	- 1,46
SMITH & NEPHEW	GB	3,30	- 0,47
STAGECOACH HLDG	GB	2,28	....
TABACALERA A	ES★	16,05	....
TESCO PLC	GB	2,77	+ 0,57
TNT POST GROEP	NL★	26,52	- 0,04
▶ DJ E STOXX N CY G P		504,74	+ 0,20

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
BOOTS CO PLC	GB	8,91	+ 0,53
CARREFOUR /RM	FR★	179	- 0,56
CASTO.DUBOIS /R	FR★	262	- 0,76
CENTROS COMER P	ES★	18,1	....
CONTINENTE	ES★	23	....
DIXONS GROUP PL	GB	17,78	- 1,05
GEHE AG	DE★	38,4	- 0,13
GREAT UNIV STOR	GB	6,27	+ 2,05
GUCCI GROUP	NL★	82	+ 0,43
GUILBERT /RM	FR★	130,9	+ 3,31
HENNES & MAURIT	SE	28,56	....
KARSTADT QUELLE	DE★	38	+ 1,33
KINGFISHER	GB	9,87	- 0,16
MARKS & SPENCER	GB	4,04	+ 3,21
METRO	DE★	53	+ 0,19
NEXT PLC	GB	8,10	+ 1,78
PINAULT PRINT./	FR★	192	....
RINASCENTE	IT★	6,35	+ 0,32
VALORA HLDG N	CH	238,63	- 0,65
W.H SMITH GRP	GB	6,05	+ 4,34
WOLSELEY PLC	GB	7,94	....
▶ DJ E STOXX RETL P		414,26	- 0,12

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEROSPATIALE MA	FR★	20,6	- 0,05
ALCATEL /RM	FR★	169,4	+ 0,24
ALTEC SA REG.	GR	27,79	....
ASM LITHOGRAPHY	NL★	80,8	+ 0,37
BAAN COMPANY	NL★	12,88	- 0,08
BARCO	BE★	126	....
BRITISH AEROSPA	GB	6,13	+ 8,94
CAP GEMINI /RM	FR★	166,3	- 1,66
COLOPLAST B	DK	95,46	....
COLT TELECOM NE	GB	32,27	- 1,01
DASSAULT SYST./	FR★	41,4	+ 3,50
ERICSSON -B-	SE	46,44	....
FINMECCANICA	IT★	0,96	- 1,03
GAMBRO -A-	SE	9,40	....
GETRONICS	NL★	57,35	+ 3,33
GN GREAT NORDIC	DK	38,32	....
INTRACOM R	GR	42,65	....
LOGICA	GB	17,21	+ 0,64
MERKANTILDATA	NO	9,79	....
MISYS	GB	10,49	- 2,49
NERA ASA	NO	2,81	....
NOKIA	FI★	126,5	- 0,47
NYCOMED AMERSHA	GB	5,97	....
OCE	NL★	18,55	+ 3,46
OLIVETTI	IT★	2,16	- 0,46
KON. PHILIPS	NL★	110,2	- 0,41
ROLLS ROYCE	GB	3,32	+ 0,48
SAGE GRP	GB	60,53	- 1,74
SAGEM	FR★	760	....
SAP AG	DE★	341	+ 0,29
SAP VZ	DE★	412	- 0,24
SEMA GROUP	GB	15,80	- 3,74
SIEMENS AG N	DE★	95,3	+ 0,69
SMITHS IND PLC	GB	13,72	+ 0,46
STMICROELEC SIC	FR★	108	+ 0,84
THOMSON CSF /RM	FR★	29,34	- 0,20
TIETOENATOR	FI★	39,9	- 0,25
WILLIAM DEMANT	DK	94,12	+ 0,29
▶ DJ E STOXX TECH P		600,76	+ 0,24

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEM	IT★	2,61	- 0,76
ANGLIAN WATER	GB	10,45	....
BRITISH ENERGY	GB	5,94	+ 2,16
CENTRICA	GB	2,48	- 0,63
EDISON	IT★	7,6	- 0,26
ELECTRABEL	BE★	335,5	....
ELECTRIC PORTUG	PT★	14,48	....
ENDESA	ES★	19,25	....
EVN	AT★	144,2	....
FORTUM	FI★	4,6	+ 0,22
GAS NATURAL SDG	ES★	23,25	....
IBERDROLA	ES★	13,96	....
ITALGAS	IT★	3,84	- 0,78
NATIONAL GRID G	GB	7,62	- 1,62
NATIONAL POWER	GB	6,59	- 4,34
OESTERR ELEKTR	AT★	130,72	....
POWERGEN	GB	8,33	- 2,03
SCOTTISH POWER	GB	9,07	- 0,17
SEVERN TRENT	GB	12,42	+ 0,89
SUEZ LYON EAUX/	FR★	150,7	+ 0,47
SYDKRAFT -A-	SE	22,18	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,42	....
THAMES WATER	GB	14,04	+ 0,56
TRACTEBEL	BE★	166	....
FENOSA	ES★	14,84	....
UNITED UTILITIE	GB	9,01	+ 2,32
VIAG	DE★	16,85	- 0,77
VIVENDI/RM	FR★	74,4	- 1,13
▶ DJ E STOXX PO SUP P		295,41	- 0,10

EURO NOUVEAU MARCHÉ

23/11 09 h 54 ▶

AMSTERDAM

	Cours en €uros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	18,6	- 1,59
ANTONOV	1,01	+ 2,02
C/TAC	7,7	- 1,91
CARDIO CONTROL	5,8	- 3,33
CSS	18,5	+ 1,37
HITT NV	6,1	- 0,81
INNOCONCEPTS NV	19,15	- 1,03
NEDGRAPHICS HOLD	18,3	+ 0,27
POLYDOC	2,7	+ 0,37
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	5,65	+ 0,89
RING ROSA WT	0,45	....
UCC HOLDING NV	15,3	+ 0,33

BRUXELLES

	Cours en €uros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	1,74	....
FARDEM BELGIUM B	21,5	....
INTERNOC HLD	2,4	....
INTL BRACHYTHER B	10,2	- 7,27
LINK SOFTWARE B	8,5	....
PAYTON PLANAR	1,35	....
ACCENTIS	7,6	....

FRANCFORT

	Cours en €uros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	85,5	+ 1,79
AIXTRON	126,6	+ 1,28
AUGUSTA TECHNOLOGI	58	- 2,03
BB BIOTECH ZT-D	54,8	+ 2,81
BB MEDTECH ZT-D	13,6	....
BERTRANDT AG	78	....
BETA SYSTEMS SOFTW	11,4	+ 1,06
CE COMPUTER EQUIPM	75,5	+ 3
CE CONSUMER ELECTR	89,6	- 0,44
CENIT SYSTEMHAUS	34,5	- 1,15
DRILLISCH	6,9	+ 0,73
EDEL MUSIC E 98	335	....
ELSA	45	....
EM.TV & MERCHANDI	57,1	- 1,55
EUROMICRON	23,5	+ 1,73
GRAPHISOFT NV	9,5	+ 1,17
HOEFT & WESSEL	14,7	+ 1,31
HUNZINGER INFORMAT	11,27	- 2,59
INFOMATEC	35,8	+ 0,56
INTERSHOP COMMUNIC	196,35	+ 2,27
KINOWELT MEDIEN	76,4	+ 3,52
LHS GROUP	21	- 6,67
LINTEC COMPUTER	89,01	+ 0,58
LOESCH UMWELTSCHUT	6,6	....
MENSCH UND MASCHIN	25,05	- 6,18
MOBILCOM	66,8	+ 2,77
MUEHL PRODUCT & SE	14	....
MUEHLBAUER HOLDING	63,75	+ 2
PFEIFFER VACU TECH	27,2	+ 0,67
PLENUM	16,4	+ 1,86
PSI	38	+ 0,26
QIAGEN NV	61,5	- 0,65
REFUGIUM HOLDING A	8,3	- 2,35
SACHSENRING AUTO	12,2	- 0,81
SALTUS TECHNOLOGY	13	+ 4
SCM MICROSYSTEMS	63,78	+ 3,71
SER SYSTEME	33,9	+ 2,88
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	57	....
SOFTM SOFTWARE BER	34,2	+ 1,18
TDS	15	- 0,33
TECHNOTRANS	40,1	+ 0,25
TELDAFAX	10,1	- 1,46
TELES AG	28	+ 3,70
TIPTEL	5,13	+ 2,60
TRANSTEC	39	....
W.E.T. AUTOMOTIVE	37	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark
GB : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● L'action du groupe français **Lagardère** abandonnait 1,16 %, à 41,02 euros, mardi 23 novembre, dans la première heure de cotation. La société réfléchit à une éventuelle cession de sa filiale américaine Grolier (multimédia, édition, marketing direct), a indiqué le co-gérant de Grolier, Arnaud Lagardère, dans un entretien au quotidien *La Tribune* publié mardi.

● Le titre **Rexel** gagnait 0,32 %, à 79,25 euros mardi matin à la suite de l'acquisition de deux sociétés américaines Norcal Electric Supply et Valley Electric Company, basées en Californie. Ensemble, ces deux sociétés détiennent une part de marché locale supérieure à 20 %. La filiale du groupe PPR a précisé que ces acquisitions *« auront un impact positif sur le bénéfice net par action »*.

● Le cours de Bourse du groupe de transport et logistique **Géodis**, reculait de 1,73 %, à 62,35 euros, mardi matin, après que la filiale de la SNCF eut confirmé son intérêt pour le service de messagerie Sernam.

● L'action du groupe **Lapeyre** s'est appréciée de 0,92 %, à 60,6 euros, mardi matin, au lendemain de l'annonce de la démission de son directeur général en fonctions depuis début 1996. La société du groupe Saint-Gobain a précisé que Noël Ancian se retirait *« à la suite de divergences sur la stratégie de développement »*.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 23 NOVEMBRE — **Cours relevés à 09 h 50**

Liquidation : 23 novembre

France ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	143,50	143,50	941,30	....	5,25
CR.LYONNAIS(TP)	138	138	905,22	....	5,22
RENAULT (T.P.)	342	340	2230,25	− 0,58	16,10
SAINT GOBAIN(T.P.	171,10	....	....	....	8,24
THOMSON S.A (T.P	146,50	147,90	970,16	+ 0,96	4,99
ACCOR	217,60	218,50	1433,27	+ 0,41	4
AEROSPATIALE MAT	20,61	20,62	135,26	+ 0,05	....
AGF	56	55,50	364,06	− 0,89	1,14
AIR FRANCE GPE N	15,59	15,34	100,62	− 1,60	2,74
AIR LIQUIDE	141,30	140,60	922,28	− 0,50	2,40
ALCATEL	169	170	1115,13	+ 0,59	2
ALSTOM	28,25	29,50	193,51	+ 4,42	0,50
ALTRAN TECHNO. #	413,50	418	2741,90	+ 1,09	0,69
ATOS CA	134	134,10	879,64	+ 0,07	....
AXA	135,10	135,40	888,17	+ 0,22	1,70
BAIL INVESTIS	127,50	127,40	835,69	− 0,08	9,45
BAZAR HOT. VILLE	115,60	116,80	766,16	+ 1,04	2,75
BIC	40,30	39,53	259,30	− 1,91	0,50
BIS	90,05	....	....	....	1,22
B.N.P.	89,40	90	590,36	+ 0,67	1,50
BOLLORE	165,10	164,80	1081,02	− 0,18	4,12
BONGRAIN	306	310	2033,47	+ 1,31	9,76
BOUYGUES	425,20	433	2840,29	+ 1,83	2,59
BOUYGUES OFFS	36,75	37	242,70	+ 0,68	0,90
BULL#	6,47	6,32	41,46	− 2,32	....
BUSINESS OBJECTS	91,10	91,60	600,86	+ 0,55	....
CANAL +	73	72,20	473,60	− 1,10	3,20
CAP GEMINI	169,10	167,60	1099,38	− 0,89	0,84
CARBONE LORRAINE	37,50	38,40	251,89	+ 2,40	0,88
CARREFOUR	180	179,20	1175,47	− 0,44	4,90
CASINO GUICHARD	118,50	117,50	770,75	− 0,84	1,27
CASINO GUICH.ADP	79,60	80	524,77	+ 0,50	1,31
CASTORAMA DUB.(L	264	261	1712,05	− 1,14	1,90
C.C.F.	116,30	117,80	772,72	+ 1,29	1,40
CEGID (LY)	176	184	1206,96	+ 4,55	3,81
CERUS	7,45	7,45	48,87	....	0,15
CGIP	47	47,50	311,58	+ 1,06	0,80
CHARGEURS	51,85	51,50	337,82	− 0,68	1,45
CHRISTIAN DALLOZ	49,45	48,90	320,76	− 1,11	0,76
CHRISTIAN DIOR	179	178,30	1169,57	− 0,39	1,58
CIC -ACTIONS A.	89,50	89,50	587,08	....	....
CIMENTS FRANCAIS	62,10	63	413,25	+ 1,45	1,15
CLARINS	99,40	99	649,40	− 0,40	1
CLUB MEDITERRANE	98,50	99,80	654,65	+ 1,32	0,69
CNP ASSURANCES	32	31,70	207,94	− 0,94	0,64
COFLEXIP	83,30	83	544,44	− 0,36	1,16
COLAS	190,10	196,70	1290,27	+ 3,47	4,88
COMPTOIR ENTREP	2,05	2,05	13,45	....	1,14
CPR	44	43,81	287,37	− 0,43	1
CRED.FON.FRANCE	19	18,65	122,34	− 1,84	....
CFF.(FERRAILLES)	29,95	29,73	195,02	− 0,73	0,57
CREDIT LYONNAIS	30,09	29,75	195,15	− 1,13	....
CS SIGNAUX(CSEE)	42	41,93	275,04	− 0,17	0,84
DAMART	77	76,80	503,77	− 0,26	24,39
DANONE	228,40	228,30	1497,55	− 0,04	3
DASSAULT-AVIATIO	192,40	192,40	1262,06	....	6
DASSAULT SYSTEME	40	40,22	263,83	+ 0,55	0,22
DE DIETRICH	58,50	58,25	382,09	− 0,43	1,20
DEVEAUX(LY)#	66,25	66,25	434,57	....	4,95
DEV.R.N-P.CAL LI	14,50	14,50	95,11	....	0,20
DEXIA FRANCE	149,10	150	983,94	+ 0,60	....
DMC (DOLLFUS MI)	6,45	6,21	40,73	− 3,72	0,61
DYNACTION	25,80	26	170,55	+ 0,78	0,50
EIFFAGE	63,60	63,90	419,16	+ 0,47	0,79
ELF AQUITAINE	150	147,20	965,57	− 1,87	2,29
ERAMET	55,15	53,80	352,90	− 2,45	1,14
ERIDANIA BEGHIN	113	112,20	735,98	− 0,71	5,34
ESSILOR INTL	279	280	1836,68	+ 0,36	3,20
ESSILOR INTL.ADP	301,60	307,60	2017,72	+ 1,99	3,32
ESSO	72,90	73	478,85	+ 0,14	2,29
EURAFRANCE	583	583	3824,23	....	8,54
EURO DISNEY	1,05	1,05	6,89	....	....
EUROTUNNEL	1,27	1,27	8,33	....	....
FACOM SA	65	65,50	429,65	+ 0,77	1,50
FAURECIA	55,75	55,60	364,71	− 0,27	0,61
FIMALAC SA	106	105	688,75	− 0,94	2,75
FINEXTEL	22,07	....	....	....	0,67
FIVES-LILLE	83,30	83,30	546,41	....	1,10
FONC.LYON.#	125,80	126,30	828,47	+ 0,40	3
FRANCE TELECOM	108,10	108,50	711,71	+ 0,37	1
FROMAGERIES BEL	748	745	4886,88	− 0,40	9,15
GALERIES LAFAYET	136,50	136,40	894,73	− 0,07	2
GAUMONT #	55,20	55,50	364,06	+ 0,54	0,57
GAZ ET EAUX	46,80	46,01	301,81	− 1,69	0,84
GECINA	114	112,80	739,92	− 1,05	3,06
GEOPHYSIQUE	48,50	49,60	325,35	+ 2,27	1,22
GFI INFORMATIQUE	98	99	649,40	+ 1,02	0,61
GRANDVISION	29,23	28,81	188,98	− 1,44	0,20
GROUPE ANDRE S.A	169,80	169,80	1113,81	....	0,99
GASCOGNE	77	78,50	514,93	+ 1,95	2,50
GR.ZANNIER (LY)	36,89	35,50	232,86	− 3,77	0,50
GROUPE GTM	90,30	91,85	602,50	+ 1,72	1,50
GROUPE PARTOUCHE	66,20	66	432,93	− 0,30	1,52
GUILBERT	126,70	130,90	858,65	+ 3,31	2,52
GUYENNE GASCOGNE	469,50	470	3083	+ 0,11	5,50
HACHETTE FILI.ME	52,75	52	341,10	− 1,42	2,52
HAVAS ADVERTISIN	345,50	343	2249,93	− 0,72	2,60
IMERYS(EX.IMETAL	131,10	131	859,30	− 0,08	2,82
IMMEUBLES DE FCE	19,45	19,25	126,27	− 1,03	0,27
INFOGRAMES ENTER	119	119,10	781,24	+ 0,08	....
INGENICO	26,55	26,60	174,48	+ 0,19	0,16
INTERTECHNIQUE	416	....	....	....	4,57
ISIS	60,35	58,40	383,08	− 3,23	2,16
KLEPIERRE COMP.F	98	97,95	642,51	− 0,05	2,29
LABINAL	115	113,50	744,51	− 1,30	4,70
LAFARGE	92,55	93,70	614,63	+ 1,24	1,83
LAGARDERE	41,50	40,90	268,29	− 1,45	0,78
LAPEYRE	60,05	61,25	401,77	+ 2	0,96
LEBON (CIE)	51,80	49,30	323,39	− 4,83	1,22
LEGRAND	218	219,50	1439,83	+ 0,69	0,85
LEGRAND ADP	122,90	124	813,39	+ 0,90	1,36
LEGRIS INDUST.	38,15	38	249,26	− 0,39	1
LOCINDUS	111,70	112,80	739,92	+ 0,98	7,50
L'OREAL	633	636	4171,89	+ 0,47	2,82
LVMH MOET HEN.	326,90	329	2158,10	+ 0,64	2,44
MARINE WENDEL	151,50	151,70	995,09	+ 0,13	2,90
METALEUROP	7,31	7,30	47,88	− 0,14	0,61
MICHELIN	39,50	40	262,38	+ 1,27	0,64
MONTUPET SA	30,10	30,37	199,21	+ 0,90	0,46
MOULINEX	8,95	8,93	58,58	− 0,22	0,61
NATEXIS BQ POP.	74	74	485,41	....	1,68
NEOPOST	37,50	38,50	252,54	+ 2,67	....
NORBERT DENTRES.	22,20	22,13	145,16	− 0,32	0,36
NORD-EST	26,40	26,49	173,76	+ 0,34	0,84
NORDON (NY)	69,80	70	459,17	+ 0,29	....
NRJ #	440	440	2886,21	....	1,27
OLIPAR	9,06	8,91	58,45	− 1,66	....
PARIBAS	110,20	110,20	722,86	....	....
PECHINEY ACT ORD	54,50	55,30	362,74	+ 1,47	0,80
PENAUILLE POLY.C	335,30	334	2190,90	− 0,39	1,45
PERNOD-RICARD	61,40	61,55	403,74	+ 0,24	0,78
PEUGEOT	186,40	186,60	1224,02	+ 0,11	1,50
PINAULT-PRINT.RE	192	193	1266	+ 0,52	1,44
PLASTIC OMN.(LY)	114	114,30	749,76	+ 0,26	1,52
PRIMAGAZ	84	84	551	....	1,45
PROMODES	1015,50	1002,50	6575,97	− 1,28	3
PUBLICIS #	299	301	1974,43	+ 0,67	1,22
REMY COINTREAU	20,50	20,70	135,78	+ 0,98	0,70
RENAULT	42,75	43,20	283,37	+ 1,05	0,76
REXEL	79	78,50	514,93	− 0,63	1,14
RHODIA	17,45	17,51	114,86	+ 0,34	0,20
RHONE POULENC A	59,40	60	393,57	+ 1,01	0,61
ROCHETTE (LA)	6	5,95	39,03	− 0,83	0,18
ROYAL CANIN	66,85	68	446,05	+ 1,72	0,66
RUE IMPERIALE (L	1860	1875	12299,19	+ 0,81	20,28
SADE (NY)	39,30	39,30	257,79	....	1,91
SAGEM S.A.	318	315	2066,26	− 0,94	....
SAINT-GOBAIN	168,60	169,50	1111,85	+ 0,53	3,20
SALVEPAR (NY)	77,50	79,85	523,78	+ 3,03	2,82
SANOFI SYNTHELAB	40,90	40,85	267,96	− 0,12	....
SAUPIQUET (NS)	70,70	69,80	457,86	− 1,27	1,52
SCHNEIDER ELECTR	67,50	67,65	443,75	+ 0,22	1,15
SCOR	42,65	43,59	285,93	+ 2,20	1,70
S.E.B.	57,65	57,20	375,21	− 0,78	1,90
SEITA	49,90	49,70	326,01	− 0,40	1,22
SELECTIBANQUE	13,90	13,66	89,60	− 1,73	0,91
SGE	42,20	42,20	276,81	....	1,40
SIDEL	92,55	93	610,04	+ 0,49	0,92
SILIC CA	166	163,80	1074,46	− 1,33	6
SIMCO	81,15	81	531,33	− 0,18	2,36
SKIS ROSSIGNOL	15	15	98,39	....	0,15
SOCIETE GENERALE	209	207,90	1363,73	− 0,53	....
SODEXHO ALLIANCE	160,80	161,50	1059,37	+ 0,44	1,34
SOGEPARC (FIN)	79,10	80	524,77	+ 1,14	2,44
SOMMER-ALLIBERT	26,89	26,40	173,17	− 1,82	0,70
SOPHIA	40,40	40,30	264,35	− 0,25	1,85
INTERBAIL	26,02	26,10	171,20	+ 0,31	2,61
SOPRA #	77	76	498,53	− 1,30	0,53
SPIR COMMUNIC. #	66,80	67,30	441,46	+ 0,75	2,60
SR TELEPERFORMAN	176,80	177	1161,04	+ 0,11	0,88
SUEZ LYON.DES EA	150	151,10	991,15	+ 0,73	....
TF1	337,10	339,30	2225,66	+ 0,65	3,35
TECHNIP	97,40	98,40	645,46	+ 1,03	2,45
THOMSON-CSF	29,40	29,40	192,85	....	0,55
THOMSON MULTIMED.	30,30	29,51	193,57	− 2,61	....
TOTAL FINA SA	128,40	129,60	850,12	+ 0,93	2
UNIBAIL	133,50	133	872,42	− 0,37	4,73
UNILOG	72,80	72,90	478,19	+ 0,14	2,20
UNION ASSUR.FDAL	118	117	767,47	− 0,85	3,35
USINOR	14,50	14,21	93,21	− 2	0,48
VALEO	65,45	66,20	434,24	+ 1,15	1
VALLOUREC	38,95	38,50	252,54	− 1,16	1,14
VIA BANQUE	26,22	26,30	172,52	+ 0,31	0,61
VIVENDI	75,25	74,65	489,67	− 0,80	2,75
WORMS (EX.SOMEAL	14,90	14,85	97,41	− 0,34	0,40
ZODIAC	181,10	182	1193,84	+ 0,50	2,13

International ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	150	....	....	....	0,18
A.T.T. #	47,77	49,60	325,35	+ 3,83	0,18
BARRICK GOLD #	17,50	17,05	111,84	− 2,57	0,07
CROWN CORK ORD.#	21,04	....	....	....	0,20
DE BEERS #	23,94	24,10	158,09	+ 0,67	0,11
DU PONT NEMOURS	58,05	58	380,46	− 0,09	0,29
ERICSSON #	46	46,50	305,02	+ 1,09	0,16
FORD MOTOR #	49	49	321,42	....	0,40
GENERAL ELECT. #	131,70	135,20	886,85	+ 2,66	0,28
GENERAL MOTORS #	68,90	70,50	462,45	+ 2,32	0,41
HITACHI #	13,11	13,20	86,59	+ 0,69	0,02
I.B.M #	102,90	104	682,20	+ 1,07	0,10
ITO YOKADO #	86,65	86,95	570,35	+ 0,35	0,09
MATSUSHITA #	24,50	24,26	159,14	− 0,98	0,03
MC DONALD'S #	44,90	45,11	295,90	+ 0,47	0,04
MERCK AND CO #	75,90	75,85	497,54	− 0,07	0,24
MITSUBISHI CORP.	8,02	8,10	53,13	+ 1	0,02
MORGAN J.P. #	133	....	....	....	0,81
NIPP. MEATPACKER	12	....	....	....	0,09
PHILIP MORRIS #	25,11	26,11	171,27	+ 3,98	0,39
PROCTER GAMBLE	106	108,80	713,68	+ 2,64	0,25
SEGA ENTERPRISES	19,30	19,50	127,91	+ 1,04	0,08
SCHLUMBERGER #	66	62,60	410,63	− 5,15	0,18
SONY CORP. #	172	174,90	1147,27	+ 1,69	0,13
SUMITOMO BANK #	15,03	....	....	....	0,02

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 22 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 17 h 35**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	12,60	82,65	+ 2,44
AB SOFT	6,50	42,64	− 13,33
ALPHAMEDIA	8,50	55,76	− 1,16
ALPHA MOS	4	26,24	− 6,32
ALTAMIR & CI	136	892,10	....
APPLIGENE ON	1,88	12,33	− 0,53
ASTRA	1,44	9,45	+ 10,77
ATN	5,51	36,14	+ 10,64
AVENIR TELEC	136,50	895,38	+ 1,19
BELVEDERE	63	413,25	− 0,16
BIODOME #	14,30	93,80	− 1,04
BVRP EX DT S	51	334,54	+ 1,69
CAC SYSTEMES	7,80	51,16	....
CEREP	13,53	88,75	− 3,36
CHEMUNEX #	0,53	3,48	− 3,64
COIL	35,10	230,24	− 5,14
CRYO INTERAC	31,50	206,63	+ 3,62
CYBER PRES.P	27,90	183,01	+ 3,53
CYRANO #	5,55	36,41	+ 2,59
DESK #	10,01	65,66	+ 0,10
DESK BS 98 ♦	0,50	3,28	....
DMS #	8,90	58,38	− 1,11
DURAND ALLIZ	5,09	33,39	− 2,12
DURAN DUBOI	81	531,33	− 0,61
DURAN DUBOIS ♦	93,95	616,27	....
EFFIK #	15,05	98,72	− 2,71
ESKER	35,75	234,50	− 0,69
EUROFINS SCI	82,90	543,79	− 2,13
EURO.CARGO S ♦	8,39	55,03	....
EUROPSTAT #	187	1226,64	+ 4,76
FABMASTER #	13,30	87,24	....
FI SYSTEM #	220	1443,11	− 4,97
FLOREANE MED	8,50	55,76	− 1,16
GENERIX #	48	314,86	+ 1,91
GENESYS #	22,91	150,28	+ 4,61
GENSET	29,30	192,20	− 9,85
GROUPE D #	19	124,63	− 0,05
GUILLEMOT #	73,95	485,08	+ 3,43
GUYANOR ACTI	0,38	2,49	....
HF COMPANY	72	472,29	+ 0,70
HIGH CO.	49,30	323,39	+ 1,75
HOLOGRAM IND	39,50	259,10	− 1,25
IGE + XAO	5,20	34,11	+ 0,19
ILOG #	12	78,71	− 6,25
IMECOM GROUP	3,94	25,84	+ 12,57
INFOSOURCES	26,68	175,01	+ 21,27
INFOTEL #	47,50	311,58	+ 3,37
INTERCALL #	31,50	206,63	+ 6,78
KALISTO ENTE	38,39	251,82	+ 5,18
LEXIBOOK #	16,52	108,36	− 10,70
JOLIEZ-REGOL	5,47	35,88	− 9,59
JOLIEZ-REGOL ♦	0,15	0,98	....
LACIE GROUP	5,30	34,77	+ 3,52
MEDIDEP #	20,90	137,10	− 0,48
MILLE AMIS #	5,02	32,93	− 1,57
MONDIAL PECH	7	45,92	....
NATUREX	8,80	57,72	− 9,28
OLITEC	59,50	390,29	− 0,83
OXIS INTL RG	0,44	2,89	− 2,22
PERFECT TECH	19,20	125,94	+ 1,59
PHONE SYS.NE	7,75	50,84	+ 6,16
PICOGIGA	21	137,75	+ 13,51
PROSODIE #	178	1167,60	+ 4,58
PROLOGUE SOF	45,75	300,10	+ 1,78
QUANTEL	3,81	24,99	− 0,26
R2I SANTE	44	288,62	....
RADOUX INTL ♦	39	255,82	....
RECIF #	21	137,75	+ 7,14
REPONSE #	23,40	153,49	+ 0,21
REGINA RUBEN	8,50	55,76	....
SAVEURS DE F	15,80	103,64	+ 0,96
SILICOMP #	22,50	147,59	− 10
SERP RECYCLA ♦	108,80	713,68	....
SOI TEC SILI	54,95	360,45	+ 14,48
STACI #	27	177,11	− 1,82
STELAX	0,63	4,13	− 1,56
SYNELEC #	14,73	96,62	+ 6,74
LA TETE D.L.	1,80	11,81	+ 5,88
THERMATECH I	26	170,55	− 3,70
TITUS INTERA	32,25	211,55	− 2,27
TRANSGENE #	25	163,99	− 4,87
TEL.RES.SERV	15,99	104,89	− 0,06
V CON TELEC	8	52,48	+ 1,27
WESTERN TELE	7,60	49,85	− 5

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

MARDI 23 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 09 h 50**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	53,75	352,58	+ 3,37
AIGLE #	95,30	625,13	− 1,75
ALGECO #	75	491,97	+ 1,49
APRIL S.A.#(	124,10	814,04	− 1,51
ARKOPHARMA #	73	478,85	+ 1,39
ASSUR.BQ.POP ♦	93	610,04	....
ASSYSTEM #	38,50	252,54	+ 1,58
BENETEAU CA#	219,60	1440,48	+ 1,29
BISC. GARDEI ♦	4,73	31,03	....
BOIRON (LY)#	65	426,37	....
BOISSET (LY) ♦	25	163,99	....
BOIZEL CHANO	92	603,48	....
BONDUELLE	17,25	113,15	− 3,63
BOURGEOIS (L ♦	5,50	36,08	....
BRICE	62,50	409,97	....
BRICORAMA #	70	459,17	− 1,13
BRIOCHE PASQ	94,10	617,26	− 0,90
SOLERI ♦	71,10	466,39	....
CDA-CIE DES	29,89	196,07	+ 0,03
CEGEDIM #	67	439,49	+ 0,75
CERG-FINANCE	110	721,55	− 2,65
CGBI	67	439,49	+ 3,08
CLAYEUX (LY) ♦	5,06	33,19	....
CNIM CA#	42	275,50	− 1,75
COFITEM-COFI ♦	52,30	343,07	....
CIE FIN.ST-H ♦	72	472,29	....
C.A. PARIS I.	150,50	987,22	− 0,99
C.A.ILLE & V.	49,47	324,50	− 0,16
C.A.LOIRE AT ♦	53	347,66	....
C.A.MORBIHAN	49	321,42	....
C.A.DU NORD#	86,30	566,09	− 0,12
C.A. OISE CC ♦	67	439,49	....
C.A.PAS CAL	104	682,20	....
C.A.TOULOUSE ♦	77,70	509,68	....
CRCAM TOUR.P ♦	69,50	455,89	....
CROMETAL ♦	51,90	340,44	....
DAPTA-MALLIN ♦	2,21	14,50	....
GROUPE J.C.D.	69,50	455,89	− 0,43
DAUPHIN ♦	120,20	788,46	....
DECAN GROUPE	39,90	261,73	+ 0,20
DU PAREIL AU	68	446,05	....
ENTRELEC CB	43,80	287,31	− 0,45
ENTREPRISE I	98,10	643,49	+ 0,05
ETAM DEVELOP	28,55	187,28	− 4,80
EUROPEENNE C	114,10	748,45	....
EUROP.EXTINC	43,10	282,72	− 3,15
EXEL INDUSTR	57,05	374,22	− 1,30
EXPAND S.A	30,50	200,07	− 2,87
FACTOREM ♦	150	983,94	....
FAIVELEY #	12,90	84,62	+ 2,79
FINACOR ♦	4,75	31,16	....
FINATIS(EX.L ♦	110,10	722,21	....
FININFO ♦	193,10	1266,65	....
FLO (GROUPE)	39,70	260,41	+ 1,72
FOCAL (GROUP	74,90	491,31	+ 1,22
FRAIKIN 2#	79,40	520,83	....
GAUTIER FRAN	51,30	336,51	− 0,19
GEL 2000 ♦	1,25	8,20	....
GENERALE LOC ♦	43,90	287,97	....
GEODIS	61	400,13	− 3,86
G.E.P PASQUI ♦	0,72	4,72	....
GFI INDUSTRI	18,95	124,30	+ 1,72
GO SPORT ♦	68	446,05	....
GPRI FINANCI ♦	23	150,87	....
GRAND MARNIE ♦	5488	35998,92	....
GROUPE BOURB ♦	56	367,34	....
GUERBET S.A	21,65	142,01	− 0,18
GUY DEGRENNE	30,01	196,85	− 0,30
GUYOMARC H N ♦	56,75	372,26	....
HERMES INTL	123	806,83	− 2,46
HYPARLO #(LY	118,10	774,69	− 0,92
I.C.C.# ♦	35,50	232,86	....
IMMOB.BATIBA	51,95	340,77	+ 1,46
IMS(INT.META	8,95	58,71	− 1,76
INFO REALITE	33	216,47	....
INT. COMPUTE ♦	2,84	18,63	....
JET MULTIMED	240	1574,30	+ 1,91
LATECOERE #	114	747,79	+ 0,88
L.D.C.	86	564,12	+ 0,76
LECTRA SYST.	6,30	41,33	....
LEON BRUXELL	22	144,31	....
LOUIS DREYFU	15,85	103,97	....
LVL MEDICAL	25,30	165,96	− 0,78
M6-METROPOLE	278,10	1824,22	− 2,42
MEDASYS DIGI	2,03	13,32	+ 1,50
MANITOU #	44,90	294,52	+ 2,05
MANUTAN INTE	59,50	390,29	+ 2,59
MARC ORIAN ♦	89	583,80	....
MARIONNAUD P	74	485,41	+ 3,64
MECATHERM #	35,75	234,50	+ 0,39
MGI COUTIER	36,90	242,05	+ 1,23
MICHEL THIER	142	931,46	− 0,56
NAF-NAF #	12,99	85,21	+ 0,70
ALES GPE EX.	22,09	144,90	− 0,05
POCHET ♦	70,50	462,45	....
RADIALL #	79	518,21	....
RALLYE(CATHI	72,10	472,94	....
REYNOLDS ♦	53,35	349,95	....
RUBIS #	22,60	148,25	− 0,04
SABATE SA #	118	774,03	+ 0,08
SEGUIN MOREA ♦	72,30	474,26	....
SIDERGIE	156,20	1024,60	+ 0,77
SIPAREX (LY)	28,39	186,23	+ 3,24
SOCAMEL-RESC ♦	22,98	150,74	....
SPORT ELEC S ♦	6,14	40,28	....
STALLERGENES	15,65	102,66	+ 0,97
STEF-TFE #	47,20	309,61	− 2,28
SUPERVOX (B) ♦	1,49	9,77	....
SYLEA ♦	52,50	344,38	....
TOUPARGEL (L ♦	15,40	101,02	....
TRANSICIEL #	77	505,09	+ 0,13
TRIGANO	71,20	467,04	− 1,39
UBI SOFT ENT	155,90	1022,64	− 0,06
VIEL ET CIE ♦	26,14	171,47	....
VILMOR.CLAUS	76,90	504,43	− 0,13
VIRBAC ♦	57,20	375,21	....
WALTER #	98,90	648,74	....
AFIBEL ♦	37,50	245,98	....
ARFEO (NS)# ♦	37,85	248,28	....
ALAIN MANOUK	40,20	263,69	− 1,95
BQUE TARNEAU ♦	79,20	519,52	....
C.A.GIRONDE ♦	95,50	626,44	....

SICAV FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 22 novembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ €uros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	27,32	179,21	19/11
AGIPI ACTIONS (AXA)	29,23	191,74	19/11
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	130,25	854,38	22/11
BNP ACTIONS FRANCE	176,18	1155,67	22/11
BNP ACT. MIDCAP EURO	122,04	800,53	22/11
BNP ACT. MIDCAP FR.	44,93	294,72	22/11
BNP ACTIONS MONDE	201,24	1320,05	22/11
BNP ACTIONS PEA EURO	214,33	1405,91	22/11
BNP ÉP. PATRIMOINE	31,84	208,86	22/11
BNP ÉPARGNE RETRAITE	34,84	228,54	22/11
BNP MONÉ COURT TERME	2312,04	15165,99	22/11
BNP MONÉTAIRE C	875,25	5741,26	22/11
BNP MONÉTAIRE D	805,64	5284,65	22/11
BNP MONÉ PLACEMENT C	12741,63	83579,61	22/11
BNP MONÉ PLACEMENT D	11646,56	76396,43	22/11
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1754,08	11506,01	22/11
BNP MONÉ TRÉSORIE	144261,92	946296,16	22/11
BNP OBLIG. CT	166,42	1091,64	22/11
BNP OBLIG. LT	34,46	226,04	22/11
BNP OBLIG. MONDE	180,87	1186,43	22/11
BNP OBLIG. MT C	141,62	928,97	22/11
BNP OBLIG. MT D	134,84	884,49	22/11
BNP OBLIG. REVENUS	162,84	1068,16	22/11
BNP OBLIG. SPREADS	169,23	1110,08	22/11
BNP OBLIG. TRÉSOR	1824,59	11968,53	22/11
BNP SECT. IMMOBILIER	140,35	920,64	22/11
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	208,89	1370,23	21/11
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	441,95	2899	21/11
NORD SUD DÉVELOP. D	376,04	2466,66	21/11
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	75,02	492,10	22/11
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	19,15	125,62	22/11
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,71	267,04	21/11
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	51,12	335,33	22/11
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	48,16	315,91	21/11
ÉCUR. EXPANSION C	13630,19	89408,19	22/11
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,15	256,81	21/11
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	58,51	383,80	22/11
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	209,63	1375,08	22/11
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	184,31	1208,99	22/11
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C	161,43	1058,91	22/11
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	275,17	1805	22/11
ÉPARCOURT-SICAV D	28,42	186,42	21/11
GÉOPTIM C	2114,59	13870,80	21/11
HORIZON C	543,71	3566,50	22/11
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,21	99,77	21/11
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	36,88	241,92	22/11
ÉCUR. PRUDENCE C	32,45	212,86	22/11
ÉCUR. VITALITÉ C	44	288,62	21/11
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	49	321,42	22/11
ATOUT ASIE	26,83	175,99	22/11
ATOUT CROISSANCE	391	2564,79	22/11
ATOUT FONCIER	315,29	2068,17	22/11
ATOUT FRANCE EUROPE	217,17	1424,54	22/11
ATOUT FRANCE MONDE	52,45	344,05	22/11
ATOUT FUTUR C	222,05	1456,55	22/11
ATOUT FUTUR D	205,92	1350,75	22/11
ATOUT SÉLECTION	111,33	730,28	22/11
COEXIS	318,16	2086,99	22/11
DIÈZE	454,17	2979,16	22/11
EURODYN	604,22	3963,42	22/11
INDICIA EUROLAND	130,48	855,89	19/11
INDICIA FRANCE	464,13	3044,49	19/11
INDOCAM CONVERT. C	258,87	1698,08	22/11
INDOCAM CONVERT. D	228,85	1501,16	22/11
INDOCAM EUR. NOUV.	1985,09	13021,34	19/11
INDOCAM HOR. EUR. C	182,35	1196,14	22/11
INDOCAM HOR. EUR. D	160,94	1055,70	22/11
INDOCAM MULTI OBLIG.	149,94	983,54	22/11
INDOCAM ORIENT C	41,90	274,85	22/11
INDOCAM ORIENT D	37,37	245,13	22/11
INDOCAM UNIJAPON	229,24	1503,72	22/11
INDOCAM STR. 5-7 C	315,30	2068,23	22/11
INDOCAM STR. 5-7 D	215,82	1415,69	22/11
MONÉDYN	1577,81	10349,76	19/11
MONÉ.J C	1922,33	12609,66	22/11
MONÉ.J D	1779,23	11670,98	22/11
OBLIFUTUR C	91,60	600,86	22/11
OBLIFUTUR D	81,47	534,41	22/11
ORACTION	217,52	1426,84	22/11
REVENU-VERT	172,46	1131,26	22/11
SÉVÉA	18,68	122,53	19/11
SYNTHÉSIS	3108,20	20388,46	22/11
UNIVERS ACTIONS	65,58	430,18	22/11
MONÉ ASSOCIATIONS	185,13	1214,37	22/11
UNIVAR C	200,08	1312,44	22/11
UNIVAR D	183,15	1201,39	22/11
UNIVERS-OBLIGATIONS	37,94	248,87	22/11
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	325,73	2136,65	18/11
MASTER ACTIONS	49,53	324,90	18/11
MASTER OBLIGATIONS	28,34	185,90	18/11
OPTALIS DYNAMIQ. C	21,48	140,90	19/11
OPTALIS DYNAMIQ. D	20,91	137,16	19/11
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,71	129,29	19/11
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,80	123,32	19/11
OPTALIS EXPANSION C	19,54	128,17	19/11
OPTALIS EXPANSION D	19,45	127,58	19/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,28	113,35	19/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,15	105,94	19/11
PACTE SOL. LOGEM.	79,65	522,47	16/11
PACTE VERT T. MONDE	82,03	538,08	16/11
CIC BANQUES			
FRANCIC	37,89	248,54	22/11
FRANCIC PIERRE	31,43	206,17	22/11
EUROPE RÉGIONS	55,43	363,60	22/11
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,55	1105,62	22/11
AURECIC	87,08	571,21	22/11
CAPITAL AVENIR	323,48	2121,89	22/11
CICAMONDE	35,07	230,04	22/11
CONVERTICIC	79,34	520,44	22/11
EPARCIC	797	5227,98	22/11
EUROCIC LEADERS	469,03	3076,64	22/11
MENSUELCIC	1453,40	9533,68	22/11
OBLICIC MONDIAL	667,79	4380,42	22/11
OBLICIC RéGIONS	176,92	1160,52	22/11
RENTACIC	24,25	159,07	22/11
SECURICIC	366,19	2402,05	22/11
SECURICIC D	330,94	2170,82	22/11
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	219	1436,55	22/11
LION 20000 C/3 11/06/99	919,35	6030,54	22/11
LION 20000 D/3 11/06/99	820,24	5380,42	22/11
SICAV 5000	187,91	1232,61	22/11
SLIVAFRANCE	323,24	2120,32	22/11
SLIVARENTE	39,13	256,68	22/11
SLIVINTER	191,87	1258,58	22/11
TRILION	752,52	4936,21	22/11
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	210,71	1382,17	22/11
ACTILION DYNAMIQUE D *.	207,36	1360,19	22/11
ACTILION ÉQUILIBRE C *	189,32	1241,86	22/11
ACTILION ÉQUILIBRE D *	185,69	1218,05	22/11
ACTILION PEA ÉQUILIBRE *.	182,68	1198,30	22/11
ACTILION PRUDENCE C *	171,59	1125,56	22/11
ACTILION PRUDENCE D *	168,20	1103,32	22/11
LION ACTION EURO	102,53	672,55	22/11
LION PEA EURO	104,12	682,98	22/11
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	24,27	159,20	22/11
CM FRANCE ACTIONS	39,76	260,81	22/11
CM MID. ACT. FRANCE	30,89	202,63	22/11
CM MONDE ACTIONS	386,32	2534,09	22/11
CM OBLIG. LONG TERME	102,94	675,24	22/11
CM OPTION DYNAM.	32,82	215,29	22/11
CM OPTION ÉQUIL.	51,47	337,62	22/11
CM OBLIG. COURT TERME	151,02	990,63	22/11
CM OBLIG. MOYEN TERME	308,35	2022,64	22/11
CM OBLIG. QUATRE	162,96	1068,95	22/11
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,04	118,33	22/11
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	98,74	647,69	19/11
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3281,25	21523,59	19/11
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	74,33	487,57	19/11
ST-HONORÉ PACIFIQUE	146,77	962,75	19/11
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	334,18	2192,08	19/11
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	294,63	1932,65	22/11
STRATÉGIE IND. EUROPE	231,34	1517,49	19/11
STRATÉGIE RENDEMENT	327,76	2149,96	19/11
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	28,26	185,37	22/11
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	28,01	183,73	22/11
AMPLITUDE EUROPE C	39,21	257,20	22/11
AMPLITUDE EUROPE D	38,30	251,23	22/11
AMPLITUDE MONDE C	276,88	1816,21	22/11
AMPLITUDE MONDE D	253,62	1663,64	22/11
AMPLITUDE PACIFIQUE C	26,62	174,62	21/11
AMPLITUDE PACIFIQUE D	26,23	172,06	21/11
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	50,18	329,16	22/11
ÉLANCIEL EURO D PEA	124,28	815,22	21/11
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	36,58	239,95	22/11
GÉOBILYS C	107,21	703,25	22/11
GÉOBILYS D	99,73	654,19	22/11
INTENSYS C	19,21	126,01	21/11
INTENSYS D	17,14	112,43	21/11
KALEïS DYNAMISME C	241,94	1587,02	21/11
KALEIS DYNAMISME D	238,54	1564,72	21/11
KALEïS ÉQUILIBRE C	202,74	1329,89	21/11
KALEIS ÉQUILIBRE D	199,59	1309,22	21/11
KALEïS SÉRÉNITÉ C	184,56	1210,63	21/11
KALEIS SÉRÉNITÉ D	181,03	1187,48	21/11
LATITUDE C	23,97	157,23	22/11
LATITUDE D	20,88	136,96	22/11
OBLITYS D	103,19	676,88	21/11
PLÉNITUDE D PEA	47,32	310,40	21/11
POSTE GESTION C	2422,95	15893,51	22/11
POSTE GESTION D	2266,10	14864,64	22/11
POSTE PREMIÈRE SI	6601,11	43300,44	22/11
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39069,27	256277,61	21/11
POSTE PREMIÈRE 2-3	8325,45	54611,37	21/11
REVENUS TRIMESTR. D	779,91	5115,87	21/11
THÉSORA C	168,68	1106,47	21/11
THÉSORA D	145,36	953,50	21/11
TRÉSORYS C	43725,09	286817,79	22/11
SOLSTICE D	359,17	2356	21/11
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	83,31	546,48	22/11
POSTE EUROPE D	80,63	528,90	22/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	178,99	1174,10	21/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	172,85	1133,82	21/11
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	157,67	1034,25	22/11
CADENCE 2 D	156,05	1023,62	22/11
CADENCE 3 D	155,94	1022,90	22/11
INTEROBLIG C	51,89	340,38	22/11
INTERSÉLECTION FR. D	84,18	552,18	22/11
SÉLECT DÉFENSIF C	185,90	1219,42	22/11
SÉLECT DYNAMIQUE C	258,15	1693,35	22/11
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	172,36	1130,61	22/11
SÉLECT PEA 3	170,15	1116,11	22/11
SG FRANCE OPPORT. C	472,21	3097,49	22/11
SG FRANCE OPPORT. D	443,93	2911,99	22/11
SOGENFRANCE C	525,27	3445,55	22/11
SOGENFRANCE D	474,94	3115,40	22/11
SOGEOBLIG C	102,62	673,14	22/11
SOGÉPARGNE D	44,49	291,84	22/11
SOGEPEA EUROPE	260,02	1705,62	22/11
SOGINTER C	83,24	546,02	22/11
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	18	118,07	19/11
DÉCLIC ACTIONS FRANC	54,78	359,33	19/11
DÉCLIC ACTIONS INTER.	47,91	314,27	19/11
DÉCLIC BOURSE PEA	56,37	369,76	19/11
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	17	111,51	19/11
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,56	115,19	19/11
DÉCLIC PEA EUROPE	21,20	139,06	19/11
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	69,33	454,77	19/11

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ2411--0026-0 WAS LMQ2411-26 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 10:23 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0476 Lcp:700 CMYK

DISPARITIONS

Mgr Jacques Delaporte

De la défense des immigrés à celle des Kosovars et des Tchétchènes

ARCHEVÊQUE de Cambrai et président de la commission épiscopale Justice et Paix, Mgr Jacques Delaporte est mort à l'âge de soixante-treize ans, dimanche 21 novembre à Jérusalem, des suites d'une hémorragie cérébrale survenue jeudi , lors d'un pèlerinage en Israël avec des prêtres de son diocèse.

Le parcours de Jacques Delaporte, né le 11 octobre 1926 à Roye-sur-Matz (Oise), est atypique dans l'épiscopat : sorti d'HEC, il est promis à une brillante carrière d'ingénieur commercial, quand il bifurque vers l'université grégorienne à Rome et devient prêtre en 1955, ordonné pour le diocèse de Beauvais. Sa mission aura toujours été identifiée à la défense des plus défavorisés. Evêque auxiliaire de Nancy en 1976, il est en charge déjà de la question des travailleurs immigrés qui, au nom d'un Evangile qui ordonne l'*« accueil de l'étranger »*, devient un terrain constant d'intervention des Eglises. En 1980, il est nommé archevêque de Cambrai, où il va donner, pendant dix-neuf ans, toute sa mesure dans l'une des régions les plus sinistrées de France. La crise de la sidérurgie transforme le Hainaut et le Cambrésis en quasi-friche industrielle. Dans des villes comme Denain, Anzin, Fourmies, le chômage atteint des taux de 30 %. Jacques Delaporte arpente sa région, parcourt 20 000 kilomètres par an, défend les travailleurs licenciés, les exclus et se bat contre *« des bilans financiers qui ne doivent pas faire la loi »*.

Président de la commission épiscopale des migrations, il est, avec le Père André Costes, secrétaire – et souvent en accord avec les Eglises protestantes – l'auteur de déclarations qui, dans les années 80, mobilisent des fidèles en faveur de l'intégration des immigrés et dénoncent les thèses du Front national comme incompatibles avec l'Evangile. L'instrumentalisation politique de cette question suscite l'indignation du président de la commission épiscopale des migrations qui déclare, en 1987, que le FN constitue *« la menace suprême pour l'identité nationale »*.

Jacques Delaporte est l'un des (rares) évêques français qui prennent la parole lors des conflits internationaux. En 1987, il est élu président de la commission épiscopale Justice et Paix. Dès 1992, il se rend au Kosovo, en 1996, en Albanie et, le 5 avril 1999, il fait la « une » du *Monde* avec un article en faveur de l'intervention militaire au Kosovo, qualifiée d'*« éthiquement nécessaire »* contre *« une inaction juridiquement correcte »*. Mais loin d'être un évêque va-t-en-guerre, il s'était distingué, en 1990, par des positions réticentes à l'égard del'intervention alliée dans le Golfe. S'il entend que le droit international soit respecté, il écrit, en août 1980, que *« la paix ne va pas sans la justice »* et, à propos du soutien des masses musulmanes à Saddam Hussein, que *« le poids du mépris et de l'humiliation de la misère blesse la fierté légitime des peuples du tiers-monde »*.

Le président de Justice et Paix est aussi présent dans le combat pour les droits des Palestiniens. En septembre 1993, au moment des accords de Washington, il reçoit à Paris Mgr Michel Sabbah, premier patriarche latin arabe (et palestinien) de Jérusalem. Quelques mois plus tard, il conduit à Gaza une délégation d'évêques français. Il signe, ainsi qu'une vingtaine de ses collègues, une pétition du groupe Chrétiens du Proche-Orient qui demande que Jérusalem devienne la capitale des deux Etats israélien et palestinien. Cette démarche suscite de l'irritation dans les milieux juifs et également au sein de l'épiscopat. Dans *Le Monde* du 18 novembre – le jour même où, à Jérusalem, il subit l'attaque cérébrale qui lui sera fatale – Jacques Delaporte publie un texte sur la guerre en Tchétchénie, qui restera sa dernière intervention. Il y proteste contre *« l'indifférence de l'opinion mondiale face aux massacres des femmes et des enfants de Grozny »* et dénonce *« le caractère criminel des opérations menées contre des populations civiles »*.

Homme discret, austère, proche des catégories les plus humbles, Jacques Delaporte fuyait les mondanités. Il incarnait une sensibilité d'évêque de terrain, plus préoccupé par la présence de l'Eglise dans des lieux où elle n'est pas attendue que dans la gestion de l'institution. Sa spiritualité était celle de la fraternité des prêtres du Cœur de Jésus. Sans partager la « ligne » de Mgr Gaillot, il était proche des fidèles contestataires de leur Eglise, leur ouvrant même la porte de son archevêché le jour de la démission forcée de l'évêque d'Evreux.

Henri Tincq

Josef Lux

Ancien vice-premier ministre tchèque

LE chrétien-démocrate Josef Lux, l'un des hommes politiques tchèques les plus marquants de la décennie, est mort, lundi 22 novembre, dans un hôpital de Seattle (Etats-Unis). Agé de quarante-trois ans, il était atteint d'une leucémie et avait subi fin septembre une greffe de moelle osseuse. Président de l'Union chrétienne démocrate (KDU) depuis l'automne 1990, vice-premier ministre et ministre de l'agriculture de 1992 à 1998, Josef Lux avait abandonné en septembre 1998 toutes ses fonctions, à l'exception de son mandat de député, en raison de sa maladie.

Né le 1er février 1956 en Bohême de l'Est dans une famille d'agriculteurs, Josef Lux, fervent catholique et père de six enfants, travaillait comme ingénieur agronome dans une coopérative agricole dans les années 80. Membre du Parti populaire, prédécesseur du KDU, il a été propulsé, après la chute du communisme, à la tête de sa formation dont il a fait un parti de gouvernement. Allié du premier ministre Vaclav Klaus, de 1992 à 1996, les relations entre les deux hommes se sont ensuite dégradées, jusqu'à la rupture en novembre 1997 et la chute de M. Klaus. Homme de compromis, modeste et chaleureux, Josef Lux avait conquis l'amitié du président Vaclav Havel qui lui a rendu un vibrant hommage. Le chef de l'Etat a regretté la perte d'un *« homme ouvert, honnête et tolérant qui n'intriguait pas, savait écouter et communiquer »*, des traits de caractère peu communs pour les hommes politiques tchèques.

Martin Plichta

■ **SERGE LANG,** journaliste et fondateur de la Coupe du monde de ski alpin, est mort d'une crise cardiaque dimanche 21 novembre à Sternenberg (Haut-Rhin). Né à Mulhouse le 6 juin 1920, Serge Lang avait fondé l'Association internationale des journalistes de ski qu'il présidait. Sur une proposition de Jacques Goddet, le patron du quotidien *L'Equipe* pour lequel il travaillait depuis dix ans, Serge Lang ébaucha en juillet 1965 le projet d'un championnat d'hiver aux points basé sur les principales épreuves de ski. Il réussit avec le soutien des principaux chefs d'équipe et des coureurs, à convaincre le président de la Fédération internationale (FIS), Marc Hodler, de lancer en 1967 la Coupe du monde dont la première édition fut remportée par le Français Jean-Claude Killy et la Canadienne Nancy Greene. Passionné aussi de cyclisme – il s'apprêtait à suivre l'an prochain son cinquantième Tour de France –, Serge Lang a également participé à la création en 1989 de la Coupe du monde de cyclisme et fut organisateur du Grand Prix suisse de cyclisme entre 1993 et 1998.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. et **Mme Jean-Pierre CHESNOT**
ont la joie de faire part de la naissance de leur premier petit-enfant,

Adria, Catherine, Myriam,

le 10 novembre 1999, au foyer de

M. Christophe MADELIN
et **Mme** née **Marie-Lætitia CHESNOT.**

Lionel COEROLI
et **Valérie HARIF-COEROLI**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Elior,

le 21 novembre 1999.

– Nous sommes aux anges...

Gabriel

est venu au monde, le 18 novembre 1999, à Nîmes.

Véronique et Emmanuel Licour,
4, avenue Jean-Jaurès,
30900 Nîmes.

Paule, Claude et **Pierre CHALVIDAL**
sont heureux d'annoncer la venue au monde de

Gabrielle.

30, rue Brin-sur-Seille,
79000 Niort.

Brigitte et **Jean-Marc POURÉ**
sont très heureux d'annoncer la naissance de

Marine,

le 21 novembre 1999.

60 *bis*, rue Boursault,
75017 Paris.

Anniversaires de naissance

– Dix-huit ans !
Tu es majeur,

David.

Le monde est à toi, plonges-y !

Papa, Maman, Myriam.

Valentin, Renaud,
Hélène, Olivier, Martine
et **Sigrid**
souhaitent un bon anniversaire à

Papyrus,
alias **Michel WALLON.**

Décès

– Adé Pra,
son frère,
et sa famille de Bettié,
Jean-Jacques, Olivier, Marie-Noëlle, Nathalie,
ses enfants,
Prisca, Marie-Paule, Samuel,
ses petits-enfants,
Marie-Agnès Simon,
Ses amis de France, d'Afrique et du monde,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean-Marie ADÉ ADIAFFI,
philosophe, écrivain, scénariste,

qui a redonné ses lettres de noblesse à la religion traditionnelle animiste sous le nom de « bossonisme ».

Les obsèques auront lieu le 17 décembre 1999, à Bettié (Côte d'Ivoire), son village natal.

O. Adiaffi,
BP 1303,
Abidjan 06 (Côte d'Ivoire).

– Les éditions Ceda à Abidjan
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur auteur et ami,

Jean-Marie ADÉ ADIAFFI,
grand prix littéraire
de l'Afrique noire,
écrivain,
philosophe et poète.

Homme d'esprit et de cœur, son intelligence, sa grande culture et sa générosité faisaient de lui une personnalité hors du commun, qui demeurera irremplaçable pour ses amis comme pour son pays.

– M. et Mme André Chouchana,
M. et Mme Philippe Edinger,
ses enfants,
Ainsi que tous ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Sylvia BARKATZ,
née **BENSIMON,**

le vendredi 19 novembre 1999.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– M. Roger Coutzac,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Sa famille, ses amis,
font part du décès de

Pierrette COUTZAC,

survenu le 20 novembre 1999, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 novembre, à 14 h 30, en l'église de Pierrelaye.

93, rue des Pommiers,
95480 Pierrelaye.

– Mme Edmée Bruston, née Robert,
son épouse,
Mme Paul Bruston,
M. et Mme Michel Bruston,
M. et Mme Joël Bruston,
ses enfants et leurs épouses,
Et ses huit petits-enfants,
font part du décès de leur mari, père, beau-père, et grand-père,

M. Robert BRUSTON,
ingénieur général
du Génie Maritime.

L'inhumation a eu lieu à Toulon, le 23 novembre 1999, dans l'intimité. Une cérémonie d'action de grâces a été organisée au temple réformé de Sanary (Var).

« Réjouissez-vous au Seigneur,
car il a fait des merveilles ;
son amour demeure en vous
par Jésus-Christ. »

– La famille Bouchard,
La famille Danesco,
Le laboratoire de chimie physique de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
ont la douleur de faire part du décès de

Yvette CAUCHOIS,
professeur honoraire
de l'université Pierre-et-Marie-Curie,

survenu le 19 novembre 1999.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité, au monastère Bârsana, Maramures, Roumanie, mercredi 24 novembre, à 13 heures. Un service religieux aura lieu ultérieurement en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI),
Ses collègues,
Le personnel,
ont la tristesse de faire part du décès de

Yvette CAUCHOIS,
professeur honoraire
de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
docteur Honoris Causa
de l'université de Bucarest,

survenu le 19 novembre 1999.

– Gilles et Chantal de Cambronne,
son fils et sa belle-fille,

Loïc et Florence de Cambronne,
Yann de Cambronne,
Florence et Régis Bénazech,
ses petits-enfants,

Cédric, Romain, Margaux, Océane, Charles,
ses arrière-petits-enfants,

Fabrice Delagrave,
Christian et Bernadette Delagrave,
ses beaux-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hervé DELAGRAVE,
née **Andrée GUILLAIN,**

survenu le 20 novembre 1999, à Paris, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 novembre, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de L'Annonciation, Paris-16e.

63, rue du 19-Janvier,
92380 Garches.

– Le 16 novembre 1999,

Jacqueline DEMON,
née **BURY,**

s'en est allée rejoindre son époux,

Lucien DEMON,

décédé le 6 septembre 1999.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Candor (Oise).

De la part de
Michèle, Edouard et Virginie Lajeat,
sa fille et ses petits-enfants,
Jean-François, Grégoire, Raphaël et Clotilde Cuvier,
son gendre et ses petits-enfants,
Suze et Etienne de Graeve,
Geneviève et Jean Schlecht,
ses sœurs et beaux-frères.

– A

Philippe.

Ton cœur d'or t'a lâché,
tu es parti sans bruit vers le ciel
et je sais que je te rejoindrai dans les étoiles.

Istvan,
38, rue de l'Abbé-Carton,
75014 Paris.

– Michèle Courteix
a le regret d'annoncer le décès de sa tante,

Mme Germaine RIBIERE,

survenu à Paris, le 20 novembre 1999.

Priez pour elle !

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 25 novembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Travail, 59, rue Vercingétorix, Paris-14e.

L'inhumation suivra au cimetière de Courbevoie, 1, rue du Révérend-Père-Cloarec.

Ni fleurs ni couronnes.

44, rue de l'Alma,
92400 Courbevoie.

– Mme Gilbert Sarrouy,
M. et Mme Alain Sarrouy
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Sarrouy
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Sarrouy
et leurs enfants,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert SARROUY,
capitaine de frégate honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 21 novembre 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 novembre, à 10 h 15, en l'église Saint-Symphorien, rue de Montreuil (Versailles).

L'inhumation aura lieu le même jour, à 16 heures, au cimetière de Sablé-sur-Sarthe (Sarthe).

20, rue de Provence,
78000 Versailles.

– La promotion Ecole Navale 1946,
Et les Officiers-élèves de la campagne « Jeanne-d'Arc » 1948-1949
ont la tristesse de faire part du décès de leur commissaire de promotion,

Gilbert SARROUY,
capitaine de frégate honoraire,

survenu le 21 novembre 1999.

– Marie Madeleine Spitz, née Naquet,
son épouse,
Eric et Fabien Spitz,
Michèle Bretin-Naquet,
ses enfants,
Eva, Clara, Esther, Xavier et Jérôme,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Peter SPITZ,
interprète de conférences.

Les obsèques auront lieu le vendredi 26 novembre 1999, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à la porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e, à 15 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

141, rue Raymond-Losserand,
75014 Paris.

– Mme Françoise Torre,
son épouse,
Paul Antoine, Luc, Nicolas, Isabelle et Denis,
ses enfants,
leurs conjoints,
Ses douze petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul TORRE,

survenu le 21 novembre 1999, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu à Alboussière (Ardèche), le vendredi 26 novembre, à 11 heures.

– M. Emile Trystram,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Annick TRYSTRAM,
née **LALLOUR,**

survenu le lundi 15 novembre 1999, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, quai de Bourbon,
75004 Paris.

– Le président de l'université Paris-IV - Sorbonne,
Le directeur de l'UFR d'études slaves,
Et l'ensemble de la communauté universitaire,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis
VAN REGEMORTER,
professeur associé,

survenu le 18 novembre 1999.

– Mme Denis Virey,
née Magali Laurin,
son épouse,
Mlle Stéphanie Virey
et M. Matthieu Virey,
ses enfants,
Mlle Barbara Chappuis,
sa future belle-fille,
M. et Mme Robert Virey,
ses parents,
M. et Mme Jean-Marie Van der Gucht,
Mlle Véronique Virey,
M. et Mme Jacques Planté,
Mme Catherine Allizon,
M. et Mme Jean-Denis Laurin,
M. et Mme François Laurin,
Mlle Elisabeth Laurin,
ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
ses neveux et nièces,
ses oncles, tantes et cousins,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Denis VIREY,

brutalement le 21 novembre 1999, à l'âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 novembre, à 14 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

65, rue de la Croix-Nivert,
75015 Paris.
58, rue de Rennes,
75006 Paris.

Anniversaires de décès

– Le 21 novembre 1998, disparaissait le

docteur Robert NORDMAN.

Daniel, Jean-Pierre, Anne-Marie,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
se souviennent.

Colloques

Colloque en Sorbonne
25-27 novembre 1999 :
« 2 000 ans après quoi ? »

Une perspective philosophique sur le christianisme.

25 novembre (amphithéâtre Liard) : *Histoire*, Hans Maler, Rémi Brague, René Girard ; *Ethique*, Alain Finkielkraut, Alain Renaut, Charles Taylor.

26 novembre (amphithéâtre Liard) : *Raison :* George Steiner, Jean-Luc Marlon, Gianni Vattimo ; *Beauté :* Pierre Brunel, Julia Kristeva, Alain Besançon.

27 novembre (grand amphithéâtre) : *Vérité :* Kurt Flasch, Michel Henry, cardinal Joseph Ratzinger ; *2000 :* Jean Baechler, Eric Fuchs, Marie Balmary.

Renseignements : 01-40-46-26-37.

Colloques

– Les 25 et 26 novembre, Gilbert-Lucien Salmon, professeur à l'université de Haute-Alsace, centre de recherches sur l'Europe littéraire, organise à Guebwiller et Mulhouse le colloque scientifique international : **Jean Schlumberger et *La Nouvelle Revue française*,** avec Roger Kempf, Pascal Mercier, Cornel Meder, Dominique Millet, Michel Drouin, André Guyaux.

Faculté des lettres de Mulhouse.

Renseignements : 03-89-33-63-80.

Assemblées générales

L'Association de vacances
pour enfants et adultes inadaptés
tient son assemblée générale
le 9 novembre 1999, à 18 h 30,
au 2, rue Saint-Joseph, à Cognac.
Les adhérents peuvent se faire représenter ou donner pouvoir.

AVEI,
BP 245,
16112 Cognac CX.
Tél. : 05-45-82-81-73.
Fax : 05-45-36-13-69.

Soutenances de thèse

– Le 10 novembre 1999, **Geoffrey O'Dowd** a soutenu sa thèse intitulée : **« Stabilisation de systèmes distribués par des contrôles dissipatifs non monotones. »**

Il s'est vu décerner le titre de docteur de l'université Nancy-I, spécialité mathématiques appliquées, et a obtenu la mention Très Honorable avec félicitations unanimes du jury.

– Mercredi 1er décembre 1999, à 14 h 30, amphithéâtre Navier, Ecole nationale des ponts et chaussées (6-8, avenue Blaise-Pascal, cité Descartes, Champs-sur-Marne [Marne-la-Vallée]), **Olivier Fouché** soutiendra sa thèse de doctorat, intitulée : **« Caractérisation géologique et géométrique, et modélisation 3D, des réseaux de discontinuités d'un massif granitique reconnu par forages carottés – Massif de Charroux-Civray (Vienne, France) ».**

Le jury sera composé de MM. les professeurs M. Arnould (Mines de Paris) ; R. Cojean (Ponts et Chaussées) ; A. Monjoie (université de Liège) et P. Ramirez Oyanguren (Mines de Madrid) ; ainsi que de MM. B. Mouroux et D. Virlogeux (Andra).

– **Mme Elena Lasida** a soutenu publiquement sa thèse de doctorat en sciences sociales et économiques intitulée : **« Figures économiques de la transcendance. Etude sur la logique du marché et la logique du sacré »,** à la faculté de sciences sociales et économiques de l'Institut catholique de Paris, le jeudi 28 octobre 1999.

Le jury, composé des professeurs Xavier de Cathelineau (Institut catholique de Paris) ; Catherine Gremion (CNRS) ; Joseph Maïla (président du jury, Institut catholique de Paris) ; Alfred Marx (université Marc-Bloch de Strasbourg) ; Bernard Perret (économiste) ; Etienne Perrot (directeur de thèse, Institut catholique de Paris) ; Renaud Sainsaulieu (IEP Paris), lui a décerné la mention Très Bien avec félicitations du jury.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 25 novembre, à 20 h 30, J.-C. Grumberg débattra sur : **« Un théâtre juif ?... ».** Tél. : 01-42-71-68-19.

CARNET DU MONDE
TARIFS 99 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
136 TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

LeMonde Job: WMQ2411--0027-0 WAS LMQ2411-27 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 09:06 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0477 Lcp:700 CMYK

SCIENCES La maladie de Parkinson, décrite pour la première fois en 1817, se caractérise par des tremblements et une capacité de mouvement réduite. Elle frappe deux personnes sur mille. ● L'ARRÊT DE L'IRRIGATION en dopamine, un neurotransmetteur, de la zone du cerveau qui contrôle les mouvements automatiques est à l'origine de ces symptômes très invalidants. ● LE TRAITEMENT principal consiste, depuis le début des années 60, à administrer au malade un analogue de la dopamine, la L-Dopa. Mais son effet s'amenuise avec le temps. ● UNE ÉQUIPE SUÉDOISE a imaginé de greffer dans les zones affectées du cerveau des neurones dopaminergiques, prélevés sur des fœtus. Les résultats d'une étude approfondie montrent, sur un malade exemplaire, comment et pourquoi cette méthode aux résultats inégaux et controversés peut être efficace.

L'efficacité de la greffe de neurones pour les parkinsoniens établie

L'étude détaillée d'un cas exemplaire, menée à l'aide des moyens d'imagerie médicale les plus sophistiqués, montre la survie des cellules nerveuses fœtales transplantées, le déploiement de leurs connexions et leur bon fonctionnement dans le cerveau du malade, entraînant la guérison

UN DES TRAITEMENTS les plus récents et les plus controversés de la maladie de Parkinson consiste à greffer des neurones fœtaux à la base du cerveau, dans le striatum. Les résultats d'une étude qui viennent d'être publiés par une équipe britannico-suédoise permettent, pour la première fois, de prouver – sur un seul cas, exemplaire – l'efficacité de cette méthode et d'en comprendre les mécanismes.

Les symptômes de cette maladie neurologique fréquente sont dus au fait que le striatum, qui contrôle les mouvements automatiques, n'est plus irrigué par la dopamine. Ramener ce neurotransmetteur dans le circuit est un des principaux moyens de traitement utilisé. Il a été mis au point au début des années 60, lorsqu'on a montré que la L-Dopa, un analogue de la dopamine, était capable de jouer le rôle du neurotransmetteur dans le striatum. Les premiers stades de la maladie répondent le plus souvent très bien à ce traitement mais, ultérieurement, l'effet de la L-Dopa ne suffit plus à la maîtriser, sans compter ses propres effets secondaires délétères.

On a donc imaginé de greffer dans le striatum des neurones capables de synthétiser de la dopamine pour remplacer les cellules nerveuses défectueuses. L'équipe suédoise (à Lund) de Hakan Widner et Olle Lindvall, qui est le maître d'œuvre de la publication en question aujourd'hui, a été parmi les plus actives dans ce domaine. Les neurones sont prélevés après avortement sur des fœtus (deux à quatre) recueillis après six à sept semaines de développement. Les résultats ont été très inégaux et donc très controversés.

DIX ANS DE RECUL

A son arrivée à la Maison Blanche, le président Clinton a levé l'interdiction qui pesait sur l'utilisation de fonds fédéraux pour la réalisation de transplantations de tissus fœtaux provenant d'IVG. Les National Institutes of Health ont suivi en finançant des essais de grande ampleur de transplantation intracérébrale de neurones fœtaux. Parallèlement, en Europe, de nombreux centres, fédérés dans le réseau Nectar (Network of European CNS Transplantation and Restoration), ont avancé dans ce traitement.

A ce jour, un petit nombre de publications font état de succès. C'est le cas de la plus récente, qui a paru lundi 22 novembre dans le mensuel américain *Nature Neurosciences*. Elle ne décrit qu'un cas – parmi les dix-sept transplantations pratiquées par l'équipe suédoise – mais elle est particulièrement intéressante, car la transplantation de neurones, pratiquée en 1989, n'a eu lieu que du côté droit du striatum du malade. Dans la partie gauche la maladie frappant les neurones dopaminergiques a persisté. Dix ans plus tard, une investigation complète concernant l'état de ce malade a été menée avec tous les moyens techniques disponibles aujourd'hui – qui ont fait longtemps défaut pour pouvoir juger des raisons de succès ou d'échec.

Le malade, aujourd'hui âgé de soixante-neuf ans, a commencé à avoir des tremblements et une rigidité dans le bras gauche en 1980. Pendant six ans, la L-Dopa a été efficace, puis la maladie a échappé au traitement et le malade a reçu en 1989 une greffe de neurones fœtaux du côté droit. Dans les trois années qui ont suivi, les progrès ont été réguliers et majeurs, si bien que le traitement par la L-Dopa a pu être interrompu au bout de trente-deux mois et le traitement immunosuppresseur après soixante-quatre mois. Six ans plus tard, une petite dose (le tiers de la dose préopératoire) de L-Dopa a dû être réintroduite pour soigner des symptômes du côté non directement soigné par la greffe. Ce discret traitement suffit depuis.

Les examens complémentaires ont permis d'analyser de façon comparative le devenir des neurones à dopamine des deux côtés du cerveau. La tomographie par émission de positons (PET scan) a fourni une preuve directe de la présence des neurones greffés. Dix ans après la greffe, ils sont toujours en activité. En revanche, dans le côté non greffé, on ne retrouve qu'une très petite population de neurones à dopamine. Mais, au-delà de l'aspect structural, les chercheurs ont aussi analysé la fonction de ces neurones. C'est-à-dire la libération de la dopamine dans les connexions entre neurones – les synapses – et son contrôle. Ils en concluent que l'innervation du striatum par les neurones greffés est revenue à la normale, alors qu'elle a disparu du côté non traité. Leurs mesures, très fines, permettent aussi de montrer que la quantité de dopamine libérée du côté « guéri » est en quantité suffisante.

ÉTAPE PAR ÉTAPE

L'intérêt principal de cette publication est la mise en évidence des différentes étapes biologiques qu'il faut analyser pour parler de succès ou d'échec. Faute de ce genre de critères, l'amélioration des malades, lorsqu'elle survient, laisse toujours planer un doute sur le caractère subjectif des progrès. A l'inverse, en l'absence de progrès clinique, il faut savoir rapidement si la greffe a pris, c'est-à-dire si les neurones transplantés ont survécu, si leurs axones ont colonisé leur environnement et ont formé des synapses avec les cellules réceptrices de la dopamine. Seules les avancées fondamentales dans la connaissance des mécanismes de survie de ces cellules permettront d'augmenter à coup sûr les taux de succès des transplantations de neurones à dopamine dans la maladie de Parkinson.

Elisabeth Bursaux

Plus de 180 années de recherches

● **Deux personnes sur mille,** en moyenne, sont touchées par la maladie de Parkinson. Elle se déclare le plus souvent entre cinquante-cinq et soixante ans. Son évolution est progressive, mais elle peut varier beaucoup dans son intensité et dans sa sévérité. Les symptômes majeurs sont un ralentissement des mouvements volontaires, ou akinésie, une rigidité et un tremblement.

● **C'est James Parkinson,** médecin généraliste, qui, en 1817, identifia de façon claire ce syndrome qu'il appela « paralysie agitante ».

● **Les traitements** ont impliqué d'abord des médicaments anticholinergiques ou antihistaminiques, actifs surtout sur le tremblement et le ralentissement des mouvements volontaires. La lévodopa, ou L-Dopa, est devenue le traitement de choix depuis les années 60.

● **Diverses techniques chirurgicales** permettent, depuis 1950, de lutter efficacement contre le tremblement. Elles sont réservées aux parkinsoniens anciens chez qui les médicaments n'ont plus assez d'effet.

● **La stimulation** profonde du cerveau (ou DBS) par un courant à haute fréquence est de plus en plus utilisée. C'est, avec la greffe de neurones fœtaux à dopamine, le dernier traitement à l'essai.

La disparition d'un neurotransmetteur

La maladie de Parkinson est associée à la perte de neurones situés dans le tronc cérébral, en une structure appelée substance noire parce que les neurones y sont colorés par la mélanine. La cause de leur destruction et de la maladie est le plus souvent inconnue. On soupçonne l'action de substances toxiques et une prédisposition génétique. Les neurones détruits par l'affection ont la caractéristique de communiquer avec ceux des ganglions de la base du cerveau par l'intermédiaire d'un neurotransmetteur, la dopamine. Ces ganglions sont un amas de noyaux comprenant le putamen et le noyau caudé. Situés dans une région baptisée striatum, ils contrôlent les mouvements automatiques – mettre un pied devant l'autre pour marcher, par exemple, ou tendre la main pour prendre un objet. Un défaut d'activation de ces aires par la dopamine entraîne des tremblements et une capacité de mouvement réduite.

La bio-informatique espère pouvoir simuler le pliage en trois dimensions des protéines

ZURICH
de notre envoyé spécial

Après avoir connu, au cours des dernières décennies, des progrès importants grâce au passage de l'expérimentation in vivo à celle in vitro, la biologie et l'industrie pharmaceutique sont en train de franchir un cap supplémentaire en entrant dans l'ère de l'expérimentation *in silico*. Selon IBM, qui réunissait de nombreux experts, mercredi 10 novembre, dans son centre de recherche de Zurich, pour y présenter les applications scientifiques des supercalculateurs, les ordinateurs remplaceront bientôt pipettes, éprouvettes et boîtes de Petri. Ce qui permettra de pénétrer plus avant dans l'intimité des mécanismes du vivant grâce à la puissance croissante des puces de silicium.

« Après l'aboutissement, prévu pour 2005, du programme de séquençage de l'ADN humain, il sera ensuite possible de cataloguer nos quelque cent mille gènes et les fonctions biologiques qui leur sont associées, puis de découvrir quels gènes sont impliqués dans les maladies dont l'homme est victime », explique le Suisse Manuel Peitsch, qui dirige le centre de recherche genevois du géant pharmaceutique GlaxoWellcome. Un gène n'étant qu'un programme permettant de construire une protéine pour une tâche bien précise, une seule erreur dans le programme – par exemple à la suite d'une mutation – entraîne une modification de la structure et de l'efficacité de la protéine qui lui est liée.

PRESCRIPTION PERSONNALISÉE

C'est là que les supercalculateurs devraient de plus en plus entrer en jeu dans les années à venir, car la structure en trois dimensions d'une protéine, la manière dont elle est pliée sur elle-même, qui est l'information la plus pertinente pour comprendre son mode d'action, n'est accessible que par des méthodes lourdes nécessitant rayons X ou spectroscopie à résonance magnétique nucléaire (RMN). La force brute des supercalculateurs devrait pallier ce handicap en aidant les chercheurs à prédire la structure 3D des protéines à partir de la séquence d'acides aminés qui la composent et en la comparant à celles de protéines dont la conformation spatiale est déjà connue.

Pour l'heure, les logiciels existants obtiennent des résultats honnêtes, mais qui sont encore loin de correspondre exactement à la réalité. La « faute » n'en incombe pas aux machines, qui ne font qu'exécuter ce pour quoi elles sont programmées, mais aux biologistes qui butent sur un problème-clé, le repliement des protéines. *« Déduire la formule d'une protéine d'après le gène qui la code est devenu une opération de routine »,* assure le Britannique Barry Robson, un des pionniers de la bio-informatique, co-inventeur, à la fin des années 70, d'un des premiers programmes de prédiction de la structure des protéines, et qui travaille désormais pour IBM. *« On peut ainsi obtenir chimiquement la molécule sous la forme d'une chaîne souple. Mais personne n'est jusqu'à présent parvenu à simuler la façon dont cette chaîne se replie spontanément sur elle-même en une seconde ou moins pour se transformer en une protéine compacte et fonctionnelle. »*

En prévision du jour où le casse-tête du repliement des protéines sera résolu, Barry Robson se fait visionnaire : *« Imaginez une consultation médicale en 2020 ou en 2030. Le patient entre dans le bureau de son médecin. Il porte autour du cou un médaillon contenant une puce où son génome personnel est codé. Il est facile au praticien de voir quelle protéine fabriquer pour le soigner. L'ordinateur de ce dernier est relié à une machine à synthétiser les molécules. Le patient ressort du cabinet médical avec un médicament personnalisé. »*

« En moyenne, votre ADN et le mien diffèrent d'environ une paire de bases sur mille, ce qui fait que chaque protéine que vous produisez a des chances raisonnables de différer légèrement des miennes, explique Barry Robson. *Comme les protéines sont les cibles des médicaments, ces différences entre deux individus signifient que, dans certains cas, les médicaments standards peuvent guérir une personne mais pas une autre. Personnaliser les médicaments grâce à la bio-informatique éliminera cet inconvénient. Ce scénario est évidemment futuriste, mais la plupart des technologies qu'il requiert ont déjà été testées. Le jour où le problème du repliement des protéines sera résolu marquera une fracture dans l'histoire de l'homme. »*

Pierre Barthélémy

Supercalculateurs à tout faire

Les supercalculateurs d'IBM ne servent pas qu'à battre le champion du monde d'échecs Garry Kasparov. Derrière cet événement se cachent des applications diverses qui s'appuient toutes sur l'impressionnante capacité de calcul des monstres de silicium. Ainsi, les organisateurs des JO d'Atlanta, en 1996, avaient-ils demandé à IBM un programme pour prévoir la météo avec une précision de 2 kilomètres. Ainsi la compagnie aérienne israélienne El Al utilise-t-elle un programme d'optimisation de son personnel volant, dont la productivité s'est retrouvée accrue de 5 à 7 %. Ainsi des compagnies pétrolières s'adjoignent-elles, afin d'optimiser les forages, les services d'un programme de simulation qui leur permet de visualiser sur des dizaines, voire des centaines de millions d'années, l'évolution géologique des bassins sédimentaires. D'autres programmes permettent encore de prévoir le comportement de nouveaux matériaux à l'échelle atomique ou, en matière de gestion, d'apporter une aide à la décision en envisageant tous les futurs possibles.

LeMonde Job: WMQ2411--0028-0 WAS LMQ2411-28 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0478 Lcp:700 CMYK

La Coupe Louis-Vuitton consacre les talents du Défi italien

La deuxième poule de qualification a confirmé que « Luna-Rossa », le bateau du Défi italien Prada Challenge, était bien le concurrent le plus redoutable du plan d'eau du golfe d'Hauraki (Nouvelle-Zélande)

Alors que la plupart des concurrents doivent faire face à des avaries ou à des problèmes techniques, compte tenu des conditions de vent (brise de 30 nœuds) du golfe d'Hauraki, au large d'Auckland (Nouvelle-Zélande), le bateau italien *Luna-Rossa*, du Défi Prada Challenge, vogue en tête du classement général de la Coupe Louis-Vuitton, éliminatoire de la Coupe de l'America. Les deux premières poules de qualification ont démontré que l'équipage transalpin, fort de très longs mois de préparation sur place, était bien le grand favori de l'épreuve. Le Défi français Bouygues Telecom Transiciel a connu des jours difficiles. Son bateau, *6e-Sens*, occupe la neuvième place du classement, mais ne perd pas espoir de finir dans les six premiers et de s'adjuger ainsi une place en demi-finale. La troisième et dernière poule de qualification commencera le 2 décembre.

AUCKLAND (Nouvelle-Zélande)
de notre correspondante

Terminée quatre jours plus tard que prévu à cause d'une météo capricieuse, samedi 20 novembre, la deuxième poule de qualification a permis aux onze challengers qui se disputent les six places des demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton, éliminatoire de la Coupe de l'America, de rentrer dans le vif de l'action. Avec des courses plus longues, des conditions de navigation nettement plus difficiles et des bateaux poussés beaucoup plus loin qu'à l'occasion de la première poule de qualification, le niveau de compétition s'est considérablement accru.

La résistance des matériaux a été aussi éprouvée que les règlements de course. Dans les deux domaines, les limites ont été à plusieurs reprises dépassées. Quatre journées de course ont été entièrement ou partiellement annulées, dont trois en raison d'un vent trop fort. Et les régates qui ont eu lieu se sont généralement déroulées sur une mer agitée et avec une brise frôlant les 30 nœuds, proche des conditions d'un tour du monde.

Avec une seule défaite, à cause d'un changement de parcours qui a échappé à son tacticien, Prada Challenge, le syndicat italien, a confirmé tout au long de cette poule qu'il était bien le maître du jeu. L'équipe italienne a démontré que ses atouts ne se limitaient pas à la vitesse du bateau. Malgré des vents extrêmement changeants, *Luna-Rossa* s'est presque toujours trouvé au bon endroit au bon moment, doublant son avantage en vitesse d'une excellente conduite tactique. En outre, il est le seul bateau à sortir quasiment intact de ses vingt courses, à deux mousquetons près. On ne voit plus pour le moment qui pourrait troubler l'assurance d'un équipage rapide, rusé et fiable, dont la performance n'est pas sans rappeler le sans-faute de Team New Zealand en 1995.

SANS RIVAL

Prada finit donc en tête de classement, et sans rival, avec huit points de plus que son concurrent immédiat, quatre victoires de plus qu'America One (classé quatrième) et cinq victoires de plus qu'America True, deuxième au classement général. Le seul challenger qui ait vraiment inquiété les Italiens en vitesse au cours de cette série de duels fut Young America. Mais le syndicat de New York, qui mène la deuxième campagne la plus puissante de cette Coupe Louis-Vuitton, avec un budget d'environ 300 millions de francs, a de gros soucis.

Depuis que son premier bateau (*USA-53*) s'est plié en deux, mardi 9 novembre (*Le Monde* du 10 novembre), sous l'effet d'une vague de travers qui est venue contrarier l'équilibre subtil des énormes tensions qui régissent la puissance du bateau, Young America a vu le moment où son deuxième bateau (*USA-58*) allait capituler, lui aussi, quelques minutes avant le départ de la course contre Young Australia.

Si cet abandon soudain de Young America au lendemain du magnifique duel contre Prada a amorcé une série de rumeurs sur l'état moribond du Défi, la plainte de Young America devant le jury international, pour n'avoir pas obtenu un report de course, a initié une mini saga juridique, soldée par l'octroi d'un point de dommages à Young America, alors que Young Australia, le jeune Défi australien, avait gagné les quatre points de la course en courant seul sa neuvième régate. Stupéfaction chez les engagés.

REUTERS

Avec trois victoires dans la deuxième poule de qualification, 6e -Sens ici face à America-True, occupe la neuvieme place du classement général

PANIQUE ET ANXIÉTÉ

Il a fallu la diffusion par la télévision néo-zélandaise de la bande son des échanges à bord de *Young-America* dans les secondes qui précèdèrent la demande de report pour que le jury international rouvre le dossier. La panique et l'anxiété des voix à propos de terribles craquements, qui semblaient rappeler à l'équipage le cauchemar de USA 53, ont prouvé aux membres dudit jury la mauvaise fois de Young America puisque les dégâts du bateau (fissures dans le pont) auraient pu être réparés dans les délais impartis. Et le point bizarrement accordé a été tout aussi bizarrement retiré.

Au total, dix-sept plaintes ont déjà été examinées par le jury international depuis le début de l'épreuve alors que le comité course estime n'avoir jamais eu affaire à autant de réclamations en tout genre qu'au cours de ces dernières dix séries de courses.

Plus visuelles que les délibérations à répétition du jury, les défaillances technologiques ont elles aussi rythmé le déroulement de cette deuxième poule de qualification. Young America a ouvert le bal des avaries, le 9 novembre, suivi de Nippon Challenge (mât brisé), du défi hawaiien (deux grand-voiles déchirées et deux bômes cassées lors de quatre incidents) et des Suisses de FAST 2000 (quille fendue), sans parler de maintes voiles d'avant déchirées, de lattes et de tangons de spi cassés à la pelle.

Tous ces nouveaux éléments ont contribué à ouvrir le jeu sans doute davantage qu'on ne l'imaginait à l'issue de la première poule de qualification. Les deux défis américains les plus puissants, Young America (New York) et America One (San Francisco), qui étaient alors en deuxième et troisième position, ont perdu respectivement quatre et deux places, au profit des deux syndicats américains les plus modestes en moyens, ayant chacun mené des campagnes à un seul bateau, Stars and Stripes (San Diego) et America True (San Francisco). Quant à Nippon Challenge et America One, s'ils n'ont pas tenu toutes leurs prmoesses, les observateurs considèrent que leur potentiel reste élevé.

Il est, enfin, intéressant de noter que les défis qui occupent les deux premières places du classement général actuel (Prada Challenge et America True) sont ceux qui ont passé le plus de temps sur place au cours des années de préparation précédant la course. Depuis novembre 1998, America True a passé neuf mois à Auckland, contre 7 semaines pour America One et trois semaines pour Young America.

Les membres du syndicat italien s'apprêtent quant à eux à vivre leur troisième été austral (du mois de novembre au mois de mars)à Auckland mais ne souhaitent pas en passer un de plus.

Florence de Changy

Le classement

Voici le classement général à l'issue de la 2e poule de qualification. Tous les concurrents comptent 20 courses.

1. Prada Challenge (Ita.) 46 points.
2. America True (EU) 38 pts.
3. Stars and Stripes (EU) 36,5 pts.
4. AmericaOne (EU) 36 pts.
5. Nippon Challenge (Jap.) 29,5 pts.
6. Young America (EU) 24 pts.
7. Spanish Challenge (Esp.) 17 pts.
8. Abracadabra 2000 (EU) 16 pts.
9. Bouygues Telecom Transiciel (Fra.) 14 pts.
10. Young Australia (Aus.) 9 pts.
11. FAST 2000 (Sui.) 8 pts.

Le nouveau « 6e-Sens » a redonné confiance au Défi français

AUCKLAND (Nouvelle-Zélande)
de notre correspondante

La deuxième poule de qualification de la Coupe Louis-Vuitton, épreuve éliminatoire de la Coupe de l'America, s'est achevée, pour les Français du Défi Bouygues Telecom Transiciel, par une féroce bataille contre *America-One,* l'un des défis américains les plus puissants de cette Coupe, samedi 20 novembre, dans le golfe d'Hauraki (Nouvelle-Zélande). Après un beau départ, *6e-Sens* a momentanément mené la régate, avec quarante-cinq secondes d'avance. Mais cette performance n'aura rien changé au classement général, puisque c'est *America-One* qui a fini par s'imposer. *« Là comme ailleurs, on a manqué des bons réflexes pour conserver les avantages »*, juge le directeur sportif du Défi, Pierre Mas.

Et voilà les Français neuvièmes, avec trois victoires dans cette deuxième poule de qualification et deux dans la première. Quoi qu'il en soit, l'objectif reste l'accession en demi-finale, conditionnée par l'obtention de la sixième place du classement général, une sixième place actuellement occupée par *Young-America,* à dix points d'avance. Les victoires de la troisième poule de qualification étant récompensées de neuf points, il faudrait que *6e-Sens* en signe deux de plus que son rival américain.

Si le Défi français garde confiance, c'est qu'il a retrouvé, le 6 novembre, à l'occasion de la deuxième poule de qualification, un bateau qui avait subi d'importantes modifications. *« En termes de comportement, il était comme neuf »*, assure Pierre Mas. *« Tous les repères que l'on avait pris au premier round, il a fallu les oublier et recommencer »*, explique-t-il. En dix régates, soit à peine plus de vingt heures de courses, les équipiers ont découvert un *6e-Sens « très pointu »*, en ce sens qu'il a un équilibre précaire, difficile à trouver, paraît-il, mais qu'on dit extrêmement payant une fois atteint.

Selon Luc Gelusseau, un des responsables du Défi français, *6e-Sens* ne souffre plus du même *« déficit de vitesse »* dans sa nouvelle configuration, étant équipé de nouvelles ailettes sur le bulbe de la quille et d'un nouveau safran. *« Mais on n'a toujours pas la vitesse souhaitée »*, reconnaît-il.

« ON EST AU PIED DU MUR »

Le skipper, Bertrand Pacé, affirme pour sa part que l'embarcation est désormais compétitive contre la plupart des bateaux de la flotte, à l'exception des trois ou quatre *« super challengers »*. Il lui semble aussi que le bateau manœuvre mieux, ce qui a permis à la cellule arrière de renouer doucement avec une tactique plus agressive. Quant à l'équipage, Pierre Mas estime qu'il s'est révélé *« extrêmement efficace à la manœuvre »*.

Les conditions de navigation difficiles, parfois extrêmes pour des Class America, ont également confirmé la fiabilité de *6e-Sens*, qui n'a jamais défailli techniquement, à l'exception d'une ailette de bulbe délaminée. Or, si la série noire d'avaries qui a fait perdre au moins une course à sept des onze défis depuis le début de l'épreuve se poursuit, cette qualité pourrait se révéler plus payante à l'avenir.

Reste que ces quelques atouts qui se sont traduits par des progrès en mer tardent à se transformer en points. *« On est au pied du mur. Notre première préoccupation est de travailler au niveau sportif pour régater avec moins d'erreurs »*, analyse Luc Gelusseau. Lorsqu'on lui demande de commenter la position du défi, Pierre Mas affirme quant à lui que le classement ne reflète pas les progrès accomplis en mer par le bateau et par l'équipage. Et d'ajouter : *« C'est à nous de le prouver dans le troisième "round Robin". »*

F.d.C.

1 FRANC. CÔTÉ PILE, C'EST 1 FRANC.

1 FRANC. CÔTÉ FACE, C'EST 2 REPAS MÉDICALISÉS.

154 Photo : Rip Hopkins

PARTICIPEZ À L'OPÉRATION 1 FRANC PAR JOUR.

N°Indigo 0,99F TTC/mn 0825 832 832
www.1francparjour.net

MEDECINS SANS FRONTIERES
Prix Nobel de la Paix 1999

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

Football : Rolland Courbis prévient qu'il « ne se laissera pas faire »

L'ENTRAÎNEUR de l'Olympique de Marseille, Rolland Courbis, a vivement réagi, lundi 22 novembre, aux *« Courbis démission »* montés des tribunes à l'issue de la défaite en championnat contre Auxerre samedi (0-1), prévenant qu'il *« ne se laisserait pas faire comme un idiot »*. *« La seule chose qui m'intéresse dans les semaines à venir, c'est l'intérêt de l'OM, y compris si l'intérêt de l'OM est de changer d'entraîneur*, a-t-il déclaré. *La source de ces slogans, c'est la tribune Jean-Bouin, là où nous distribuons les invitations*, a assuré Rolland Courbis. *J'espère que ce n'est pas un travail en coulisses depuis cinq mois qui arriverait finalement à porter ses fruits aujourd'hui. »* De son côté, la direction du club a assuré qu'*« en tribune présidentielle, personne n'avait crié "Courbis démission" ». « Rolland est jugé sur ses résultats sportifs. Le jour où nos objectifs ne seront plus atteignables, le président Yves Marchand et l'entraîneur parleront comme c'est le cas pour n'importe quel cadre qui n'atteint pas ses objectifs »*, a déclaré le responsable de la communication du club, Cédric Dufoix. L'OM, actuellement neuvième du championnat de France de première division, à 9 points du leader, l'Olympique lyonnais, doit affronter la Lazio Rome (Italie), mercredi 24 novembre, au Stade-Vélodrome, à l'occasion du deuxième tour de la Ligue des champions.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : la cour d'appel de Bologne (Italie) a acquitté,** lundi 22 novembre, les anciens dirigeants de l'écurie de F1 Williams, Patrick Head et Adrian Newey, pour la mort accidentelle du pilote brésilien Ayrton Senna, à Imola, en 1994. Le procureur avait requis un an de prison avec sursis pour l'ancien directeur technique de l'écurie britannique, Patrick Head, et du concepteur en chef de la voiture de Senna, Adrian Newey, mais le président Francesco Mario Agnoli a jugé que l'accusation *« n'avait pas produit de preuve de la culpabilité »*, repoussant ainsi la thèse de la défaillance technique.

■ **ÉQUITATION : le cavalier allemand Rene Tebbel**, membre de l'équipe olympique en vue des JO de Sydney (2000), a été suspendu avec effet immédiat par l'Union équestre allemande (FN) pour cruauté envers des animaux, a annoncé, lundi 22 novembre, la commission pour le saut d'obstacles de la FN. Rene Tebbel, vice-champion du monde en 1990, est soupçonné d'avoir appliqué, le 20 novembre, lors du Concours international hippique en salle de Stuttgart (Allemagne), sur les jambes avant de son cheval Percy, des produits qui provoquent artificiellement des inflammations. Le cheval, pour éviter la douleur vive provoquée par un éventuel toucher de l'obstacle, replie plus ses jambes et passe mieux.

■ **OMNISPORTS : la ministre française de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet,** a estimé, lundi 22 novembre, à Strasbourg, qu'il fallait *« reconsidérer l'arrêt Bosman »* parce qu'il applique au sport, *« à tort, les mêmes règles qu'à la circulation des marchandises en Europe »*. Selon la ministre, l'arrêt Bosman *« a considérablement fragilisé les structures de base du football et d'autres sports, dans de très nombreux pays, bien au-delà de l'Europe ». « Je pense qu'il faut la reconnaissance comme quoi le sport, ce n'est pas tout à fait la même chose qu'une activité marchande, comme on a reconnu l'activité culturelle »*, a-t-elle estimé. Mme Buffet a indiqué sa volonté *« de mettre cette question au cœur de la présidence française »*, qui va démarrer au deuxième semestre 2000, après la présidence portugaise.

LeMonde Job: WMQ2411--0030-0 WAS LMQ2411-30 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 08:56 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0480 Lcp:700 CMYK

Une potée dans la nuit

Que sont nos antiquités devenues ?

C'EST UN RÉCONFORT qui appartient à tous. Un plat taillé pour l'entraide. Une sorte d'aubaine. Qu'il vienne de Bretagne, de Lorraine ou d'Auvergne, on le rencontre sur notre route quand ont disparu les élégances de table pour laisser place aux rudes soucis du corps. La potée, cette amie qui nous veut du bien.

Soir de novembre, derrière Issoire, dans cette France du Centre serrée sur elle-même comme un poing. Nuit noire, peureusement éclairée de neige fondue. Aucun espoir en vue. Pourtant si, des lumignons, là-bas, qui signalaient une enseigne. De près, quelque chose qui pouvait faire penser à l'Auberge rouge. Il n'était pas si tard, mais déjà beaucoup trop pour la région. La fringale seule pouvait donner du courage.

On frappe, et puis on cogne. Derrière la vitre, un moustachu assiégé dit que l'endroit vient de fermer. On parlemente, et puis on grogne. L'hôtesse arrive. Pour aussi féroces qu'elles soient, les femmes hésitent toujours à laisser un homme mourir de faim, d'amour tant qu'on veut, mais de faim, voilà qui les dérange. Comme un puissant réflexe à garder le genre, la race, le plus longtemps possible en bon état de marche. De mauvaise grâce, mais ravie, et bientôt désobligée de n'avoir à proposer que les reliefs d'une potée de la veille, cette dame, ce soir-là, nous tirait beaucoup plus que d'un mauvais pas. Elle nous enseignait sur les devoirs du retardataire, en même temps que sur son bon sens à arriver au bon moment. Plat confit à point, toile cirée usée par le maquis et Petrus local ; souvenir immense.

On en était là de nos réflexions en arrivant derrière Cormeilles-en-Vexin, sur l'ancienne route de Dieppe transformée aujourd'hui en piste pour chamelier égaré. Dans l'ordre de l'introuvable, le Relais Sainte-Jeanne de Gérard Cagna devrait postuler au *Livre Guinness des records*. Beaucoup de style dans l'art culinaire et aussi dans celui du camouflage. Ce soir-là, le refuge de haute cambrousse affichait complet, le beaujolais neuf donnant lieu à deux soirées qui lui sont rituellement dédiées. Nous y venions pour un autre motif. Pour la potée justement.

Cuisinier de tempérament et sportif au caractère joyeux, Gérard Cagna s'était amusé de cette commande baroque, pensant pouvoir s'en sortir à l'aise, lui l'as des fines manigances et des alliages légers. En fait, il allait rapidement en mesurer toute la difficulté, n'ayant pas, dans le trop court délai qui lui était imparti, de Rungis ou de marché de proximité où aller s'approvisionner. Il lui fallait s'échapper de son Vexin français et se diriger vivement vers Paris.

DESSINS DESCLOZEAUX

PARI DE DUELLISTES

Tout change. Rue Rambuteau, le temps des cochonnailles de plein vent était passé. Des boutiques, beaucoup de boutiques, mais nib de provende rose et fraîche. On lui avait volé ses Halles. Rue du Marché-Saint-Honoré, Chédeville, le fameux maître charcutier, qui devait sans doute faire mauvaise impression à côté du palais de verre du siège de Paribas, avait disparu. Le voilà se retrouvant chez Fauchon, à chiner au prix fort des montbéliards et du saucisson de Lyon ; pour finir, rue de Tocqueville, dans le 17e arrondissement, Au Faisan d'or, où il complétait sa panoplie auprès de vendeuses généreuses, sérieuses et appliquées.

Naturellement, il était formidablement réjoui de cette escapade aventureuse, qui lui permettait tout de même d'honorer son contrat et de commencer à se faire du souci pour la réalisation de l'œuvre bientôt en cours de préparation. Pas vraiment commode de retrouver des gestes jamais formellement appris, tout en évitant de verser dans de l'authentique en voie de disparition. Nous, nous pensions à Issoire ; lui, à sa réputation. Pourrait-on s'entendre ?

Hors passion, le personnel ne voyait que l'invincible plaisir qui allait être le sien dès que les duellistes en auraient terminé avec le défi précieux et que le cochon céleste tomberait dans leur ordinaire. Le patron avait vu large ; pour eux, la fête du lendemain s'annonçait comme assez extraordinaire. Ici, devant toutes ces mines gourmandes, l'affaire était déjà gagnée d'avance. Pas encore cependant pour Cagna, qui lançait en salle ses menus du soir, tout en continuant à surveiller d'un œil ombré la montée en puissance de sa potée magique.

Les petits légumes, les morteaux, le jarret, la palette, la poitrine, le chou frisé et les hallebardiers de garde, chacun des acteurs était venu se poser à son heure, à sa juste place, la troupe attendant désormais d'entrer en scène sous les trois coups du « brigadier ». Lever de rideau. Comment bien le dire ? Une potée, certifiée auvergnate, de lignée aristocratique, où le plat d'argent et la porcelaine remplaçaient le chaudron de fonte noire, mais qui restait de profonde vigueur et de pensée non feinte ; gastronomie rurale entièrement réhabilitée sous les justes impératifs et les cuissons sans pitié de l'école moderne.

Composition assermentée, donc, que l'on ne trouvera peut-être jamais à la carte de chez Cagna, et c'est dommage, l'exercice méritant largement d'être renouvelé, aucun client de cœur ni de goût ne pouvant trouver déplacé qu'un deux-macarons au « Rouge » ne lance de temps à autre un clin d'œil reconnaissant à ses ancêtres. On verra. Pour nous, c'est vu.

Jean-Pierre Quélin

★ Relais Sainte-Jeanne, 95830 Cormeilles-en-Vexin (depuis Paris, prendre l'A 15, sortie numéro 10, direction Marines, Cormeilles-en-Vexin, sortie du village, en haut de la côte), tél. : 01-34-66-61-56. Menus : 470-580 F (72-88 €). Carte : 550-650 F (84-99 €).

BOUTEILLE

Chianti classico DOCG riserva

Colle Bereto 1994

■ Montalcino, carmignano, vernaccia sont les crus des *colli* (collines) de la région de Chianti, au sud de Florence, Sienne et San Gimignano, un territoire plus vaste que le Bordelais vinicole où *« la terre est d'un noir doré »* (Giono). Vin d'assemblage, le chianti est à la fois parfumé et nerveux dans sa jeunesse. Après trois années d'élevage dans le chêne (riserva) comme le veut la réglementation de 1984, il conserve une légère astringence associée à la puissance caractéristique des vins de Toscane. On l'apprécie avec la côte de bœuf « alla fiorentina », le poulet « all'aretina », le lièvre « à l'agrodolce » – sauce acidulée de vinaigre, de raisins secs et de pignons. La propriété de Colle Bereto s'étend sur une cinquantaine d'hectares près de l'antique village de Radda, au cœur du Chianti. Cette Azienda Agricola produit un excellent chianti classico riserva dont le millésime 1994 développe encore le souvenir du fruit, un raisin bien mûr, issu de trois cépages : sangiovese à 90 %, canaiolo à 7 % et colorino à 3 %, avec un rendement de 54 hectolitres à l'hectare. Deux autres vins, plus rares, sont produits en petite quantité : la cuvée « Il Cenno », même assemblage, rendements inférieurs ; et « Il Tocco », un monocépage sangiovese qui bénéficie de l'appellation « super-toscan ». Selon l'usage antique, la propriété produit aussi de l'huile d'olive, un vinaigre aromatique et du miel.

★ Chianti classico DOCG riserva 1994 : 22 000 lires, soit 74,5 F ou 11,4 € la bouteille par cartons de six.

Colle Bereto Azienda Agricola di Pinzauti Franca e Lorenzo. Loc. Colle Bereto, 53017 Radda in Chianti, Siena (Italie) ; tél. : 0577-738083.

TOQUES EN POINTE

Bistrot

FARINELLI

■ Au temps des reines Médicis, les cuisines françaises et italiennes étaient sœurs jumelles. Le siècle des Lumières a quelque peu bouleversé l'ordonnance, mais bien des usages restent communs, ce que n'ignore pas le chef français de cette table italienne dirigée par Nadia Doumir. Une poêlée de calamars en persillade, les antipasti qui mêlent charcuterie et légumes, le carpaccio de saumon à l'aneth relèvent de cette interprétation. Mais les goûts sont justes et les produits de qualité. Respect scrupuleux de la tradition cisalpine, en revanche, avec le risotto aux cèpes ou au fruits de mer, accordé à un élégant vin blanc du Frioul. Cadre rustique à l'étage. Menus : 98 F (14,9 €, déj.), 165 F (25,15 €). A la carte, compter 200 F (30,5 €).

★ 13, quai de la Tournelle, 75005 Paris ; tél. : 01-44-07-17-57. Fermé dimanche et lundi midi.

Brasserie

CAP VERNET

■ Parmi l'excellent choix d'huîtres (Cancale, Isigny, Marennes-Oléron), celles d'Yvon Madec, producteur de la « prat-ar-coum » depuis quatre générations dans l'aber Benoist, à Lannilis, ont une saveur inimitable qui n'a pas besoin pour s'exprimer de citron, et moins encore de vinaigrette aux échalotes. La cuisine accompagne désormais sans heurt l'excellence de la carte des fruits de mer. Le mille-feuille croustillant de sardines marinées ou bien les rillettes de saumon fumé au pourpier sont dans la norme des « bistrots » de Guy Savoy, dont cette brasserie en forme de paquebot est un exemple atypique. Cabillaud demi-sel à l'embeurrée de chou aux coques, bar rôti et parmentier à l'huile d'olive, souris d'agneau confite à l'ail, voilà quelques références d'une cuisine ajustée et chaleureuse. Menu : 215 F (32,8 €). A la carte, compter 250 F (38,1 €).

★ 82, avenue Marceau, 75008 Paris ; tél. : 01-47-20-20-40. Tous les jours.

Gastronomie

LE CLOS DE LA VIOLETTE

■ Hors les murs mais pas tout à fait dans la campagne aixoise, la maison qui abrite ce restaurant, au fil des ans et des embellissements, a fini par acquérir un statut de villa cossue, accueillante et confortable avec de nouveaux équipements techniques flambant neuf. Un peu comme la cuisine de Jean-Marc Banzo qui, en dix ans, est passée du répertoire méditerranéen au jeu savant d'une expression culinaire où la composition des saveurs est un moyen, non une fin. Cézanne affirmait qu'il y a *« toujours dans la nature des choses que l'on a pas vues »*. Là réside la part d'innovation et le talent de quelques chefs qui consentent à l'effort quotidien que représente la recherche de cette différence. Le tourteau simplement poché est accompagné d'un blanc-manger de céleri à la rémoulade ; les langoustines rôties sur un biscuit sablé ajoutent aux fragrances de l'oignon fumé, les nuances délicates des ravioles de corail au jus de pinces en cappuccino. Jean-Marc Banzo, de parents italien et espagnol, se joue des chipirons comme du risotto, et, avec la même aisance, du pigeon pané, du canard sauvage laqué ou de la truffe dont il nous révèle les saveurs cachées, soulignées aussi par des vins régionaux dont il maîtrise les accords secrets. Menu : 270 F (41,2 €, déj.). Dégustation : 550 F (83,8 €). A la carte, compter 500 F (76,2 €).

★ 10, avenue de la Violette, 13100 Aix-en-Provence ; tél. : 04-42-23-30-71. Fermé dimanche et lundi midi.

Jean-Claude Ribaut

La pistache

Après le pétrole et les tapis, la pistache est la troisième ressource de l'Iran. Plus des deux tiers de ces fruits secs à la chair verte que nous dégustons en France sont en provenance de ce pays. C'est entre septembre et octobre qu'a lieu la récolte. Autant celle de 1998 avait été abondante avec 230 000 tonnes cueillies, autant cette année, à cause des vents forts, de la chaleur et du manque d'arrosage, la récolte a été bien maigre avec seulement 65 000 tonnes. Les prix vont-ils grimper ? *« C'est peu probable,* répond Denis Ketabi, de Cap Industries, numéro un des importateurs pistachier en France. *« Les Français ne consomment que 150 grammes de ce produit chaque année, deux fois moins que les Allemands, et les ventes sont plutôt à la baisse depuis trois ans, aussi personne n'a intérêt à faire bondir les prix. »* Comme la noix, la pistache est entourée d'un brou. Après cueillette, celui-ci doit être retiré rapidement pour éviter que ne prolifère l'aflatoxine, une moisissure qui a valu à la pistache iranienne, en 1997, d'être mise sous embargo. Depuis, les contrôles sanitaires se sont puissamment renforcés. Avant d'arriver en Europe, la pistache a juste été triée, lavée puis séchée dans de grands silos pendant plusieurs heures, pour abaisser son taux d'humidité à 6 %, alors que celui d'une pistache fraîche est de 25 %. La dernière opération la concernant, la torréfaction, aura lieu ici, loin des terres de production. En France, c'est au moment de l'apéritif que 90 % des pistaches sont dégustées. Elles sont pour cela trempées quelques minutes dans une eau hautement salée, puis grillées en passant sur un tapis dans un four. Le degré de cette torréfaction varie d'une maison à l'autre. Ceux qui aiment les pistaches bien grillées préféreront par exemple celles de la marque Bahlsen ; ceux qui les aiment moins torréfiées choisiront celles de Benoît. Tout le monde se retrouvera en revanche sur un même indice de qualité : la présence de sel au fond du sachet doit être minime, sous peine de vous faire payer pour de la pistache (ce qui n'est pas donné, environ 80 F, 12,2 €, le kilo) de simples cristaux blancs. Pour juger du bon niveau d'une pistache, un autre critère peut être pris en compte : le pourcentage de coques fermées. Le seuil de tolérance est de 5 % en Iran, mais de 2 % seulement en Californie, l'autre grande région d'où nous importons ce fruit. Mais la pistache en provenance d'Amérique est vendue en moyenne 20 % plus cher que sa consœur iranienne.

Guillaume Crouzet

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

Les rumeurs du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Un dimanche sur quatre à 16 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5e
SUSAN'S PLACE
Tex Mex
(1er prix Européen du meilleur Chili Con Carne)
Spécialité d'or pour le TEXAS NACHOS
Plats végétariens mexicains
Dîner spécial THANKSGIVING le 25 novembre (sur réservation)
51, rue des Ecoles (côté St-Michel)
☎ 01.43.54.23.22 - Sce jsq 23h15

PARIS 6e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 6e
Ne manquez pas votre entrée dans le nouveau Millénaire...
Menu 950 F
dans un cadre étonnant !
Renseignements-Réservations
01 43 26 67 76

PARIS 7e
LES MINISTERES
Depuis 1919 au cœur du quartier des antiquaires, LES MINISTERES, artisans dépositaires d'un savoir faire culinaire, élaborent sur place une cuisine de marché avec des produits frais et du terroir : confit de canard, foie gras, saumon fumé maison au bois de hêtre... et inventent une cuisine d'humeur au goût du moment : gratin de homard et d'écrevisses aux épinards Muscadine, assiettes gourmandes aux saveurs mélangées...
Un service courtois et bon enfant 7 jours sur 7 de midi à 23 heures en continu. Menu du jour 88 F et Menu du ministre 175 F apéritif et vin comp. Menu étudié pour vos repas d'affaires ou familiaux de 10 à 150 couverts.
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37
LE RESTAURANT DE LA BELLE EPOQUE

PARIS 15e
A TIPAZA
COUSCOUS - TAGINES
GRILLADES AU FEU DE BOIS
Poissons - Carte env. 160 F
155, rue Saint Charles
01.45.54.01.17 - Ouvert T.L.J.

93 SAINT-OUEN
Le Soleil
CUISINE POUR CHINEURS GOURMANDS
Casse-croûtes sérieux dès le matin
Déjeuners Bourgeois
Petits dîners entre amis
Table d'hôtes
109, Avenue Michelet
Aux Puces de Saint-Ouen (métro porte de Clignancourt)
Tél. : 01 40 10 08 08

RESTAURANTS DE HAUTE MER
le bar à huîtres
NOUVEAU, le décor signé Jacques Garcia
MALIN, "le menu St-Jacques" à 198 frs 30,18 €
TOUJOURS, les huîtres élevées à l'île d'Oléron
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse (Vavin) • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques (St Michel) • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais (Bastille) • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuitres.com

PARIS 7e
Choumieux
SPECIALITE DE CASSOULET et CONFIT DE CANARD
Tous les jours jusqu'à minuit.
Dimanche service continu de 12 h. à minuit.
Banquet de 10 à 110 pers. Salons climatisés.
79, rue St-Dominique (7e) Tél. 0147.05.49.75

PARIS 7e
LA TERRASSE
Face à l'École Militaire, qualité et tradition, au 1er étage son restaurant gastronomique.
Menu 180 F (vin et café compris).
Menu prestige à 215 F avec homard.
- Banc d'huîtres -
2 pl. de l'École Militaire - ☎ 01.45.51.62.60

PARIS 8e
CHEZ VONG CHAMPS-ELYSEES et LES HALLES
HAUTE GASTRONOMIE CHINOISE
Spécialités vietnam et vapeur
• 27, rue du Colisée (8e) 01.43.59.77.12 - Voiturier
• 10, rue de la Gde Truanderie (1er) 01.40.39.99.89 - Park. Forum Sud
Salles climatisées - Ouvert T.L.J.

PARIS 5e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
127 F - 169 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : ☎ 01.42.17.39.63
Fax : 01.42.17.39.25

LeMonde Job: WMQ2411--0031-0 WAS LMQ2411-31 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 10:59 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0481 Lcp:700 CMYK

Gris et humide

MERCREDI. Malgré le retour à des conditions anticycloniques, les pluies maintiedront une forte humidité. Les nuages bas seront nombreux sur la majeure partie de la France. Seul le pourtour méditerranéen disposera d'un ciel dégagé, conséquence d'un mistral et d'une tramontane soutenus. Les températures seront en hausse.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. – La grisaille du matin se maintiendra une bonne partie de la journée. Elle s'accompagnera de petites pluies en Bretagne et Normandie le matin, puis sur le Pays de la Loire l'après-midi. Le Finistère et le Cotentin bénéficieront de quelques trouées de ciel clair en fin d'après-midi. Il fera de 11 à 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les brumes et brouillards matinaux évolueront en nuages bas qui persisteront. Il pleuvra faiblement. Il fera de 8 à 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Encore une journée bien maussade où grisaille et petites pluies seront de la partie. Les brouillards locaux puis les nombreux nuages bas masqueront complètement le soleil. Il fera de 5 à 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La matinée se déroulera sous de nombreux nuages. Des bruines se produiront çà et là. Le Poitou-Charentes restera ensuite couvert et légèrement pluvieux. Des éclaircies se dessineront dans l'après-midi sur l'Aquitaine et le Midi-Pyrénées. Il fera de 9 à 12 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les Alpes profiteront d'un ciel relativement dégagé. Ailleurs la grisaille dominera accompagnée de bruines locales. Il fera de 3 à 6 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La tramontane et le mistral souffleront à 60 km/h. Ces vents permettront au soleil de briller du matin au soir. Dans les endroits abrités, petites gelées et brumes en début de matinée. Il fera de 10 à 14 degrés.

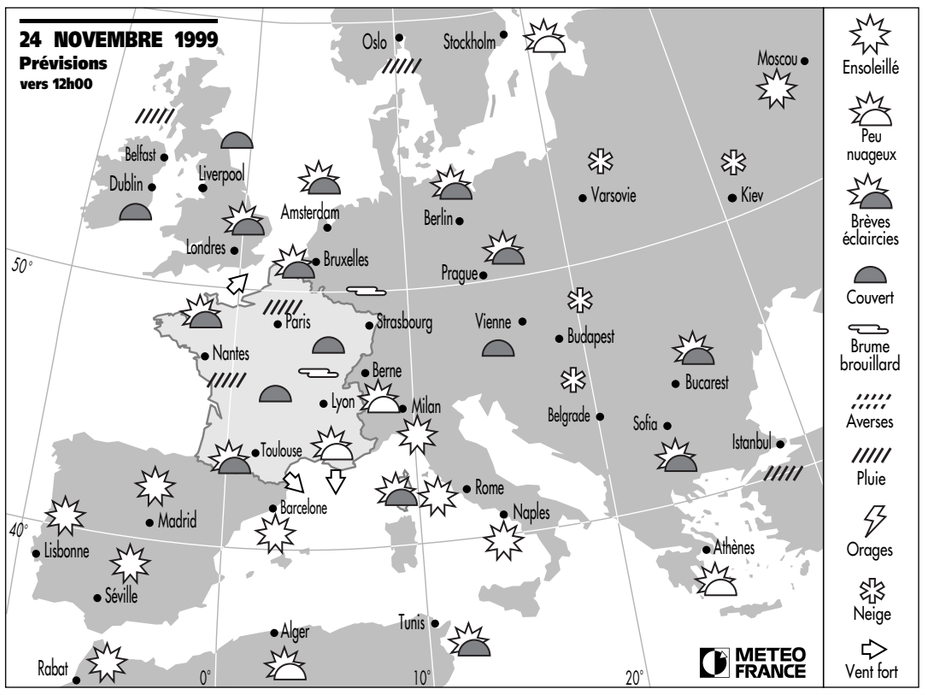

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** A partir du 3 décembre, il sera possible d'utiliser un billet unique acheté auprès d'American Airlines ou d'une agence de voyages et comprenant un voyage en TGV (en provenance ou à destination de Lille-Europe, Lyon-Part-Dieu et Nantes) associé à un vol d'American Airlines, au départ ou à l'arrivée du terminal 2A de Roissy Charles-de-Gaulle.

■ **ALGÉRIE.** Les vols et les tarifs de Khalifa Airways sont accessibles sur le réseau Amadeus, ce qui permet aux agences d'émettre des billets sur cette compagnie algérienne privée qui dessert Marseille et Lyon à partir d'Alger et Oran. Renseignements au 01-58-05-31-03.

■ **ANGLETERRE.** La chaîne hôtelière Marriott International sera présente dans le West-End londonien où le Renaissance Chancery Court Hotel, un établissement de 360 chambres installé dans un immeuble de 1912, en cours de restauration, doit ouvrir fin 2000.

PRÉVISIONS POUR LE 24 NOVEMBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole				PAPEETE	24/29	S	KIEV	-7/-2	*	VENISE	4/9	S	LE CAIRE	16/25	S
AJACCIO	5/14	N	NANCY	POINTE-A-PIT.	25/29	S	LISBONNE	7/13	S	VIENNE	-1/2	C	NAIROBI	16/24	C
BIARRITZ	3/10	C	NANTES	ST-DENIS-RÉ.	22/28	C	LIVERPOOL	9/11	C	**AMÉRIQUES**			PRETORIA	19/25	P
BORDEAUX	2/10	N	NICE	**EUROPE**			LONDRES	9/14	N	BRASILIA	18/24	P	RABAT	8/18	S
BOURGES	4/9	P	PARIS	AMSTERDAM	7/10	N	LUXEMBOURG	-1/3	C	BUENOS AIR.	14/25	C	TUNIS	11/18	N
BREST	8/12	C	PAU	ATHENES	12/15	S	MADRID	1/7	S	CARACAS	24/30	S	**ASIE-OCÉANIE**		
CAEN	7/10	C	PERPIGNAN	BARCELONE	6/13	S	MILAN	5/10	S	CHICAGO	1/8	S	BANGKOK	24/33	C
CHERBOURG	7/11	N	RENNES	BELFAST	4/10	P	MOSCOU	-14/-11	S	LIMA	18/22	C	BEYROUTH	19/24	P
CLERMONT-F.	-1/6	C	ST-ETIENNE	BELGRADE	-3/0	*	MUNICH	-3/2	C	LOS ANGELES	11/16	S	BOMBAY	20/32	S
DIJON	0/5	C	STRASBOURG	BERLIN	1/4	N	NAPLES	8/15	S	MEXICO	9/19	S	DJAKARTA	26/32	S
GRENOBLE	-1/5	S	TOULOUSE	BERNE	-2/2	S	OSLO	2/6	P	MONTREAL	6/17	P	DUBAI	21/29	S
LILLE	4/9	C	TOURS	BRUXELLES	6/9	N	PALMA DE M.	3/16	S	NEW YORK	14/17	C	HANOI	23/27	C
LIMOGES	1/8	C	**FRANCE outre-mer**	BUCAREST	1/6	N	PRAGUE	-3/2	N	SAN FRANCIS.	10/15	S	HONGKONG	20/27	S
LYON	1/6	N	CAYENNE	BUDAPEST	-1/1	*	ROME	6/15	S	SANTIAGO/CHI	10/23	S	JERUSALEM	16/25	S
MARSEILLE	4/10	S	FORT-DE-FR.	COPENHAGUE	3/6	N	SEVILLE	7/15	S	TORONTO	5/13	S	NEW DEHLI	12/24	C
			NOUMEA	DUBLIN	5/11	C	SOFIA	-3/1	N	WASHINGTON	17/21	C	PEKIN	-1/9	S
				FRANCFORT	1/3	C	ST-PETERSB.	-10/-2	*	**AFRIQUE**			SEOUL	8/16	S
				GENEVE	3/5	S	STOCKHOLM	-1/3	S	ALGER	7/17	S	SINGAPOUR	25/29	S
				HELSINKI	-2/2	C	TENERIFE	14/18	S	DAKAR	24/29	S	SYDNEY	15/22	S
				ISTANBUL	6/9	P	VARSOVIE	-3/-2	*	KINSHASA	23/28	P	TOKYO	10/17	P

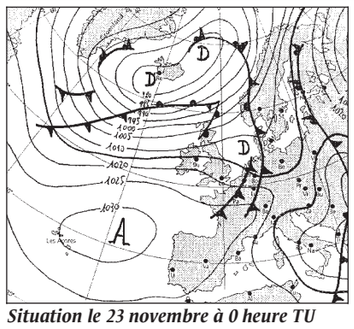

Situation le 23 novembre à 0 heure TU

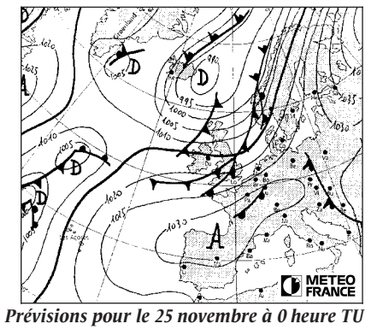

Prévisions pour le 25 novembre à 0 heure TU

PRATIQUE

Des associations pour aider les parents en détresse

« ON EST TELLEMENT angoissé par les discours des spécialistes qu'on ne sait plus comment s'y prendre quand on se retrouve avec un enfant », estime Mary. C'est pourquoi, depuis six mois qu'elle est maman, la jeune femme a déjà suivi, seule ou accompagnée de son bébé, des ateliers consacrés au massage et à l'éveil sonore des tout-petits, ainsi qu'à la façon de jouer avec un enfant ou encore de lui raconter des histoires.

A l'instar de ces différentes activités qui ont lieu à la Maison de l'école des parents, à Paris, les initiatives se multiplient, sur tout le territoire, pour aider les familles à assumer leur rôle éducatif. Souvent soutenues par la Délégation interministérielle à la famille, ces actions concernent non seulement les jeunes parents, mais aussi ceux qui ont du mal à comprendre comment fonctionnent leurs adolescents.

Quand Marianne découvre que son fils a quitté l'université à son insu pour travailler dans un magasin de figurines pour jeux de rôles, elle s'est sentie ébranlée. La situation était si difficile pour Marianne que le jeune homme a dû partir vivre ailleurs. Aussi, le jour où elle confie son désarroi à des parents rencontrés lors d'une réunion de l'association l'Ecole des parents et des éducateurs (EPE), est-elle particulièrement étonnée devant la réaction de certains participants : *« Il est vraiment débrouillard, ce garçon, pour avoir réussi à trouver un emploi et un logement ! »* L'intéressée était à mille lieux de penser que le comportement de son fils pût présenter le moindre caractère positif. *« Ce type d'échanges entre adultes est fondamental pour prendre du recul par rapport à sa situation, et se réassurer aussi dans sa fonction de parent »*, commente Sabine Joannès, psychologue à l'EPE d'Ile-de-France, où elle anime depuis deux ans des groupes de parole, nés de la demande de parents et de grands-parents.

« Ce sont d'ailleurs les grands enfants, ainsi que la façon de se positionner soi-même comme adulte, qui semblent actuellement le plus préoccuper nos adhérents », note de son côté Isabelle Haie, permanente du mouvement Familles rurales en Maine-et-Loire. Les débats centrés sur ces thèmes réunissent chaque fois jusqu'à 150 personnes, ce qui est loin d'être négligeable dans des communes comptant 800 à 1 500 habitants. *« Comme tout le monde se connaît, on distribue des papiers afin que personne n'hésite à s'exprimer*, explique l'animatrice, *mais chacun est amené à constater que ses questions, aussi personnelles soient-elles, rejoignent des préoccupations très largement partagées. Ce qui est déjà, en soi, plutôt rassurant. »*

RETOUR DE BALANCIER

« Nous avons peut-être trop dit, par le passé, que l'éducation était une affaire de professionnels, aussi faut-il maintenant, par un juste retour du balancier, conforter les parents dans leurs propres capacités », déclare Marie-Claire Morel-Chanut, sous-directrice de la Caisse d'allocations familiales de Saône-et-Loire. Et le nombre d'appels enregistrés par son service Allô Parentèle témoigne effectivement du besoin d'écoute des correspondants – des mères dans l'immense majorité des cas –, qui appartiennent à toutes les catégories de la population.

PROVOQUER LA DISCUSSION

S'il n'est évident pour personne d'être parent, de nombreux observateurs constatent, également, que les familles socio-culturellement les plus démunies sont souvent aussi les moins demandeuses d'accompagnement. C'est pourquoi, avant toute démarche spécifique en la matière, il convient d'aller à la rencontre des parents dans les quartiers, souligne Catherine Provost, directrice adjointe du Centre social Ronceray-Glonnières, dans la banlieue du Mans.

« Aider les parents peut d'ailleurs se faire de façon tout à fait informelle, lors de sorties dominicales en famille, ou d'activités de menuiserie ou de peinture sur soie réalisées avec les mamans, pendant que les enfants jouent à côté, avec des animateurs. On parle souvent plus volontiers quand on a les mains occupées », fait observer Berthe Amalvy, de la Confédération syndicale des familles, qui préside l'association Le Cabri, à Toulouse. Le constat est le même à la Papothèque dévocative, mise en place par l'association Contact et Promotion dans le quartier strasbourgeois de Cronembourg. Un peu à la manière des Maisons vertes, initiées par Françoise Dolto, il s'agit d'un lieu d'accueil parents-enfants, mais qui n'est pas spécifiquement dédié aux tout-petits, précise sa responsable, Katia Barichella.

Or, pour les parents qui viennent à la Papothèque – des mamans, quasi exclusivement, dont nombre sont issues de l'immigration turque –, parler ne va pas forcément de soi. Aussi les animatrices se saisissent-elles de toute occasion pour entamer la discussion, *« de la façon la plus naturelle possible, et avec le constant souci de valoriser les mères comme les enfants »*. Bien sûr, pas plus ici que dans les autres structures évoquées, on n'imagine apprendre aux gens ce qui ne constitue pas un métier. Mais être d'emblée considéré comme un parent compétent permet sans doute, plus facilement, de s'en croire capable.

Caroline Helfter

A qui s'adresser ?

● **Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs (Fnepe),** 5, impasse Bon-Secours, 75011 Paris ; tél : 01-44-93-44-70.

● **Services téléphoniques Inter-Service-Parents.** Ile-de-France : 01-44-93-44-93. Isère : 04-76-87-54-82. Loire-Atlantique : 02-40-47-71-28. Moselle : 03-87-69-04-87. Haut-Rhin : 03-89-24-25-00. Rhône : 04-72-00-05-30.

● **Pour connaître les actions d'accompagnement,** contactez votre caisse d'allocations familiales ou votre direction départementale de l'action sanitaire et sociale. Ou encore, sur Internet : www.sante.gouv.fr (rubrique famille) ou www.familles.org.

● **Rencontres.** « Etre et devenir parents » : colloque de la Fnepe à Paris les 3 et 4 décembre ; renseignements au 01-44-93-44-82 (600 F, 91,5 € pour les individuels).
« Parents et adolescents, des interactions au fil du temps » : rencontre proposée à Paris vendredi 10 décembre par la Fondation de France et la revue *Enfances et psy*. Contact : Véronique Cugnet-Richard, au 01-42-58-41-26. Inscriptions individuelles : 300 F (45,7 €).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99278

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

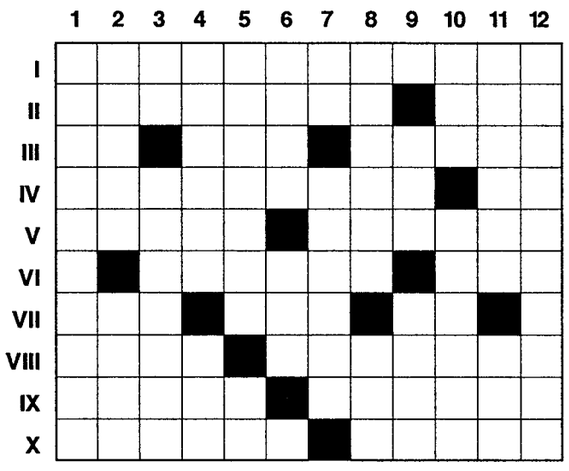

HORIZONTALEMENT

I. Permettent d'attendre la suite. – II. Fait le ménage à l'intérieur. Emportement de papa. – III. Pris en considération. Refus catégorique. L'art de déformer. – IV. Exposition à l'intérieur. Dans la gamme. – V. Ancien fournisseur de la voirie. Mesure pression et contrainte. – VI. Qui ont beaucoup servi. Coule en Amérique latine. – VII. Exploiteur clandestin. Le meilleur de tout. Tête d'oiseau. – VIII. Personnel féminin. Quand elle prit la plume, sa maîtresse utilisa son nom. – IX. Vitesse en plein air. Oiseau ou poisson, elle nous charme. – X. Ont du mal à prendre leurs décisions. Principes fondamentaux.

VERTICALEMENT

1. Perte de poids. – 2. Commune dans les terrains vagues. Bon mélange. – 3. A manipuler avec précautions. Sorti à l'hôpital. – 4. Pour capturer dans les fonds. A retourner avant de rendre. – 5. Brisas à travers champ. Cube. – 6. Mit dans l'embarras. Type. – 7. Article. Leurs rhizomes font le vide. – 8. Fis subir une traction. Un rien populaire. – 9. Arrivés. Oder polonais. – 10. Fond de cours. Pour vendre les dernières prises. – 11. Détruisis lentement. Responsable des maux chez La Fontaine. – 12. Doivent tout savoir sur nos rapports amoureux.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99277

HORIZONTALEMENT

I. Chuchotement. – II. Raviolis. Pou. – III. AB. Tr. Racine. – IV. Pitrace. As. – V. Atrocités. RG. – VI. Eues. Or. – VII. Ti. Atlante. – VIII. If. Linéature. – IX. Nielle. Belon. – X. Elues. Cossus.

VERTICALEMENT

1. Crapaudine. – 2. Habit. Fil. – 3. UV. Crêt. Eu. – 4. Citrouille. – 5. Horace. Ils. – 6. Ol (Lô). Tisane – 7. Tiret. Té. – 8. ESA. Labo. – 9. Cassates. – 10. Epis. Nuls. – 11. Non. Rotrou. – 12. Tue. Greens.

SCRABBLE®

PROBLÈME N° 149

Celui qui a dit non au volapük

C'EST DE GAULLE qui, en 1962, donna une nouvelle jeunesse au mot volapük : *« Dante, Goethe, Chateaubriand, n'auraient pas beaucoup servi l'Europe s'ils avaient été apatrides et s'ils avaient pensé, écrit en quelque "esperanto" ou "volapük" intégrés... »*

1. Tirage : E G I N O R V.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez sept mots de huit lettres en le complétant avec sept lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) I N O P R T U : trouvez un sept-lettres. E I L L M N U : en utilisant deux lettres différentes du tirage précédent, trouvez deux huit-lettres.

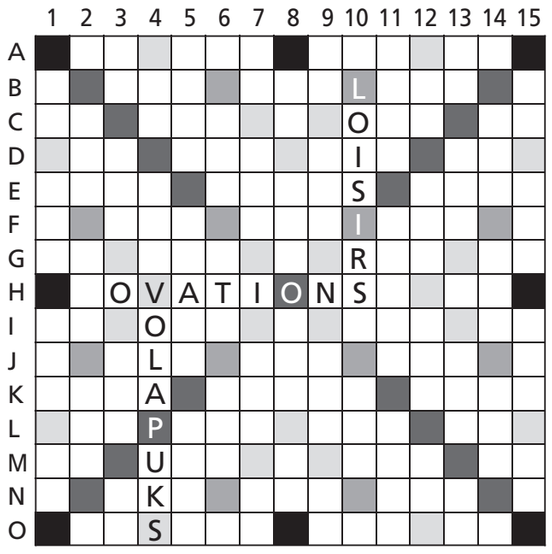

Solutions dans *Le Monde* du 1er décembre.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 17 novembre.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) BARDOTS, *hybride de cheval et d'anesse.*

b) SABORDAT et ADSORBAT, *retint des substances dissoutes à la surface d'un solide.*

c) TABLOIDS, 5 E, 44 (quadruple en double appui dans la colonne 5) – BOT, G 7, 34, faisant BASE, OTA et TEX, *unité textile* – SABORD, 11 I, 32, faisant SAXE.

d) PLOUKS et POLKAS.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LeMonde Job: WMQ2411--0032-0 WAS LMQ2411-32 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 09:34 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0482 Lcp:700 CMYK

CINÉMA

Eclairée par un Festival de Cannes particulièrement riche et original et un Festival de Venise non moins brillant, l'année va se terminer sur les écrans avec la projection de quelques-unes des œuvres remarquables d'artistes internationaux. Le nouveau film d'Abbas Kiarostami, le cinéaste iranien, devrait entraîner l'adhésion de ses admirateurs et en susciter de nouveaux : *Le vent nous emportera,* métaphore du voyage de la vie et réflexion poétique sur la destinée humaine, révèle au plus haut degré les qualités de l'auteur et la confiance que les spectateurs peuvent continuer de mettre dans cet art du XXe siècle, le cinéma. Le public averti et exigeant qui a aimé Jane Campion et sa *Leçon de piano* ne retrouvera peut-être pas le même enthousiasme pour Kate Winslet et Harvey Keitel dans *Holy Smoke.* Et, s'il a eu la chance de voir *Sue perdue dans Manhattan,* du New-Yorkais Amos Kollek, il risque d'être déçu par *Fiona.* Mais tout espoir n'est pas perdu, puisque les studios Disney, qui sortent chaque année pour Noël un dessin animé à audience planétaire, semblent avoir réussi leur *Tarzan.*

Nantes, carrefour tricontinental

DU 23 AU 30 NOVEMBRE, la 21e édition du Festival des Trois Continents à Nantes présente l'actualité des cinématographies « lointaines », autant d'univers aujourd'hui plus proches du public français grâce au travail de quelques passeurs comme les frères Philippe et Alain Jalladeau, créateurs et toujours animateurs de la manifestation. Avec huit films en compétition (sur dix), huit films encore hors compétition et trois des six titres de la section d'information « Regards pluriels », l'Asie confirme qu'elle est bien la région la plus féconde. Taïwan et le Japon (trois films chacun), la Chine, l'Inde et l'Iran mais aussi, plus inattendu, le Vietnam (deux films chacun) dessinent une carte orientale très dense où figurent également le Kazakhstan, le Tadjikistan, la Corée du Sud et le Bhoutan.

Sur l'ensemble des vingt-six nouveaux films présentés à Nantes, trois latino-américains (deux argentins et un cubain) et trois africains (Mali, Sénégal, Egypte) reflètent la faiblesse quantitative de ces cinématographies – la sélection étant complétée par un film turc. Encore la quasi-totalité de ces films ont-ils déjà été largement présentés dans d'autres festivals, leur isolement les transformant malgré eux en ambassadeurs plénipotentiaires. S'il est utile que ces œuvres soient montrées, les organisateurs de festival préfèrent évidemment les films inédits. Ceux de Nantes paient à présent la rançon de leur succès : jadis peu nombreux à prospecter les cinématographies exotiques, les directeurs artistiques des grands festivals du monde sont désormais à la recherche des successeurs de Hou Hsiao-hsien et d'Abbas Kiarostami, révélés par les Trois Continents.

ZOOM

Avec huit films en compétition sur dix, l'Asie confirme qu'elle est bien la région la plus féconde

Le codirecteur de la manifestation, Alain Jalladeau, s'inquiète aussi de la nouvelle tendance de certains festivals à produire les films, s'assurant une mainmise « en amont » sur les réalisations et les réalisateurs : *« Seuls les plus riches peuvent mettre en œuvre ces procédés. L'argent risque de prendre le pas sur la curiosité et le goût. On ne peut pas se plaindre de l'existence de nouvelles possibilités de financement pour les cinéastes, mais le rôle des festivals doit rester de faire circuler les œuvres, pas de se les approprier. »*

Trois programmes complètent le menu de 1999. Le premier est un hommage à la grande actrice indienne Sharmila Tagore, découverte par Satyajit Ray dès 1959 (*Le Monde d'Apu*) et qui tourna trois autres films avec le maître bengali en même temps qu'elle mena une carrière de star à Bombay, capitale du cinéma commercial. Les deux autres programmes visent à rétablir l'équilibre entre les continents. L'un est un vaste panorama consacré aux cinématographies arabes du Machrek, complété par des tables rondes avec des cinéastes libanais, syriens, palestiniens, jordaniens, irakiens... L'autre est une rétrospective du cinéma mexicain, abordée sous l'angle du travail de ses scénaristes, afin de mettre en évidence les problèmes narratifs rencontrés par des cinématographies coincées entre les superproductions hollywoodiennes et les séries télévisées.

J.-M. F.

RENCONTRE

Le Café de Geneviève Troussier

« Pourquoi avoir organisé au Café des images, la salle que vous dirigez à Hérouville-Saint-Clair, dans la banlieue de Caen, le colloque sur le cinéma et le sacré qui s'est tenu du 18 au 21 novembre ?

– Depuis dix-huit ans, j'ai voulu que cette salle soit non seulement le lieu du travail classique d'exposition des films, mais aussi celui d'une rencontre entre le public, les professionnels, les artistes et les intellectuels. Depuis un débat en 1985, en collaboration avec la revue *Chimère* dont s'occupait Deleuze et Guattari, sur le thème du rêve au cinéma et dans la psychanalyse, nous organisons avec l'université de Caen des séminaires (sur la censure en Union soviétique, sur le cinéma français et les guerres coloniales, sur André Bazin), qui ont mené à ce colloque. Mais seul le travail effectué au quotidien au Café des images, et le public qui s'y est constitué, rend possibles de telles opérations.

– Une telle démarche est-elle économiquement viable ?

– Oui. La salle, classée salle de recherche, est subventionnée par la mairie depuis sa création, mais uniquement pour ses missions de service public. Elle a connu une croissance constante de sa fréquentation, pour atteindre 135 000 entrées par an. Le Café des images a été choisi par Catherine Trautmann comme l'un des cinq pôles régionaux d'éducation à l'image dont elle a fait un des principaux axes de son action pour le cinéma, mais nous attendons que la direction régionale des affaires culturelles accompagne concrètement cette initiative.

– La création d'un multiplexe dans l'agglomération a-t-elle modifié votre situation ?

– Ce sont d'abord les cinémas commerciaux du centre de Caen qui ont souffert de la concurrence ; le Café des images et le Lux, l'autre salle art et essai de l'agglomération, poursuivaient en bonne intelligence une programmation alternative. Mais la présence du multiplexe a poussé un multisalle sur le terrain de l'art et essai où il pratique une politique agressive qui risque de remettre en cause l'existence de nos salles. C'est un exemple caractéristique de l'effet indirect de déstabilisation qu'engendrent les multiplexes. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

La vie est un voyage, Abbas Kiarostami montre le chemin

Le vent nous emportera. Un chef-d'œuvre pictural, poétique et philosophique, privé du Lion d'or au Festival de Venise

Film iranien d'Abbas Kiarostami. Avec Behzad Dourani et les habitants du village de Siah Dareh. (1 h 58.)

D. R.

« Le vent nous emportera », d'Abbas Kiarostami : il suffit de peu de choses pour faire bien l'homme.

A quoi reconnaît-on un grand artiste ? Entre autres choses, à sa capacité de créer une œuvre qui concilie richesse et simplicité. Cela dit non pas tant pour prouver qu'Abbas Kiarostami est un immense cinéaste (c'est chose faite depuis belle lurette) que pour s'étonner, à la découverte de son nouveau film, qu'il puisse encore nous en remontrer sur ce terrain. On l'avait pourtant quitté avec, dans l'âme autant que sur les lèvres, *Le Goût de la cerise* (1996), Palme d'or à Cannes, sublime circonvolution automobile d'un candidat au suicide qui laissait dans le sillage de sa mort annoncée le sentiment d'un chant mystérieux à la beauté de la vie. Il semblait alors qu'il était difficile d'aller plus loin dans la frugalité de l'intrigue, la substance de l'être humain et l'intelligence du cinéma. Il n'en est rien. Avec autant de puissance et de légèreté, *Le vent nous emportera* épaissit le mystère, dénude l'humanité jusqu'à l'os et agrandit le territoire du cinéma.

Le film met en scène la quête incertaine, dans un village solitaire du Kurdistan iranien, de quelques citadins eux-mêmes relativement indéterminés. De prime abord, rien à voir avec James Bond, mais patience, tout vient à point à qui sait attendre : ni l'action, ni le suspense, ni l'aventure ne sont absents de ce film. Tout commence sur une de ces routes serpentines chères à Kiarostami, où un 4 × 4 vétuste, gros insecte poussiéreux, gravit à flanc de vallon un paysage aux splendeurs picturales.

Le plan est général, et celui des passagers de la voiture, restitué par la seule bande-son, particulier : il consiste à trouver le chemin qui les mènera au village, en repérant dans l'immensité de l'étendue qui s'étend autour d'eux, *« un arbre isolé »*. Humour iranien ? Sans doute, mais aussi bien affirmation d'une esthétique qui fait de la désorientation le principal viatique d'un récit en forme de voyage.

Dix minutes plus tard, après qu'un enfant posté au bord de la route a guidé le véhicule vers le village, le visage du conducteur apparaît enfin. C'est un homme d'une quarantaine d'années, vêtu d'une chemise écossaise et d'un jean, avec une paire de lunettes aux verres fumés sur le nez. Kiarostami s'arrangera en revanche pour qu'on ne voie jamais ses compagnons, de même qu'il maintiendra délibérément un certain flou sur leur qualité et le but de leur voyage. Tout au plus comprend-on qu'ils n'ont intérêt à dévoiler ni l'une ni l'autre, et que le mystère de leur présence constitue à lui seul le moteur de l'intrigue, dans ce village documentaire incrusté dans le paysage comme une création naturelle.

LE SUR-PLACE ET LE MOBILE

Hébergé par la tante de l'enfant, le chef sans nom et sans qualité de ce petit groupe fictionnel (qui n'est pas par hasard le seul acteur professionnel du film) se satisfait ainsi d'y passer pour *« monsieur l'ingénieur »*. Deux activités essentielles, mais contradictoires, l'occuperont pour le reste du film : le sur-place et le mobile.

Le sur-place a pour nom Madame Malek, une vieille femme sur le point de mourir, qui s'avère être la véritable raison de sa présence en ce lieu. On aura en effet fini par deviner que cet homme d'images (il se promène avec son appareil photo) vient de la ville pour faire un reportage sur les rites funéraires particuliers à cette région. Mais si Madame Malek agonise, du moins le dit-on car on ne la voit pas, elle semble s'ingénier à ne pas mourir. Madame Malek est la force invisible et centrifuge de l'œuvre qui, n'existant qu'en vertu de cette attente, filme à la fois la mort qui s'éternise, et l'impossibilité de la saisir. Le mobile, en revanche, exerce sur le héros beckettien une attraction centripète qui l'arrache à son attente. Il s'agit d'un banal téléphone portable qui, faute de bonnes conditions de réception, oblige incessamment notre homme à courir à sa voiture et à foncer au sommet de la colline la plus proche pour rétablir la communication avec Téhéran. Il sonnera six fois au cours du film, et six fois de suite le même trajet sera intégralement filmé, offrant en bout de course deux types de conversation. La première avec une interlocutrice téléphonique de plus en plus impatientée par la survie de Madame Malek ; la seconde avec un ouvrier, lui aussi invisible, creusant en contrebas un puits à cet endroit.

La cinglante et compassionnelle ironie de Kiarostami est de faire de cet endroit un cimetière, et du trajet répété de l'homme une activité assez semblable au parcours de tout être humain, issu temporairement du néant avant d'y retourner, éventuellement en 4 × 4 et dans un grand nuage de poussière. C'est d'ailleurs bien un tibia humain qui sert de fil rouge à ce film carnavalesque, lancé de ses profondeurs et pour on ne sait quelle raison par l'ouvrier à *« l'ingénieur »*, qui le dépose comme une relique sur le tableau de bord de son véhicule. Avec la mort en hors champ omniprésent et cet os à ronger, le film s'installe alors dans cet entre-deux qui s'appelle la vie, confrontant le cinéma à la question du mystère et de la beauté de l'existence, dans l'évanescente et pure durée des choses et des êtres.

LE STOÏCISME DE MONTAIGNE

Comme si le cinéma fictionnel de Kiarostami, empruntant plus que jamais aux splendeurs de la composition picturale et aux fulgurances de la poésie, se révélait de plus en plus proche de l'essai philosophique, à la manière, tout à la fois essentielle et badine, d'un Montaigne. Aussi paradoxal puisse paraître le rapprochement entre un philosophe de la fin du XVIe siècle et un cinéaste de la fin du XXe, plus d'un trait lie leurs œuvres : toutes deux se situent dialectiquement entre l'obscurantisme et les lumières, le fanatisme et l'humanisme, l'asservissement et la liberté, l'obsession de la mort et la célébration de la vie. Leçon stoïque : *« Il est incertain où la mort nous attende, attendons-là partout. La préméditation de mort est la préméditation de la liberté. Qui a appris à mourir, il a désappris à servir » (Que philosopher c'est apprendre à mourir*, Montaigne, *Essais*, Livre 1, Chap. 20). Mais en même temps, démonstration sceptique teintée d'épicurisme, quand l'art de mourir devient manifestement art de vivre, dans cette difficile vocation qui consiste à *« faire bien l'homme »*.

« L'ingénieur » du *Vent nous emportera*, lui aussi, finit par faire bien l'homme, en se détachant insensiblement de la mission professionnelle qui l'amène en ces lieux, en se déprenant un peu de lui-même. Il suffit de peu de choses : se laisser guider par un garçonnet qui lui réapprend l'enfance de l'art ; se faire tancer comme un gosse par une maîtresse-femme qui lui interdit de prendre des photos ; plonger dans l'obscurité d'une cave où le lait nourricier de la vie jaillit comme poésie des pis d'une vache et des doigts de la jeune fille qui la trait ; ou sauver la vie de l'ouvrier dans le puits qui s'est effondré, puis échanger quelques vues avec un vieux médecin de campagne qui le raccompagne en moto dans la lumineuse blondeur des champs : *« La vieillesse n'est rien, c'est la mort qui est pire. – On dit que l'au-delà est plus beau. – Qui est revenu de là-bas pour le dire ? »* Et comme ils disparaissent à l'horizon, on se prend à penser que ce film raconte l'histoire d'un homme qui, venu guetter la mort, a finalement sauvé une vie. Avec ce simple accident qui bouleverse tout le programme, une définition conjointe de la vie et du cinéma se propose, qui confine au sublime.

Jacques Mandelbaum

COMMENTAIRE

BEAUX JOURS

Appelons un chat un chat, et un chef-d'œuvre, un chef-d'œuvre. *Le vent nous emportera* est un chef-d'œuvre. Le plus beau film, à la fois le plus émouvant et le plus accompli, celui qui à ce jour reflète de la manière la plus convaincante l'ensemble de l'œuvre d'un des plus grands artistes contemporains du cinéma. Profitons-en, en cette période où l'amertume et l'aigreur paraissent être l'humeur du cinéma en France, pour relever que la période récente, notamment l'année 1999, aura été extraordinairement féconde en films de qualité, d'origines et de styles très variés. Le Festival de Cannes, toutes sections confondues, a présenté ce qui restera peut-être comme le meilleur programme de son histoire. Venise a été d'une qualité qu'on ne lui avait plus connue depuis longtemps.

Et, présents ou pas dans ces manifestations (ou d'autres, d'Angers à Nantes en passant par Berlin, Locarno et Pusan), des films signés Stanley Kubrick et Jean-Marie Straub, Manoel de Oliveira et Noémie Lvovsky, Jia Zanke et Woody Allen, Takeshi Kitano et Jim Jarmusch, Bruno Dumont et Abel Ferrara, Pedro Almodovar ou les frères Dardenne, Amos Gitaï et Terrence Malick, Raoul Ruiz et Kyoshi Kurosawa, en attendant encore au moins une œuvre importante, *Les Noces de Dieu*, de Joao Cesar Monteiro (sortie le 1er décembre), attestent de la vitalité du cinéma, dans ses différences et ses « inégalités » (de budget, d'ampleur narrative, de souffle).

Cette liste n'est pas normative ; chacun peut y ajouter ou retrancher à son gré tel ou tel nom, tel ou tel film. Par sa longueur et le nom des auteurs qui y figurent, par l'engagement simultané de ces artistes qui ont choisi la caméra pour dire le monde, elle est exceptionnelle. Elle dit que la planète cinématographique se porte bien et particulièrement en France, seul pays du monde où sortent l'ensemble de ces films qui, à l'échelle de leurs ambitions commerciales, ont pratiquement tous été des succès.

J.-M. F.

LeMonde Job: WMQ2411--0033-0 WAS LMQ2411-33 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 09:34 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0483 Lcp:700 CMYK

Les débordements courageux de Kate Winslet

KENNETH BRANAGH a dit de Kate Winslet, après lui avoir confié le rôle d'Ophélie dans sa version cinématographique d'*Hamlet*, qu'elle *« possède une imagination débordante, tellement débordante qu'elle en devient dangereuse. Lorsque vous voyez à quel point elle peut s'investir dans un rôle, cela fait un peu peur. »* Un simple aperçu des rôles tenus par l'actrice britannique à l'écran peut donner une idée de ces débordements.

PORTRAIT

Avec une infinité de nuances, elle incarne le même rôle depuis le début de sa carrière

Dans *Créatures célestes*, le film qui la révèle en 1994, elle interprète une jeune adolescente fascinée par le chanteur Mario Lanza qui devient folle, puis commet un meurtre. Dans *Raison et Sentiment,* elle est follement éprise et manque de perdre la raison. Dans *Jude*, elle tombe amoureuse de son cousin et devient folle. Dans *Hamlet*, elle perd également la raison et meurt. Dans *Titanic*, elle manque de périr engloutie avec le paquebot. Dans *Holy Smoke,* le nouveau film de Jane Campion, elle est folle – si l'on peut employer un tel qualificatif pour ce rôle d'une jeune Australienne décidant de vivre en Inde aux côtés d'un gourou répondant au nom de Baba – et recouvre la raison de justesse grâce à une thérapie de choc.

On ne peut que louer le sens du casting de Jane Campion, qui a su tirer toutes les potentialités d'une comédienne interprétant avec une infinité de nuances le même rôle depuis le début de sa carrière. Sans Kate Winslet, la rééducation d'une Occidentale fascinée par un mysticisme hindou de pacotille (du moins est-il décrit de cette façon dans le film) et reprise en main par un spécialiste interprété par Harvey Keitel prêterait à rire. En assumant une fois de plus le même personnage de fille désaxée, Kate Winslet semble utiliser l'écran pour se guérir. A chaque fois qu'un film lui est proposé qui dévie de cette ligne thérapeutique, il est impitoyablement rejeté par la comédienne : le rôle de la muse de Shakespeare dans *Shakespeare in Love* – dont héritera Gwyneth Paltrow ; celui du tuteur du roi de Siam dans *Anna et le roi*, finalement repris par Jodie Foster.

LES LIMITES DE LA COHÉRENCE

En tenant la vedette de *Titanic* devant les caméras de James Cameron, l'un des meilleurs directeurs d'actrices en activité, Kate Winslet a non seulement eu accès, grâce au succès phénoménal du film, à une notoriété inimaginable, mais acheté sa métamorphose d'héroïne de film d'action. James Cameron a exploité la part masculine et agressive d'une comédienne qui n'arrive pas à s'insérer dans les canons classiques de la féminité hollywoodienne. Kate Winslet ne peut pas se contenter des rôles illustratifs destinés aux actrices qui n'ont pas encore atteint la trentaine, ni se cantonner à un emploi qui la reléguerait en second couteau derrière un partenaire masculin.

Cette qualité marque les limites d'une éventuelle carrière hollywoodienne pour une actrice qui aura toutes les difficultés du monde à trouver sa place dans ce système. Le succès du jeune couple de *Titanic* tenait avant tout à son homogénéité. Le visage de chérubin de Leonardo Di Caprio, sa petite taille, son allure d'enfant perdu s'affranchissaient parfaitement de la présence envahissante d'une partenaire qui semblait le prendre en charge et le traitait comme une grande partie du public souhaitait le voir : en adolescent. Jane Campion a dit que le rôle de Ruth tenu par Kate Winslet dans *Holy Smoke* lui rappelait Jeanne d'Arc par son désir de défendre sa foi coûte que coûte. En conduisant sa carrière selon des critères essentiellement artistiques, sans tenir compte des exigences de son agent, Kate Winslet manifeste une cohérence assez rare pour qu'on puisse se demander si elle lui permettra de durer.

Samuel Blumenfeld

LORENZO AGIUS/OUTLINE

Kate Winslet. Avec sa galerie de personnages désaxés, elle semble utiliser l'écran pour se guérir.

Forough Farrokhzad, poétesse du « Vent »

Détestée en Iran par ceux qui dénonçaient son « immoralité », elle est toujours adulée pour son courage et la sensualité de son univers

« Pose tes mains – ces souvenirs ardents – / Sur mes mains amoureuses / Et confie tes lèvres repues de la chaleur de la vie / Aux caresses de mes lèvres amoureuses / Le vent nous emportera / Le vent nous emportera. » Dans l'obscurité d'une étable, l'« Ingénieur » offre à une jeune paysanne, en train de traire une vache, le poème qui s'achève par ces vers. La sensualité des gestes répond à celle des mots. L'homme s'étonne que la jeune femme n'en connaisse pas l'auteur, la poétesse Forough Farrokhzad, que tout le monde en Iran appelle simplement Forough.

Née en 1935, celle-ci se marie par amour à seize ans, devient mère à dix-sept, demande le divorce à vingt ans – parcours exceptionnel en Iran à cette époque – et est contrainte d'abandonner son fils à son ex-mari. Après cet affranchissement d'un ordre familial étouffant au prix d'une situation matérielle difficile et de la réprobation sociale, solitaire, « différente », Forough commence une errance tissée de voyages à l'étranger et d'exils intérieurs. Ses vers disent la révolte contre les injustices infligées aux femmes, critiquent les codes relationnels qui unissent ou désunissent les couples. Contre les conventions sociales et les usages littéraires alors dominants, les textes de Forough Farrokhzad évoquent un monde intimiste, où l'homme a autant sa place que la femme, l'un et l'autre dépouillés des stéréotypes.

Refusant le détour du symbolisme et des métaphores jusqu'alors employées par les femmes poètes, elle évoque avec simplicité et limpidité une sensualité brûlante qui enflamme une œuvre à la tonalité générale pourtant pessimiste : lorsque l'amour parvient à faire son nid, lorsque la plénitude est enfin atteinte, le bonheur, fugitif et éphémère, a déjà disparu. Rien ne peut entraver le temps qui passe. Ne relevant exclusivement ni du classicisme ni de la modernité alors apparue dans la poésie iranienne, le style de Forough évolue au fil de sa vie, gardant ce singulier langage de l'intimité.

Un monde intimiste, où l'homme a autant sa place que la femme

Outre la poésie, Forough est attirée par le cinéma, l'écriture de scénario et la production. Devenue, en 1958, assistante au Studio Golestan, l'une des principales sociétés de production de l'époque, sa liaison avec le cinéaste et directeur du studio, Ebrahim Golestan, un homme marié, aggrave son statut de paria. Elle fera une tentative de suicide avant de retrouver « le goût de la cerise ». Elle réalise en 1962 un film magnifique, à la fois poème et documentaire, *Khaneh siah ast* (*La maison est noire*), dans la léproserie de Baba Baghi, près de Tabriz, où elle adopte le fils d'un couple de lépreux. Le film, considéré comme trop sombre et trop négatif, est interdit par la censure du chah. Le 14 février 1967, elle meurt dans un accident de voiture.

Détestée par ceux qui dénoncent sa vie « immorale », adulée par d'autres qui saluent son courage et son indépendance d'esprit, Forough Farrokhzad a été souvent perçue au travers du prisme de sa vie privée, au détriment parfois de son œuvre, jalon pourtant important de la poésie contemporaine en Iran. Un prix portant son nom était d'ailleurs décerné chaque année, jusqu'à ce que la révolution islamique cherche à occulter le souvenir de cette poétesse jugée dangereuse par les tenants d'un nouvel ordre moral. Cependant, de très nombreux Iraniens, quelquefois très jeunes, continuent de réciter ses poèmes. Et, chaque 14 février, des admirateurs se réunissent toujours dans le petit cimetière de Téhéran, au pied des montagnes, pour maintenir sa mémoire vivante.

Agnès Devictor

Sénèque
Thyeste
mise en scène
Sylvain Maurice
18 novembre - 12 décembre
Théâtre de Gennevilliers
Centre Dramatique National
Location 01 41 32 26 26

La raison du plus fou n'est pas toujours la meilleure

Holy Smoke. Le nouvel exercice extrême de Jane Campion

Film australien de Jane Campion. Avec Kate Winslet, Harvey Keitel, Julie Hamilton, Pam Grier. (1 h 55.)

Ce film est une histoire de dingues qui pose une seule question : qui est le plus dingue ? Au début, la réponse semble claire, conventionnelle. C'est Ruth, jeune Australienne partie découvrir les mystères exotiques de l'Inde et tombée sous l'influence d'une secte. La famille se désespère ; n'écoutant que son bon sens, la mère traverse l'océan Indien et une égale quantité de préjugés pour aller arracher la chair de sa chair aux griffes du gourou. Premier dérapage : il apparaît que la plus illuminée des deux n'est pas celle qui a vu Krishna réincarné. Ramenée dans la ferme familiale, la brebis égarée ne démord pas de son adoration pour le sage hindou ; la famille se résout à faire appel à un désenvoûteur.

Celui-ci, arrivé de Californie en avion et santiags, a les traits de Harvey Keitel. Il prend immédiatement une longueur d'avance dans la compétition pour le titre du plus givré. Keitel s'enferme avec Kate Winslet dans une baraque isolée, après avoir fixé pour le reste de la famille les règles de l'exorcisme, qui exige une totale solitude. S'ensuit un affrontement, esprit contre esprit, corps contre corps, où tous les coups sont permis. Au terme de ce match d'une virulence extrême, le cow-boy des psychés touche le sol des deux épaules sous le corps de la demoiselle, plus ou moins déprogrammée de son tropisme hindou. Mais l'exorciste est irrémédiablement vaincu par le désir éperdu que lui inspire l'ex-héroïne de *Titanic*. Ce naufrage mental est ce qu'il y a de plus réaliste dans *Holy Smoke*, tant le charme de Kate Winslet filmée par Jane Campion est effectivement irrésistible.

Sur ces entrefaites, la famille vient témoigner que, sous ses apparences de cellule normalisée, croyante, saine, etc., elle est tout aussi folle que celle dont elle cherchait la guérison. Bientôt, le diagnostic de maboulerie caractérisée s'étend aux voisins, aux habitants de la région. Et les folies dont il s'agit ici ne sont ni très drôles ni très sympathiques : hystérisation des rapports de force, phobies en tout genre, délires machistes, régressions infantiles violemment possessives en sont quelques manifestations au folklore assourdissant.

HURLEMENTS ET GESTICULATIONS

Au milieu de ce pandémonium, la folie de l'homme amoureux apparaît à la fois comme contrainte à une surenchère toujours plus excessive, et malgré tout une forme paranormale de santé, face à la pathologie antipathique des autres. Elle s'achève en simagrées pathétiques et explosion d'effets spéciaux kitsch, qui dénoncent la terreur normative des conventions plutôt que l'aliénation de l'amoureux.

Jane Campion reprend un thème qui lui est cher, celui de la folie du monde au sein duquel la folie de l'amour ferait entendre sa dissonance. Pour conter cette histoire complètement déglinguée, elle choisit de la filmer de manière déglinguée. Le parti grimaçant et caricatural à l'extrême, après avoir intrigué et impressionné au début du film, devient un artifice dont la redondance avec ce qui est raconté finit par en annuler les effets. Malgré Kate Winslet, dont la puissance de jeu paraît un temps capable de sauver la mise, l'accumulation des contorsions, hurlements et gesticulations prend le pas sur le propos comme sur l'émotion qu'il recelait. Avec son premier long métrage, *Sweetie* (1989), la cinéaste avait réussi ce difficile dosage de l'excès qui ici lui échappe, plongeant le film dans l'impasse d'un grotesque sans enjeu.

J. -M. F.

Visions d'enfer et de paradis

Fiona. Le second volet d'une trilogie d'Amos Kollek, auteur de « Sue perdue dans Manhattan »

Film américain d'Amos Kollek. Avec Anna Thomson, Felicia Maguire, Alyssa Mulhern, Anna Grace, Bill Dawes. (1 h 25.)

Après *Sue perdue dans Manhattan,* Amos Kollek livre avec *Fiona* le second volet d'une trilogie située à New York où l'actrice Anna Thomson tient le rôle principal. *Sue* poussait déjà très loin la lente dépression d'une femme qui se détachait progressivement de toute attache sentimentale, professionnelle et identitaire pour perdre brutalement pied. Mais ce malaise ne pèse pas lourd à côté du désespoir de Fiona, qui n'a même pas besoin de descendre les barreaux de l'échelle sociale pour se retrouver tout en bas.

Le désespoir de Sue était subtil, celui de Fiona est grossier. Il ne suggère ni solution, ni rédemption. Fiona (Anna Thomson), puisque c'est son seul nom – comme toutes les héroïnes d'Amos Kollek, d'ailleurs, qui ne possèdent plus de nom de famille –, aurait difficilement pu démarrer plus mal dans la vie. Une mère prostituée qui l'abandonne enfant ; un beau-père qui la viole ; une existence de prostituée qu'elle mène à son tour avec le stoïcisme de quelqu'un qui n'a rien reçu de la vie.

Les premières images de Fiona sont celles d'un film en super 8 où déambule une petite fille bien habillée alors que la voix d'Anna Thomson raconte les épisodes d'une enfance apparemment heureuse et sans problèmes. Puis apparaît, dans une image qui possède le même grain que le film super 8 montré juste auparavant, une femme, la mère de Fiona, en train d'accomplir une fellation à un client exigeant. La superposition de deux séquences aussi radicalement opposées, l'une onirique (Fiona se rêve heureuse et fantasme une enfance normale) et l'autre hyperréaliste (où une authentique prostituée et son client sont saisis sur le vif), est au cœur du malaise recherché par Amos Kollek. Paradis et enfer sont montrés à travers le prisme d'un même regard. Les rêves de Fiona ont parfois une allure infernale, alors que son quotidien, filmé de manière documentaire, avec des prostituées et des toxicomanes jouant leur propre rôle, devient bizarrement paisible.

DÉSIRÉE ET DÉLAISSÉE

Fiona ressemble aux reportages photographiques de Larry Clark sur la prostitution adolescente. Le film porte le même regard clinique sur des individus que la caméra ne semble pas déranger et qui vivent leur déchéance – telle cette vieille femme s'injectant sa dose d'héroïne avant de plonger dans son bain. La présence d'Anna Thomson ne semble même pas gêner les personnages réels avec lesquels elle se mélange, au point de ne plus vraiment se distinguer d'eux.

Pourtant, le vrai documentaire à l'intérieur de *Fiona* est consacré à la comédienne Anna Thomson. La noirceur du film d'Amos Kollek pèse d'un poids bien léger comparé au corps et au visage entièrement refait de l'actrice, qui devient rapidement la marque la plus patente d'inhumanité dans le film. Le réalisateur exhibe trop le corps de sa comédienne pour que sa plastique artificielle ne soit l'expression de la gêne d'un réalisateur attiré et repoussé par sa star. Ce rapport d'attraction et de répulsion pour une comédienne à la fois désirée et délaissée fait de *Fiona* un film d'une grande cruauté, difficile à regarder, mais unique en son genre.

S. Bd

Bell & Ross
CHRONOGRAPHS
Modèle présenté : Space 3 . Renseignements et catalogue : Tél. 01 55 35 36 00
e-mail : information@bellross.com . Internet : www.bellross.com

LeMonde Job: WMQ2411--0034-0 WAS LMQ2411-34 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 09:06 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 38Fap:100 N°:0484 Lcp:700 CMYK

HORS CHAMP

■ **Robert De Niro en Fidel Castro. Ce serait le projet de l'acteur, qui incarnerait à l'écran le dirigeant cubain venant assouvir sa passion du baseball** au point de se rendre incognito à New York assister à un match de son équipe préférée, les Yankees. En revanche, le comédien aurait renoncé à tourner dans le prochain film de Martin Scorsese, *Gangs of New York,* avec Leonardo Di Caprio, dont le tournage doit débuter en avril à Rome, Robert De Niro ne souhaitant pas quitter les Etats-Unis. Il tourne en ce moment à New York une comédie, *Meet The Parents* et devrait ensuite jouer dans un film policier, *The Score*.

■ **La Cinéfondation s'est dotée d'une structure juridique** devant lui permettre d'accomplir sa mission d'assistance aux jeunes réalisateurs français et étrangers. Créée à l'initiative du Festival de Cannes, cet organisme dirigé par Sylvie Perras, et qui se définit volontiers en se comparant à la Villa Médicis, doit accompagner le développement de premiers ou deuxièmes longs métrages.

■ **Le palmarès du dixième Festival du film d'histoire**, qui s'est tenu à Pessac (Gironde) du 16 au 22 novembre, a récompensé *Histoires d'otages : Beyrouth 1984-1991*, documentaire britannique de Mick Gold, Tim Pritchard et Phil Craig.

Vingt cinéastes français se mobilisent contre les drogues

Leurs courts métrages seront diffusés sur les chaînes de télévision hertziennes à partir du 20 janvier 2000

LE TOURNAGE de vingt courts métrages ayant pour thème commun la drogue sous toutes ses formes, licite et illicite, s'achève ces jours-ci. Leur diffusion sur les six chaînes de télévision hertziennes débutera le 20 janvier 2000.

Derrière la caméra, des réalisateurs, chevronnés comme Georges Lautner (*Les Tontons flingueurs*) ou Etienne Chatilliez (*La vie est un long fleuve tranquille*) ; d'autres appartenant à la nouvelle génération, tels Laurent Bouhnik (*Zonzon*), Marion Vernoux (*Love, etc.)*, Guillaume Nicloux (*Le Poulpe*) ; ou encore, des comédiens tentés par l'aventure, à l'instar de Vincent Perez ou Antoine de Caunes, tandis que Valeria Bruni Tedeschi, Darry Cowl, Pierre Richard, Manuel Blanc apparaissent à l'écran.

En revanche, inutile de chercher des noms connus parmi les auteurs des scénarios. Les vingt sujets ont été sélectionnés parmi les 3 600 reçus dans le cadre du concours lancé par le Centre régional de prévention et d'information sur le sida (Crips). *« Des classes entières se sont mobilisées, des prisonniers et pas mal d'anciens usagers de drogues dépendants qui voulaient faire part de leur expérience nous ont adressé des scénarios »*, rapporte Didier Jayle, directeur du Crips-Ile-de-France. *« L'opération " 3 000 scénarios contre un virus " avait abouti à une série de trente courts métrages de fiction contre le sida qui avait connu un gros succès »*, explique Antonio Ugidos, directeur adjoint du Crips. Le facteur déclenchant de ce nouveau concours a été l'intérêt manifesté par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les toxicomanies (MILDT). D'autres soutiens sont venus des conseils régionaux d'Ile-de-France et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de plusieurs ministères et du Centre national de la cinématographie.

« Nous avons été porteurs de l'initiative, car une association peut agir différemment qu'un service de l'Etat », ajoute M. Ugidos. Un point de vue que partage Marion Vernoux, qui a tourné le court métrage *Drugstore*. *« J'ai eu l'occasion de faire une publicité contre le tabac pour le compte des pouvoirs publics. Le cahier des charges était beaucoup plus rigide. Avec le Crips, nous sommes plus près de la réalité que vivent les gens »*, explique-t-il.

Sans la mobilisation des six chaînes de télévision hertziennes, ces films ne pourraient pas connaître une importante diffusion. Les films sur le sida ont bénéficié de 2 000 passages à la télévision, l'équivalent d'un budget colossal que ni les pouvoirs publics ni les associations n'auraient pu réunir à eux seuls. Ce partenariat pourrait aussi avoir un effet de levier vis-à-vis des distributeurs de cinéma afin de les inciter à programmer ces courts métrages en salle. *« A une époque où les courts métrages sont quasiment inexistants en salle*, insiste Charles Gassot, dont la maison Téléma produit cette série avec MP Productions, *c'est aussi une façon de démontrer ce que des metteurs en scène peuvent faire sur un sujet difficile. Ils ont reçu carte blanche pour donner chacun une touche personnelle, sans les contraintes des commandes publicitaires. »*

> Pour les initiateurs du concours, « il ne s'agit pas de faire des spots de publicité contre la drogue, mais d'abord de faire des œuvres de cinéma, avec ce que cela suppose d'émotion »

Pour les initiateurs du concours, *« il ne s'agit pas de faire des spots de publicité contre la drogue, mais d'abord de faire des œuvres de cinéma, avec ce que cela suppose d'émotion »*. De plus, cet objectif premier est enrichi par la possibilité de révéler des jeunes talents : *« Dans les films sur le sida, nous avions Valeria Bruni Tedeschi, Laetitia Masson, Mathieu Kassovitz, Elodie Bouchez ou Melville Poupaud, dont les carrières ont été florissantes »*, se souvient Didier Jayle.

« J'avais été pressenti pour participer à la sélection des scénarios, mais, malheureusement, je n'en avais pas la possibilité, raconte Etienne Chatilliez, qui a tourné les 18 et 19 novembre *La Famille médicament*, avec quatre enfants et la comédienne Nathalie Richard. *On m'a alors proposé de tourner un scénario. Le premier que j'ai reçu m'a plu et j'ai dit oui. A travers l'exagération et avec une bonne dose d'humour, il permet de mettre en lumière des comportements que nous avons tous avec l'automédication. »* Marion Vernoux, elle, a remplacé au dernier moment un réalisateur qui a dû déclarer forfait. *« J'avais toutes les raisons de refuser, notamment le manque de temps. Lorsque l'on m'a faxé le scénario de* Drugstore*, l'idée m'a séduite. De plus, c'était l'occasion de retrouver l'équipe de mon film* Rien à faire, *avec Valeria Bruni Tedeschi, qui sort le 1er* décembre. »

A travers des *« petites tranches de vie »*, les responsables du Crips entendent faire réfléchir plutôt que convaincre ou stigmatiser par des messages injonctifs ou moraux du type de la dernière campagne contre la drogue, menée en France avec le slogan *« La drogue, c'est de la merde »*. Faire réfléchir les spectateurs sur leurs propres dépendances, leurs relations à leurs proches, aux autres. *« Le discours moralisant des médias laisse finalement supposer que la drogue c'est tellement bon qu'on veut empêcher d'y accéder*, argumente, un rien provocateur, M. Chatalliez. *Il semble dans la nature de l'homme de chercher un moyen de se défoncer pour échapper à son réel et à sa peur d'être sur terre. Sans cette motivation, comment expliquer que l'homme se soit creusé le citron pour parvenir à faire du vin avec le raisin, ce qui n'a rien d'évident. »*

Paul Benkimoun

L'anarchisme loufoque de la révolte selon Gatlif

Je suis né d'une cigogne. Le réalisateur des « Princes » bricole une fable picaresque selon la recette du cocktail Molotov

Film français de Tony Gatlif. Avec Romain Duris, Rona Hartner, Ouasssini Embarek. (1 h 20.)

Le dixième long métrage de l'auteur de *Latcho Drom* et de *Gadjo Dilo* est un film rebelle. C'est en tout cas ce que le réalisateur entend signifier à ses spectateurs, redoublant d'imprécations contre les différents représentants de l'ordre établi et des puissances sociales – parmi lesquelles il compte, ce qui est sans doute leur faire trop d'honneur, la critique cinéphile et le cinéma d'art et essai, auxquels, n'écoutant que son courage, il adresse quelques blasphèmes bien sentis. Pendant ce temps-là, Otto, chômeur sketcheur ayant croisé la route de Luna, shampouineuse teutonne et irascible, s'avise, entre le boudin froid et Poivre d'Arvor, que la vie ça va pas. Un jeune beur qui dévore Marx, Debord et *Le Monde* lui ayant refilé un flingue tombé des nues, voici le rebelle sans cause en smoking, le couple franco-germanique en tendres émois, le trio en cavale vers la frontière allemande : pourquoi pas ?

Apparemment, Gatlif, outre les saines lectures de son plus jeune personnage, a potassé Brecht. Il pratique donc la distanciation, avec voix off, adresse du héros à la caméra et autres pirouettes stylistiques tout à fait modernes. Sur la route de l'Est, nos trois sympathiques héros vivent moult tribulations et aventures dont ils se sortent avec vivacité et humour, aux dépens de divers représentants de la bourgeoisie – bien fait pour eux. Chemin faisant, ils rencontrent une cigogne blessée, s'aperçoivent (ou imaginent) qu'elle parle l'arabe, étant en fait un Algérien clandestin auquel Otto, Luna et Ali décident de faire franchir la frontière après lui avoir fait établir de faux papiers. La veine picaresque a de ces licences !

UNE GRÂCE RIEUSE S'INSTALLE

Evoquant le souvenir (seulement le souvenir) de l'humour ravageur d'un Jean-Pierre Mocky, mimant parfois les échappées vers l'absurde poétique et révolutionnaire de Luis Bunuel, *Je suis né d'une cigogne* semble, durant toute sa première partie, d'un anarchisme appliqué, où coups de tête des personnages contre l'ordre social et transgressions des règles classiques de la réalisation sont besogneux. Peu à peu, une grâce rieuse s'installe, quelque chose de véritablement loufoque s'impose, comme cette histoire de cigogne – pied de nez à Chevènement. L'auteur jongle alors avec l'imagerie de la révolte d'une main plus assurée, plus légère.

A mesure que l'équipée progresse vers l'Alsace, le film trouve son rythme et son ton, celui d'une fable farfelue et finalement allègre où les personnages et leurs interprètes finissent par conquérir une place vivable dans cette fiction improbable qui a le bon goût de se revendiquer comme telle : décharge publique des signes de la révolution.

J.-M. F.

Lui Tarzan, moi Disney

Tarzan. Le nouveau film des studios d'animation est une réussite artistique

Film d'animation américain de Chris Buck et Kevin Lima. (1 h 28.)

La concurrence de plus en plus effrénée que se livrent les studios de cinéma américains sur le marché de l'animation favorise une amélioration de la qualité et laisse entrevoir un dynamisme accru de ce secteur. Après les décevants *Hercule* et *Le Bossu de Notre-Dame, Tarzan* confirme, après le très réussi *Mulan,* le renouveau des studios Disney.

S'inspirant manifestement des illustrations d'Harold Foster pour la bande-dessinée de *Tarzan*, signée par Edgar Rice Burroughs et publiée en 1929, Chris Buck et Kevin Lima cherchent à donner à leur film une dimension picturale, en particulier pour tous les plans de jungle, tout à fait étonnants. L'abandon d'un dessin schématique qui dominait encore dans *Hercule,* rapprochant les personnages du dernier des mangas, tout en cédant à une grande pauvreté visuelle, a disparu de *Tarzan* au profit d'une complexité, d'une profondeur de plan, et d'un travail sur les couleurs qui donne tout son intérêt à ce film.

Tarzan reprend sans surprise les grandes lignes de l'histoire créée par M. Burroughs : le naufrage d'un bâteau sur une côte africaine avec comme seuls survivants un couple et son enfant ; l'adoption du bébé par une famille de gorilles ; son éducation d'homme-singe ; la rencontre avec Jane, prélude à une redécouverte de son humanité et, enfin, son combat contre des chasseurs qui veulent tuer les animaux ou les prendre en cage.

Les films d'animation produits par les studios Disney s'attachent souvent à donner forme humaine aux animaux *(Dumbo* et *Bambi* en étant les exemples canoniques). *Tarzan* met en scène le processus inverse, à savoir la métamorphose d'un être humain en animal. Comme *Mulan* (une jeune fille habillée en homme), comme *Hercule* (un demi-dieu), *Tarzan* joue sur la différence radicale de son personnage principal, mi-homme, mi-bête, dont la nature hybride est intelligemment dramatisée.

BURROUGHS AND DISNEY

Tarzan, l'homme-singe, redécouvre son humanité grâce à sa rencontre avec Jane.

Tarzan est à la fois mis à l'écart par son père adoptif, car il le considère comme trop humain, et rejeté par la communauté des hommes à cause de son comportement animal. Cette réappropriation d'une mythologie, pliée à ses propres canons, constitue toujours un exercice imposé de l'animation Disney. Comme toutes les créatures disneyiennes, Tarzan est un personnage inclassable.

BURLESQUE FORCÉ

Tarzan n'échappe pas pour autant à la niaiserie imposée par l'énorme machine commerciale Disney. La nécessité aujourd'hui de diffuser en boucle sur les ondes des extraits de la bande originale tend à appauvrir l'univers musical des films d'animation.

On avait pu s'en apercevoir avec le duo Mariah Carey - Whitney Houston dans *Le Prince d'Egypte,* mais l'omniprésence, dans *Tarzan*, de la voix de Phil Collins et de plusieurs de ses compositions, toutes d'une médiocrité terrible, brouille le travail des animateurs.

La présence de plusieurs personnages secondaires – des gorilles, dont un affublé de la voix de Muriel Robin, des éléphants, un chimpanzé – ne se justifie réellement que par des raisons commerciales, afin de décliner la gamme de produits dérivés qui accompagne la sortie du film. Cette intrusion d'un burlesque forcé gâche la structure dramatique du film, ralenti inutilement par des sketches pas toujours réussis. *Tarzan* n'est jamais aussi bon que dans un paysage vierge avec deux ou trois personnages à l'écran, c'est-à-dire dans une situation où le talent de ses deux réalisateurs peut s'exprimer. Dès que la jungle se retrouve peuplée, en partie par des créatures qui nuisent à son réalisme, la magie cesse, exprimant les contradictions d'un film écartelé entre ses exigences artistiques et les impératifs commerciaux.

S. Bd

La promesse d'un succès

Sorti aux Etats-Unis en juin, *Tarzan* a enregistré 170 millions de dollars (164,5 millions d'euros) de recettes au box-office, soit la troisième meilleure carrière d'un film d'animation Disney après *Le Roi Lion* (321 millions de dollars ; 310 millions d'euros) et *Aladdin* (217millions de dollars ; 210 millions d'euros). Ce chiffre marque le retour en force du département animation de Disney qui, sans jamais abandonner sa suprématie devant la concurrence de Fox, DreamWorks et Warner, a connu des résultats plus décevants que prévu avec *Le Bossu de Notre-Dame* et *Hercule.*

Le lancement de *Tarzan* en France doit s'effectuer par la mise en place de 700 copies, soit approximativement le même nombre qu'*Aladdin* (7,5 millions d'entrées en France) ou *Le Roi Lion* (10 millions d'entrées). *Mulan,* le dernier dessin animé de Disney, avait réalisé, l'an dernier, 5,7 millions d'entrées. Pour la première fois, *Tarzan* marque la fin de l'exclusivité nationale de quinze jours au Grand Rex. C'est cette fois le Zénith qui s'est adapté aux normes de projection cinéma pour accueillir 4 500 spectateurs lors de l'avant-première du film.

tous les m@rdis

ENCHERES EN LIGNE
VOLS, SEJOURS
ET CROISIERES

Nous avons été les premiers il y a plus d'un an déjà,
à vous proposer des enchères hebdomadaires
sur notre site. Vous êtes aujourd'hui plus
de 20 000 internautes à avoir profité d'affaires spectaculaires.
Tous les mardis de nombreux voyages sont mis à prix
avec une réduction de 75 % de leur valeur en brochure. Qui dit mieux ?

Voyager ça fait av@ncer

PAVLOFF & ASSOCIES LIC LI 075970049

LeMonde Job: WMQ2411--0035-0 WAS LMQ2411-35 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 10:21 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 39Fap:100 N°:0485 Lcp:700 CMYK

HORS CHAMP

■ **Cédric Klapisch, l'un des trois coprésidents de la Société des réalisateurs de films** à l'origine de l'appel de Bastia en faveur de l'exception culturelle (*Le Monde* du 23 novembre), affirme dans un entretien à l'AFP qu'*« un objet cinématographique ou un livre n'est pas un produit comme un autre, c'est un vecteur de la culture française, de notre langue. Quand un mauvais film américain est beaucoup plus vu qu'un bon film français parce qu'ils ont beaucoup d'argent pour la publicité, il y a agression culturelle »*.

■ **Accompagnant la sortie nationale de son nouveau film, *Adieu, plancher des vaches,*** prévue le 1er décembre, les cinémas des Musées de Marseille organisent une rétrospective de l'œuvre du cinéaste géorgien Otar Iosseliani du 24 novembre au 7 décembre (Le Miroir, centre de la Vieille-Charité, 2 , rue de la Charité, Marseille 2e). A partir du 1er décembre, la programmation proposée par le cinéma Images d'Ailleurs (21, rue de la Clé, Paris 5e) permettra de revoir, notamment, *La Chute des feuilles* (1968) et *Il était une fois un merle chanteur* (1970).

■ **C'est un film d'initiative française qui représentera le Népal à la cérémonie des Oscars.** *Himalaya, l'enfance d'un chef*, d'Eric Valli, produit par Jacques Perrin – producteur comblé de *Microcosmos* –, a déjà reçu cette année le Prix du public au festival de Locarno et sortira en France le 15 décembre.

La baisse d'audience des productions françaises en Italie s'accélère

FLORENCE
de notre envoyée spéciale

L'audience du cinéma français en Italie est à la baisse. Un déclin qui s'est encore accéléré en 1998-1999. Durant cette période, seuls *Conte d'automne*, d'Eric Rohmer (qui n'arrive pourtant qu'à la 69e place au box-office italien), *La Vie rêvée des anges*, d'Erik Zonca (90e), *Taxi*, de Gérard Pirès (92e) ont réussi à sortir du lot. *Romance*, de Catherine Breillat, quant à lui, arrive au 109e rang, tandis que *Place Vendôme*, de Nicole Garcia, ou *Une chance sur deux*, de Patrice Leconte, sont relégués dans les profondeurs du classement, au-delà de la deux-centième place.

La saison qui s'achève a pourtant été marquée par une légère augmentation des films français distribués (trente et un, contre vingt-trois la saison précédente), mais les entrées n'ont pas suivi. Ces films n'ont attiré que 2,7 % des spectateurs italiens cette année – contre un 3,2 %, déjà médiocre, en 1997-1998, malgré l'« effet » *Cinquième Elément*, le film de Luc Besson, alors classé 11e au box-office. L'accueil réservé par le public français aux films italiens est d'ailleurs tout aussi décevant : cinq films seulement ont été distribués en 1998-1999, contre treize en 1997, avec toutefois une part de marché passée de 0,13 % à 2,14 %, progression entièrement due au film de Roberto Benigni : *La vie est belle*.

Comment expliquer ce divorce entre des pays qui se sont pourtant « tant aimés » à l'écran ? C'est à cette question que le festival France-Cinéma a tenté de répondre, à l'occasion de sa quatorzième édition qui s'est tenue, à Florence, du 1er au 7 novembre, en marge d'un hommage à Claude Rich et d'un autre à Bertrand Tavernier, et d'un programme de nouveautés parmi lesquelles le jury a récompensé *Un spécialiste*, d'Eyal Sivan, et deux premiers films, *Voyages*, d'Emmanuel Finkiel, et *Haut les cœurs*, de Solveig Anspach.

Au rang des obstacles à la circulation des films français en Italie, figure évidemment la puissance de distribution des « mastodontes » américains qui écrasent les films d'auteurs non nationaux. Les 190 films américains sortis en Italie en 1998-1999 se sont adjugé 50 % des spectateurs, contre 22 % pour les films italiens.

Cependant, le cinéma britannique attire, en Italie, trois fois plus de spectateurs que le cinéma français. L'explication, selon l'animateur du festival, Aldo Tassone, qui a voulu lancer un cri d'alarme afin de *« réveiller acteurs et producteurs français »* tiendrait au *« manque de promotion des films français en Italie. N'importe quelle vedette anglo-saxonne vient lancer son film ; les Français, jamais, et ils le payent »*.

Un autre élément de solution pourrait être trouvé dans le renouveau des coproductions. Quelques exemples récents de succès y incitent, même si on est face à un paradoxe : coproduits entre Paris et Rome, *Train de vie,* de Radu Mihaileanu (classé au 49e rang des entrées), *Chat blanc, chat noir* d'Emir Kusturica, *Le Barbier de Sibérie,* de Nikita Mikhalkov, ou *Baril de poudre*, de Goran Paskaljevic ne sont, pour ce qu'en perçoit le spectateur, ni français ni italiens.

Malgré l'humour de Roberto Benigni, qui préconise de *« mettre enceintes les cartes de géographie »* et de *« reprendre ces belles étreintes cinématographiques entre l'Italie et la France qui nous ont tant fait rêver »*, la tendance est là aussi à une baisse sensible de régime avec seulement douze coproductions franco-italiennes en 1998, contre dix-huit franco-belges et seize franco-espagnoles.

Marie-Claude Decamps

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	**Star Wars Episode 1**	6	**218 043**	563	▽ **- 58 %**	**6 696 672**
2	**Jeanne d'Arc**	4	**214 869**	594	▽ **- 55 %**	**2 480 449**
3	**Fight Club**	2	**174 662**	387	▽ **- 47 %**	**556 268**
4	**L'Ombre d'un soupçon**	2	**154 879**	271	▽ **- 50 %**	**508 947**
5	**Peut-être**	2	**127 973**	374	▽ **- 47 %**	**414 133**
6	**Mrs Tingle**	1	**125 679**	296	–	**125 679**
7	**Flic de haut vol**	1	**120 917**	282	–	**120 917**
8	**Mauvaise passe**	1	**99 764**	122	–	**99 764**
9	**Je veux tout**	1	**63 005**	149	–	**63 005**
10	**Une histoire vraie**	3	**54 982**	133	▽ **- 40 %**	**279 744**

* période du mercredi 17 au dimanche 21 nov. inclus

Mauvaise semaine pour le commerce cinématographique, le box-office affichant quasiment le schéma-type d'une structure du marché défavorable. Celle-ci se caractérise par une stabilité malsaine en tête du tableau, avec les mêmes inamovibles deux leaders, toujours dans le même ordre, suivis par de vieux outsiders. Dans le même temps, la fréquentation de ces films recule environ de la moitié par rapport à la semaine précédente, sans qu'ils aient diminué proportionnellement leur nombre d'écrans pour faire place aux nouveaux venus, soit des taux par écran eux aussi catastrophiques. Les quatre nouveautés qui se fraient une place dans la deuxième moitié du classement ne sont guère mieux lotis, encore que *Mauvaise Passe*, avec 818 entrées par copie, obtienne un moins mauvais score que ses concurrents. Mais, en valeur absolue, ce sont à nouveau les films américains qui prennent le pas sur les productions françaises parmi ces quatre sorties de la semaine. La suite du classement n'est pas plus encourageante, puisqu'entre les 11e et 15e places ne figurent que des films hollywoodiens des semaines précédentes en fin de carrière (*Hantise, Inspecteur Gadget, Austin Powers 2, Intrusion, Bowfinger*).

Source : "Ecran total"

Dans le théâtre du sexe

Tokyo Décadence. L'espoir impossible d'une call-girl spécialisée dans le sadomasochisme

Film japonais de Ryu Murakami. Avec Miho Nikaido, Sayoko Amano, Masashiko Shimada. (1 h 40.)

Elle est belle, a une allure adolescente et s'appelle Ai. C'est une call-girl spécialisée dans le sadomasochisme, malgré son apparence juvénile et le sentiment d'innocence qu'exprime son visage. Elle doit se plier aux désirs que lui imposent ses clients, qu'ils soient de domination ou d'humiliation. Le film de Ryu Murakami est composé de quelques séquences dont la longueur détaille minutieusement divers rituels sexuels d'une violence parfois angoissante. On peut d'ores et déjà parier qu'il tiendra une place particulière, et importante, dans l'histoire de l'érotisme cinématographique nippon. Sans doute parce qu'il s'agit d'un film à la fois précis dans les postures et les actes décrits et abstrait, attaché à la signification des comportements.

Employée par une petite agence – une patronne et quatre filles –, Ai est régulièrement appelée dans les chambres d'un grand hôtel international pour répondre aux demandes de ses clients. En une phrase, de façon presque comique, se trouve expédiée, vers le milieu du film, toute la signification psychologique et sociologique des fantasmes particuliers. *« Le Japon est riche*, dit très sérieusement une collègue d'Ai, *et cette richesse engendre une angoisse exprimée par les préférences sadomasochistes des hommes qui nous paient. »* Certes, mais l'essentiel n'est pas là.

Le sexe, dans *Tokyo Décadence*, est d'abord une métaphore de la fiction. La claque violente sur les fesses de l'héroïne assénée par son premier client alors que celle-ci pouffe de rire devant ses exigences vient rappeler que les rituels sadomasochistes réclament l'oubli de soi et la théâtralisation. Chaque séquence du film fournit ainsi au personnage un rôle à l'intérieur duquel il doit pénétrer. Car la fiction demande une croyance, au moins l'apparence simulée d'une foi qui rend tout possible. Chacune des portes anonymes de l'hôtel où travaille Ai dissimule ainsi un genre particulier de récit : le burlesque (le client défoncé qui demande à être étranglé pour avoir une érection) ou la violence *gore* du film de gangsters.

Une bague en topaze perdue rattachera l'héroïne à une réalité qui s'opposerait à la mise en scène des fantasmes des autres. Le bijou la relie à un de ses anciens amants. Au dernier tiers du film, elle part à la recherche de cet homme, une bouteille de vin à la main, dans l'espoir de retrouvailles romantiques, espoir accru sans doute par la quantité de drogue absorbée par la jeune femme. Au cours d'une longue et incroyable scène d'errance dans les rues de la ville, la réalité s'imposera à elle : la bouteille se cassera, sa robe se tachera, ses chaussures se déferont. L'univers extérieur n'est finalement qu'un long processus de décomposition. Le dernier plan du film montre Ai repartant, sa petite valise rouge contenant les accessoires de sa profession à la main, vers un nouveau client. Parce qu'elle a définitivement choisi le théâtre du sexe contre le réel informe.

Jean-François Rauger

NOUVEAUX FILMS

UN PUR MOMENT DE ROCK'N'ROLL

■ Adapté de nouvelles de Vincent Ravalec – coscénariste du film –, *Un pur moment de rock'n'roll*, premier long-métrage de Manuel Boursinhac, met en scène un groupe de jeunes toxicomanes qui, refusant le travail au moins autant que le travail s'est refusé à eux, partent tous les matins *« au boulot »* (petits larcins, jeux de hasard...) pour se procurer de quoi satisfaire leurs besoins. A cette spirale urbaine succède le séjour d'Eric (Vincent Elbaz) dans un centre de réadaptation à la campagne, où son amitié avec Kamel (Sami Naceri) va révéler une facette plus positive du personnage. Le caractère un peu volontariste de cette soudaine transition ainsi que le recours privilégié à la psychologie et aux dialogues dans la mise en scène expliquent sans doute que le film échoue à restituer vraiment le vertige de son sujet. ***J. M.***

Film français de Manuel Boursinhac. Avec Vincent Elbaz, Laurence Côte, Samy Naceri. (1 h 45.)

VOYEUR

■ Claude Miller avait autrefois tiré de *Mortelle randonnée*, roman de Marc Behm, un film magnifique. Ce même roman fait de nouveau l'objet d'une adaptation par Stephan Elliot, réalisateur de *Priscilla, folle du désert*. Cette histoire intrigante de détective assigné à la filature d'une jeune criminelle en qui il croît reconnaître sa petite fille morte accidentellement est gâchée par un casting aberrant : Ewan McGregor, qui hérite du rôle du détective, est plus jeune qu'Ashley Judd, sa fille. Le film est par ailleurs un long dépliant touristique sur les charmes des Etats-Unis. ***S. Bd***

Film anglo-australien de Stephan Elliot. Avec Ewan McGregor, Ashley Judd, k.d. Lang, Jason Priestley. (1 h 40.)

LE VOLCAN

■ Adapté d'un roman de Klaus Mann, *Le Volcan* décrit la vie d'un groupe d'opposants au nazisme installés à Paris en 1937. La douleur de l'exil, la peur ou la volonté de lutter caractérisent une poignée de personnages confrontés aux exigences de l'Histoire. Les uns se résignent, d'autres se suicident, d'autres encore choisissent l'engagement. Ottokar Runze a choisi la modestie d'une réalisation platement télévisuelle plutôt que la recherche formelle. Ce qui en fait une œuvre convenue et sagement ennuyeuse. ***J.-F. R.***

Film franco-allemand d'Ottokar Runze. Avec Nina Hoss, Meret Becker, Christian Nickel. (1 h 40.)

LE DERNIER HAREM

■ Cinéaste d'origine turque travaillant en Italie, Ferzan Ozpetec a signé il y a deux ans un premier long-métrage, *Hamam*, qui évoquait la quête identitaire et le trouble sensuel d'un jeune Italien de retour en Turquie. Ozpetec a changé d'époque et de décor, mais a conservé le programme, au risque du galvaudage. Cette reconstitution historique évoquant les amours interdites d'une concubine (Marie Gillain) et d'un eunuque (Alex Descas) sur fond de révolution remplit en ce sens son contrat. ***J. M.***

Film italo-franco-turc de Ferzan Ozpetec. Avec Marie Gillain, Alex Descas, Lucia Bose, Valeria Golino. (1 h 46.)

LE VENT NOUS EMPORTERA
Lire pages 32 et 33
HOLY SMOKE
FIONA
Lire page 33
TARZAN
JE SUIS NÉ D'UNE CIGOGNE
Lire page 34
TOKYO DÉCADENCE
Lire ci-dessus
LA BÛCHE
La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

SORTIR

PARIS

Soirée de soutien à La Bélière
Le lieu est connu des musiciens de jazz qui s'y retrouvent la nuit pour prolonger leur envie de musique. Piano-bar, café, restaurant, La Bélière est une guinguette du XIXe siècle dont l'existence tranquille est menacée par une opération immobilière. Le ministère de la culture a transmis une demande de classement par la Commission régionale du patrimoine et des sites, qui a été levée. D'où des recours, divers appels et des actions de sensibilisation comme cette soirée de soutien. Des élus (Serge Blisko, député PS de la circonscription, Pierre Castagnou, conseiller PS de Paris...), des membres des associations Urbanisme et démocratie et Monts 14 feront un état des lieux et expliqueront le sens de leur engagement pour La Bélière. Plus largement, c'est le statut des petits lieux de musique et de spectacle dont le fonctionnement n'entre pas dans un cadre normalisé (clubs, café-théâtre...) qui sera évoqué. André Ceccarelli, Emmanuel Bex, le Collectif Hask et Brigitte Fontaine, notamment, sont attendus à cette soirée.
La Bélière, 74, rue Daguerre, Paris 14e. Mo Denfert-Rochereau. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-43-20-25-84.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Raisons de famille
de Gérald Aubert, mise en scène de Gildas Bourdet.
Théâtre Hébertot, 78 bis, *boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mo Rome. Du 24 novembre au 30 mars. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 h 30 et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-43-87-23-23. De 100 F à 260 F.*

Compagnie Ariadone
Carlotta Ideka : *Haru no Saïten.*
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Les 24, 25, 26 et 27, à 21 heures ; le 28, à 17 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 120 F.

Compagnie Castafiore
Marcia Barcellos, Joseph Biscuit : *Anthrop.*
Espace Jacques-Prévert, 134, rue Anatole-France, 93 Aulnay-sous-Bois. Le 24, à 21 heures. Tél. : 01-48-68-00-22.

Quatuor Huberman
Strauss : *Quatuor pour piano et cordes op. 13.* Sibelius : *Quintette pour piano et cordes.* Jeremy Denk (piano).
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er . Mo Louvre. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 135 F.

Orchestre de Paris
Œuvres de Wagner, Szymanowski et Sibelius. Chantal Juillet (violon), Jukka-Pekka Saraste (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 60 F à 240 F.

Concert au profit des enfants du Tibet, de l'Inde et du Népal
Patrick Verbeke, Jean-Jacques Milteau, Benoît Blue Boy, Jean-Marie Ecay, Laurent Cokelaere, Manu Galvin, Mauro Serri et Jean-Michel Kajdan participent à cette soirée organisée par l'association Assistance médicale/Toit du monde.
Rock'n'Roll 287 Café, 33-43, avenue Victor-Hugo, 93 Aubervilliers. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-43-52-99-99. 90 F et 110 F. Location Fnac.

Nine Inch Nails
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00.

Dikès
Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, Paris 18e. Mo Château-Rouge. Jusqu'au 11 décembre, 21 heures.
Tél. : 01-42-52-09-14. De 80 F à 120 F.

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information
Sir Simon Rattle et Sakari Oramo, direction
Orchestre de Birmingham
œuvres de Stravinsky, Adès, Kurtág et Hesketh
26 novembre < 20h
Anu Komsi, chant
Sakari Oramo, violon
Kurtág, *Kafka fragments*
27 novembre < 16h30
œuvres de Fauré, Debussy et Stravinsky
27 novembre < 20h
œuvres de Liszt, Dutilleux, Sibelius et Schumann
28 novembre < 15h
01 44 84 44 84
Porte de Pantin
© Thierry MARKOT

Théâtre de la Ville
DIRECTION GERARD VIOLETTE
PARIS
SAM. 27 NOV. 17H
ALEXANDER MELNIKOV
piano
PIOTR ANDERSZEWSKI
piano
MOZART – PROKOFIEV – BARTÓK
2 PLACE DU CHÂTELET. 4e
01 42 74 22 77

NANTERRE AMANDIERS
William Shakespeare
Roméo et Juliette
Texte français et mise en scène Stuart Seide
DU 5 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE 1999
01 46 14 70 00
L'Express Télérama France Inter TARIF JEUNE 55 FRANCS

LeMonde Job: WMQ2411--0036-0 WAS LMQ2411-36 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 10:35 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 39Fap:100 N°:0486 Lcp:700 CMYK

EN VUE

■ A la question de sa biographe : *« Pourquoi, dans les jours qui ont suivi le putsch en 1973, portiez-vous des lunettes de soleil en public ? »*, **Augusto Pinochet** répond volontiers : *« Parce qu'on peut remarquer des mensonges à certains mouvements des yeux. »*

■ Si, dans un sondage de la revue *Heritage*, **Shakespeare** arrive encore en tête, **Margaret Thatcher** reste parmi les *« cinquante grands personnages de l'Histoire »* préférés des Britanniques.

■ Depuis deux cents ans la Grèce réclame en vain à la Grande-Bretagne la restitution des frises du Parthénon conservées au British Museum. *« J'en toucherai un mot à **Tony Blair** »*, vient de déclarer **Bill Clinton**, de passage à Athènes.

■ *« Quand les Américains nous voient baiser les icônes, ils pensent que nous en sommes encore au Moyen Age »*, se désole **David Mihut,** membre de la mission roumaine pour l'Europe, auteur d'un projet de loi punissant de deux ans de prison les fidèles qui se livreraient à une pratique susceptible de *« transmettre des maladies »*.

■ Dix mille Roumains manifestaient, lundi 22 novembre, dans les rues de Iasi, aux cris de *« Vive **Ceausescu** »*.

■ L'ambassadeur d'Allemagne à Taïwan proteste contre un **Hitler** qui, sur les emballages d'un fabricant de poêles, tend le bras sous l'inscription : *« Il a déclaré la guerre au front du froid. »*

■ La police de Los Angeles souhaite commercialiser l'utilisation de son insigne, au nom de la protection de la propriété intellectuelle.

■ Si **Mister 2XP,** alias **Patrick Prunier,** CRS troyen, trouve un sponsor pour diffuser son rap dédié aux « keufs », 50 % des recettes iront à l'orphelinat de la police.

■ *« L'important est de savoir que l'on est propre à l'intérieur »*, déclare le cardinal **Michele Giordano,** archevêque de Naples, protestant de son innocence, accusé d'avoir détourné des fonds pour alimenter une officine d'usure, prêtant à 300 % d'intérêt, dirigée par son frère et son neveu.

■ En comptant les douze canonisés de dimanche, **Jean Paul II** aura proclamé 296 saints durant son pontificat.

■ Il a fallu qu'un chirurgien podologue brandisse les autorisations de stocker les membres humains qui lui servent à fabriquer des semelles orthopédiques, pour calmer les policiers alertés par la découverte sur son balcon, vendredi 19 novembre, à Sabadell en Espagne, de deux pieds de femme dans un seau.

Christian Colombani

Le bataillon néerlandais de Srebrenica

La presse des Pays-Bas est plutôt soulagée par le rapport de l'ONU reconnaissant ses torts lors du massacre des musulmans dans l'enclave bosniaque « protégée ». Mais des voix s'élèvent pour réclamer des autorités un examen de conscience identique

LE RAPPORT des Nations unies sur Srebrenica, dans lequel Kofi Annan reconnaît les erreurs de l'Organisation qui n'a pas su éviter le massacre de 10 300 musulmans (chiffres établis par le Tribunal pour l'ex-Yougoslavie), venait à peine d'être publié que, déjà, Frank de Grave apparaissait au journal télévisé. Le ministre néerlandais de la défense insistait sur le caractère *« nuancé »* du rapport, notamment en ce qui concerne le rôle des Casques bleus néerlandais du Dutchbat. Cet empressement, alors même que le ministre n'avait pas encore lu le document, s'explique à la lumière du traumatisme que représente Srebrenica pour les Pays-Bas.

Ce petit pays, qui est aussi un grand donneur de leçons, était fier de son rôle de défenseur de *« l'enclave protégée »*... jusqu'au 11 juillet 1995. Ce jour-là, les troupes serbes s'emparent de la zone. Dépassés par le *blitzkrieg* des généraux Mladic et Krstic, les Casques bleus néerlandais voient affluer des milliers de réfugiés dans leur base de Potocari. Obéissant aux ordres de Mladic, ils organisent la séparation des musulmans. Femmes et enfants dans des

NRC HANDELSBLAD

'Srebrenica niet schuld Dutchbat'

cars, hommes emmenés puis exécutés par les Serbes. Le gouvernement envoie des ordres pour organiser l'évacuation, sans un mot sur la marche à suivre concernant la protection des réfugiés. Quelques jours plus tard, alors que les massacres se terminent, le ministre de la défense, le prince héritier Willem Alexander, et le premier ministre Wim Kok accueillent leurs « petits gars », avec flonflons et bière fraîche.

Depuis, la majorité de la presse et de la classe politique souhaitent que le pays *« tourne la page »*. *De Telegraaf,* quotidien populaire et chauvin au plus fort tirage, a, sans surprise, fait sa « Une » sur *« L'honneur retrouvé du Dutchbat »*. Le journal rappelle en caractères gras que les *« Casques Bleus n'avaient aucun pouvoir d'arrêter les massacres »*. En quelques lignes, le *Telegraaf* concède que *« les soldats néerlandais auraient pu rapporter de façon plus énergique les exactions systématiques commises par les Serbes »*.

Le quotidien d'Amsterdam *Het Parool* consacre son deuxième cahier à l'événement sous le titre *« Mission Impossible »*. Il met l'accent sur *« le soulagement »* chez les députés à la publication du rapport, et rappelle que les sociaux-démocrates de Wim Kok et les libéraux (le parti du ministre de la défense de l'époque) s'opposent à la création d'une commission d'enquête parlementaire.

« Nostra culpa » : tel est en revanche le titre de l'éditorial du *NRC Handelsblad.* Avant de conclure que *« les opérations internationales pour ramener la paix sont terriblement plus compliquées que prévu »*, le quotidien de référence néerlandais rappelle le cynisme de Mladic qui offrit un cadeau de départ *« pour votre épouse »* au lieutenant-colonel Karremans, chef du Dutchbat, qui s'illustra par sa faiblesse et son désintérêt pour le sort des musulmans. Le journal de centre-gauche *De Volkskrant* creuse *« la plaie ouverte »* des Pays-Bas : *« Le gouvernement et les députés feraient preuve d'une extrême petitesse d'esprit s'ils se cachaient derrière le rapport de l'ONU. En revanche, ils s'honoreraient à suivre l'exemple de l'organisation, et à balayer devant leur propre porte »*.

Alain Franco

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ Abdelkader Hachami était un négociateur coriace : partisan de l'arrêt des violences et de la réconciliation, il exigeait cependant pour aller plus avant, la libération des deux chefs historiques du FIS et une plus large amnistie. Et son but politique était d'obtenir ce qu'il a appelait la « réhabilitation » du FIS, dont il s'appliquait à maintenir ou à rétablir les structures après avoir collaboré au démantèlement de son bras militaire, l'Armée islamique du salut. Des exigences inacceptables aussi bien pour les chefs militaires que pour les seigneurs de guerre islamistes. La disparition de Hachami ne peut que renforcer la reprise déjà constatée du cycle de la violence, le retour des islamistes vers les maquis. Elle marque aussi la fin de l'état de grâce d'Abdelaziz Bouteflika, qui a sans doute pas mal surestimé son habileté à transcender par le seul verbe une réalité rebelle.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Le meurtre du numéro trois du Front islamiste du salut est incontestablement un très grave accident de parcours qui handicape la démarche de réconciliation nationale. Mais c'est aussi un avertissement dont le président Bouteflika peut tirer profit et prétexte pour relancer et hâter un processus qui, depuis quelques semaines, paraît s'enliser. La conviction, le courage et la charisme qui ont inspiré son discours depuis plusieurs mois ne sauraient en effet suffire. Il lui faut désormais agir et cesser de différer les décisions qui s'imposent pour donner corps et crédibilité à une réconciliation nationale. (...) Raison de plus pour qu'Abdelaziz Bouteflika ne marque pas le pas. On voit bien aujourd'hui que l'attentisme lui serait fatal. Le président algérien ne peut sauver son projet de concorde nationale que s'il saisit l'opportunité dramatique de cet accident politique pour prendre de court et les militaires et les extrémistes des GIA, pour hâter la constitution d'un gouvernement et, privé de celui qui aurait pu être son interlocuteur politique, en assumer et appliquer les revendications.

RTL
Alain Duhamel

■ A Florence, le séminaire politique le plus chic et le plus médiatique de l'année a révélé des parentés idéologiques insoupçonnées. Elles ne vont pas sans hypocrisies, mais le fait même qu'elles s'expriment constitue en soi un symptôme intéressant. Entendre à quelques jours de l'ouverture des grandes négociations commerciales de Seattle, Bill Clinton ou Tony Blair admettre que l'économie mondiale a besoin de régulation, de normes, de stabilité, cela combat quelques idées reçus. Cela ne signifie pas que le président américain sera un négociateur plus complaisant pour cela, mais c'est un signe. De même, entendre Tony Blair prôner les valeurs de solidarité, ou bien Gerhardt Schröder reconnaître à voix haute que le modèle social ne peut en aucun cas se réduire au capitalisme, cela ne se serait sûrement pas exprimé dans les mêmes termes il y a seulement un an. (...) Le plus frappant était en somme le dialogue entre modernisateurs du capitalisme et réformateurs du capitalisme.

www.iiav.nl/european-womenaction-2000

Toutes les informations pour préparer la prochaine rencontre mondiale sur les droits des femmes

EN JUIN 2000, la rencontre internationale sur les droits des femmes aura lieu à New York, sous l'égide des Nations unies. Cinq ans après la conférence de Pékin, il s'agira de dresser un bilan de l'avancée des engagements contractés par les Etats signataires.

WomenAction, fédération internationale d'associations et d'organisations non gouvernementales, a décidé de préparer activement cette rencontre et d'y associer autant de femmes que possible en mettant en place des sites Internet régionaux (Amériques, Afrique, Asie-Pacifique, Europe), chapeautés par un site-portail général.

Le site européen est consultable depuis le 18 novembre. Hébergé aux Pays-Bas par le Centre d'archives international du mouvement des femmes (IIAV), il propose des contacts, des adresses de centres de documentation spécialisés, des bibliographies, ainsi que l'ensemble des textes publiés à l'occasion de la conférence de Pékin de 1995.

Son rôle essentiel est de faire le point, pays par pays, sur l'avancement du processus enclenché à Pékin, et d'aider les associations à participer dans les meilleures conditions à la rencontre de juin prochain à New York. Les dates et les lieux des réunions préparatoires sont indiqués, et un forum de discussion est ouvert. A Pékin, douze thèmes (pauvreté, éducation, santé, violence, conflits armés, économie, prise de décision, institutions, droits de l'homme, médias, environnement et enfance) avaient été définis, et les Etats s'étaient engagés à faire progresser les droits des femmes dans chacun de ces domaines.

Un questionnaire précis leur a été envoyé, qui a permis d'élaborer des bilans détaillés. WomenAction propose aux ONG, en accord avec les Nations unies, de rédiger des contre-expertises pays par pays.

Une association peut trouver le texte du questionnaire, apprendre où se procurer les rapports nationaux, proposer de rédiger un rapport alternatif : *« Nos rapports sont très différents de ceux qui sont publiés par les Etats,* précise Joëlle Palmiéri, présidente des Pénélopes, association représentant la France au sein de WomenAction. *Nous découvrons qu'ils n'ont pas accompli le dixième de ce à quoi ils s'étaient engagés. Il est d'ailleurs intéressant de constater que chaque Etat a choisi de n'avancer que dans certains domaines. En France, c'est la lutte contre la précarité, pas l'égalité dans le travail. Sur certains points soulevés par le questionnaire, le rapport ne dit carrément rien. »*

Sylvie Tanette

SUR LA TOILE

RESTITUTION

■ Le ministère de la culture allemand va publier sur Internet des renseignements pour retrouver les propriétaires légitimes des œuvres d'art confisquées à des familles juives par le régime nazi. L'opération, menée en coopération avec le Congrès juif mondial, concerne une collection de 13 000 œuvres, saisies en 1945 par les forces d'occupation. – *(AP.)*
www./bpa./de

DROITS DES ENFANTS

■ Suite à la remise par la présidente de l'association Villages Vacances Loisirs du *Livre blanc pour les droits des enfants*, le président du Sénat, Christian Poncelet, a annoncé l'ouverture d'un site Web, d'enquête sur les droits des enfants à travers le monde.
www./senat./fr

PIRATE PAR AMOUR

■ Un adolescent de dix-neuf ans, qui avait réussi à pénétrer les serveurs informatiques de l'OTAN, de la vice-présidence des Etats-Unis et de l'US Information Agency, a été condamné à quinze mois de prison et 36 000 dollars de dommages et intérêts. Son seul but était d'afficher partout des messages d'amour pour Crystal, une camarade de classe. – *(AFP.)*

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€)par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom.....
Prénom .....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Seattle ? Plutôt Millau ! *par Alain Rollat*

IL EXISTAIT à Millau, au début du XXe siècle, des ouvriers et des ouvrières dont les mains possédaient le secret de faire chanter le cuir en le pétrissant. On les appelait les gantiers. Ils étaient nobles et fiers. Leurs ancêtres avaient le droit de porter l'épée. Les gants qu'ils peaufinaient avaient conquis l'Amérique bien avant le blue-jean. Ils se transmettaient leur savoir-faire de père en fils, de mère en fille. Cela se passait, en effet, à l'époque où les enfants avaient la chance de voir leurs parents travailler et même prendre du plaisir à aller à l'atelier, du matin au soir, pour 30 F par jour (15 F pour les femmes) sans congés payés.

Leurs mains étaient devenues magiques à force de caresser les cuirs. Elles entretenaient avec cette matière élastique une relation intime si épidermique que, sous leurs doigts, la moindre peau de mouton, pécari ou loutre ressuscitait sous forme d'objet d'art. C'est en pensant au pouvoir poétique de ces mains-là que Gaston Bachelard écrivit : *« Quand une matière toujours neuve, en sa résistance, l'empêche de devenir machinal, le travail de nos mains redonne à notre corps, à nos énergies, à nos expressions, aux mots mêmes de notre langage, des forces originelles. Enlevez les rêves, vous assommez l'ouvrier. Négligez les puissances oniriques du travail, vous diminuez, vous anéantissez les travailleurs. »*

En cherchant bien, on trouve encore, à Millau, dans les décombres de la mégisserie aveyronnaise, quelques rêveurs capables d'ultimes chefs-d'œuvre. Leur pouvoir tactile sait encore faire la différence, d'une simple caresse du bout des doigts, entre une peau moelleuse et une peau veloutée, entre le grain paillé et le grain pétillé. Leur expérience garde en mémoire les coups d'assommoir des premières OMC : *« Quand les ouvriers de Porto-Rico ont arraché 8 dollars par jour à leurs patrons, toute la production a quitté Porto-Rico pour l'Indonésie... »*

La Cinquième donnait la parole à ces rescapés, lundi après-midi, dans un film de Jean-Luc Galvan et Renaud Verbois merveilleusement écrit. Il y avait là Jackie, Claude, Paulette, Jean, Georges, François, Richard, Christian, etc. : *« La ganterie,* disaient-ils, *c'était une culture... Un bon ouvrier, il faut que sa cervelle se régale au travail... Il faut qu'il se sente au centre de l'univers... La valeur, c'est l'homme... Le maître, il faut que ce soit le travail, pas le fric, sinon on fait du boulot dégueulasse... »* Si nos gouvernants avaient à cœur de faire du bon boulot, ils auraient l'élégance de s'en remettre aux derniers gants de Millau pour relever celui de Seattle.

LeMonde Job: WMQ2411--0037-0 WAS LMQ2411-37 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 09:06 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 39Fap:100 N°:0487 Lcp:700 CMYK

MARDI 23 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Vikings, nos ancêtres venus du nord. **Forum Planète**
22.00 Le Roller, mode ou phénomène de société ? **Forum Planète**
23.00 Cachemire, la poudrière. **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Tom Jones ; Jacques Salomé ; Marie Gillain. **Canal +**
19.00 Archimède. **Arte**
20.50 De quel droit ? Interdit aux mineurs. **M 6**
21.00 Le Gai Savoir. Les intolérances. **Paris Première**
23.15 La Vie à l'endroit. Vous avez dit porno ? **France 2**
0.30 Zone interdite. Sécurité civile : les commandos de l'espoir. **M 6**

DOCUMENTAIRES

20.00 Le Grillon dans le métro. **Planète**
20.15 La Vie en feuilleton. Je veux mon entreprise. [2/4]. **Arte**
20.30 Le Britannic, jumeau oublié du Titanic. **Odyssée**
20.45 La Vie en face. La Fabrique des juges. **Arte**
20.45 Donatello. **Mezzo**
21.15 L'Héritage des Vikings. **Planète**
21.25 Otjikoto. La légende du lac. **Odyssée**
21.35 Thema. SM ou le jeu du sexe et du pouvoir. **Arte**
21.45 Nathalie Sarraute. [2/6]. **Histoire**
22.05 Jazz sous influences. [2/13]. Couleur latino. **Planète**
22.45 Lieux mythiques. [9 et 10/10]. **Histoire**
23.30 Les Derniers Huskies. **Planète**
23.40 JFK, dossier Garrison. **Canal Jimmy**
23.40 La Vie en face. Une fille contre la Mafia. **TSR**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Championnat Pro A : Dijon - Cholet. **Pathé Sport**
20.40 Football. Ligue des champions : Fiorentina - Manchester Utd. **Canal + vert**
20.45 Football. Ligue des champions : Valence - Bordeaux. **Canal +**

MUSIQUE

20.25 Nuits d'été, de Berlioz. Avec Barbara Hendricks, soprano. Par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Jesus Lopez Cobos. **Muzzik**
21.00 Symphonies nos 2 et 4 de Brahms, par Masur. Par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig. **Muzzik**
21.50 Stabat Mater, de Pergolèse. Avec Katia Ricciarelli, soprano. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Claudio Abbado. **Mezzo**
22.45 Le Chevalier à la rose. Opéra de Strauss. Par l'Orchestre de Vienne, dir. Carlos Kleiber. **Mezzo**
23.20 Johnny Griffin Quartet. Jazz à Vienne 1998. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.30 L'Education sentimentale. Marcel Cravenne [1/2]. **Festival**
21.25 Anna en Corse. Carole Giacobbi. **RTBF 1**
22.45 La Manipulatrice. Rob Spera. ○. **M 6**
23.20 Frankenstein. Jack Smight [2/2]. ○. **France 3**

COURTS MÉTRAGES

1.00 Face à face. Yannis Vamvacas. **France 3**

SÉRIES

19.30 Clair de lune. Rock Around Shakespeare. **Série Club**
21.40 Ally McBeal. In Dreams (v.o.). **Téva**
22.15 Nestor Burma. Le soleil naît derrière le Louvre. **TV 5**
22.25 Friends. Celui qui était très jaloux (v.o.). **Canal Jimmy**
22.30 Sex and the City. Vingt ans et des poussières (v.o.). **Téva**
22.45 The Practice. Un jour de plus (v.o.). **Série Club**
0.13 La Nuit de la pleine lune : Opération vol. Concurrence. Le coffre du casino. Opération centaure [1 et 2/2]. Les doigts de fée. De la part d'Alexandre. **13ème RUE**

FILMS

17.05 Les Incorruptibles ■ ■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1987, 115 min) ○. **Cinéfaz**
17.10 Robocop ■ ■
Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1987, v.o., 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
17.20 La Peau ■ ■
Liliana Cavani (Italie, 1981, v.o., 130 min) ○. **Cinétoile**
17.20 Voir l'éléphant ■ ■
Jean Marbœuf (France, 1990, 75 min) ✪. **Cinéstar 1**
18.15 Trois hommes et un couffin ■ ■
Coline Serreau (France, 1985, 85 min) ✪. **TV 5**
18.50 Edward aux mains d'argent ■ ■ ■
Tim Burton (Etats-Unis, 1990, v.o., 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
19.30 Les Professionnels ■ ■
Richard Brooks (Etats-Unis, 1966, 120 min) ✪. **Cinétoile**
19.50 Peter Pan ■ ■
Hamilton Luske (Etats-Unis, 1953, 70 min) ✪. **Disney Channel**
21.00 Tandem ■ ■
Patrice Leconte (France, 1986, 90 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
21.40 Tourments ■ ■ ■
Luis Buñuel (Mexique, 1952, N., v.o., 95 min) ✪. **Arte**
22.30 Les Conquérants d'un nouveau monde ■ ■
Cecil B. DeMille (EU, 1947, v.o., 145 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**

23.50 Rome-Paris-Rome ■
Luigi Zampa. Avec Aldo Fabrizi, Sophie Desmarets (Italie, 1951, N., v.o., 105 min) ✪. **Ciné Classics**
1.10 Possession ■ ■
Andrzej Zulawski (Fr. - All., 1981, 120 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
2.30 Les Pirates de la mode ■ ■
William Dieterle (1934, v.o., 80 min) ✪. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Plus Beau Métier du monde Film. Gérard Lauzier.
22.50 Célébrités.
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

17.40 et 23.10 **Un livre, des livres.**
17.45 Cap des Pins.
18.20 Hartley, cœurs à vif OU Coupe de l'UEFA.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Tuer n'est pas jouer Film. John Glen.
23.15 La Vie à l'endroit. Vous avez dit porno ?
0.50 Journal, Météo.
1.15 Ciné-club. Cycle Ken Loach. Ladybird ■ Film. Ken Loach (v.o.).

FRANCE 3

18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.50 Questions pour un champion. Spéciale Juniors.
22.45 Météo, Bogue ou pas bogue ?, Soir 3.
23.20 Frankenstein. Téléfilm. Jack Smight [2/2]. ○.
1.00 Libre court. Courts d'ailleurs. *Face à face.* Yannis Vamvacas.
1.20 Le Magazine olympique.
1.50 Nocturnales. Intégrale Chopin, 1837.

CANAL +

16.40 La Cité de la peur Film. Alain Berberian ✪.
▶ En clair jusqu'à 20.45
18.20 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. Ligue des champions. Valence - Bordeaux.
23.45 Fear. Film. James Foley (v.o.). ✪.
1.15 Football NFL.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. [2/4].
20.45 La Vie en face. La Fabrique des juges.
21.35 Thema. SM ou le jeu du sexe et du pouvoir. **21.40** Tourments ■ ■ ■ Film. Luis Bunuel (v.o.). **23.15** Tops and Bottoms.
0.40 Les Nuits de la pleine lune. Les 100 Tubes du siècle [2/2].

M 6

18.25 Stargate SG-1.
19.15 Unisexe.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Le Six Minutes sur le siècle, E = M 6 découverte.
20.50 De quel droit ? Interdit aux mineurs.
22.45 La Manipulatrice. Téléfilm. Rob Spera. ○.
0.30 Zone interdite. Sécurité civile : les commandos de l'espoir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.20 Expresso - Poésie sur parole.
21.30 A voix nue.
22.10 Carnet de notes.
22.30 Surpris par la Nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Water Music* (extraits), de Haendel, par Le Concert des nations, dir. Jordi Savall. **20.40** Paul Prey, chef d'orchestre. Œuvres de R. Schumann, Beethoven, Haydn, Wagner, Liszt, Schmitt.
22.38 Les Soirées... (suite). Œuvres de Thomas, Poulenc, Debussy, Fauré, Chausson.

Le Monde TÉLÉVISION

RADIO BLEUE

8.50 Livres en tête
Cinq détenus du centre de détention de Melun parlent des livres qu'ils lisent, de leur influence sur leur moral, de ce que signifie la lecture en prison, *« seul moyen d'évasion légal »*. Certains lisent en plus la presse, et d'autres collaborent à la rédaction d'ouvrages. Mais cette série ne fait oublier ni les barreaux ni le fait que plus de 50 % des détenus ne savent ni lire ni écrire. Du lundi au vendredi.

M 6

20.50 De quel droit
Ce magazine consacré au droit traite des mineurs en butte aux règles, voire aux aberrations de la loi. Militant et responsable de mouvement, jeune mariée de seize ans, entrepreneur trop jeune pour exercer, etc. Des cas décrits par le magazine avec la présence, en ouverture, de Muriel F. Une présence médiatique paradoxale pour l'éducatrice condamnée récemment pour sa liaison avec un mineur.

ARTE

21.40 Tourments ■ ■ ■
Un film de Luis Bunuel, tourné en 1952, et qui s'inscrit dans le cadre d'une Thema consacrée au « SM, ou le jeu du sexe et du pouvoir ». Ce long métrage offre un tableau de la jalousie et une description des perversions amoureuses rarement atteinte, sur fond d'anticléricalisme, de fantasmes et de dissimulation. Un documentaire, *Tops and Bottoms,* de Christine Richey, clôt cette Thema.

MERCREDI 24 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Photo, que la guerre est jolie... Avec le docteur Yves Buin, Françoise de Mulder, Tim Page, Patrick Robert, Alain Sayag. **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Charles Aznavour, LEN, Enrico Macias, Patrick Demarchelier. **Canal +**
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
19.00 Le Grand Journal. **LCI**
20.05 Téléscope. Greffes d'organes : aux portes de l'utopie. **TSR**
20.15 Le Journal de l'histoire. Le communisme aujourd'hui. Invité : Eric Hobsbawn. **Histoire**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Sahara occidental : une guerre de quarante ans. **Arte**
20.55 Des racines et des ailes. Les 10 ans des droits de l'enfant. Invitée : Carole Bouquet. **France 3**
21.05 L'Hebdo. Les enfants du séisme. Terre des roms. **TV 5**
21.10 LCA, la culture aussi. **LCI**
21.55 Ushuaïa nature. La molécule bleue. **Odyssée**
22.45 La Route. Invités : Dieudonné et Daniel Picouly. **Canal Jimmy**
22.50 L'Invité de l'économie. **LCI**
23.00 Ça se discute. Aristocratie, noblesse : cadeau ou fardeau ? **France 2**
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. La Vie comme un roman. [3/6] : L'œil du consul. **France 3**
0.30 De quel droit ? Interdit aux mineurs. **M 6**

DOCUMENTAIRES

17.15 Nathalie Sarraute. [1/6]. **Histoire**
18.00 Les Grandes Expositions. Les symbolistes en Europe. **Planète**
18.00 L'Actors Studio. Martin Landau. **Paris Première**
18.15 Lieux mythiques. **Histoire**
18.30 Le Chien chasseur d'ours de Carélie. [13/13]. **La Cinquième**
18.30 Privatisation d'une brasserie est-allemande. **Planète**
18.30 Donatello. **Mezzo**
19.00 Si les bêtes pouvaient parler. [1/4]. Du plaisir et de l'amour. **Arte**
19.15 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [3/6]. La guerre commence : 1991. **Histoire**
20.15 La Vie en feuilleton. Je veux mon entreprise. [3/4]. Bon gré, mal gré. **Arte**
20.45 Histoires secrètes de la deuxième guerre mondiale. [4/26]. Quand Hitler rêvait d'envahir l'Amérique. **Histoire**
21.45 La Fin du « France ». **Histoire**
22.25 Chine, le sacrifice des orphelins. **Planète**
23.20 Le Grillon dans le métro. **Planète**
23.50 Les Carnets du gouverneur. [3/3]. La Chine et le reste du monde. **Planète**
0.20 La Case de l'oncle Doc. Sur les traces du Lion. **France 3**
0.30 L'Héritage des Vikings. **Planète**
0.35 Tueurs en série. William Heiren, le tueur au rouge à lèvres. **Odyssée**
0.40 La Lucarne. Weimar, la mémoire de l'Allemagne. **Arte**
1.00 L'Espagne sauvage. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

14.00 et 19.30 Tennis. Masters messieurs. A Hanovre (Allemagne). **Eurosport**
20.35 Football. Ligue des champions. Groupe D : Marseille - Lazio Rome. **TF 1**
2.05 Basket NBA. Minnesota Timberwolves - Portland Blazers. **Canal +**

DANSE

22.45 Beach Birds for Camera. Chorégraphie de Merce Cunningham. Musique de John Cage. New York, en 1991. **Mezzo**

MUSIQUE

19.30 Stabat Mater, de Pergolèse. Avec Katia Ricciarelli, soprano. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Claudio Abbado. **Mezzo**
19.30 Jazz 625. Londres 1964. Avec Julian Adderley, Nat Adderley, Charles Lloyd, Joe Zawinul, Sam Jones, Louis Hayes. **Muzzik**
20.59 Soirée cinémathèque de la danse. **Muzzik**
21.55 Musica. *Der Freischütz.* Opéra de Weber. Mise en scène de Peter Konwitschny. Interprété par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Hambourg, dir. Ingo Metzmacher. **Arte**
22.00 Motown Live. Avec Kool and the Gang, JT taylor, Monica, BB King, K-Ci & Jo, Ashford & The Simpsons, Brandy, Eric Benet, Peabo Bryson, Patti Austin, Al Green. **Paris Première**
23.00 Jazz à Vienne 1998. Avec Taj Mahal, Joe Sublett, Darrell Leonard, Denis Freeman, Michael Weaver, Lary Fulcher, Tony Braunagel. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.30 La Fée carabine. Yves Boisset. **Festival**
20.40 Doute cruel. Yves Simoneau. ✪. **RTL 9**
20.50 L'Embellie. Charlotte Silvera. **Téva**
20.55 Le Squale. Claude Boissol. **TMC**

SÉRIES

17.55 Moesha. Triche pas, mon pote ! **M 6**
18.15 Magnum. Une vie de chien. **13ème RUE**
18.25 Stargate SG-1. Les esprits. **M 6**
19.05 Clair de lune. L'ange gardien. **Série Club**
19.10 Les Anges du bonheur. L'ange de la mort. **Téva**
19.55 Happy Days. Le nouvel Arnold. **Série Club**
20.00 That 70's Show. Joyeux Noël. **Canal Jimmy**
20.15 Friends. Celui qui allait à la plage. **RTL 9**
20.50 Homicide. La nuit de la pleine lune. **Série Club**
20.55 La Crèche. La faute des autres ; Une place en crèche. **France 2**
20.55 Ally McBeal. Illusions perdues. Je le connais par cœur. **M 6**
21.05 Star Trek, Voyager. Héros et démons. **Canal Jimmy**
21.30 New York District. L'argent sale. **13ème RUE**
21.40 Ultime recours. Ambition. **Série Club**
21.55 Star Trek, Deep Space Nine. [2/2]. Passé décomposé. **Canal Jimmy**
22.00 Cadfael. Le Lépreux de Saint-Gilles. ○. **Festival**
22.30 Oz. Plan B (v.o.). **Série Club**
22.30 Serpico. L'enfant traqué ; Chacun doit payer ses dettes. **13ème RUE**
23.00 Les Chroniques de San Francisco. [3/6]. **Téva**
23.10 Sopranos. Suspicion. **TSR**
23.25 King of the Hill. Three Days of the Khando (v.o.). **Série Club**
23.30 Babes in the Wood. La gogo girl (v.o.). **Canal Jimmy**
23.45 The PJ's, les Stubbs. Rich Man, Poor Man (v.o.). **Série Club**
1.20 Les Soprano. Isabella (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

16.15 Mission : impossible ■ ■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1996, 110 min) ✪. **Cinéfaz**
18.05 Je hais les acteurs ■ ■
Gérard Krawczyk (France, 1986, 85 min) ✪. **Cinétoile**
18.35 Tandem ■ ■
Patrice Leconte (France, 1986, 85 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

20.30 A l'abordage ■
George Sherman. Avec Errol Flynn, Anthony Quinn (EU, 1952, 85 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
20.30 Les Pirates de la mode ■ ■
William Dieterle (1934, v.o., 85 min) ✪. **Ciné Classics**
20.35 Raging Bull ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1980, N., 125 min) ✪. **Cinéfaz**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

21.00 Encore ■
Pascal Bonitzer. Avec Jackie Berroyer, Valéria Bruni-Tedeschi (Fr., 1996, 95 min) ✪. **Cinéstar 2**
22.30 Voyage au bout de l'enfer ■ ■ ■
Michael Cimino (EU, 1978, 175 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
22.40 Je suis un criminel ■ ■
Busby Berkeley (Etats-Unis, 1939, N., 95 min) ✪. **Cinéfaz**
23.00 Le Château des amants maudits ■ ■
Riccardo Freda (France - Italie, 1956, 95 min) ○. **TMC**
23.00 Donnie Brasco ■ ■
Mike Newell (Etats-Unis, 1996, v.o., 125 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
23.55 Le Port de l'angoisse ■ ■ ■
Howard Hawks (EU, 1944, N., v.o., 100 min) ✪. **Cinétoile**
0.10 Va où ton cœur te porte ■ ■
Cristina Comencini (It. - All., 1996, 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
1.35 Le facteur sonne toujours deux fois ■ ■
Tay Garnett (Etats-Unis, 1946, N., 110 min) ✪. **Cinétoile**
1.35 Les Conquérants d'un nouveau monde ■ ■
Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1947, v.o., 140 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.45 TF ! jeunesse.
17.35 Melrose Place.
18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
19.57 Clic et net.
20.00 Journal, Le Résultat des courses.
20.25 Boom, Météo.
20.35 Football. Ligue des champions. Marseille - Lazio Rome.
22.40 Football. Résumés.
0.15 Minuit sport, Nautisme.

FRANCE 2

14.55 Le Renard.
16.00 Tiercé.
16.10 La Chance aux chansons. Ferré, Ferrat, formidables.
17.10 Cap des Pins.
17.35 Un livre, des livres.
17.40 Rince ta baignoire.
18.20 Hartley, cœurs à vif.
19.10 1000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui ?
19.45 et 20.45 **Tirage du Loto.**
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.55 La Crèche. La faute des autres ; Une place en crèche.
23.00 Ça se discute. Aristocratie, noblesse : cadeau ou fardeau ?
1.00 100 ans de sport.

FRANCE 3

14.58 Questions au gouvernement.
16.00 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.55 Des racines et des ailes. Les 10 ans des droits de l'enfant..
22.50 Météo, Soir 3.
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. La Vie comme un roman. [3/6] L'œil du consul.
0.20 La Case de l'oncle Doc. Sur les traces du Lion.

CANAL +

15.15 Spin City.
15.35 Seinfeld.
16.00 Total Recall 2070.
16.45 Le Trésor perdu des conquistadores. Téléfilm. Jorge Montesi.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 De grandes espérances Film. Alfonso Cuaron. ✪.
22.45 Faster Pussycat, Kill ! Kill ! ■ Film. Russ Meyer ✪.
0.15 Champions League.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 En juin, ça sera bien.
16.00 T.A.F. T.A.F. : broderie.
16.35 Alf.
17.00 Cinq sur cinq. Roissy.
17.10 Culture basket.
17.30 100 % question.
17.55 Côté Cinquième.
18.30 Le Chien chasseur d'ours de Carélie.
19.00 Si les bêtes pouvaient parler. [1/4] Du plaisir et de l'amour.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. Je veux mon entreprise [3/4].
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Sahara occidental : une guerre de quarante ans.
21.45 Les Cent Photos du siècle.
21.55 Musica. *Der Freischütz.* Opéra de Carl Maria von Weber.
0.40 La Lucarne . Weimar, la mémoire de l'Allemagne.

M 6

13.35 M 6 Kid.
17.20 Fan de.
17.55 Moesha.
18.25 Stargate SG-1.
19.15 Unisexe.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Six Minutes sur le siècle, Avant 1er. Sur le pont d'Avignon.
20.55 Ally McBeal. Illusions perdues ; Je le connais par cœur.
22.40 Les Armes de la séduction. Téléfilm. Rick King ✪.
0.30 De quel droit ? Interdit aux mineurs.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait. Le cinéma, art ou commerce ?
20.30 Prima la musica.
21.20 Expresso, Poésie sur parole. Saadi Youssef.
21.30 A voix nue.
22.10 Carnet de notes.
22.30 Surpris par la Nuit.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le jazz est un roman. Pour saluer Ray Charles.
19.07 A côté de la plaque.
20.00 A pleines voix. Britten.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire. Invité : Simon Elbaz, chanteur.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Concerto d'Aranjuez,* de Rodrigo, par la Symphonie de la ville de Birmingham, dir. Simon Rattle, Julian Bream, guitare.
20.40 La Femme sans ombre. Opéra de R. Strauss. Par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Wolfgang Sawallisch, Ute Vinzing (la femme), Alfred Muff (le teinturier Barak).

Le Monde TÉLÉVISION

ARTE

20.45 Sahara occidental : une guerre de quarante ans
Chronologie d'une guerre oubliée – en tout cas par les Européens –, qui oppose Marocains et Sarahouis, à propos du Sahara occidental. Dans l'attente du référendum prévu en 2000 sur l'autodétermination, un récit en images sur cette région. Certaines précisions (le « parrainage » actif de l'Algérie, l'évolution marocaine depuis l'arrivée au pouvoir de Mohammed VI) font défaut.

FRANCE 3

23.25 La Vie comme un roman : [3/6] L'œil du consul
Auguste François, consul général honoraire de France en Chine à la fin du siècle dernier, s'est servi d'une caméra prêtée par les frères Lumière pour filmer des scènes, en Chine et au Tonkin, qui valent plus que tout ouvrage savant. Suppliciés, mendiants, guerriers, chasseurs de poux ou coupeurs de tête forment la trame d'images étonnantes diffusées dans cette case « la Vie comme un roman ».

CANAL+

22.45 Faster Pussycat, Kill ! Kill ! ■
Un gang de filles, dotées d'importants appas comme toujours dans les films de Russ Meyer, sème la terreur dans le désert américain et doit affronter des hommes aussi abrutis qu'obsédés. Filmé avec une énergie et un dynamisme et un montage qui fait penser à de la BD, avec une pincée d'underground et d'érotisme, cette œuvre fait partie des redécouvertes de Jean-Pierre Dionnet.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

LeMonde Job: WMQ2411--0038-0 WAS LMQ2411-38 Op.: XX Rev.: 23-11-99 T.: 11:13 S.: 111,06-Cmp.:23,11, Base : LMQPAG 39Fap:100 N°:0488 Lcp:700 CMYK

Neige éternelle *par Pierre Georges*

FAUDRA-T-IL lancer des expéditions de secours, avec chiens de traîneau, scooters des neiges, saint-bernard, et tonnelet de rhum, vers notre grand Sud polaire ? Faudra-t-il considérer que l'autoroute A7 dite du Soleil doit être débaptisée urgemment pour s'appeller désormais l'Etoile des neiges ou la Trans-congères ?

Il a neigé. En cet automne comme en hiver ! Ce qui peut arriver. A gros flocons. Ce qui s'est déjà vu. Il a neigé d'abondance, 40 centimètres paraît-il, et même 60 centimètres dit-on en certains endroits. Pas vraiment une tempête de neige. Pas vraiment de blizzard. Et pas encore d'ours blancs au péage. Mais de la neige, de la sournoise neige tombée en flocons comme il est assez de coutume, et non pas balancée sans préavis comme chappe inopinée sur l'autoroute.

Il a neigé ici comme il neige ailleurs. C'est à dire que, sauf erreur, avant que d'atteindre cinq, dix, quinze, vingt, trente centimètres, une couche de neige a toujours l'amabilité extrême de faire savoir qu'il neige. Et, donc, de laisser largement aux populations et administrations le soin et le temps de se préparer à affronter le mythique, perfide et ouaté Général Hiver.

Le temps en somme de décréter le fameux plan Neige, qui, comme son nom l'indique, devrait théoriquement permettre de faire face à ce genre d'aléas climatiques. Le plan Neige existe. Dans le tiroir Hiver des sociétés d'autoroute et des administrations. Le plan Neige est conçu pour faire face à un phénomène assez banal, son ennemi principal et pour tout dire unique, la précipitation neigeuse.

Il se doit, ce brave plan, d'opposer son urgence à la précipitation. Car ainsi est faite la guerre des neiges, et des nerfs, qu'il y faut agir vite et sans pitié. Pas de prisonniers ! Il va neiger. Alerte ! Il neige. Action ! Il a neigé. Trop tard !

Ainsi s'ingénie la neige, et il serait temps de s'en apercevoir en l'an 2000, qu'à force de tomber elle fait couche et comme rempart de son corps à ses tourmenteurs mécanisés. La neige a cette propriété étrange et physique de s'agglutiner perfidement au sol. Et pour peu que quelques milliers de camions ou de voitures aient l'amabilité involontaire de la damer, cette couche transforme la plus banale autoroute en une somptueuse piste noire sous-alpine. Ou en une parfaite nasse blanche.

L'expérience et des précédents fameux, car l'autoroute A7 n'en est pas à sa première thrombose hivernale, le prouvent : tout retard se paie comptant. Tout atermoiement dans la décision cruelle certes mais nécessaire - à savoir qu'en certaines circonstances, un péage doit être fermé vivement pour laisser œuvrer les chasse-neige plutôt qu'ouvert à tous vents -, se solde par des heures, voire des jours de punition pour les naufragés de la croisière blanche.

La preuve ? Il a neigé samedi sur l'autoroute du Sud. Des milliers de camions y ont passé un week-end furibard aux sports et routes d'hiver. Des centaines d'automobilistes ont été conviés à passer, outre quelques heures en rase-autoroute, une nuit dans un centre d'accueil pour sinistrés de la blanche. Et ce mardi, encore, la plus grande autoroute de France reste fermée à la circulation des voitures. Il doit bien y avoir une erreur quelque part, dans l'anticipation d'un simple phénomène que toutes les autoroutes d'Europe vivent nettement mieux.

La secrétaire de M. Strauss-Kahn a été mise en examen pour avoir été salariée par une filiale suisse d'Elf

Elle a reconnu n'avoir « jamais travaillé » pour le groupe pétrolier

L'ANCIEN MINISTRE de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, démissionnaire de ses fonctions gouvernementales le 2 novembre, n'avait toujours pas été destinataire, mardi 23 novembre, d'une convocation des juges chargés de l'enquête sur la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Visé par un réquisitoire invoquant les qualifications de *« faux et usage de faux »*, M. Strauss-Kahn a toutefois reçu, dans cette attente, un coup auquel il ne s'attendait pas. Sa secrétaire particulière, Evelyne Duval, a été mise en examen, le 16 novembre, pour *« recel d'abus de biens sociaux »* dans le cours de l'instruction sur les détournements commis au préjudice du groupe Elf-Aquitaine.

Collaboratrice de longue date de M. Strauss-Kahn, cette dernière est soupçonnée d'avoir perçu, en 1993, des rémunérations d'une filiale suisse de la compagnie pétrolière, Elf-Aquitaine International (EAI). Basée à Genève, cette société était alors présidée par l'ancien directeur des *« affaires générales »* d'Elf, Alfred Sirven, considéré comme le personnage central de l'affaire Elf et sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Le nom de Mme Duval figure sur une *« liste de mandataires »* de cette filiale, datée du 31 juillet 1993 et adressée anonymement, en 1997, aux juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky. Placée en garde-à-vue, l'intéressée a confirmé avoir bénéficié d'une somme globale de 192 000 francs sans avoir *« jamais travaillé pour Elf »* et alors qu'elle *« ne connaissait personne »* au sein du groupe pétrolier. L'entourage de M. Strauss-Kahn n'a pas souhaité commenter cette information.

Initialement convoquée par les policiers pour être questionnée, en qualité de témoin, sur les relations entre M. Strauss-Kahn et la MNEF, la secrétaire de l'ancien ministre a été aussitôt présentée à un autre groupe d'enquêteurs, qui l'ont interrogée sur sa présence parmi les salariés d'EAI. Mme Duval a alors expliqué avoir été l'assistante de M. Strauss-Kahn au ministère de l'industrie et du commerce extérieur, de 1991 à 1993, avant de le suivre à nouveau à Bercy, à partir de 1997. La défaite électorale des socialistes, en mars 1993, ayant contraint M. Strauss-Kahn à quitter le gouvernement, sa collaboratrice fut affectée *« à mi-temps »*, dès le mois de septembre suivant, au Cercle de l'industrie, association créée par l'ancien ministre pour regrouper des chefs d'entreprise français. Mme Duval a confirmé aux enquêteurs avoir été rémunérée par Elf par l'entremise de Raymond Lévy, qui présidait le Cercle de l'industrie et qui avait été lui-même l'un des dirigeants d'Elf-Aquitaine dans les années 70.

Selon la liste envoyée aux juges – qui comprend 44 noms de personnes ou de sociétés –, Mme Duval aurait été salariée par EAI entre le 1er juin 1993 et le 31 mai 1994, à hauteur de 16 000 francs mensuels. Cette rémunération, qui apparaît comme l'une des moins importantes de la liste, lui fut versée sur un compte ouvert à Paris, à l'inverse de la plupart des *« mandataires »* d'EAI, qui disposaient d'un compte helvétique pour recevoir ces fonds. Mme Duval a néanmoins expliqué qu'après avoir reçu le salaire prévu durant les deux premiers mois, elle avait encaissé le solde – soit 160 000 francs – en une fois, au mois de septembre 1993. Elle a précisé n'avoir pas déclaré cette somme au fisc, invoquant une négligence. D'autres salariés d'EAI ont été mis en examen à l'instar de Mme Duval, notamment l'ancien ministre (RPR) Jean-Jacques de Peretti, l'ex-député européen (DL) Yves Verwaerde et un proche de François Mitterrand, Laurent Raillard.

Durant la même période, l'assistante de M. Strauss-Kahn effectuait un autre *« mi-temps »* au sein de l'association *La Colombe*, vouée à l'activité théâtrale à Ramatuelle (Var). La fondatrice de cette association, Jacqueline Franjou, elle-même membre du cabinet de M. Strauss-Kahn au ministère de l'industrie, a déclaré au *Monde* que Mme Duval avait été recrutée *« en raison de son expérience et de sa connaissance des entreprises »*, notamment dans le but de rechercher des sponsors et des mécènes, et donc salariée *« pour un emploi bien réel »*.

Hervé Gattegno

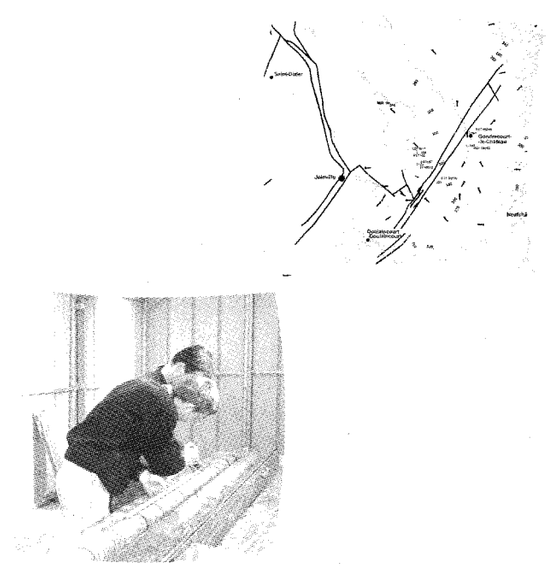

Raymond Forni dément avoir livré le nom de l'informateur du préfet Bonnet

LA PUBLICATION du nom d'un homme présenté comme l'informateur du préfet Bernard Bonnet dans les auditions de la commission d'enquête parlementaire de l'Assemblée nationale continue de susciter la polémique, et provoque un vif embarras parmi les membres de la commission. *« Le nom de l'informateur n'est évidemment pas celui qui est contenu dans le rapport »* a ainsi tenu à préciser Raymond Forni, le président de la commission d'enquête, sur les ondes de Radio Corse Frequenza Mora, lundi 22 novembre. *« Nous sommes allés à Ajaccio, à Bastia, tout le monde citait un nom,* a ajouté M. Forni. *Quand nous avons vu ce fameux capitaine des renseignements généraux qui a évoqué ce nom, nous savions bien évidemment que ce n'était pas le nom réel. »*

Bernard Bonnet a affirmé de son côté que son informateur *« n'était pas identifié »* et *« ne risquait strictement rien »*, car les précautions prises *« le préservent totalement »*. Interrogé sur les risques que pouvaient faire courir la publication d'un nom dans les auditions des parlementaires, accessibles sur Internet, Raymond Forni a avancé le souci de *« transparence »* des députés. *« Quand nous avons décidé de reproduire les auditions, après en avoir avisé d'ailleurs tous les témoins, c'était précisément pour éviter de nous faire accuser de manipulation, de fantasme, de je ne sais quelle dérive. »*

Dans un entretien à *L'Est républicain* du 23 novembre, Jean-Nicolas Antoniotti, la personne désignée dans le rapport parlementaire, indique qu'il ne souhaite pas *« répondre à ces attaques qui constituent des manipulations de bas niveau, mais gravissimes, car elles menacent ma sécurité »*. Renvoyant à une date ultérieure d'éventuelles explications sur cette *« manipulation »*, M. Antoniotti, présenté comme un militant nationaliste proche de l'Union du peuple corse (UPC) d'Edmond Siméoni, précise : *« Je n'ai pas confiance dans la justice et dans les autorités de l'Etat. Je n'ai confiance qu'en moi, en mes amis, et dans le peuple corse. »*

Jacques Chirac ouvre le débat sur la relecture des lois de bioéthique

OUVRANT, mardi 23 novembre le colloque international « Médecine et société » organisé par l'Académie nationale de médecine, M. Jacques Chirac a abordé plusieurs thèmes de bioéthique qui feront prochainement l'objet de la relecture, par le Parlement, du dispositif législatif de 1994. Le président de la République s'est notamment exprimé sur la question de l'anonymat des donneurs de cellules sexuelles dans le cadre de l'assistance médicale à la procréation avec insémination artificielle. *« L'inconnue que demeure l'identité du père ou de la mère biologique pour les enfants issus de ces procréations conduit à s'interroger,* a déclaré M. Chirac. *On peut en effet se demander si la règle du secret est compatible avec l'épanouissement de l'enfant. Un débat doit avoir lieu. »*

Le président de la République a d'autre part qualifiée de *« sage »* la position adoptée par le législateur en 1994 quant au fait que les techniques d'assistance médicale à la procréation ne peuvent bénéficier qu'aux *« couples stables qui rencontrent un problème de stérilité »*. M. Chirac a enfin confirmé sa condamnation du clonage reproductif dans l'espèce humaine et a souhaité qu'un débat puisse s'ouvrir sur la question de la recherche sur l'embryon humain.

Tirage du *Monde* daté mardi 23 novembre 1999 : 508 775 exemplaires. 1 - 3

LeMonde Job: WIA4799--0001-0 WAS MIA4799-1 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 12:30 S.: 111,06-Cmp.:23,10, Base : LMQPAG 03Fap:100 N°:0190 Lcp:700 CMYK

Le Monde
INTERACTIF
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES | www.lemonde.fr/aietek | MERCREDI 24 NOVEMBRE

HOMMES
Janjetov, Beltran et Jodorowsky, les technocompères de la bande dessinée.
P. IV

ENTREPRISES
La chaîne interactive LudiTV propose régulièrement 18 jeux à manipuler avec sa télécommande. **P. VI**

18

MÉTIERS
Les gestionnaires des risques remplacent peu à peu les assureurs dans les sociétés. **P. X**

CANAL+
Après avoir eu des boutons et s'être fait couper la queue, la souris perd la boule.
P. V

EMPLOI
8 pages d'annonces classées.
P. VII, VIII et XI à XVI

ENQUÊTE

Le casse-tête des mots de passe

Une dizaine à mémoriser aujourd'hui, dix fois plus dans dix ans : les codes d'accès prolifèrent. Mais la protection de telles clés n'est que précaire et la sécurité qu'elles offrent, souvent qu'illusoire

ILS SE SONT discrètement imiscés dans notre existence. Un d'abord, puis un deuxième, et un autre encore. Au départ, c'est à peine si on les a remarqués. Quatre chiffres pour pouvoir retirer de l'argent. Une suite pour rentrer chez soi. Un « password » pour allumer son ordinateur au bureau. Un « login » pour effectuer des virements bancaires sur Minitel, un autre pour utiliser son téléphone portable. Puis, des codes en cascade pour accéder à Internet, à sa messagerie électronique, à l'intranet, à ses documents confidentiels...

Combien de ces clés qui verrouillent ainsi notre ordinaire, qui soustraient aux regards indiscrets nos grands ou petits secrets ? Dix, quinze, vingt ? Plus, si l'on accède à de nombreux sites réclamant mot de passe et identifiant. Rien qu'en entreprise aujourd'hui, on estime entre trois et cinq le nombre de mots de passe utilisés en moyenne par chaque employé.

Et ce n'est pas fini : d'après une étude du Gartner Group, nous pourrions être amenés, d'ici dix ans, à jongler avec plus de cent mots de passe chacun. Un autre cabinet, Forrester Research estime que plus de 40 % des appels à l'assistance technique d'une entreprise sont liés à des problèmes de mots de passe. Gérer, installer, retrouver, modifier les mots de passe : tout cela coûte évidemment de l'argent à l'entreprise. Gartner Group estime ainsi qu'une société équipée de 2 500 ordinateurs peut dépenser jusqu'à 5 millions de francs (760 000 €) par an rien que pour ce poste budgétaire.

Du coup, c'est tout un marché, aux perspectives prometteuses, qui se met en place : on y trouve des logiciels pour gérer l'ensemble des codes d'accès et d'autres, au contraire, pour les « cracker ». Pas uniquement à des fins illicites, mais aussi pour aider les oublieux à accéder de nouveau à leurs documents, et surtout pour éviter à des entreprises de se retrouver entièrement paralysées.

C'est qu'il faut aussi le savoir : un mot de passe n'est qu'une protection précaire. Ceux qui pensent, par exemple, avoir mis leurs secrets à l'abri sous un petit nom familier seraient surpris de savoir qu'en réalité il ne faudra que quelques minutes, voire quelques secondes, à un logiciel relativement banal pour en venir à bout. Les plus courants, sur des machines elles aussi très classiques, sont en effet capables de tester jusqu'à 100 000 combinaisons de lettres différentes.

Un peu de combinatoire, donc : lorsque le mot de passe est composé de quatre lettres, exclusivement en minuscules, il n'existe que 456 976 configurations possibles, en tenant compte des combinaisons de lettres sans signification. Autrement dit, un curieux malintentionné mettrait au plus quatre secondes pour retrouver ledit sésame. Le résultat serait même encore plus rapide avec un logiciel sensiblement plus évolué, qui ne testerait d'abord que les combinaisons de lettres ayant un sens. Selon le même calcul, il lui faudrait en revanche 21 millions d'années pour être certain de tester toutes les combinaisons de dix caractères choisis au hasard parmi les 96 dont dispose le clavier.

Autant dire que le choix du mot de passe n'est pas anodin, et que suivre quelques règles simples permet de se mettre mieux à l'abri des intrusions. Sachant qu'avec le mot de passe la vraie difficulté réside en fait dans le dosage : plus il sera sophistiqué, plus il sera efficace ; mais, plus il sera sophistiqué, et plus il sera difficile à retenir...

Olivier Zilbertin

GILLES BOOGAERTS

Quels seront les moyens d'identification de demain ? Comment choisir son sésame pour faire échec aux pirates ? Comment s'en souvenir ? Et comment retrouver ses données lorsqu'on l'a finalement oublié ?

FUTUR
Rencontre avec Roland Moreno, l'inventeur de la carte à puce.
P. II

et dialoguez en temps réel avec les messages éclair. Constituez votre liste de contact et conversez avec vos amis, même à l'autre bout du monde pour le prix d'une communication téléphonique locale.

AOL, **n°1 mondial** de l'accès à Internet

Un abonnement **en connexion illimitée** à partir de 45 F/mois

Une assistance technique **gratuite**** 7 jours sur 7 de 9h à 22h

AOL est un service de cegetel

*AOL est accessible de toute la France métropolitaine pour le coût d'une communication téléphonique locale. **Au tarif habituel d'une communication téléphonique. .../en Personne ONS INST LM IM2 1099

AOL - 1, Place Carpeaux - 92915 Paris la Défense cedex - RCS : Nanterre 402 192 777

LeMonde Job: WIA4799--0002-0 WAS MIA4799-2 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 12:30 S.: 111,06-Cmp.:23,10, Base : LMQPAG 03Fap:100 N°:0191 Lcp:700 CMYK

Graines de sésame

Les empreintes et les verrous jetables sont les systèmes de sécurité de demain

Au doigt et à l'œil

DIS-MOI à quoi tu ressembles, je te dirai qui tu es. Pour succéder au mot de passe classique, de nouveaux types de mots de passe voient le jour.

Première tendance : l'utilisation du corps avec les outils biométriques. Mesure des critères morphologiques des êtres vivants, la biométrie se charge de transformer des éléments du corps en autant d'identifiants uniques remplaçant mots de passe, clés ou encore cartes d'accès. Impossible de les oublier ou de les perdre. La première application grand public en est la version 9 du système d'exploitation Mac OS d'Apple, qui permet d'enregistrer son mot de passe avec la voix sans avoir recours au clavier.

Deux parties du corps sont actuellement prisées par les chercheurs en biométrie : l'œil – plus particulièrement l'iris – et la main, avec ses empreintes digitales. L'américain NCR a développé une machine capable de reconnaître l'iris d'une personne couplée à un distributeur automatique de billets.

Après une année de tests dans la ville de Swindon, au Royaume-Uni, 94 % des 1 000 utilisateurs autorisés avouent préférer ce type d'identification au système actuel.

Du côté des empreintes digitales, une petite société suisse, Finger Pin, commence à faire parler d'elle. *« Les empreintes ont une valeur légale depuis plus de cent ans*, souligne Hugues Lüdi, un des responsables de Finger Pin. *Et elles sont considérées comme étant uniques, ce qui n'est pas le cas de l'iris par exemple. »*

Le système proposé par la société suisse se présente sous forme d'une boîte qui contient une caméra et qui peut être intégrée au clavier de l'ordinateur. *« Contrairement aux autres techniques de reconnaissance qui obligent l'individu à poser son doigt sur une plaque de verre, Finger Pin enregistre l'empreinte du doigt en maintenant celui-ci en l'air*, précise Hugues Lüdi. *Une méthode qui a l'avantage de ne pas laisser de traces. »* Finger Pin récolte entre quatre-vingt-dix et cent cinquante informations par doigt.

Faudra-t-il à l'avenir couper la main d'une personne pour voler son mot de passe ? *« La caméra est également à infrarouges, ce qui permet de contrôler les pulsations cardiaques et de vérifier si le doigt est vivant ou mort »*, répond Hugues Lüdi. Une fiabilité qui a son prix : il faut débourser 60 000 F (9 150 €) pour acquérir le lecteur, l'ordinateur et le logiciel.

Télécommande

EN ATTENDANT de voir un jour la reconnaissance par la biométrie se répandre dans notre quotidien, les mots de passe non réutilisables ont déjà fait leur apparition.

Le nombre des télétravailleurs est en pleine croissance, alors que le Web a pour défaut de ne pas permettre une connexion directement cryptée à un serveur. Il faut, en effet, passer par une authentification dont le mot de passe circule quasiment en clair sur Internet, avec le danger de le voir copié. Pour être plus efficace, le mot de passe peut donc ne pas être réutilisable. C'est le cas des cartes proposées notamment par Security Dynamics avec sa SecurID.

Le principe en est le suivant : avec son code personnel, notre nomade met en marche sa carte d'authentification (une sorte de calculatrice de poche), qu'il porte en permanence sur lui.

Sur l'ordinateur, il se connecte au réseau, ouvre la page d'accueil de son intranet c'est-à-dire le réseau interne de l'entreprise et y inscrit son nom *(login)*. Le serveur lui envoie alors un nombre à taper sur sa carte, qui affiche en retour un mot de passe à lui renvoyer. Celui-ci identifie l'utilisateur et lui ouvre l'intranet. Ce mot de passe n'est valable qu'un court instant, car le serveur envoie un nombre différent toutes les trente secondes.

Chaque carte a sa propre méthode de calcul du mot de passe. Le serveur a été synchronisé avec chaque carte, rendant impossible toute substitution.

Ce n'est donc pas un mot de passe classique qui est transmis, mais le résultat d'un calcul unique et non reproductible. De plus, ce calcul n'est mathématiquement pas réversible, ce qui garantit que personne ne pourra « reconstruire » une de ces cartes à partir des résultats qu'elle donne.

Nicolas Bourcier et Guillaume Delattre

- www.ncr.com
- www.fingerpin.com
- www.securitydynamics.com

Glossaire

ASCII
American Standard Code for Information Interchange : code standard américain pour l'échange d'information, qui traduit en nombres les caractères alphabétiques, alphanumériques et autres.

BRUTE FORCE ATTACK
Méthode de recherche de mots de passe à l'aide d'un dictionnaire de mots et de mots de passe usuels.

CHIFFRE
N'importe quel système appliqué pour dissimuler le sens d'un message en remplaçant chaque lettre du message d'origine par une autre.

CLÉ
Paramètre qui transforme l'application de l'algorithme général de chiffrement.

CODE
Système pour dissimuler le sens d'un message en remplaçant chaque mot ou phrase du message par un caractère ou un ensemble de caractères différents.

CRACKER
Briser une protection pour pénétrer dans un système informatique. On dit aussi « déplomber ».

CRYPTANALYSE
Technique qui permet de déduire le texte en clair du texte chiffré sans connaître la clé, et parfois même d'en déduire la clé.

LOGIN
Nom de connexion ou identifiant.

SIGNATURE NUMÉRIQUE
Méthode pour prouver l'efficacité d'un document électronique, souvent générée par l'auteur du document crypté avec sa clé.

(D'après Simon Singh,* Histoire des codes secrets, *Lattès, 1999.)

Loin des yeux, près du crackeur

TOUT LE MONDE a un mot de passe, même les terroristes. *« Le gouvernement, le FBI, la CIA et leurs homologues des forces armées américaines, de nombreux services de police à travers le monde ainsi que les grands comptes sont nos principaux clients »*, admet Amber Schroeder. A 24 ans, cette jeune femme dirige AccessData, une petite société de l'Utah spécialisée dans les logiciels de récupération de mots de passe.

« Tout a commencé en 1987 avec un programme qui permettait de casser les mots de passe de l'application de traitement de texte WordPerfect, poursuit-elle. *En un peu plus de dix ans, nous sommes passés de trois à vingt salariés, dont deux véritablement spécialisés dans le décryptage des mots de passe. »* Son succès repose aussi sur le besoin des entreprises de récupérer des mots de passe perdus avec la disparition, le départ ou le licenciement d'un employé.

Aujourd'hui, AccessData est devenue une référence dans le monde de la cryptographie. A son actif, un outil, le Password Recovery Tool Kit, qui couvre 25 applications différentes telles que Word, Excel, Lotus ou encore Windows NT. Le principe de ce logiciel consiste à déchiffrer le mot de passe associé à un fichier avant de restituer ce dernier. *« Il lui faut moins d'une minute, tout au plus une demi-heure, pour retrouver le mot de passe d'un fichier Word 6,* souligne Amber Schroeder. *En revanche, cela peut prendre plusieurs jours pour un document Word ou Excel 2000. »* L'opération n'est pas

GILLES BOOGAERTS

AccessData propose de récupérer les codes égarés

donnée : 1 600 F (244 €) pour déchiffrer le code d'une application et plus de 12 000 F (1 830 €) pour un ensemble destiné aux serveurs de réseaux NT et NetWare.

Il n'existe pratiquement aucune restriction d'achat pour le type de produit vendu par AccessData. La loi américaine interdit d'exporter certains logiciels de cryptage mais non les outils qui permettent d'en casser les codes. Cependant, les autorités fédérales obligent AccessData à contrôler l'origine de toutes les commandes venant de l'étranger. Peu de chances, donc, pour une société irakienne ou un particulier tchétchène d'obtenir le fameux sésame.

Mais une personne malintentionnée ? *« Le risque existe, mais le prix élevé du produit est dissuasif,* estime Amber Schroeder. *En outre, nous livrons le produit sous forme de CD-ROM avec une disquette protégée contenant un code d'accès associé à une clé de protection susceptible d'être modifiée à tout moment. Une charte déontologique doit également être signée au moment de l'achat. »*

Est-ce donc la fin des fichiers inviolables ? Pas tout à fait. Une protection est toujours possible en utilisant le caractère « _ » (l'*underscore,* situé sous le « 8 » du clavier) dans un mot de passe pour verrouiller un document. Elle rend toute tentative du logiciel d'AccessData infructueuse dans sa recherche. *« Il s'agit d'une mesure spéciale destinée à préserver la sphère privée de l'individu,* considère la jeune dirigeante. *Mais nous possédons une version plus développée, destinée aux services gouvernementaux et de police. Les entreprises peuvent nous en faire la demande pour certains documents qui leur appartiennent. »*

Alors comment ne plus laisser de trace sachant qu'un reformatage du disque dur ne suffit pas à détruire définitivement un fichier ? Des logiciels existent qui permettent d'effacer complètement un document au cœur de l'ordinateur, comme celui d'AccessData, Secure Clean, le bien nommé.

N. Bo.

- www.accessdata.com
- soft4you.com
- alt.crackers
- alt.2600

Passe-partout informatique

AVEC PLUS de 45 millions d'abonnés à son service de messagerie gratuite Hotmail, dont 500 000 en France, Microsoft est obligé de faire de la gestion des mots de passe un processus suivi au plus près. Quand il souhaite consulter son courrier électronique, l'utilisateur de Hotmail doit indiquer le nom sous lequel il est enregistré, puis son mot de passe personnel. Une fois cette opération terminée, la requête est acheminée vers les serveurs Microsoft situés en Californie, quel que soit l'endroit où se trouve l'utilisateur. Si tout se passe bien, le tout ne prend que quelques secondes, car, chez Microsoft, l'ensemble de la gestion des mots de passe est entièrement informatisé. Les choses se compliquent en cas de perte ou d'oubli du mot de passe ou de l'identifiant. D'autant que Hotmail propose différents services. Aucune intervention humaine n'est nécessaire pour retrouver ou recréer un code d'accès égaré. L'utilisateur amnésique se voit proposer une question personnelle, déterminée par l'internaute au moment de l'inscription, qui doit lui permettre de retrouver son mot de passe.

Microsoft et Yahoo ! optent pour l'identifiant unique

« Pour simplifier l'utilisation de nos services, nous avons donc opté pour un identifiant unique qui fonctionne aussi bien pour la messagerie que pour les communautés virtuelles », explique Isabelle Polu, responsable marketing pour MSN France. Avec ce système, baptisé « Passport », l'internaute qui pénètre dans l'espace MSN fournit une fois pour toutes son code d'accès. Même chose pour les services de commerce électronique. Le numéro de la carte bancaire est inscrit dans un portefeuille virtuel que le client en ligne utilise pour ses achats.

Yahoo !, l'annuaire le plus visité sur la Toile, a lui aussi opté pour un identifiant unique. Toujours dans un but de simplification pour l'utilisateur. Mais, avec 105 millions de comptes ouverts dans le monde, Yahoo! reconnaît que la recherche des mots de passe perdus n'est pas une de ses priorités.

« Beaucoup de gens font un usage occasionnel de nos services, alors ils sont peu précautionneux, explique Grégoire Clémencin, chargé de production chez Yahoo ! France. *Quand ils appellent ou écrivent pour nous réclamer leur mot de passe, nous leur répondons que c'est à eux de veiller à ne pas le perdre, c'est une question de responsabilité. Il existe une possibilité pour obtenir un nouveau mot de passe, mais en aucun cas nous ne redonnons celui qui a été perdu ; nous ne sommes pas dans un univers de sécurité paranoïaque. »*

Le message est clair : inutile d'insister en cas d'oubli, les serveurs de Yahoo ! ne stockent aucune information personnelle susceptible d'identifier quelqu'un. Une manière discrète d'inciter les gens à utiliser régulièrement les services Yahoo ! et à garder en mémoire le précieux sésame.

G. F.

Mots de tête

LE CASSE-TÊTE des mots de passe peut se transformer en une véritable migraine pour les entreprises. A la multiplication des transactions électroniques viennent s'ajouter le développement des intranets et la mobilité croissante des collaborateurs. Employés et clients, parfois répartis partout dans le monde, veulent envoyer des messages, acheter en ligne ou consulter des bases de données. Il devient alors impératif de bien gérer les mots de passe pour éviter la grogne des uns et la disparition des autres.

« Rien qu'en entreprise, chacun d'entre nous possède entre 3 et 5 mots de passe, et ce nombre croît », estime Jean-Claude Tapia, directeur de XP Conseil, société de services spécialiste de la sécurité. Dans une dizaine d'années, chaque consommateur pourrait avoir à se souvenir de plus de 100 mots de passe différents pour pouvoir accéder à tous les services qu'il utilise sur le Web.

La maîtrise de ces mots de passe représente un coût important. D'après une enquête du Gartner Group, une entreprise qui possède 2 500 micro-ordinateurs peut dépenser jusqu'à 5 millions de francs (760 000 €) par an pour installer et gérer les mots de passe de ses utilisateurs. Lorsqu'ils perdent leur sésame, ces derniers se retournent vers le service d'assistance ou perdent du temps à essayer de le retrouver. Selon les consultants de Forrester Research, aujourd'hui plus de 40 % des appels adressés aux services d'aide aux utilisateurs ont trait notamment à des pro-

Les codes d'accès donnent la migraine aux entreprises

blèmes de mot de passe. La solution à cette inflation incontrôlée des mots de passe se trouve par exemple dans la mise en place de certificats électroniques. Ces derniers permettent d'identifier celui qui veut se connecter sans qu'il ait à se souvenir du mot de passe qui lui a été attribué. Les certificats sont attribués par des intermédiaires « de confiance ».

Un pas supplémentaire peut être franchi en mettant le mot de passe sur une carte à puce, afin de renforcer la sécurité tout en facilitant l'utilisation de plusieurs mots de passe. La reconnaissance par moyens biométriques (image de l'iris, empreintes digitales) est encore coûteuse et compliquée à mettre en œuvre, et reste réservée à des applications exigeant une très haute sécurité, notamment dans les secteurs militaire et industriel. Au-delà de la simple authentification de celui qui se connecte à un système informatique, la question sera demain de pouvoir maîtriser, dès le départ, l'ensemble des droits attribués à chacun d'entre nous. Le mot de passe correspondra alors à un véritable profil, que les entreprises devront apprendre à gérer.

Bertrand d'Armagnac

Trois questions à...

Roland Moreno, inventeur de la carte à puce

1 Pensez-vous qu'il existera bientôt un identifiant universel pour chaque individu ?

J'ai travaillé à l'élaboration d'un système capable de centraliser tous les mots de passe. Ce « centralisateur » aurait pris la forme d'un serveur Minitel ou d'un site Internet sur lequel un individu aurait pu stocker et gérer ses codes d'accès. Ce projet n'a pas pu aboutir, et l'identifiant universel est aujourd'hui encore une utopie. Nous nous dirigeons à grands pas vers une société où les mots de passe seront encore amenés à se multiplier.

2 Le code de la carte à puce ne pourrait-il pas être la solution miracle ?

C'est une idée, mais il est impossible d'utiliser ce code secret pour ouvrir la porte de son immeuble, par exemple. Par ailleurs, les dirigeants des différents secteurs d'activité concernés par la gestion de codes confidentiels (téléphonie mobile, banque...) ne sont pas encore prêts à envisager d'édicter des normes communes pour un identifiant universel. A leurs yeux, ces normes nécessitent un investissement financier démesuré par rapport aux bénéfices qu'ils peuvent en tirer.

Le mariage de la carte à puce et de l'ordinateur ouvre pourtant la voie à de nombreuses applications. Certaines entreprises commercialisent déjà des claviers équipés de lecteurs de cartes. Dans un contexte de développement du commerce électronique, la combinaison de la puce et du PC apporte à la fois authentification, intégrité et certification.

L'avenir de ces systèmes devrait être assuré par la récente profession de foi de Microsoft, qui vient de revendiquer la compatibilité de la carte à puce avec ses systèmes d'exploitation Windows 2000. Il ne serait pas étonnant que, dès l'an 2000, ces produits trouvent un écho auprès d'un vaste public.

3 Le mot de passe est-il le seul moyen de garantir l'intégrité de données privées ?

Depuis de nombreuses années, les chercheurs en biométrie explorent de nouveaux concepts d'identification : reconnaissance des empreintes numériques, rétiniennes ou encore vocales... Le problème est que la généralisation de ces techniques, qui restent utilisées de façon marginale, ne serait pas rentable, étant donné leur complexité. D'autre part, elles nécessiteraient de la part de la population un long apprentissage de gestes qu'elle n'a pas pour habitude de réaliser, contrairement à la composition du code de la carte à puce, qui est aujourd'hui complètement entrée dans les mœurs.

Propos recueillis par Stéphane Mandard et Guillaume Fraissard

LeMonde Job: WIA4799--0003-0 WAS MIA4799-3 Op.: XX Rev.: 20-11-99 T.: 17:50 S.: 111,06-Cmp.:23,10, Base : LMQPAG 03Fap:100 N°:0192 Lcp:700 CMYK

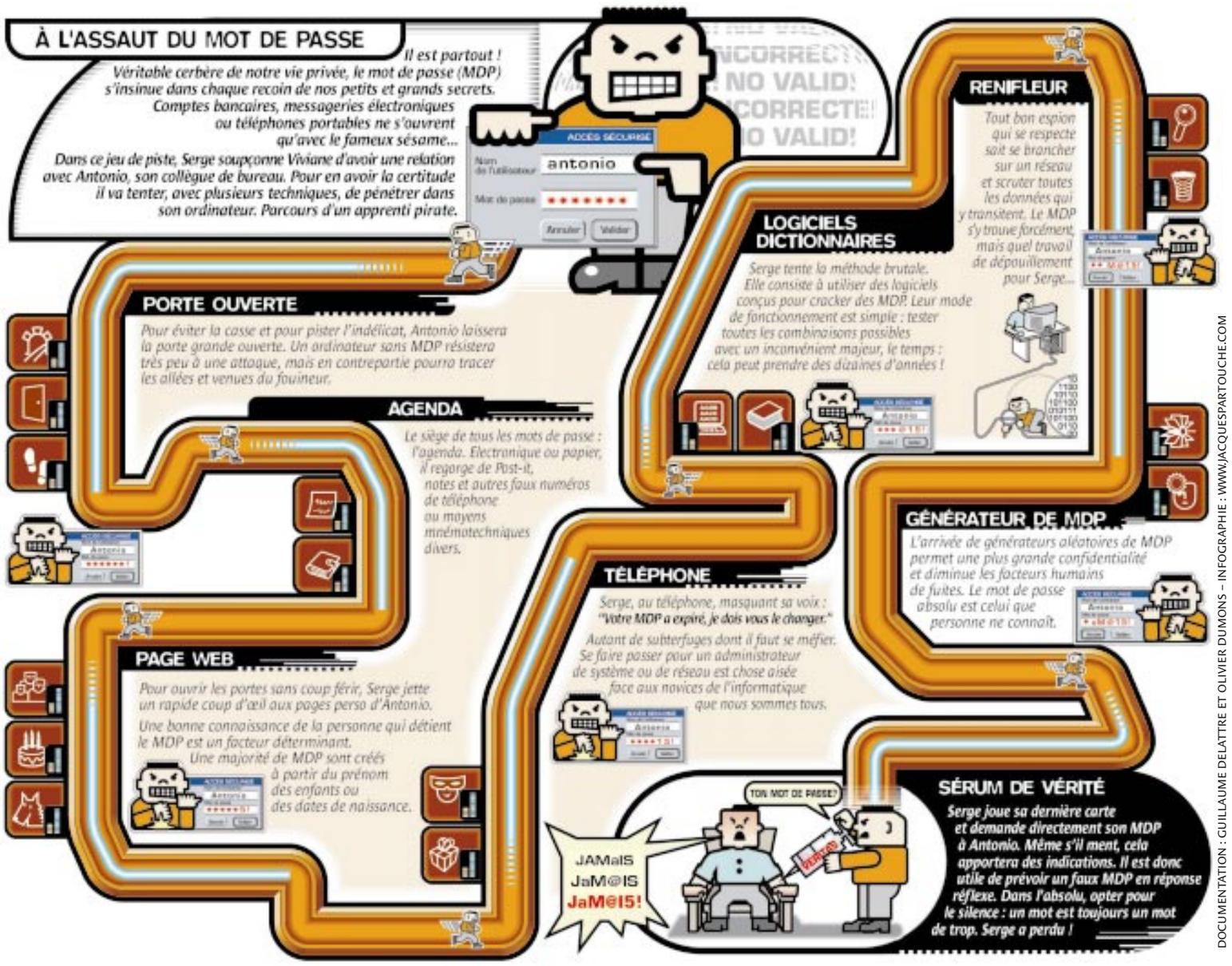

DOCUMENTATION : GUILLAUME DELATTRE ET OLIVIER DUMONS – INFOGRAPHIE : WWW.JACQUESPARTOUCHE.COM

Où sont cachées les clés du PC ?

SUIVANT le système et les logiciels employés, les mots de passe sont plus ou moins accessibles. Certaines suites bureautiques permettent de protéger les documents par accès restreint. Ce mot de passe est attaché dans l'« en-tête » du document, partie cachée située en début du fichier.

Si vous oubliez votre mot de passe, de petits programmes (plutôt illégaux) circulent sur le Web et permettent de le retrouver. Il en est de même avec les transferts de fichiers par protocole FTP : les mots de passe des plus célèbres logiciels comme WSFTP ou CuteFTP, enregistrés dans leurs fichiers de démarrage (« wsftp.ini » et « tree.dat »), sont codés de façon très sommaire : il existe des tables de correspondance qui décryptent les formules codées.

La protection des systèmes d'exploitation est beaucoup plus élaborée, mais pas infaillible pour autant. Windows NT, par exemple, stocke l'ensemble des mots de passe dans un fichier appelé « SAM », situé dans le répertoire « WinNT/system32/Config ». Le système empêche toute action sur le fichier en l'utilisant en permanence. Toutefois, une copie de sauvegarde est enregistrée dans le répertoire « WinNT/Repair ». Vous pourrez donc à loisir lancer un programme de crack (« de déplombage ») sur ce fichier pour en extraire le mot de passe administrateur. Une autre méthode consistera à démarrer par une disquette en mode DOS pour récupérer le fichier SAM.

Les systèmes Unix sont de loin les plus sécurisés. Les mots de passe cryptés sont stockés dans un fichier « passwd » situé dans les répertoires « /etc/passwd » ou « /etc/shadow » selon les versions. La méthode de chiffrement est non réversible, ce qui interdit de décoder le mot de passe. Mais les méthodes de cryptage sont connues. Ainsi sont apparus des programmes de « déplombage » (toujours illégaux) qui, en utilisant ces algorithmes de chiffrement, testent toutes les solutions et les comparent avec celles du fichier de mots de passe. La suite n'est qu'une question de temps et de puissance de calcul.

Olivier Dumons

Souvenirs, souvenirs...

Combien d'informations et de combinaisons le cerveau est-il capable de retenir ?

NOTRE MÉMOIRE est-elle soulagée par les assistants numériques en tout genre ? Ou au contraire mise à plus rude épreuve encore par la prolifération des mots de passe que nous réclament téléphones portables, cartes à puce et sites Web ? Mystère. Car la mémoire reste chargée de secrets et d'énigmes. *« En dépit des nombreux aides dont elle dispose,* avance ainsi Bernard Soumireu-Mourat, professeur à l'Institut des sciences du cerveau de Marseille (Bouches-du Rhône), *on peut raisonnablement penser que notre mémoire est plus sollicitée aujourd'hui qu'il y a un siècle, par exemple, parce que nous sommes bombardés d'informations. »*

Une intuition, juste. Impossible de dire si, au cours des siècles, nos capacités de stockage se seraient améliorées. De même que l'on chercherait en vain à savoir si notre mémoire peut « saturer », être pleine, comme l'est parfois un disque dur, refusant alors obstinément d'enregistrer la moindre information neuve. Sauf à en effacer de plus anciennes.

Un professeur de psychologie avait autrefois estimé à 2 puissance 5, puissance 5, puissance 5 le nombre d'informations que notre cerveau serait capable de retenir. De quoi noter quelques mots de passe... *« De fait,* précise Bernard Soumireu-Mourat, *la mémoire dispose de capacités phénoménales, mais que l'on ne peut pas chiffrer. On pourrait même avancer qu'elle est potentiellement illimitée. Tout cela reste cependant encore assez flou. »*

Mieux connue, en revanche, et objet de moins de controverses scientifiques, est ce qu'il est convenu d'appeler la « mémoire à court terme ». *« Chez l'homme,* explique le professeur, *on a constaté que cette mémoire était d'une durée et d'une capacité limitées. Si l'on n'utilise pas une information – ce qui pourrait alors la faire passer dans la "mémoire à long terme" –, sa durée de stockage est de moins d'une minute. Nous pouvons ainsi mémoriser en moyenne sept informations. Si l'on énonce une suite de chiffres, tout le monde en retient, dans l'ordre, entre cinq et neuf. Ces informations, soit on les écrit ou on les utilise immédiatement, soit on les perd. »*

Pour toujours ? L'oubli, autre versant de la mémoire. Un mot de passe égaré dans le tréfonds de notre cerveau n'aurait-il aucune chance, jamais, de revenir à la surface ? Là encore, le débat n'est pas tranché. L'information s'efface-t-elle, ou bien est-ce seulement l'accès qui reste clos ? *« Les deux phénomènes coexistent probablement »,* estime, pour sa part, Bernard Soumireu-Mourat, reprenant l'allégorie de la neuropsychologue canadienne Brenda Milner. Les souvenirs seraient comme des livres dans une gigantesque bibliothèque. Un livre peut avoir disparu. Il peut être mal rangé. Ou bien encore être à sa place, mais sa fiche mal remplie... Tout comme pour les mots de passe.

O. Z.

Mode d'emploi

Choisir son mot de passe

IL N'EXISTE pas de méthode infaillible pour choisir un mot de passe inviolable. Cependant, quelques principes simples peuvent vous aider à ne pas faciliter le piratage de vos données. Car la résistance d'un réseau aux intrusions dépend de la solidité de son maillon le plus faible : l'utilisateur.

Proscrivez absolument votre nom comme mot de passe, même en changeant majuscules ou minuscules ou en inversant les lettres ; éviter ensuite les choix « familiaux » : le prénom du petit dernier, sa date de naissance ou le nom du chien. Les informations personnelles simples à obtenir comme numéro de téléphone, plaque d'immatriculation, numéro de sécurité sociale ou marque de voiture, nom de rue, sont à bannir. De même, les séquences élémentaires : « azerty », « toto », « abc123 » ou des lettres identiques consécutives, encore trop souvent rencontrées. Enfin, aucun mot de dictionnaire ne doit être utilisé, car les programmes de « déplombage » de mots de passe utilisent aussi ces ouvrages. Ultime remarque, ne jamais choisir un mot de passe de moins de huit caractères et surtout ne jamais le noter !

Mélangez majuscules, minuscules, chiffres, et au moins deux caractères de ponctuation ou signes non alphanumériques, qui garantissent une bonne protection face aux logiciels de « déplombage » de mots de passe. Mais le mot de passe devra aussi être facile à apprendre afin d'éviter de le noter et facile à taper sur un clavier sans avoir à regarder ce dernier. Par exemple, choisir deux mots courts et les lier avec un chiffre ou un caractère de ponctuation ; sélectionner chaque première lettre d'un titre de film ou livre fétiche, d'un dicton ou d'un proverbe ; alterner majuscules et minuscules et y adjoindre le chiffre représentant la longueur de chaque mot. Vous pourrez également inventer un mot étranger écrit phonétiquement. Cependant, rien ne vaut un mot de passe créé aléatoirement par un logiciel dont la routine de génération du hasard est correctement programmée.

Dernier conseil, n'utilisez pas de lettres accentuées, « ç » et autres symboles propres aux claviers français sous peine de ne plus pouvoir consulter votre mail depuis Saint-Domingue.

Enfin, changez de mot de passe très régulièrement.

O. Du.

Laisser ses identités en gérance

Comment changer de casquette sans perdre la face

SAN FRANCISCO
de notre correspondant

Il devient urgent de gérer ses nombreux mots de passe et éviter les risques encourus quand on donne trop d'informations sur soi. Pour répondre à ce besoin grandissant, l'éditeur d'annuaires pour réseaux Novell vient de lancer DigitalMe, qui se présente comme un *« service de gestion d'identités ».*

Pour utiliser gratuitement ce service, l'internaute remplit d'abord un profil détaillé. A partir de ces informations, il peut ensuite se doter d'autant d'identités différentes qu'il le souhaite, chacune d'entre elles contenant les éléments de son profil qu'il choisit. Chaque identité est dotée d'une carte appelée meCard, qu'il distribue comme il l'entend.

Le système garde tout en mémoire et, quand l'utilisateur arrive sur un site connu, DigitalMe produit l'identité et le mot de passe voulus. Il sait en outre remplir automatiquement les formulaires qu'on lui demande de compléter en ligne, tout en laissant à l'usager le soin de choisir le profil adéquat, la meCard qui convient. Il offre également un carnet d'adresses « dynamique » qui permet de tenir au courant automatiquement familles et relations de tout changement de domicile ou de téléphone. Enfin, avec leur nom et un seul mot de passe, les usagers de DigitalMe peuvent accéder à leur information depuis n'importe quel ordinateur connecté au Réseau et doté d'un navigateur. L'idée est née le jour où un cadre de Novell en déplacement ne parvint pas à accéder un site contenant de l'information dont il avait besoin parce qu'il avait oublié le mot de passe correspondant. D'où le projet de centraliser les informations concernant l'usager puis de lui permettre de donner celles qu'il veut à qui il veut.

La simplification n'est pas un luxe si l'on songe que l'internaute moyen doit se rappeler entre trois et quatre mots de passe pour accéder à différents sites, et que 20 % des usagers ont plus de trois adresses de courrier, selon une étude réalisée à la demande de Novell.

Outre les internautes, DigitalMe aspire à intéresser les entreprises telles que portails, fournisseurs d'accès et détaillants en ligne, auxquels il offre une technologie qui donne confiance aux usagers et simplifie les procédures d'achat. A chacun de ces acteurs du Web de développer ensuite ses propres services sur cette base. Celle-ci devrait ainsi permettre l'avènement du *permission marketing,* qui vise à concilier la personnalisation pour les visiteurs de sites Web et le respect de leur vie privée.

Plusieurs entreprises ont déjà passé des accords avec Novell. C'est le cas de Clickmarks, qui permet de garder ses signets en ligne et d'y accéder de n'importe quel ordinateur. Une fois répertorié dans DigitalMe, chaque internaute peut avoir une longue liste de sites et d'identités différentes puisqu'il n'a plus à se rappeler que le mot de passe qui lui permet d'accéder à son compte sur le service développé par Novell. Reste à ne pas l'oublier et à éviter de se faire voler ce sésame de sa vie privée.

Francis Pisani

■ **www.digitalme.com**
■ **www.clickmarks.com**

LeMonde Job: WIA4799--0004-0 WAS MIA4799-4 Op.: XX Rev.: 20-11-99 T.: 18:28 S.: 111,06-Cmp.:23,10, Base : LMQPAG 03Fap:100 N°:0193 Lcp:700 CMYK

Carnet interactif

Ardent Software
Pierre Lannadère, cinquante et un ans, a été nommé vice-président de la filiale allemande d'Ardent Software. Il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein de Digital Equipment avant d'occuper les fonctions de PDG de la filiale française d'Ardent Software en 1998.

Getty Images
Michel Perrin a été nommé vice-président senior de Getty One Europe et Asie Pacifique. Il était auparavant vice-président et directeur général de PhotoDisc Europe.

Intershop
Eckhard Pfeiffer, ancien PDG de Compaq, a rejoint l'allemand Intershop en tant que président du conseil d'administration. Il succède à Gert Koehler, président de Technologie Holding.

Overlap
Georges Horoks devient PDG du deuxième partenaire d'IBM pour la vente des grands systèmes s/390. De 1995 à 1998, il occupait les fonctions de président-directeur général d'Hitachi Data Systems France.

Sterling Commerce
Catherine Pierce a été nommée directrice marketing France et Benelux de Sterling Commerce. Auparavant, elle a occupé les fonctions de directrice marketing chez Seagate Technology, puis de directrice marketing Europe chez Azur International et de responsable communication chez Micro Application.

Webnet
Alexandre Kusic a été nommé directeur commercial de Webnet. Depuis 1998, il était chargé de développer l'activité de Cap Gemini France au sein de la division Utilities.

WAHIB

Les pères des « Technopères » vont par trois

Portraits
Zoran Janjetov, Fred Beltran et Alexandro Jodorowsky font passer la BD à la 3D

QUEL EST le point commun entre un dessinateur yougoslave, un ancien clown chilien et un graphiste français adeptes des nouvelles technologies ? A priori aucun, si ce n'est que Zoran Janjetov, Fred Beltran et Alexandro Jodorowsky *(de gauche à droite)* ont séduit des dizaines de milliers de lecteurs avec des ouvrages comme *Les Technopères* ou *Megalex* sur le segment encombré de la bande dessinée futuriste.

Drôle de trio en vérité, si hétéroclite et pourtant si complet. Il suffit de les regarder, réunis pour la sortie du deuxième tome des *Technopères,* pour comprendre qu'entre eux il y a plus qu'une simple passion pour les histoires à bulles. Scénariste à succès, père de *L'Incal,* l'une des séries les plus populaires de la bande dessinée française (un million d'exemplaires vendus), Alexandro Jodorowsky est le pilier de la bande, son porte-parole. A soixante-dix ans, il invente les histoires, les mondes futuristes et les personnages de science-fiction qui peuplent leurs ouvrages. Zoran, trente ans, et Fred, trente-cinq ans, les deux hommes d'images du groupe, donnent ensuite chair à ses délires à coups de mine précis et de calculs informatiques savants. *« Sans leur travail, mon imagination n'est rien »,* confie Alexandro, dans un curieux sabir mâtiné d'anglais, de français et d'espagnol, témoin d'une vie d'aventure entre son Chili natal et Paris. Un hommage sincère pour Zoran, qui a continué à dessiner sous les bombes en Yougoslavie et pour Fred, dont le travail sur ordinateur repousse les frontières de l'indessinable.

Pour de nombreux admirateurs, « Jodo » n'est pas qu'un simple scénariste ; c'est un maître à penser dont les histoires ont influencé des cinéastes comme Luc Besson. L'ancien clown, ami du mime Marceau, refuse pourtant de se prendre trop au sérieux : *« Nous ne sommes que des amuseurs !,* s'exclame-t-il avec un petit air malicieux. *Là, tu es en train de parler avec trois enfants... »*

Si leurs histoires se déroulent dans un espace-temps infiniment éloigné du nôtre, ces enfants-là ont les pieds solidement ancrés dans la fin du XXe siècle. Surfant habilement sur la mode des nouvelles technologies qui envahit aussi bien le cinéma que la littérature, Janjetov, Jodorowsky et Beltran font de l'anticipation en prenant appui sur le monde d'aujourd'hui : *« Tintin, c'est génial, mais ce n'est plus d'actualité,* explique Jodorowsky. *Nous travaillons dans notre temps et nous en profitons pour capter un public. »*

Les aventures du trio regorgent de références à la technique – un créateur de jeux vidéo devenu dieu, des manipulations génétiques douteuses ou des hordes d'hommes-robots – comme des milliers d'autres ouvrages : *« Il faut du conventionnel, des choses prises dans l'inconscient collectif,* se défend Beltran. *Si l'on veut que les gens suivent, il ne faut pas avoir peur d'utiliser certains clichés. C'est une question de compréhension. » « Ces clichés, nous les affichons en surface,* renchérit Jodorowsky. *Je veux réussir à faire progressivement disparaître les machines du dessin et à les incorporer le plus possible dans le corps humain pour les rendre invisibles. »*

En attendant ces « cyborgs » et autres « droïdes », Janjetov, Jodorowsky et Beltran construisent des univers délirants, graphiquement impressionnants, peuplés de créatures cauchemardesques. Le lecteur peut s'amuser à décoder ces images et à y rechercher un message. Il y trouvera une réflexion sur la dualité du progrès – merveille ou catastrophe ? Mais que cette quête ne le détourne pas de l'essentiel : chez Janjetov, Jodorowsky et Beltran, la bande dessinée n'est qu'un jeu.

Guillaume Fraissard

■ ***Les Technopères : la pré-école techno* et *Les Technopères : l'école pénitentiaire de Nohope*, Les Humanoïdes associés, 79 F (12 €) chacun.**

De bits et de bulles

SI LA TECHNOLOGIE imprègne les scénarios des bandes dessinées, elle s'insinue aussi dans la réalisation des dessins. Aujourd'hui, palettes graphiques et ordinateurs font partie des outils des graphistes, coloristes et autres dessinateurs. Dans le premier épisode de *Mégalex,* Fred Beltran s'est emparé de ces instruments pour donner vie aux atmosphères si particulières de son compère Jodorowsky. Son premier travail consiste à modéliser les éléments du dessin avec un logiciel de trois dimensions (Amapi 3D). Vient ensuite un travail sur les textures puis une phase de calcul informatique pour le rendu des lumières et des habillages des éléments modélisés.

Pour comprendre l'ampleur de la tâche, il faut savoir que certaines scènes de *Megalex* pesaient jusqu'à 240 Mo. De quoi occuper les microprocesseurs les plus puissants. Fred Beltran peut ensuite reprendre sa palette graphique pour intégrer ses personnages aux somptueux décors qu'il vient d'élaborer. Au total, six mois ont été nécessaires pour l'ensemble de ces opérations.

Agenda

Le rendez-vous des nouvelles technologies

Jusqu'au 24 novembre
Incartech
Le Salon de la voiture multimédia.
■ **Paris.**
■ **Renseignements : 01-41-18-86-18.**

Les 24 et 25 novembre
Prevenciel 99
L'informatique au service de la prévention des risques professionnels.
■ **Bordeaux (Gironde).**
■ **Renseignements : 05-56-11-64-00.**

Du 30 novembre au 3 décembre
Sircom
Salon des mobiles et des télécommunications.
■ **Paris.**
■ **Renseignements : 01-49-68-51-00.**

Du 7 décembre 1999 au 11 janvier 2000
Anvie
L'Association nationale pour la valorisation interdisciplinaire de la recherche en sciences de l'homme et de la société auprès des entreprises organise un atelier de travail centré sur la question des enjeux organisationnels et humains du management des connaissances dans l'entreprise.
■ **Paris, Maison des sciences de l'homme.**
■ **Renseignements : 01-49-54-21-16.**
■ **anvie@msh-paris.fr**

Le 13 décembre
IT Visions
Internet et la société du futur : cette journée mettra l'accent sur la coopération entre la Suède et la France sur les plans politique, économique, industriel et culturel.
■ **Paris, Hôtel Intercontinental.**
■ **Tél. : 01-44-77-10-86.**
■ **itvisions.amb-suede.fr**

Rendez-vous notés par Sylvie Chayette

■ **Vous pouvez nous signaler vos manifestations et nominations à l'adresse électronique *agenda@lemonde.fr***

POUR VOTRE CARRIERE
PRENEZ UN MONDE D'AVANCE
www.lemonde.fr

Dernier né des services offerts aux internautes, le service d'offres d'emploi du Monde propose toute une palette d'opportunités professionnelles (toutes fonctions, tous secteurs, toutes tailles et tous types d'entreprises) à des cadres désireux de donner un nouvel élan à leur carrière.

Marque de référence de la Presse française, Le Monde a su également imposer son site internet comme le site éditorial le plus consulté de France :

- **48% de notoriété auprès des internautes***
- **8 510 000 pages vues/mois****

Le Monde INTERACTIF

www.lemonde.fr/emploi

** 24 000 - Médiamétrie, 3ème trimestre - Connectés sur les 3 derniers mois.*
*** Cybermétrie Médiamétrie Octobre 99*

A bon droit

La signature électronique devant le Sénat

LE PROJET DE LOI *« portant adaptation du droit de la preuve aux technologies de l'information et relatif à la signature électronique »* issu d'une importante réflexion et présenté en conseil des ministres le 1er septembre (« Le Monde interactif » du 15 septembre) fait actuellement l'objet d'amendements devant le Sénat.

En particulier, à la suite des résultats du forum de discussion mis en place sur Internet pour permettre au public de se prononcer sur le sujet et à partir d'une proposition de loi des sénateurs Pierre Laffitte (UDF-rad., Alpes-Maritimes) et René Trégouët (RPR, Rhône), la commission des lois envisage d'inclure dans ce projet gouvernemental certaines dispositions relatives à l'usage de la messagerie électronique dans les appels des offres de marchés publics (*Le Monde* du 13 novembre). L'idée consisterait à remédier à la lourdeur et à la lenteur des procédures d'appel d'offres et à *« assurer une large transparence et un accès rapide à l'information par les entreprises »*, en présentant ces appels d'offres et leurs documents annexes en ligne, et en permettant aux entreprises de soumissionner par voie de messagerie électronique.

Cette réforme semble donc se diriger vers une modification en profondeur du droit de la preuve, y compris en droit public, pour permettre d'intégrer la réalité quotidienne que constitue le recours par de multiples entreprises aux nouvelles technologies.

Comme les nombreux internautes ayant participé au forum de discussion sur ce texte, on ne peut qu'approuver cette tendance et remarquer que l'administration française paraît vouloir manifester sa modernité dans le domaine des technologies de l'information. On sait d'ailleurs à quel point les différentes administrations françaises marquent leur présence sur Internet, par des sites parfois techniquement très avancés.

Notons par ailleurs qu'aux Etats-Unis la Chambre des représentants a rejeté un projet de loi relatif aux signatures électroniques. Ce texte, s'inspirant des travaux de la commission des Nations unies pour le droit commercial international (Cnudci) et de la loi type sur le commerce électronique qu'elle avait proposée, devait conduire, au niveau fédéral, à donner à la signature et au support électroniques une valeur identique au support papier, comme le prévoit le projet français.

Certains membres de la Chambre des représentants ont estimé que cette solution pouvait avoir pour effet d'affaiblir la protection des consommateurs. En revanche, certains Etats sont sur le point de se doter de lois de ce type : ainsi, le 17 septembre, l'Etat de Californie a adopté une loi concernant les échanges électroniques, dite « Uniform Electronic Transaction Act », qui reconnaît la valeur légale des signatures électroniques. A cette occasion, des associations de consommateurs ont émis de nombreuses réserves sur les garanties dont ce texte aurait dû être assorti, mais il avait en revanche été accueilli de façon très favorable par les entreprises.

***Alain Hazan** est avocat à la cour.*

■ www.assemblee-nationale.fr
■ www.premier-ministre.gouv.fr/GOUV/010999.HTM
■ www.finances.gouv.fr/forum/societe_information/

LeMonde Job: WIA4799--0005-0 WAS MIA4799-5 Op.: XX Rev.: 20-11-99 T.: 17:50 S.: 111,06-Cmp.:23,10, Base : LMQPAG 03Fap:100 N°:0194 Lcp:700 CMYK

Les souris perdent la boule

Tout s'explique
Le dispositif de pointage s'équipe d'une minicaméra. Histoire d'une mutation

ELLES EURENT un, deux boutons, puis une molette cliquable. Récemment, certaines souris ont perdu la queue qui les reliait au micro-ordinateur. Douglas Engelbart n'imaginait certainement pas cet avenir pour son invention quand il la présenta, dans les années 60, à l'Institut de recherche de l'université Stanford (Californie). D'aspect rustique, une petite boîte en bois montée sur roues reliée par un fil à l'ordinateur déplaçait le curseur sur le moniteur dès qu'on la bougeait sur une surface plane.

C'était la souris, ou plutôt son ancêtre, puisque c'est au début des années 80 que le grand public s'initia à l'objet avec la sortie du Macintosh. Le PC l'adopta en même temps qu'il passait de l'environnement DOS, réservé aux spécialistes de la programmation, aux icônes avec l'interface graphique Windows. Au passage, la souris gagna un bouton alors que celle du Macintosh n'en compte toujours qu'un seul.

Depuis, il s'en est vendu pas loin de 500 millions dans le monde. Devenue le périphérique de commande de l'ordinateur le plus populaire, la souris a connu depuis vingt ans à peu près toutes les déclinaisons possibles (*Trackball, Trackpoint, Touchpad,* etc.), sans pour autant vraiment changer. La seule véritable innovation qu'elle ait connue est une molette cliquable, née il y a un peu plus de deux ans pour les nouveaux besoins d'Internet. Insérée entre ses deux boutons, cette petite roue permet, par exemple, de faire défiler dans le sens de la hauteur le contenu d'une page Web (*scrolling*) ou les feuillets d'un document dans un traitement de texte.

D'autres fabricants se sont penchés sur le problème de la communication entre la souris et le micro-ordinateur pour tenter de lui couper la queue et remplacer le fil qui la relie à l'unité centrale. D'abord avec une liaison infrarouge. Mais cette technique s'est vite avérée inadaptée puisqu'elle ne tolère aucun obstacle entre la souris et le récepteur. A l'infrarouge les fabricants ont donc préféré plus récemment les ondes radio. Cette fois, celles-ci transitent sans problème pardessus les barrières. La toute dernière innovation est certainement la plus importante. Signée Microsoft et présentée il y a quelques semaines, elle remédie au problème numéro un : l'encrassement ! Les souris fonctionnent en effet depuis leur origine avec un procédé combinant des roues et des faisceaux lumineux. La boule caoutchoutée placée sous la souris est en contact avec deux axes perpendiculaires, chacun relié à une roue percée de petites fentes. Ces roues correspondent respectivement aux mouvements horizontaux et verticaux effectués avec la souris. Chaque fois qu'une de ces roues tourne d'un cran, ses fentes bloquent ou laissent passer la lumière émise en permanence par des diodes. Des phototransistors reçoivent les faisceaux lumineux qui traversent les fentes. Ils décodent ces signaux et les convertissent en signaux qu'ils envoient à un petit processeur. Ce dernier transforme ces signaux en informations numériques, qu'il transmet au système d'exploitation de l'ordinateur. Seulement, à force d'être roulée dans tous les sens, la boule caoutchoutée se salit et dépose une couche de crasse sur les deux axes perpendiculaires chargés d'actionner les roues.

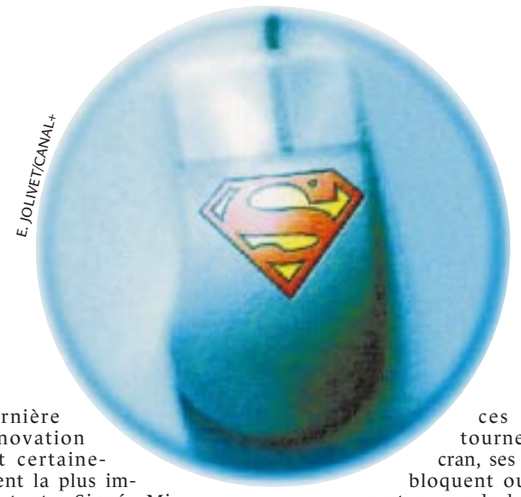
E. JOLIVET/CANAL+

Ce problème disparaît avec le nouveau modèle de Microsoft qui adapte au grand public une technologie déja utilisée par les stations graphiques professionnelles : elle détecte les mouvements par « caméra ». La souris contient en effet une source lumineuse qui éclaire la surface du plan de travail pour former un carré de lumière. Au centre de la souris, une microcaméra est braquée vers cette surface et décèle ainsi le moindre changement d'image. Enfin, un processeur analyse ces changements pour déterminer le sens et la longueur du déplacement effectués et communique ces informations au micro-ordinateur.

S'il supprime le contact de la boule avec le bureau et les problèmes d'encrassement, ce procédé révolutionnaire présente des inconvénients. D'abord, il coûte aujourd'hui dix fois plus cher que le procédé classique. Ensuite, la source lumineuse, la microcaméra et son processeur ont besoin de beaucoup d'énergie. Celle-ci ne peut leur être fournie que par l'ordinateur par l'intermédiaire du cordon qui le lie à la souris. Il faudra donc encore quelques années avant que cette souris sans boule puisse fonctionner sans fil pour un prix à la portée du grand public.

Louis Carreau (Canal+)

Lara la barbare
Aventure
La copie surpasse Tomb Raider

DRAKAN,
LES CHEVALIERS DU FEU
Editeur : Psygnosis.
Distributeur : GT Interactive.
Support : CD-ROM PC.
Configuration minimale :
Pentium 166, 32 Mo de RAM, carte 3D accélératrice de 4 Mo
Prix : 359 F (55 €)

DANS la famille Héroïnes de jeux vidéo, je demande une brune aux formes généreuses et au caractère bien trempé. Non, non... Remballez Lara Croft, superstar médiatico-commerciale, plus connue pour ses produits dérivés que pour ses aventures dans Tomb Raider. La petite nouvelle s'appelle Rynn. Même hargne, même gabarit mais tellement plus joueuse ! Sortie tout droit d'un univers de *heroic fantasy,* elle s'éloigne de l'aspect d'Indiana Jones pour rejoindre la force brute de Conan le barbare.

Le scénario est particulièrement maigre – une histoire de village dévasté, un petit frère à retrouver, le monde contrôlé par l'Univers des Ténèbres. Cela dit, personne ne demande un cours sur l'histoire prémédiévale des populations barbares du littoral celtique ; ce qu'on aime, c'est la qualité des graphismes et la fluidité des actions : Drakan est un jeu tout en 3D où l'on a devant soi le personnage que l'on incarne. Le moteur développé par les équipes de Surreal permet d'associer deux séquences sans temps de chargement.

Rynn, l'héroïne, n'a pas envie de rire. D'un pas décidé, elle parcourt quatre mondes pour récupérer des clés, des potions de vie, des épées enflammées et autres gourdins. En laissant des monceaux de corps derrière elle, cela va de soi. C'est stupide, mais que c'est bon !

Drakan doit son second souffle à son dragon. Une fois réveillé, Arokh s'avère un remarquable garde du corps qui crache du feu et toutes sortes de projectiles sur les ennemis qui croisent sa route. En le chevauchant, Rynn peut survoler les hautes chaînes de montagnes de la région des mines.

Le jeu est tellement prenant qu'on tient là quelque chose d'un peu rageant : prendre le meilleur d'une Lara Croft, en décupler la jouabilité et l'intégrer dans un univers fantastique... Le disciple, peu inspiré, a tout de même réussi à dépasser le maître.

Julien Pot (Canal+)

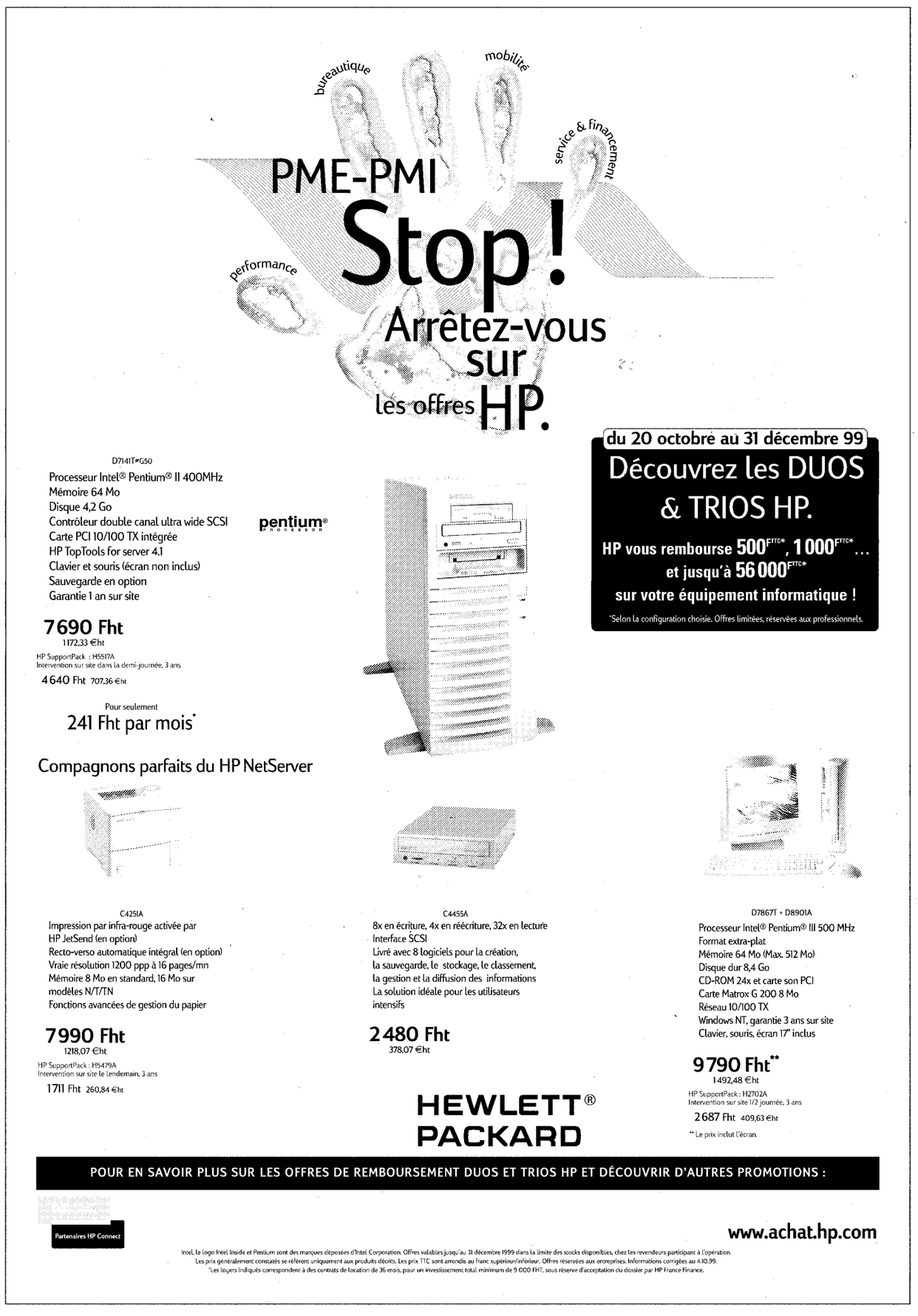

Sabir cyber

Web

EUROPE, octobre 1989 : des foules d'Allemands de l'Est commencent à manifester autour des grandes villes de l'Allemagne de l'Est, annonçant la chute prochaine du mur de Berlin. A 500 kilomètres de là, à la frontière franco-suisse, un informaticien anglais, Tim Berners-Lee, commence à écrire un programme qu'il appelle World Wide Web. Travaillant au Centre européen pour la recherche nucléaire (CERN), il poursuit, dans l'indifférence propice de ses supérieurs, une idée qu'il avait déjà inscrite dans un programme de 1980 nommé Enquire Within. Il s'agissait de permettre de stocker des documents en établissant des liens entre eux. Au lieu qu'un fichier soit dans un répertoire, lui-même dans un autre répertoire, et ainsi de suite dans une organisation en arbre, ce programme proposait d'accéder aux documents par des liens définis librement par les utilisateurs.
En représentant cela sur un papier, les liens s'entrecroisaient comme les fils d'un tissu. C'est cette idée de tissu qui présida au choix du mot *web,* apparu en anglais dès le XIIe siècle, venant de *wefan,* verbe en ancien anglais d'origine scandinave qui a donné *to weave,* tisser. *Web* est certes utilisé dans *spiderweb,* toile d'araignée, mais peut se traduire aussi par « entrelacs » ou « réseau ».

Tim Berners-Lee put sans doute s'entêter dans son idée pendant près de dix ans parce qu'il avait de qui tenir : ses parents furent des pionniers de l'informatique anglaise, donc de l'informatique tout court. Son programme World Wide Web fut terminé en un an, le temps de passer de la chute du mur à la guerre du Golfe et, adopté comme outil de travail par les physiciens du CERN, il fut distribué gratuitement sur Internet en même temps que l'URSS disparaissait, en août 1991.

Encore un an après, pendant la campagne électorale de Clinton et d'Al Gore , le Congrès américain votait une loi autorisant les usages commerciaux d'Internet, jusque-là réservé aux militaires et aux scientifiques. Il faudra ensuite un souffle pour que le mot *Web* devienne, pour beaucoup, synonyme d'*Internet.* A tort, puisqu'il n'en désigne qu'une partie, certes la plus « grand public », la plus spectaculaire, mais la plus tard venue.

Au Québec, le mot *Toile* fut très vite proposé comme traduction de *Web.* Avec, à l'esprit, l'idée de « toile d'araignée ». D'ailleurs, l'expression complète *World Wide Web* est parfois traduite par « toile d'araignée mondiale ». Mais cette proposition n'est pas complètement satisfaisante, et c'est peut-être ce qui explique son succès très relatif. D'une part, une toile d'araignée n'est pas très ragoûtante, mais surtout elle évoque un réseau qui converge vers un centre, au demeurant maîtrisé par un carnivore, ce qui n'était pas du tout l'inspiration de Berners-Lee. Son idée, au contraire, était celle d'une organisation radicalement décentralisée, comme un tissu. Une toile d'araignée est bel et bien tissée, mais, en français, on peut craindre que l'évidence de sa forme n'occulte le secret de sa texture. Sans doute notre langue a-t-elle plus de mal que d'autres à exprimer la décentralisation.

Cléo (Canal+)

Tendance

WEB prolifère : non content de désigner un tout, le Web, il en désigne souvent les parties (le *web* de Canal+), utilisé comme synonyme de site *(web). Webmaster* remplit les pages d'offres d'emplois. Et les oracles de baragouiner : la génération Web aura-t-elle une *webattitude* ?

Dico

PRÉSENT dans toutes les langues, le mot a enrichi les maigres deux pages de la lettre W du Petit Larousse en 1997, avec cette traduction lapidaire : *« Réseau, abréviation de l'anglais World Wide Web. »* Depuis, ça s'est enrichi, mais guère éclairci.

LeMonde Job: WIA4799--0006-0 WAS MIA4799-6 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 12:30 S.: 111,06-Cmp.:23,10, Base : LMQPAG 48Fap:100 N°:0331 Lcp:700 CMYK

L' optimisme du Quai d'Orsay

Le ministère des affaires étrangères juge la préparation au bogue

PLUSIEURS SEMAINES après ses homologues anglais, canadien et américain, le ministère français des affaires étrangères publie sur son site les premiers éléments d'une enquête visant à évaluer les travaux de préparation des Etats au bogue de l'an 2000. Le document est d'autant plus attendu que les experts restent divisés quant à l'étendue des problèmes rencontrés par certains pays, et notamment par la Russie.

A l'heure actuelle, des diplomates australiens, britanniques, canadiens, néo-zélandais et américains discutent, en liaison avec trente autres ambassades, des « précautions » à prendre en ce qui concerne ce pays. Pour sa part, le gouvernement américain a d'ores et déjà demandé à son personnel, dont la présence n'était pas indispensable, de quitter ses ambassades biélorusse, moldave, ukrainienne et russe durant cette période. Côté français, on reste plus circonspect quant à la réalité d'un danger hors de France lors du passage à l'an 2000. *« Nous ne sommes pas alarmistes,* explique-t-on au ministère des affaires étrangères. *Nous recueillons l'avis de nos ambassades et ceux des experts d'organisations internationales responsables de leurs secteurs d'activité respectifs, comme l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) ou la Banque mondiale. A ce stade, nos ambassades ne nous ont fait parvenir aucune recommandation d'évacuation. »*

Alors que les informations présentées sur le site du Foreign Office britannique, sur ceux du ministère des affaires étrangères canadien et du Quai d'Orsay sont sensiblement les mêmes, les analyses et conseils qui en découlent sont parfois radicalement différents : *« Cela tient surtout à la mentalité juridique du pays. Dans les pays anglo-saxons, le citoyen attend de l'Etat qu'il mette en place une procédure d'alerte, ce qui n'est pas le cas en France. Les Américains se retournent plus facilement contre l'Etat lorsque ce dernier a omis de les mettre en garde contre un risque à l'étranger. »*

Les rapports alarmants anglais ou américains viseraient donc davantage à éviter une avalanche de procès qu'à informer objectivement le public. Néanmoins, un budget de 2 millions de francs (305 000 €) a été débloqué afin de subvenir aux demandes de certaines ambassades comme celles du Sénégal ou de la Côte d'Ivoire. Cet argent servira à s'assurer que les réseaux de communication fonctionnent et à créer des stocks de médicaments et de vivres pour venir en aide aux nationaux en difficulté après le passage à l'an 2000. La prudence commande aux Français de l'étranger de se renseigner sur l'état de préparation du pays dans lequel ils résideront dans les premiers jours de l'an 2000. Actuellement, le site d'information francophone le plus complet sur le problème reste celui du gouvernement canadien. Pour sa part, le Quai d'Orsay devrait terminer la mise à jour en ligne de son enquête le 25 novembre.

Eric Nunès

■ **www.dfait-maeci.gc.ca/y2k/country_list-f.asp#A**
■ **www.dfae.diplomatie.fr/voyageurs/ etrangers/avis/conseils/**
■ **www.fco.gov.uk/travel/dynpage.asp?Page=144**

La parole est à vous

Satellites

Chaque semaine, Jean-François Colonna répond aux questions des lecteurs du « Monde interactif ».

« Au moment du passage à l'an 2000, y a-t-il un risque que les chaînes de télévision ne puissent retransmettre leurs émissions à cause de pannes des satellites qu'elles utilisent ? » ***(Eric Bufquin)***

Un satellite est un système d'une grande complexité faisant appel à de l'informatique embarquée et à de l'informatique au sol. Or, quelles que soient les précautions prises, des anomalies peuvent échapper aux tests. Il n'est donc pas déraisonnable, pour les chaînes de télévision, de doubler les satellites qu'elles utilisent pour transmettre leurs programmes. Cela signifie faire appel à deux opérateurs satellitaires différents pour diminuer le risque de panne.

Jean-François Colonna *est coauteur du* Bug de l'an 2000, *chez Flammarion.*

■ **bogue2000@lemonde.fr**

Des jeux pour la télévision interactive

Logiciels
Visiware fournira des bouquets en chaînes ludiques utilisables avec une simple télécommande

À L'HEURE où des éditeurs français comme Infogrames, Havas ou Ubi Soft se placent parmi les plus importantes multinationales dans le domaine du multimédia ludique en multipliant le lancement de titres, de jeunes éditeurs se développent sur des niches de marché prometteuses. Ainsi, depuis sa création en 1994, Visiware développe une stratégie reposant sur un catalogue limité, avec deux jeux vidéo développés chaque année, entièrement en interne.

Agé de quarante ans, biochimiste et informaticien à l'origine, Laurant Weill, le PDG et cofondateur de Visiware, en est certain : *« Nous sommes entrés dans l'ère de l'interface homme-machine. »* Il y a quatre ans, dès le lancement des premières offres de chaînes de télévision numériques, Visiware est partie convaincre les responsables des bouquets numériques de diffuser une chaîne entièrement jouable avec une télécommande : *« Très peu y ont cru,* se souvient Laurant Weill. *Ce n'est qu'aujourd'hui que l'on retire les fruits de ce travail de fond. »*

Visiware vient de signer des partenariats importants avec la plupart des grands opérateurs de télévision numérique par câble ou par satellite afin de diffuser de manière payante sa toute jeune chaîne de jeux LudiTV. Dans l'Hexagone, c'est France Télécom Câble qui a fait le premier pas ; aux Etats-Unis, c'est le deuxième bouquet satellite, EchoStar. En tout, une dizaine de bouquets ont accepté que LudiTV soit vendue au sein de leur offre de chaînes thématiques sur abonnement – entre 30 F et 40 F (entre 4,5 € et 6 €) par mois. La chaîne compte en moyenne 18 jeux renouvelés régulièrement et, à terme, elle va produire deux nouveaux jeux chaque mois pour alimenter son antenne et ne pas lasser le téléspectateur. L'idée a été testée pendant plusieurs mois auprès de 2 000 abonnés du câble bordelais. *« Les résultats de nos tests furent édifiants,* raconte Laurant Weill. *Au départ, nous pensions nous adresser aux jeunes. En fait, c'est toute la famille qui joue devant sa télévision. D'où la décision de diffuser trois gammes de jeux : des jeux d'adresse et de réflexes pour les acharnés du jeu, des jeux d'éveil pour les tout-petits et surtout des jeux de société pour les seniors. »* Au point que le PDG de Visiware envisage de proposer des parties d'échecs ou de dames en réseau à partir du téléviseur et, pourquoi pas un jour, une partie en blitz contre Kasparov. *« Je crois que la télévision se prête mieux au jeu en réseau que le PC,* précise Laurant Weill. *C'est tout simple du point de vue de l'utilisateur, il n'a qu'à appuyer sur sa télécommande. »*

Visiware augmente son capital en faisant appel à la société de capital-investissement 3i, qui lui apporte 15 millions de francs (2,3 millions d'euros). Un besoin d'argent frais pour pouvoir continuer à développer l'activité d'éditeur de jeux multimédias – qui bat son plein – parallèlement à LudiTV. Deux projets importants sont en développement : un jeu d'aventures sur PC inspiré de la nouvelle version du film *La Planète des singes* réalisée pour la 20th Century Fox, dont le magazine *PC Gamer* dit déjà qu'en 2000 il comptera parmi les dix meilleurs jeux de la planète.

En mars, Visiware lancera aussi le premier CD de la collection « Paperland Cousteau », consacrée à l'univers du célèbre commandant. Toolkid, la filiale de Visiware chargée de ce projet, utilise une technique qui consiste à proposer aux enfants de vrais découpages à partir des images qu'ils voient à l'écran simplement en se servant de leur imprimante.

Marc Bourhis

PHILIPPE WERNER

Les investisseurs aiment la Silicon Valley

Bilan
Le capital-risque coule à flots dans le secteur des hautes technologies

SAN FRANCISCO
de notre correspondant

Les capital-risqueurs des Etats-Unis n'ont jamais été aussi actifs, notamment dans la Silicon Valley, indique une enquête menée par Money Tree, un groupe d'études de PriceWaterhouse Coopers. Au cours du troisième trimestre, ils ont mobilisé 9 milliards de dollars (8,3 milliards d'euros, 54,5 milliards de francs) en faveur d'entreprises naissantes ou en pleine croissance.

Le record précédent, établi au cours du deuxième trimestre, était de 7,64 milliards de dollars (7 milliards d'euros, 46 milliards de francs). Cela représente une croissance de 138 % par rapport au troisième trimestre de 1998.

La Silicon Valley attire toujours plus du tiers de l'argent investi sous cette forme aux Etats-Unis avec 3,3 milliards de dollars (3 milliards d'euros, 20 milliards de francs) ; la Nouvelle-Angleterre – la région de Boston – arrive en deuxième position avec 923 millions de dollars (852 millions d'euros, 5,6 milliards de francs). Le rythme des investissements s'accélère : au cours des neuf premiers mois de 1999, les capital-risqueurs ont investi 21 milliards de dollars (19,4 milliards d'euros, 127 milliards de francs), contre 14 milliards de dollars (13 milliards d'euros, 85 milliards de francs) sur la totalité de 1998. Le nombre de compagnies bénéficiaires de ces financements a augmenté de 40 % alors que l'investissement moyen a crû de 70 % (9,1 millions de dollars – 8,4 millions d'euros, 55 millions de francs – par bénéficiaire, contre 5,4 millions de dollars – 5 millions d'euros, 32,7 millions de francs – en 1998).

Ces investissements contribuent à renforcer le dynamisme du secteur des hautes technologies : l'informatique, la biotechnologie, l'environnement, les appareils médicaux et les communications ont reçu 90 % des apports de fonds. La progression la plus importante est celle des entreprises liées à Internet. Le nombre de celles qui ont bénéficié de l'argent des capital-risqueurs est passé de 162 à 473 en un an et l'argent qu'elles ont reçu, de 1,1 milliard de dollars (1 milliard d'euros, 6,7 milliards de francs) au troisième trimestre 1998 à 5,2 milliards de dollars (4,8 milliards d'euros, 31,5 milliards de francs) pendant la même période de cette année, soit près de cinq fois plus.

F. P.

Start-up

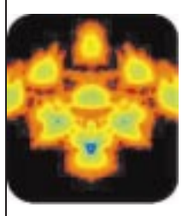

FastLite

LE 1er JANVIER 2000, FastLite fêtera son premier anniversaire. En lumière et à toute vitesse, car cette entreprise créée par deux ingénieurs scientifiques en fin de carrière s'est fixé comme objectif d'offrir des outils pour maîtriser la nouvelle génération de lasers dits à impulsions brèves, qui dégagent dans un temps très court une puissance énorme.

Ces lasers permettent aux physiciens de créer des plasmas, ces gaz ionisés hautement énergétiques, et aux chimistes et aux biologistes, de suivre des réactions en direct. Mais ils restent encore difficiles à manipuler, puisque la forme de l'onde qu'ils dégagent reste délicate à contrôler, et que les outils de mesure qui leur sont associés peinent à les suivre : un laser femtoseconde envoie une impulsion dans un temps inférieur au milliardième de milliseconde.

Forts de leurs connaissances et de leur reconnaissance dans le milieu académique – Daniel Kaplan est correspondant de l'Académie des sciences et Pierre Tournois membre du Conseil des applications (Cadas) de la même institution –, les deux ingénieurs se sont donc lancés dans le développement d'une caméra synchronisée avec une très grande précision sur le laser.

Sur le modèle d'un tube cathodique ou d'un oscilloscope, ces derniers ont remplacé les transistors traditionnellement utilisés par des matériaux photoconducteurs, récupérant ainsi une fraction de l'énergie du laser pour faire fonctionner la caméra. Ensuite, ils se sont attaqués au dressage des ondes, avec l'idée de donner aux scientifiques et aux industriels les moyens d'utiliser les ondes lumineuses comme les ondes radio en contrôlant leur forme temporelle par un filtre spécifique.

Plus tôt les scientifiques sauront utiliser précisément les lasers à impulsions brèves, plus vite ces outils gagneront l'industrie pour de nouvelles applications, explique Daniel Kaplan. Parmi les premiers domaines intéressés, figureraient le traitement des matériaux et surtout la chirurgie. La correction de la myopie, par exemple, pourrait se généraliser, devenue moins traumatisante avec un laser qu'avec un scalpel.

Pourtant, FastLite n'a aucune envie de griller les étapes. Pas question pour l'heure de faire appel à des capital-risqueurs ni de sortir de la pépinière d'entreprises de l'Ecole polytechnique, où elle se trouve. À proximité du Laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses (LULI), à qui elle vend ses produits, bénéficiant du conseil technologique de la grande école. FastLite est partie avec un petit capital de 400 000 F (6 100 €), constitué des fonds propres de ses créateurs. Et n'a été aidée par l'Anvar que pour financer une étude de marché et embaucher un cadre de recherche.

Comment survivre et se développer alors ? En faisant la preuve de ses concepts très pointus et en assurant la maintenance une fois les produits vendus, dit Daniel Kaplan. FastLite ne construit pas plus sa caméra qu'elle n'envisage de le faire pour son filtre encore en cours de développement. Tout son talent consiste à choisir les sous-traitants et à travailler en bonne intelligence avec eux pour parvenir au produit qu'elle a imaginé. Pour l'heure, la start-up n'a pas d'autre ambition que de vivre de manière frugale dans ce contexte. Le recrutement et le capital dépendront du succès de ses idées – une par mois – pour utiliser les lasers.

Corinne Manoury

LeMonde Job: WIA4799--0010-0 WAS MIA4799-10 Op.: XX Rev.: 22-11-99 T.: 12:30 S.: 111,06-Cmp.:23,10, Base : LMQPAG 48Fap:100 N°:0333 Lcp:700 CMYK

Profil

Le curriculum vitae idéal

■ **Age :** 30 ans.
■ **Formation :** bac + 5/6.
Ecoles d'ingénieurs, de gestion ou scientifique.
Spécialisation en management des risques.
■ **Compétences :** bonnes connaissances en informatique.
Maîtrise des outils de modélisation (simulation, programmation linéaire et dynamique, arbres de décision), d'analyse statistique (probabilités, sondages, prévisions et analyses de données multivariées) et financière (techniques actuarielles et gestion de portefeuille).
■ **Qualités appréciées :** être un bon communicant pour obtenir, de la part des décideurs des différents secteurs de l'entreprise, les informations pertinentes pour l'analyse des vulnérabilités.
■ **Expérience :** dans les directions des risques et assurances des entreprises ou des collectivités, les cabinets de courtage ou les compagnies d'assurances.
■ **Langues :** anglais obligatoire.
■ **Salaire :** de 19 000 F (3 000 €) par mois pour un débutant à plus de 85 000 F (13 000 €) en fin de carrière.

Les formations

Mastère en risk management
■ Institut du management des risques (groupe Ecole de commerce de Bordeaux), domaine de Raba Campus 2, 680, cours de la Libération, 33405 Talence Cedex.
■ Tél. : 05-56-84-55-40.
■ www.imr.esc-bordeaux.fr
Enseignements : outils nécessaires à la gestion des risques (informatique, analyse financière et statistique, modélisation) ; identification des risques (analyse des vulnérabilités et classification des différents risques) ; analyse des risques et prétraitement (évaluation des risques, analyse des possibilités et des modalités de réduction ou de prévention, détermination des risques résiduels) ; contrôle des risques (mise au point de systèmes d'information et de plans de récupération ou de survie) ; financement des risques ; environnement de l'entreprise (droit, théorie des organisations et marketing, audit et contrôle de gestion).
Conditions d'admission : diplômé bac +5 ou bac +4 avec une expérience professionnelle grandes écoles d'ingénieurs, de gestion ou écoles scientifiques (pharmacie, médecine, architecture), ainsi que les DEA ou DESS scientifique, juriste ou économiste.

DESS en sciences du danger et gestion des risques
■ Université de Poitiers, bâtiment C, 1er étage, Centre Du Guesclin, place Chanzy, 79000 Niort.
■ Tél. : 05-49-49-82-90.
■ secret.GRISKNIORT@campus.univ-poitiers.fr
Enseignements : introduction à la gestion des risques ; droit de l'entreprise ; droit des assurances ; droit européen et risques industriels ; sécurité incendie ; sécurité chimie ; risques alimentaires ; gestion des déchets urbains ou industriels ; crises de sécurité civile.
Conditions d'admission : diplôme d'ingénieur ; maîtrise scientifique, juridique, en sciences économiques, ou administration économique et sociale.

Sur la Toile

SITE FRANÇAIS
Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise (Amrae)
■ www.amrae.asso.fr
■ 9-11, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.
■ Tél. : 01-42-89-33-16.
L'Amrae rassemble environ 350 membres, gestionnaires de risques, bénévoles au sein de l'association et représentant plus de 200 entreprises françaises publiques et privées.

Sigma Risk
■ www.sigma-risk.fr
■ Tél. : 01-47-15-68-87.
Sigma Risk est un groupement d'intérêt économique (GIE) de consultants constitué pour développer des prestations en risk management et en audit d'assurance.

SITES ÉTRANGERS
Risk and Insurance Management Society
■ www.rims.org

The Association of Insurance and Risk Managers (Airmic)
■ www.airmic.com

Informations sur les catastrophes naturelles
■ www.disaster.net

MAGAZINE ÉLECTRONIQUE
Global Risk Management
■ www.emap.com

FORUM DE DISCUSSION
Risk professionals online
■ rpo.com

Rendez-vous

Les rencontres Amrae 2000
Du 26 au 28 janvier 2000, à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques).
■ Inscription : 01-44-88-25-25.
■ www.amrae.asso.fr/rencon_f.htm

Airmic Conference 2000
Du 5 au 7 juin 2000, à Birmingham (Royaume-Uni).
■ Inscription : 00-44-171-480-76-10.
■ www.airmic.com/newcon.html

Bibliographie

Management du risque, de Christian Marmuse et Xavier Montaigne, Vuibert, 1989, 110 F (17 €).
Ouvrage relativement ancien qui pose les principes de la gestion du risque en entreprise sous l'angle des assurances. Il constate l'accroissement des coût de gestion des risques et donc la vulnérabilité des sociétés en élargissant le domaine à des dangers *« spéculatifs »*. Résolument pratique, ce guide à l'usage des cadres d'entreprise détaille l'ensemble du processus de gestion illustré de nombreux exemples tirés de l'expérience des auteurs.

L'Actualité Multimédia sur France Info
tous les samedis dans "Multimédia"
avec Jérome Colombain
FRANCE info 105.5

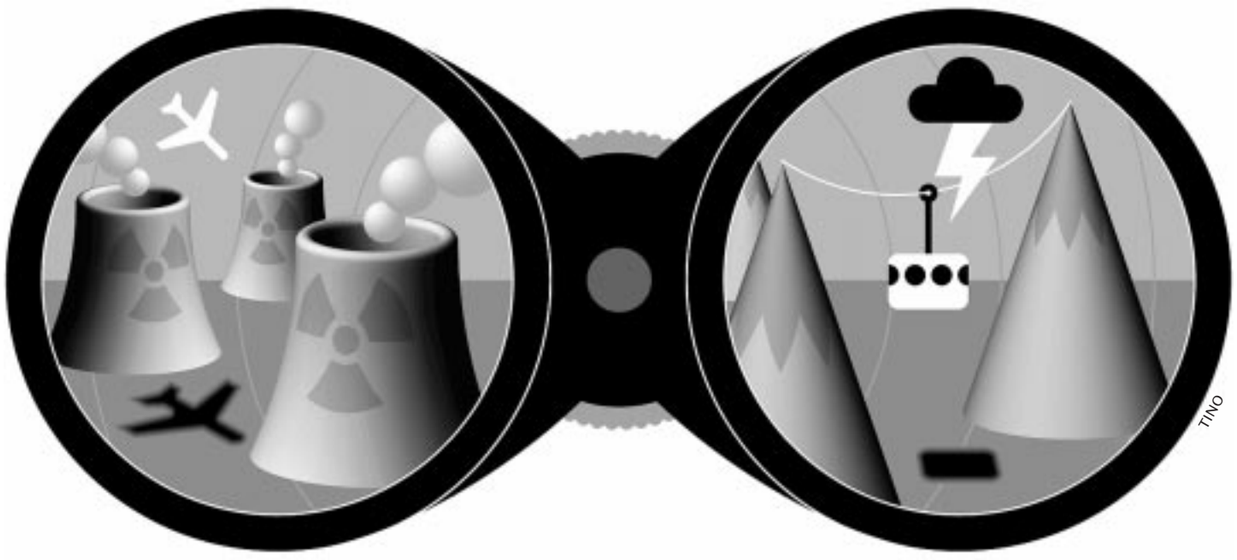

Prévenir le danger pour mieux survivre

Profession : gestionnaire des risques

Les chefs d'entreprise abandonnent peu à peu la logique de l'assurance pour ménager une place de choix aux risk managers

LES INONDATIONS qui ont ravagé une partie des départements de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, du Tarn et de l'Hérault ont souligné les insuffisances de la prévention des risques dits naturels. Pourtant, les plans de prévention des risques (PPR), qui délimitent les zones exposées aux risques naturels prévisibles (inondations, mouvements de terrain, avalanches, incendies de forêt, séismes, éruptions volcaniques, tempêtes et cyclones), obligent, depuis 1995, propriétaires privés, collectivités locales et entreprises à prendre des mesures de prévention dans l'aménagement et la gestion du territoire. Ils veillent notamment à ce que de nouvelles constructions ne deviennent pas des phénomènes aggravants en cas de catastrophe. Le budget consacré par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement au financement des PPR est certes passé de 20 millions de francs en 1993 à 75 millions de francs (11,5 millions d'euros) en 1999, mais, sur les 10 000 communes concernées en France par les risques de catastrophe naturelle, 2 000 seulement se sont dotées d'un plan de prévention. Le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement espère néanmoins que 5 000 communes auront le leur en 2005 (*Le Monde* du 16 novembre).

Si les collectivités locales tardent à prendre en compte les risques naturels, les entreprises semblent plus sensibles à la cyndinique, c'est-à-dire à la prévention et à l'étude des dangers. *« Le* risk management *consiste à mettre en œuvre une politique de gestion des risques pour garantir la protection et la sécurité des agents physiques et immatériels d'une entreprise »*, précise Jean-Baptiste Lizot, le vice-président de l'Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise (Amrae), qui rassemble plus de 200 sociétés françaises publiques et privées.

Né aux Etats-Unis à la fin des années 70, le concept de gestion du risque couvre aujourd'hui l'ensemble des risques qui pèsent sur les organisations, depuis les catastrophes naturelles jusqu'aux incendies, accidents du travail et pollution, en passant par les problèmes dus à l'environnement réglementaire, économique ou politique.

« Dans un premier temps, il s'agit d'identifier les risques, de déterminer, par exemple, les probabilités de survenance d'un incendie ou d'un tremblement de terre pour une entreprise qui veut implanter une usine à Taïwan. A partir de cette analyse, il faut proposer des mesures de prévention ou de protection et optimiser le coût de leur mise en œuvre », explique Pierre-Yves Bordeaux, cyndinicien chez Alcatel Alstom auquel incombe la responsabilité de définir et de développer la politique de gestion des dangers dans l'entreprise.

« Le risk manager *est moins un spécialiste qu'un très bon généraliste »*, résume Jean-Baptiste Lizot, qui est par ailleurs à la tête du département de gestion des risques du groupe Béghin-Say. Un touche-à-tout qui doit en premier lieu maîtriser les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Le cyndinicien manie ainsi des outils de modélisation et de simulation toujours plus complexes afin qu'aucune faiblesse, aucune vulnérabilité n'échappe à sa vigilance. Pour ce faire, il doit élaborer des systèmes prompts à faciliter la remontée d'informations pour identifier un danger et anticiper son extension dans les plus brefs délais.

« Un risk manager, *aussi prévenu, aussi avisé, aussi conscient qu'il soit des vulnérabilités de son entreprise doit trouver sa place aux côtés des grands décideurs dans l'entreprise et être consulté par eux au moment des grands choix stratégiques »*, insiste René Gautier, le directeur de l'Institut du management des risques à l'Ecole supérieure de commerce de Bordeaux (Gironde), qui constate un changement de mentalité de la part des chefs d'entreprise. Ces derniers commencent en effet à abandonner le réflexe de s'assurer et d'attendre l'indemnisation en cas de catastrophe au profit d'une logique de prévention des risques, conscients que, dans un contexte économique de plus en plus concurrentiel, la prise de risque est désormais obligatoire. Sa juste appréciation, son contrôle et son financement deviennent alors une question de survie en même temps qu'un enjeu stratégique.

Les grandes entreprises l'ont compris qui développent en interne des postes de gestionnaires des risques quand elles ne font pas appel à des sociétés spécialisées, de plus en plus nombreuses. Ces dernières n'hésitent d'ailleurs pas à facturer leurs services au prix fort. *« La prévention coûte cher,* reconnaît Thierry Van Santen, ancien directeur de l'Amrae, *mais rapporte également en termes de compétitivité. »*

A l'en croire, le fait de prévenir les risques permet de réduire leur coût de façon significative, à commencer par les dépenses d'assurance, qui représentent souvent des sommes considérables. En 1998, les pertes économiques dues aux catastrophes naturelles se sont élevées à 90 milliards de dollars (83 milliards d'euros, 545 milliards de francs) dans le monde et pourraient franchir la barre des 100 milliards de dollars (92 milliards d'euros, 606 milliards de francs) avant la fin de l'année.

Les entreprises – les plus petites, en premier lieu – ont donc tout intérêt à accorder une place de premier plan aux fonctions de prévention des dangers au sein de leur organisation. Surtout lorsque l'on sait que 60 % des petites et moyennes entreprises disparaissent entre six mois et un an après avoir essuyé une catastrophe.

St. M.

Une école pour les risk managers

RATTACHÉ au groupe des Ecoles supérieures de commerce de Bordeaux (Gironde), l'Institut du management des risques (IMR) est le seul organisme européen à dispenser une formation à la gestion des risques dans son acception globale.
« L'Institut a été créé pour installer la fonction de risk manager à un niveau de décision supérieur dans l'entreprise », explique René Gautier, le directeur de l'IMR. L'institut accueille chaque année depuis 1989, pour son mastère, une vingtaine d'étudiants de niveau bac + 5 provenant d'horizons aussi divers que les écoles d'ingénieurs, de gestion ou les facultés de droit. Les enseignements, qui s'étalent sur trois trimestres, sont suivis d'un stage en entreprise d'une durée de quatre mois au moins.
Si la sélection à l'entrée est sévère et si les frais de scolarité (55 500 F, 8 460 €) peuvent étouffer certaines vocations, le jeu en vaut la chandelle : le salaire d'embauche moyen des jeunes diplômés s'élève à 230 000 F (35 000 €) par an.

Gardien des eaux

Portrait

Depuis cinq ans, Nicolas Gendreau tente de prévoir plus sûrement les inondations

***« ON N'EMPÊCHERA** jamais l'eau de tomber du ciel. »* La réflexion émane d'un homme de bon sens. D'un fataliste ? Bien au contraire : s'il est une personne en France convaincue que les sinistres provoqués par les récentes inondations auraient pu être sinon évités, du moins prévus, c'est bien Nicolas Gendreau. Voilà plus de cinq ans qu'il consacre son temps et son énergie à l'étude de la gestion du risque d'inondation ; cinq ans à la tête de la division hydrologie et hydraulique du Cemagref – l'Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement ; cinq ans à *« élaborer des concepts et des outils pour que les collectivités locales puissent appréhender les risques d'inondation »* ; et autant à essayer – le plus souvent en vain – de persuader les élus de s'en emparer.

Pourtant, ce ne sont pas les progrès qui font défaut : *« Il y a encore quelques années, il fallait trois semaines pour prévenir une crue, alors qu'aujourd'hui deux ou trois jours sont nécessaires. Et au rythme où progressent les capacités de calcul des ordinateurs, on pourra bientôt faire de la prévision en temps réel et transmettre l'information aux citoyens, en continu, par Internet. »*

Pour parvenir à ces résultats, son équipe doit inlassablement redoubler d'ingéniosité. Parmi ses derniers stratagèmes, un bassin versant (c'est-à-dire un territoire drainé par un réseau hydrographique qui converge vers un collecteur principal) expérimental d'une dizaine de mètres carrés, qui lui permet de développer des appareillages de mesure innovants, d'étudier les processus de formation des crues torrentielles ou encore d'évaluer l'influence de l'urbanisation et de la végétation sur un cours d'eau. Nicolas Gendreau passe néanmoins plus de temps devant des écrans d'ordinateur que les mains dans la boue, car, désormais, la modélisation des inondations se décline en numérique.

« Pour simuler le fonctionnement des rivières, nous sommes capables de modéliser, grâce à de puissants moyens de calcul, l'écoulement de l'eau et des matériaux entraînés ou les échanges avec les nappes d'eau souterraines », explique ce gestionnaire du risque, qui a mis au point, avec ses collègues, un logiciel de simulation d'inondation en trois dimensions permettant d'obtenir une estimation plus précise des vitesses et des hauteurs d'eau. D'où la possibilité de calculer à la fois la submersion progressive d'une plaine, le débordement au-dessus de digues de protection ou de remblais routiers, ou encore de simuler l'écoulement à travers une brèche si une digue vient à se rompre.

Ingénieur en génie rural des eaux et forêts, Nicolas Gendreau doit également coordonner une équipe de géographes, d'historiens et d'économistes pour comprendre les implications sociales et économiques des inondations. Cet écologiste convaincu de seulement trente-trois ans a conscience que sa tâche est un travail de très longue haleine et que d'autres avant lui ont essayé de dompter les éléments : *« Depuis les crues du Nil dans l'Egypte ancienne, les hommes s'interrogent sur les moyens d'endiguer les inondations. »*

St. M.